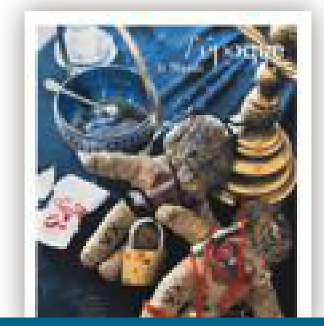
DIMANCHE 2 - LUNDI 3 JUIN 2024
80E ANNÉE – Nº 24701
3,60 € – FRANCE MÉTROPOLITAINE
WWW.LEMONDE.FR –
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY
DIRECTEUR : JÉRÔME FENOGLIO

Le Monde



L'ÉPOQUE – SUPPLÉMENT

À BUCAREST, LES SORCIÈRES FONT ÉCOLE

Gaza : l'initiative de Biden pour sortir de l'impasse

▸ Le président des Etats-Unis a présenté vendredi une « feuille de route pour un cessez-le-feu durable »

▸ Ce texte reprend le schéma en trois phases négocié depuis des mois entre les parties, et recoupe une proposition récente d'Israël

▸ En s'impliquant personnellement et en appelant à un « arrêt de la guerre », Joe Biden veut placer les acteurs devant leurs responsabilités

▸ Le Hamas a dit accueillir « positivement » cette proposition. Côté israélien, Benyamin Nétanyahou rechigne à s'engager explicitement en faveur d'une cessation des hostilités

PAGES 2 ET 3



Lors d'une allocution sur la guerre à Gaza, à Washington, le 31 mai. BRENDAN SMIALOWSKI/AFP

Reconnaissance de la Palestine : pourquoi Paris temporise

Si Emmanuel Macron a jugé, mardi, que le temps de ce geste n'était pas encore venu, les réflexions et consultations en ce sens progressent

PAGE 3

La faillite diplomatique de l'Union européenne

Divisés entre un camp pro-israélien et un camp attaché au respect du droit international, les Vingt-Sept ont été incapables de peser sur les événements depuis le 7 octobre 2023

PAGES 18-19

LE GOUVERNEMENT BOUSCULÉ PAR LA DÉGRADATION DE LA DETTE FRANÇAISE

APRÈS DES MOIS DE SUSPENSE, l'agence de notation américaine Standard & Poor's (S&P) a abaissé la note qui évalue la qualité de la dette française, vendredi 31 mai. C'est la première fois depuis 2013 que S&P dégrade la note souveraine française, mais la deuxième en un peu plus d'un an que l'une des trois agences de notation la sanctionne, après Fitch, en avril 2023. Ramenée de AA à AA –, cette note reste néanmoins parmi les meilleures du barème des agences. *« La France garde une signature de haute qualité »*, a rassuré le ministre de l'économie et des finances, Bruno Le Maire. Cette évaluation vient toutefois questionner la crédibilité de la trajectoire budgétaire, après une succession de mauvais chiffres depuis le début de l'année.

PAGE 8

ÉDITORIAL

MAUVAISE NOTE POUR LA CRÉDIBILITÉ

PAGE 31

Européennes

Valérie Hayer, vaillante soldate d'un camp présidentiel à la peine

PAGE 9

Justice

Sarkozy, Khiroun, Al-Khelaïfi... Ces figures prises dans les méandres de l'affaire Lagardère

PAGE 12

Débats

Comment mettre fin aux inégalités mondiales ?

Revenu de base, impôts des plus riches, réduction de la faim : les points de vue d'Abhijit Banerjee, de Gabriel Zucman, de Shameran Abed et d'Esther Duflo

PAGES 28-29

Climat

Dans le Norfolk, l'érosion accélérée des côtes anglaises

PAGE 6

Métaux

Le raffinage de lithium, une spécialité chinoise

PAGE 15

Rencontre Marie-José Pérec : « J'ai mis du temps à me trouver »

A Paris, le 15 juillet 2021. PHILIPPE MILLEREAU/KMSP VIA AFP

LE 7 JUIN, la triple médaillée d'or aux JO embarquera pour la Guadeloupe, son île natale, où elle emportera la flamme olympique.

L'occasion de retracer son parcours, tout sauf évident. C'est à l'insistance d'une professeure d'éducation physique qu'elle doit d'avoir découvert la course. Et, sans l'intervention salvatrice d'un entraîneur, sa carrière aurait pu ne jamais s'amorcer. *« J'adorais surgir et disparaître »*, raconte encore celle qui est longtemps restée incomprise, faute de parvenir à maîtriser sa parole aussi parfaitement que ses foulées.

PAGE 17

Fin de vie

A Marseille, l'écho des débats dans un hôpital

Dans le service d'oncologie de la Timone, *« pendant les consultations, les perspectives de vie et de mort sont étroitement liées »*, dit un professeur

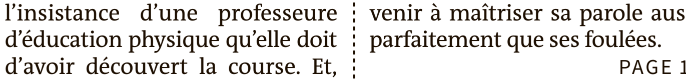
PAGES 10-11

Culture

L'affaire de Robertis divise le monde de l'art

Mise en examen après une performance au Centre Pompidou-Metz, l'artiste franco-luxembourgeoise, clivante, dénonce le sexisme

PAGES 22-23



M 00147 - 602 - F: 3,60 €

Algérie 220 DA, **Allemagne** 4,70 €, **Andorre** 4,20 €, **Autriche** 4,40 €, **Belgique** 3,90 €, **Espagne** 4,10 €, **Grèce** 4,10 €, **Guadeloupe-Martinique** 3,90 €, **Italie** 4,10 €, **Luxembourg** 4 €, **Maroc** 30 DH, **Pays-Bas** 4,50 €, **Portugal cont.** 4,10 €, **La Réunion** 3,90 €, **Sénégal** 2 500 F CFA, **Suisse** 4,80 CHF, **Tunisie** 6,50 DT

Biden tente de s'extraire du piège de Gaza

Le président américain a dévoilé un plan en trois phases, en vue de la libération des otages et d'un cessez-le-feu

WASHINGTON - *correspondant*

Grave et inattendue, l'allocution prononcée par Joe Biden au sujet de Gaza, vendredi 31 mai, marque une inflexion du positionnement américain dans cette crise. Elle témoigne aussi d'une impatience, et même d'une forme de fébrilité, tant la guerre menée par Israël est devenue un piège pour la Maison Blanche. *«Il est temps que la guerre s'arrête et que le jour d'après commence»*, a dit le président américain, soulignant que *«le Hamas n'est plus capable d'organiser un nouveau 7 octobre»*, en référence à l'attaque conduite ce jour de 2023 contre Israël. Joe Biden a décidé de placer tous les acteurs du dossier face à leurs responsabilités, en présentant une nouvelle proposition israélienne. Longue de quatre pages et demie, elle a été transmise jeudi soir au Hamas, qui l'a jugée *«positive»*.

Annoncée, curieusement, par Washington, comme s'il s'agissait de forcer la main du premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, cette *«feuille de route pour un cessez-le-feu durable»* reprend un schéma en trois phases négocié depuis des mois. *«Elle est pratiquement identique aux propres propositions du Hamas d'il y a seulement quelques semaines»*, a noté un haut responsable américain, espérant que le mouvement islamiste armé l'accepte.

La première phase prévoit un cessez-le-feu provisoire de six semaines, la libération des otages les plus vulnérables détenus à Gaza contre celle de centaines de prisonniers palestiniens en Israël et une arrivée massive d'aide humanitaire. En échange, l'armée se retirerait des *«zones densément peuplées»* du territoire, où les réfugiés pourraient retourner.

Au cours de la deuxième phase, supposée être négociée dans les détails durant la première, les soldats détenus par le Hamas seraient libérés et les forces israéliennes se retireraient totalement de la bande de Gaza, permettant une *«cessation permanente des hostilités»*. Or cette perspective a été jusqu'à présent rejetée par le gouvernement israélien. La phase trois, soit un plan de reconstruction majeur de la bande de Gaza, étalé sur trois à cinq ans, apparaît donc comme un horizon très lointain et incertain.

ANGLES MORTS

Joe Biden s'est dit conscient des oppositions à ce plan au sein de la droite israélienne. *«Ils l'ont exprimé clairement: ils veulent occuper Gaza, Ils veulent continuer à se battre pendant des années et les otages ne sont pas une priorité pour eux.»* Le président a mis en garde contre *«une guerre illimitée en quête d'une notion non identifiée de victoire totale»*. Selon lui, Israël aurait tout à gagner dans la suite du plan, avec la possibilité à terme de s'intégrer dans un *«réseau régional de sécurité pour contrer la menace posée par l'Iran»*.

Comment mettre un terme au contrôle du Hamas sur Gaza? Quid de ses chefs? Quelle administration intérimaire? Quel contrôle sécuritaire gardé par Israël? Ces angles morts dans l'intervention de Joe Biden ne sont pas dus à sa volonté de laisser un champ de manœuvre aux négociateurs. Ils indiquent surtout l'emmurement stratégique des Etats-Unis, isolés dans leur soutien inconditionnel à Israël dans cette guerre.



Manifestation contre la guerre à Gaza, lors d'une visite du président américain, Joe Biden, à Boston (Etat-Unis), le 21 mai. STEVEN SENNE/AP

«La diplomatie, c'est mille jours d'échecs et un jour de succès, soupirait Jake Sullivan, conseiller à la sécurité nationale, le 22 mai. *Peut-être que dans le cas du conflit israélo-palestinien, c'est même plus de mille jours, au fil de multiples administrations, de multiples décennies»*, concluait-il. Qu'il soit républicain ou démocrate, Sisyphe pousserait toujours la même pierre à la Maison Blanche.

Fausse image. Il n'y a pas de malédiction. Cette impasse est le résultat d'un choix personnel – celui de Joe Biden – et politique de plus en plus difficile à assumer. *«L'administration Biden se trouve dans une relation passive-agressive avec le gouvernement israélien*, résume Aaron David Miller, expert au centre de réflexion Carnegie Endowment for International Peace. *La quantité de frustration et de colère chez le président et son entourage est énorme. Mais elle ne se traduit pas en actes conséquents, qui montreraient qu'un point de rupture a été atteint.»*

Le problème, côté israélien, ne se limite pas à Benyamin Nétanyahou, obsédé par sa propre survie. L'attaque du 7 octobre a eu l'effet d'un puissant accélérateur au sein de la société, précipitant des évolutions déjà apparentes depuis plusieurs années: l'ethnicisation de la politique, la banalisation de la parole raciste, la prédominance d'un judaïsme religieux et excluant, la normalisation des projets d'annexion dans les territoires. Que valent les intentions américaines si la société israélienne elle-même refuse de penser l'après-guerre et voit la solution à deux Etats comme une menace sécuritaire? A cela, l'administration Biden n'a pas de réponse. *«Nétanyahou a réussi à discréditer les autres options et à n'en garder qu'une seule sur la table: la poursuite du statu quo, avec une extension des colonies,* résume Ksenia Svetlova, ex-députée israélienne, chercheuse au centre de réflexion Atlantic Council. *Mais certainement pas* [celle d'] *un Etat palestinien.»*

LES OTAGES ISRAÉLIENS LES PLUS VULNÉRABLES SERAIENT ÉCHANGÉS CONTRE DES CENTAINES DE PRISONNIERS PALESTINIENS EN ISRAËL

L'exemple le plus marquant de l'impasse américaine concerne l'opération terrestre déclenchée à Rafah. Pendant des mois, les responsables à Washington ont dit leur opposition à son déroulement. Elle est en cours. Humiliation. Déni en réponse. Voilà ces mêmes responsables contraints à des contorsions embarrassantes. *«Nous allons regarder s'il y a beaucoup de morts et de destructions dans cette opération, ou bien si elle est plus précise et proportionnelle»*, explique Jake Sullivan le 23 mai, précisant qu'il n'existe pas de *«formule mathématique»* pour porter un jugement.

Quelques jours plus tard, les Israéliens frappent un camp de déplacés à Rafah, tuant une quarantaine de personnes avec des bombes américaines GBU-39 dotées d'une charge explosive d'environ 17 kilos. *«Une bombe de 17 kilos n'est pas une grosse bombe»*, avance le porte-parole du Conseil de sécurité nationale, John Kirby, le 28 mai. Son usage témoignerait d'un *«effort pour être attentif, ciblé, précis»*. Les journalistes ont renvoyé le porte-parole à l'évidence factuelle.

Joe Biden s'était dit publiquement opposé à une opération de grande ampleur dans le sud de la bande de Gaza. Elle a pourtant lieu: un million de réfugiés en détresse absolue ont dû se déplacer. Et John Kirby d'expliquer que les forces israéliennes avancent le long du corridor de Philadelphie, la zone frontalière avec l'Egypte. Les Israéliens *«nous disent que c'est à la périphérie. Une opération terrestre majeure, c'est, vous savez, des milliers et des milliers de troupes se déplaçant de façon coordonnée, concentrée, en manœuvre, contre un éventail de cibles au sol»*, veut croire le porte-parole.

LE SOUTIEN INCONDITIONNEL DES ÉTATS-UNIS À ISRAËL PORTE UN COUP TERRIBLE À LA CRÉDIBILITÉ AMÉRICAINE DANS LE MONDE

Dès le 12 décembre 2023, Joe Biden estime que les Israéliens commencent à perdre le soutien international en raison des *«bombardements indiscriminés»*. L'expression indique non pas une ou deux bavures isolées, mais une méthode. Le 9 mars, sur la chaîne MSNBC, Joe Biden assure qu'une invasion de Rafah serait *«une ligne rouge»* pour lui. Le 2 avril, il se dit *«scandalisé»* par la mort de d'employés internationaux de l'organisation World Central Kitchen, créée par le chef José Andrés. Leur convoi a été visé de façon répétée. Le 9 mai, à l'antenne de CNN, M. Biden avertit encore le gouvernement israélien. *«Je ne fournirai pas d'armes»* si l'armée décide de pénétrer dans Rafah, dit le président, en référence aux bombes à forte puissance qui ont causé des dévastations répétées depuis le début de la guerre.

Mais que valent encore ces mots qui se fracassent contre la réalité? Depuis octobre 2023, les Etats-Unis n'ont pas exercé la moindre pression significative, concrète et efficace sur Israël. Pourtant, selon Aaron David Miller, du centre Carnegie, il existait plusieurs options: freiner ou arrêter les livraisons d'armes à l'Etat hébreu; faire une déclaration au sujet d'un Etat palestinien en vue d'une reconnaissance; créer ou cautionner une résolution au Conseil de sécurité de l'ONU dénonçant les agissements israéliens à Gaza; ou encore appeler à un cessez-le-feu immédiat et sans conditions, plutôt qu'œuvrer à un insaisissable accord entre Israël et le Hamas.

UN «CUL-DE-SAC STRATÉGIQUE»

Les gestes américains de distanciation ont été rares. Après avoir bloqué plusieurs résolutions au Conseil de sécurité de l'ONU, Washington a fini par valider un appel à un cessez-le-feu immédiat en s'abstenant le 25 mars. Un acte sans suite. Dans le même mouvement, les Etats-Unis dénoncent la demande d'émission de mandats d'arrêt par le procureur de la Cour pénale internationale contre les dirigeants israéliens et regrettent la reconnaissance de la Palestine par plusieurs pays européens (Espagne, Irlande, Norvège). Début mai, la Maison Blanche a bien confirmé qu'elle avait gelé une livraison de 3 500 bombes à Israël. Polémique intense. Mais, dans les faits, le pont aérien du Pentagone continue à approvisionner l'Etat hébreu. Le Congrès a même voté un paquet supplémentaire d'aide militaire de 14 milliards de dollars (12,9 milliards d'euros).

L'administration Biden se trouve dans un *«cul-de-sac stratégique»*, ou un *«investissement piégé»*, selon les expressions d'Aaron David Miller. *«Ils sont allés trop loin*, dit-il. *Je ne sais pas ce qu'ils pourraient faire de fondamental, pas seulement pour retrouver la crédibilité perdue, mais pour modifier le comportement israélien.»* Critiquer les opérations israéliennes expose Joe Biden aux accusations d'abandon de l'Etat hébreu par les républicains. Mais continuer de soutenir aveuglément Israël lui aliène le soutien d'une partie de la jeunesse américaine, à gauche, comme le montrent les protestations sur les grands campus.

Au-delà de cette dimension intérieure, ce soutien inconditionnel à Israël porte un coup terrible à la crédibilité américaine dans le monde. A quoi bon invoquer le droit international, les valeurs humanistes élémentaires au sujet de l'Ukraine? A quoi bon défendre l'idée d'une nation américaine indispensable à la tête des démocraties libérales si c'est pour se montrer impuissant ou sourd face au drame gazaoui? Joe Biden est d'autant moins payé en retour pour sa fidélité à Israël que les Israéliens ont évolué à son sujet.

«Au début de la guerre, le président était un héros pour une majorité de la population, alors que son élection avait été accueillie avec scepticisme, dit Ksenia Svetlova. *Il a offert du réconfort, au-delà de l'aide militaire. Mais la guerre dure. Aujourd'hui, si vous demandez à un sympathisant de droite ce qu'il pense de Biden, il vous dira qu'il a trahi Israël, qu'il ne veut pas qu'on en finisse avec le Hamas, qu'il est préoccupé par sa propre élection.»*

L'administration Biden s'accroche à deux objectifs. Le premier constitue pour elle un vrai succès. Par un déploiement massif et très réactif de forces par le Pentagone, elle est parvenue à éviter une extension du conflit au Moyen-Orient. Deux épisodes furent décisifs: lors du lancement de l'opération militaire israélienne à Gaza en octobre 2023, puis lors de l'attaque par missiles et drones déclenchée par l'Iran contre l'Etat hébreu, le 13 avril. Le second objectif est le cessez-le-feu temporaire de six semaines à Gaza. La Maison Blanche y voit la seule voie de décélération. Mais qui veut vraiment s'y engager? ■

PIOTR SMOLAR

Nétanyahou placé face à ses contradictions

Le dirigeant israélien rechigne à s'engager explicitement en faveur d'un cessez-le-feu

BEYROUTH, JÉRUSALEM - *correspondants*

Benyamin Nétanyahou s'est trouvé contraint de confirmer, vendredi 31 mai, la proposition de cessez-le-feu à Gaza dévoilée par le président américain, Joe Biden. Comment pourrait-il s'y opposer sur le fond ? Cette proposition est israélienne. M. Nétanyahou rappelle qu'il a lui-même autorisé ses négociateurs à la mettre sur la table. Cependant, il contredit frontalement l'interprétation qu'en donne son grand allié.

Pour Joe Biden, ce texte dessine un processus dont la finalité explicite est de mettre fin à la guerre, comme le Hamas l'exige. Or, M. Nétanyahou se refuse à refermer cette page. Au contraire, affirme-t-il, ce *« deal »* permettrait à Israël *« de continuer la guerre jusqu'à ce que ses objectifs soient atteints, y compris la destruction des capacités militaires et de gouvernement du Hamas. La proposition effectivement avancée par Israël, y compris la transition sous conditions d'une phase à l'autre, permet à Israël de respecter ces principes »*, répète-t-il.

Depuis des semaines, le premier ministre est *« isolé »* au sein de son propre gouvernement, affirmaient récemment plusieurs sources proches des négociateurs israéliens au *Monde*. Contraint par ses ministres à accepter des termes qu'il s'empresse par la suite de troubler, voire de contredire, M. Nétanyahou suscite le *« désespoir »* des négociateurs israéliens. Ceux-ci le jugent *« accaparé par sa seule survie politique »*. Ils le soupçonnent de *« saboter »* leurs efforts, afin de prolonger la guerre et de se maintenir au pouvoir, tout en laissant ses alliés d'extrême droite rêver d'un nettoyage ethnique de Gaza et de sa recolonisation.

« La seule divergence entre Israël et le Hamas, c'est de savoir si une reconnaissance de la fin de la guerre doit être exprimée ou si elle doit simplement avoir lieu sans être dite », résumait l'une de ces sources. Cependant, le gouvernement a conscience, précise-t-elle, qu'un accord impliquerait *« de cesser toutes les opérations militaires, éventuellement de retirer les troupes de Gaza, la libération d'un certain nombre de terroristes des prisons israéliennes et, au moins, une acceptation implicite du fait que le Hamas n'est pas tout à fait exclu de la gouvernance de Gaza, mais qu'il exercera une influence sur l'entité qui contrôlera l'enclave dans une phase de transition, et peut-être au-delà »*.

Reconnaître que le Hamas a survécu à huit mois de guerre demeure inenvisageable pour les élus israéliens. L'opinion ne leur pardonnerait pas ce constat des limites de la puissance de l'Etat hébreu, alors que le bilan de l'écroulement de la dissuasion israélienne, le 7 octobre, reste à faire. C'est pourquoi Joe Biden s'est adressé directement aux Israéliens, en leur assurant que *« le Hamas n'est plus capable d'organiser un nouveau 7 octobre »*, contredisant le principal argument de la droite israélienne.

LES NÉGOCIATEURS ISRAÉLIENS SOUPÇONNENT NÉTANYAHOU DE « SABOTER » LEURS EFFORTS

LE HAMAS A TENU À ACCUEILLIR « POSITIVEMENT » LA FEUILLE DE ROUTE, INSISTANT SUR LE SENS QUE LUI DONNE BIDEN

Le mouvement palestinien a tenu, pour sa part, à accueillir *« positivement »* cette feuille de route, qu'il qualifie d'*« américaine »*, insistant sur le sens que lui donne M. Biden. D'ordinaire prompt à dénoncer la *« complicité des Etats-Unis dans le génocide à Gaza »*, le Hamas a salué la position américaine en ce qu'elle pose *« la nécessité de mettre fin à la guerre dans la bande de Gaza »*. Il est ainsi revenu sur le refus qu'il exprimait encore la veille, après l'aval donné par le cabinet israélien au nouvel accord-cadre. Le mouvement islamiste s'était dit opposé à toute reprise des négociations tant que dureraient les combats à Rafah, où Israël a déplacé un million de Palestiniens.

Mis au défi par le président américain – *« le Hamas dit qu'il veut un cessez-le-feu ; cet accord est une opportunité de prouver qu'il le veut vraiment »* –, le mouvement islamiste devait faire montre de bonne volonté. Il entend se défaire du statut de paria que l'attaque sanglante du 7 octobre lui a conféré au sein de la communauté internationale. Il subit aussi la pression des médiateurs arabes, le Qatar et l'Egypte, qui essuient eux-mêmes des critiques en Israël et aux Etats-Unis pour leur incapacité à faire plier les cadres du mouvement.

Poursuivre les raids

Le président Biden a semblé offrir les garanties que réclame le mouvement islamiste, en affirmant que l'accord visait à parvenir à une *« cessation permanente des hostilités »* et au retrait des forces israéliennes de l'enclave. Dans ses grandes lignes, la feuille de route exposée par Joe Biden reprend d'ailleurs le texte avalisé par le Hamas début mai. Une différence notable, cependant : cette proposition autorise Israël à maintenir ses principales positions militaires dans l'enclave durant une première phase de l'accord, quand le Hamas exigeait, pour sa part, leur retrait rapide.

Depuis des jours, les fuites se multiplient dans la presse israélienne, indiquant que le gouvernement Nétanyahou pourrait se contenter de n'appliquer que la première phase de l'accord, afin d'obtenir la libération d'une vingtaine d'otages parmi les plus fragiles, sur la soixantaine qui demeurent possiblement en vie. Les autres, notamment les militaires, seraient abandonnés à leur sort, et l'armée conserverait ses positions dans Gaza, afin de préserver son contrôle sécuritaire sur l'enclave.

En tout état de cause, le gouvernement et l'état-major s'accordent, dans leur ensemble, sur la nécessité de poursuivre durant de longues années des raids contre le Hamas. Ce dernier le comprend très bien et place ainsi Israël face à ses contradictions, vendredi, en exigeant que le gouvernement Nétanyahou déclare son engagement *« explicite »* à une fin des hostilités dans la bande de Gaza. ■

LOUIS IMBERT ET HÉLÈNE SALLON

Valse-hésitation française sur la reconnaissance de la Palestine

Alors que de nouveaux pays européens, comme l'Espagne, l'Irlande et la Norvège, viennent de franchir le pas, Emmanuel Macron temporise

Le sujet s'est invité dans la campagne électorale, un peu plus d'une semaine avant le scrutin européen du 9 juin. Tandis que l'Espagne, l'Irlande et la Norvège ont formellement reconnu l'Etat de Palestine dans le but de préserver ce qu'il reste de la « solution à deux Etats », sur fond d'offensive israélienne à Rafah, la France continue de temporiser. Jugeant le moment peu opportun, Paris n'a pas voulu leur emboîter le pas, mais examine bel et bien les modalités d'une éventuelle reconnaissance.

« Je suis totalement prêt à reconnaître un Etat palestinien, mais (…) je considère que cette reconnaissance doit arriver à un moment utile », a assuré Emmanuel Macron, mardi 28 mai, au côté du chancelier allemand Olaf Scholz, à l'issue de sa visite d'Etat outre-Rhin. *« Je ne ferai pas une reconnaissance d'émotion »*, a-t-il prévenu, alors que la question suscitait ce jour-là des débats survoltés à l'Assemblée nationale.

« Je suis déçu », a réagi dans la soirée, sur LCI, la tête de la liste soutenue par le Parti socialiste, Raphaël Glucksmann, déplorant que l'on *« repousse aux calendes grecques »* la décision. Tandis que La France insoumise milite en faveur d'une telle initiative, l'ex-chef de la diplomatie, Jean-Yves Le Drian, qui pilote le comité de soutien de Valérie Hayer, la tête de liste du camp présidentiel, a jugé que ce geste est devenu *« indispensable »*. La droite et l'extrême droite s'y opposent, au contraire, soucieuses de ne pas aller à l'encontre du gouvernement Nétanyahou, qui y voit *« une prime au terrorisme »* et rejette la solution à deux Etats.

Il n'empêche que l'Etat de Palestine est désormais reconnu par 145 des 193 Etats membres de l'ONU, selon un décompte de l'Autorité palestinienne. Dont onze Etats de l'Union européenne (UE) sur vingt-sept, y compris l'Espagne et l'Irlande. La Slovénie est elle aussi engagée dans un processus de reconnaissance, qui devrait aboutir mardi 4 juin, avec le vote du Parlement. Mais aucun Etat du G7 n'a franchi le pas : ni les Etats-Unis, ni le Royaume-Uni, ni l'Italie, ni l'Allemagne. Et la France ? Elie Barnavi, ancien ambassadeur d'Israël à Paris, qui est partisan de cette reconnaissance, indispensable, selon lui, pour se projeter au-delà des combats de Gaza, affirme avoir tenté de convaincre la cellule diplomatique de l'Elysée de faire une telle démarche. En vain, à ce stade.

A Paris, les réflexions seraient pourtant *« assez avancées »*, observe une source, même si l'on juge que le moment de franchir le pas n'est pas encore venu. Mercredi 29 mai, dans un entretien téléphonique, Emmanuel Macron a appelé le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, à *« mettre en œuvre les réformes indispensables »* au sein de cette entité, l'Elysée précisant vouloir *« inscrire la perspective de reconnaissance de l'Etat de Palestine dans une dynamique utile »*.

« Ouvrir des perspectives »

Avant d'abattre cette carte, les autorités françaises multiplient les consultations pour tenter de ranimer la solution à deux Etats, tandis que les Etats-Unis se concentrent sur la recherche d'un cessez-le-feu. C'est dans cet objectif que la France a présenté, en mars, un projet de résolution au Conseil de sécurité de l'ONU, sans la mettre pour l'instant au vote, de crainte d'un veto de Washington. Le texte appelle à un cessez-le-feu, à la libération des otages et se projette sur « le jour d'après » et la solution à deux Etats. *« Le problème est que les Etats-Unis sont surtout désireux, en pleine année électorale, de faire cesser les combats, pour revenir à la situation du 6 octobre* [à la veille de l'attaque du Hamas], considère une source diplomatique onusienne. *Or il faut aller au-delà pour ouvrir des perspectives, en répondant aux aspirations des Palestiniens, tout en garantissant la sécurité d'Israël. »*

Tandis que Washington n'a accepté aucune des concessions réclamées par les capitales arabes, qui font de la reconnaissance de la Palestine un préalable à une solution diplomatique, la France veut tenter de rapprocher les points de vue d'un groupe d'Etats européens sur les différents volets d'une future négociation. Pour amorcer cette convergence « euro-arabe », M. Macron a rencontré, le 24 mai, à l'Elysée, le premier ministre du Qatar et les ministres des affaires étrangères saoudien, égyptien et jordanien. Il a aussi appelé le prince héritier saoudien, Mohammed Ben Salman.

Côté européen, des discussions devraient avoir lieu le 6 juin, à Paris, au niveau des diplomates, avec des représentants du Royaume-Uni, de l'Allemagne, de l'Italie, de l'Espagne et de la Pologne. Faute de cohésion au sein de l'UE, où le conflit israélo-palestinien reste une question ultra-clivante, l'idée serait de convaincre un petit groupe de pays européens de fixer les modalités d'une plate-forme commune avec les Etats arabes.

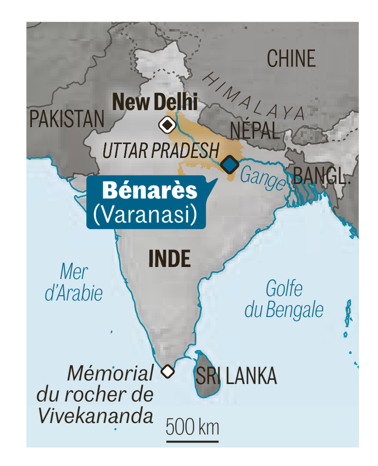
« Comme les conditions politiques et sécuritaires continuent de se détériorer rapidement sur le terrain, les Européens devraient jouer la carte de la reconnaissance avant que la possibilité d'une solution à deux Etats s'évanouisse entièrement », suggérait, voici quelques semaines, Hugh Lovatt, chercheur du Conseil européen pour les relations internationales. Un avertissement que Paris n'a pas encore repris à son compte. ■

PHILIPPE RICARD

Les industriels israéliens de l'armement personæ non gratæ au salon Eurosatory

La France a annulé, vendredi 31 mai, la participation des industriels israéliens de l'armement au salon de défense Eurosatory, prévu du 17 au 21 juin à Villepinte. Le ministère français des armées a jugé que, dans le contexte de la guerre à Gaza, *« les conditions ne sont plus réunies pour recevoir les entreprises israéliennes »*. Emmanuel Macron s'était dit *« indigné »* par la mort d'une quarantaine de Palestiniens, dimanche 26 mai, dans le bombardement d'un camp de déplacés à Rafah. Benny Gantz, membre du cabinet de guerre israélien, a demandé à Paris de *« revenir sur cette interdiction »*. Le Conseil représentatif des institutions juives de France a critiqué *« une double faute, politique et diplomatique »*.

ÉLECTIONS EN INDE





Pendant le rassemblement du Bharatiya Janata Party (BJP), à Bénarès (Inde), le 26 mai. ISHAN TANKHA POUR « LE MONDE »

A Bénarès, Modi veut asseoir sa légitimité

Alors que les législatives s'achèvent en Inde, le premier ministre espère conserver un soutien massif dans sa circonscription en cas de reflux de son parti dans le pays

REPORTAGE
BÉNARÈS (INDE) - *envoyée spéciale*

Le soleil perce à peine que Bénarès suffoque déjà en cette fin mai. Hommes, femmes, enfants affluent dès l'aube vers les ghats, les berges le long de la rive gauche du Gange, accessibles par d'immenses escaliers en pierre, en forme d'amphithéâtre. Ils viennent se purifier dans le fleuve sacré, mais surtout se rafraîchir. La ville sainte, écrasée par la canicule, vote le 1er juin, lors de la phase finale des élections législatives indiennes. Les urnes, ici, sont particulièrement scrutées car son représentant n'est autre que celui qui gouverne le pays depuis dix ans, candidat à un troisième mandat. Narendra Modi a choisi de lancer sa carrière nationale en 2014 en se présentant dans cette circonscription de 1,8 million d'électeurs et non au Gujarat, son fief politique qu'il dirigea durant treize années.

Le nationaliste hindou a préféré Bénarès (rebaptisée Varanasi), dans l'Etat de l'Uttar Pradesh, une des sept villes saintes de l'hindouisme et la plus importante, qui lui offrait un double avantage politique : d'abord multiplier les chances d'emporter cet Etat du Nord, le plus peuplé d'Inde, clé dans la conquête du pouvoir, qui envoie à la Lok Sabha, la chambre basse du Parlement, 80 députés sur 543 sièges. Depuis 1991, la circonscription n'a échappé qu'une seule fois au parti à la fleur de lotus, c'était en en 2004 ; ensuite, conforter son image de défenseur de l'hindouisme.

Bénarès occupe une place particulière dans le cœur des hindous, bien au-delà de la ville. La cité millénaire est considérée comme la capitale spirituelle de l'Inde, dédiée au dieu Shiva, son créateur légendaire, où les hindous fortunés viennent se faire incinérer sur les ghats pour permettre à l'âme d'atteindre directement le *moksha* : la libération définitive du cycle des réincarnations.

Dix ans après son arrivée au pouvoir, Narendra Modi a mobilisé comme jamais sa formation, le Bharatiya Janata Party (BJP). Son but : faire mieux ou aussi bien qu'en 2019, où il avait emporté 63,6 % des suffrages, pour conserver une légitimité personnelle indiscutable en cas de reflux de son parti dans le pays. La commission électorale lui a facilité la tâche pour lui éviter trop de concurrence. Une quarantaine de candidatures ont été rejetées, dont celle de Shyam Rangeela, un comédien qui se plaisait à l'imiter. Narendra Modi n'est opposé qu'à six candidats.

« PROTÉGER NOTRE CULTURE »

Une armée de *karyakartas*, les travailleurs du BJP, sillonnent sans relâche la ville, pour vanter la transformation urbaine réalisée par Modi et demander aux citoyens d'envoyer un message au pays tout entier en lui renouvelant leur confiance. Les grands chefs du parti s'y sont relayés, dont Amit Shah, le ministre de l'intérieur, le fidèle allié.

Dimanche 26 mai, à Ramnagar, banlieue de Bénarès, il n'y a pas foule, pourtant, pour accueillir le vice-chef du gouvernement de l'Uttar Pradesh, qui tient meeting. Deux cents personnes, portant chapeau et écharpe safran, ont pris place sur des sièges en plastique. *« L'Inde brille et se relève sous le régime de Modi,* clame l'élu du BJP Brajesh Pathak au micro. *Les gouvernements précédents n'ont pas réussi à fournir des toilettes aux femmes pauvres des zones rurales. Le BJP leur en a donné à toutes maintenant. La nation est puissante et nous avons effectué une frappe chirurgicale sur le Pakistan. Le monde regarde l'Inde comme une superpuissance. Modi est un visionnaire qui fera progresser l'Inde. »*

Les travailleurs de ce quartier de migrants venus du Bihar voisin rentrent chez eux sans vraiment prêter attention à l'orateur. Kamruddin Khan, âgé de 43 ans, observe la scène de son échoppe de poche. Il est musulman, comme 20 % de la population de Bénarès. *« Rien ne s'est amélioré, contrairement à ce qu'affirme le BJP. Modi dit quelque chose mais fait son contraire. En dix ans, mes revenus ont fondu de 60 % à cause de la hausse des taxes et du prix de l'électricité. J'aimerais que tout cela change. »*

Le BJP a aussi mobilisé les grands chefs religieux, proches des milieux nationalistes. Une centaine d'entre eux, dans leur tenue d'apparat safran, tenaient, lundi 27 mai, dans un vaste auditorium, une *« rencontre de sensibilisation »*, pour chanter la gloire de Narendra Modi. *« L'Inde se développe sous la direction d'un grand dirigeant. L'*hindutva [Idéologie des nationalistes hindous] *est en plein essor et nos domaines religieux ont regagné beaucoup d'importance »*, se félicite l'un des orateurs, Ramnarayan Dwivedi, décrivant Modi, comme *"l'ange de Dieu". « Il est de notre responsabilité de sensibiliser les gens afin que notre leader puisse gagner et que l'exercice de construction de la nation qu'il a entrepris puisse aller plus loin,* clame-t-il. *Nous avons lutté durement dans le passé, mais, aujourd'hui, notre avenir est prometteur. Nous devons cependant être prudents et protéger notre culture et notre religion. »*

Le BJP n'est pas tout à fait serein. Quelques jours auparavant, Priyanka Gandhi, la sœur de Rahul Gandhi, le leader du Congrès, le principal parti d'opposition, a impressionné. Des milliers de personnes sont venues à Bénarès, malgré la touffeur, accompagner son road show, sa parade en voiture. L'opposition unie est représentée par le président régional du Congrès, Ajay Rai, deux fois battu par Modi. L'homme croit que son heure est venue et parcourt au pas de charge la circonscription, dix réunions par jour pour convaincre les électeurs que Narendra Modi est un *« migrant »*, un *« étranger »* un *« voyou du Gujarat »* qu'il faut expulser de Bénarès. A Kandi, dans la périphérie de Bénarès, dimanche 26 mai, il se présente le front barré du *shaivite tilak*, le signe hindou, pour rejoindre un groupe de supporteurs à qui il consacre dix minutes montre en main, avant de courir à un autre meeting. *« Modi est un grand menteur. Il trompe la nation,* tempête le candidat. *Les gens ont compris ses ruses. Il n'a soutenu que les gens du Gujarat. Il leur a tout donné. Ils se sont emparés de nos ressources et de notre ville. Moi, je suis un homme du pays, je m'occuperai de vos besoins. La nation veut du changement. Varanasi veut du changement. »*

UNE ARMÉE DE « KARYAKARTAS », LES TRAVAILLEURS DU BJP, SILLONNENT LA VILLE POUR DEMANDER AUX CITOYENS D'ENVOYER UN MESSAGE AU PAYS TOUT ENTIER EN RENOUVELANT LEUR CONFIANCE À NARENDRA MODI

L'opposition compte sur le vote des pauvres et des musulmans, notamment la communauté des tisserands, en grande difficulté, célèbres pour la qualité de leurs étoffes encore fabriquées à la main. On vient de tout le pays et même du monde entier pour acheter leurs étoles et saris en soie. Pilikothi, le quartier où ils sont installés, résonne du son des métiers à tisser, mais aussi de murmures de colère.

Maqbool Hasan, 78 ans, tient avec ses enfants l'une des plus belles boutiques, fondée il y a deux cents ans par son ancêtre. Il possède soixante métiers à tisser, mais n'en utilise plus que vingt-cinq. Le marché s'est écroulé depuis un an. *« Les gens n'ont plus d'argent. Les commandes baissent mais les frais explosent. Le coût de l'électricité a été multiplié par huit en quelques années,* dit le tisserand. *Modi n'a rien fait pour nous aider et sauver notre activité et notre savoir qui fait partie du patrimoine de l'Inde. Il a donné beaucoup pour le centre, les ghats, il construit des infrastructures hindoues, il a refait la route de l'aéroport, mais le reste de la ville est dans le même triste état. Les pauvres n'ont tiré aucun bénéfice de cette politique. Les gens ont besoin de travail, il n'y en a pas. »*

Narendra Modi compte, lui, sur le soutien des hindous, qui représentent 75 % de la population totale de sa circonscription, des hautes castes et des milieux d'affaires, le cœur de son électorat, à l'image de Shikha Shah, propriétaire d'un magasin de produits recyclés, qui ne tarit pas d'éloges sur le candidat : *« Il va gagner à Varanasi. C'est un leader actif qui sait prendre des décisions et qui a créé un environnement favorable aux start-up et a allégé la bureaucratie. A Varanasi, vous avez maintenant quantité d'hôtels, de logements Airbnb, d'opportunités pour monter un business grâce à l'essor du tourisme. »* La commerçante en convient : depuis dix ans, *« les minorités sont apeurées »*, mais, ajoute-t-elle, *« l'Inde, nation hindoue, est le deuxième pays pour le nombre de ses mosquées ! ».*

Narendra Modi a investi sans compter dans le développement du tourisme religieux à Bénarès. Il a fait édifier un vaste corridor menant du temple de Kashi Vishwanath, dédié à Shiva, au Gange. Il vient d'achever, la réalisation d'une portion de ghats, baptisés « Namo » – contraction de son prénom et de son nom. Le lieu est repérable, avec ses statues géantes à l'esthétique douteuse, représentant deux immenses mains réunies, symbole du « namasté ». Non loin, il a fait construire un héliport et promet l'arrivée prochaine d'un téléphérique urbain sur 3,7 kilomètres, *« une confluence de la foi et de la technologie »*, assure-t-il pour désengorger la ville et transporter plus rapidement les pélerins au temple de Kashi.

L'ENVOYÉ DE DIEU

Ce projet de télécabine vient nourrir un peu plus la colère des défenseurs du patrimoine qui s'offusquent de la transformation de Bénarès – l'une des plus vieilles cités au monde, l'une des plus érudites, qui possède la plus grande université du pays – en un Disneyland religieux. *« Il a détruit 1 000 maisons et temples pour construire le corridor de Kashi, il a construit un mur qui empêche la connexion des ghats. Ce n'est pas du tout dans l'esprit de la ville. Modi ne respecte pas notre patrimoine. Il ferait mieux de s'attaquer à la pollution du fleuve. Regardez toutes ces immondices »*, peste un batelier. Les quatre-vingt-cinq ghats sont l'emblème de Bénarès, son cœur battant, sept kilomètres rythmés par une extraordinaire succession de palais décrépis, de temples dépareillés, de bûchers funéraires, peuplés de dévots, de pèlerins et de badauds venus assister à cette vie grouillante, fascinante et mortifère.

Narendra Modi, ne devait pas se trouver dans la ville sainte le 1er juin, lors de l'ouverture des bureaux de vote. Le premier ministre indien a décidé de consacrer les deux derniers jours avant le scrutin à une retraite de méditation, comme il l'avait fait en 2019 dans une grotte de l'Himalaya. Cette fois, il a choisi de méditer en mer, dans le Sud, au Tamil Nadu – où il espère une percée électorale – sur un îlot rocheux abritant un mémorial consacré à Swami Vivekananda (1863-1902), philosophe vénéré par les nationalistes hindous. Interrogé par une chaîne de télévision devant les ghats de Bénarès, le candidat s'est dit convaincu d'être l'envoyé de Dieu. *« Lorsque ma mère était en vie, je croyais que j'étais né biologiquement. Après son décès, en réfléchissant à toutes mes expériences, j'ai été convaincu que Dieu m'avait envoyé. Cette énergie ne pouvait pas provenir de mon corps biologique, mais elle m'a été accordée par Dieu. Je ne suis rien d'autre qu'un instrument. »* ■

SOPHIE LANDRIN

Narendra Modi, du petit vendeur de thé au chef religieux

Le premier ministre indien a bâti son image autour du mythe de l'autodidacte, à rebours des dynasties privilégiées Nehru et Gandhi

NEW DELHI - *correspondante*

Pappu est un homme nanti, son échoppe de poche dans un quartier grouillant de Bénarès ne désemplit pas du matin au soir. Aux murs, le vendeur de thé a affiché ses trophées : des photos de lui avec Narendra Modi. Le premier ministre indien, qui prétend avoir fait le même métier que lui, enfant, pour aider son père dans son village de Vadnagar, dans le Gujarat, a assuré le succès de la boutique depuis son passage lors d'une campagne précédente.

En 2014, le mythe du petit vendeur de thé, de l'autodidacte issu de la modeste caste des ghanchis, les presseurs d'huile, et la promesse d'un développement pour tous avaient assuré l'accession au pouvoir de Narendra Modi face à la dynastie des Nehru-Gandhi, famille de privilégiés usée par trop d'années au pouvoir, par des scandales de corruption et un parfum de népotisme. *« Acche din aane waale hain »*, « les bons jours arrivent », promettait-il aux électeurs.

Narendra Modi, qui n'avait aucune expérience au niveau national, seulement celle de chef du gouvernement du Gujarat de 2001 à 2014, fut considéré par les instances du Bharatiya Janata Party (BJP), un parti de hautes castes, comme l'homme capable de transcender les barrières de castes et d'élargir la base du parti safran. L'image continue de fonctionner. Dans les rues de Bénarès et d'ailleurs, ses partisans louent encore « l'homme du peuple ».

Lors des législatives de 2019, c'est une autre image qui l'avait emporté : celle de l'homme fort. Fragilisé par le fiasco de l'opération de démonétisation des billets de 500 et 1000 roupies lancée brutalement en 2016, qui avait considérablement affecté les pauvres et les travailleurs de l'économie informelle payés en liquide, Narendra Modi l'avait finalement emporté grâce à sa réaction à l'attentat suicide de Pulwama au Cachemire, commis contre l'armée indienne par des terroristes pakistanais, deux mois avant l'ouverture des bureaux de vote.

Le candidat, premier ministre, avait alors investi les habits du protecteur de la nation en lançant des frappes chirurgicales à Balakot, en territoire pakistanais, censé abriter un camp d'entraînement du groupe islamiste Jaish-e-Mohammad. Il l'avait emporté dans les urnes, réalisant, contre toute attente, un résultat supérieur à celui de 2014. Le patriotisme avait relégué au second plan les questions de chômage et de croissance.

Abhishek Chowbasiya, qui possède un petit commerce de tabac, croit toujours à l'image du *strong man*. *« Modi,* affirme-t-il, *est un leader puissant. Avec lui c'est la nation d'abord. Il a inventé le concept d'une grande Inde et je l'aime pour ça. » « Depuis son arrivée, il n'y a plus d'attentats »*, s'emballe son voisin.

BIEN SOUVENT, M. MODI N'A FAIT QUE REPRENDRE ET REBAPTISER LES PROGRAMMES SOCIAUX DE SES PRÉDÉCESSEURS

Qu'en sera-t-il en 2024, alors que le chômage frappe durement les jeunes et que de multiples signes semblent indiquer que le pays ne vibre plus à l'unisson pour le premier ministre ? Son art pour construire un récit politique, pour saisir le sentiment des masses, pour s'adresser aux foules s'est-il grippé ou fonctionne-t-il encore ?

Narendra Modi comptait essentiellement sur trois lignes de force pour conquérir un troisième mandat : la percée de l'Inde sur la scène internationale, symbolisée par l'accueil du G20 en septembre 2023 à New Delhi, l'ouverture du temple de Ram, le 22 janvier, à Ayodhya, dans l'Uttar Pradesh, pour conserver les suffrages des hindous, qui constituent 80 % de la population, et enfin sa politique d'aides sociales.

Retour à l'ordre

Ramesh Singh, originaire d'un village de l'Uttarakhand, fait partie de ces allocataires. Il est fidèle au premier ministre depuis 2014, et compte le rester. *« D'abord, il a aidé les pauvres. Je viens d'un village isolé de montagne qui n'avait pas de route jusqu'à son arrivée, pas d'école secondaire, pas de robinet d'eau, pas de toilettes. Il nous a donné tout cela et encore plus. Ma mère reçoit une pension de 1500 roupies* [16,50 euros] *par mois. Ma famille bénéficie chaque mois de rations alimentaires, riz et farine, et nous avons une carte de santé, qui nous assure une couverture santé de 500 000 roupies par an pour la famille, pour l'hospitalisation* [accessible aux 40 % des Indiens les plus pauvres]. *Nous avons aussi des subventions pour l'achat de bouteilles de gaz pour la cuisine. »*

Le père de trois enfants, issu d'une famille hindoue très croyante, est sensible à la rhétorique religieuse du premier ministre mise presque exclusivement en avant dans cette campagne. *« Le temple de Ram nous était promis depuis un siècle. Lui l'a fait »*, se félicite-t-il, avant de relever un autre aspect du bilan de M. Modi, selon lui aussi important : le retour à l'ordre. *« Avant lorsque je rentrais au village, je ne roulais jamais de nuit,* explique-t-il, *les routes de l'Uttar Pradesh étaient bien trop dangereuses, il y avait des brigands pour vous arrêter et vous voler. Maintenant je n'ai plus ce souci. »*

Bien souvent, le premier ministre n'a fait que reprendre et rebaptiser les programmes sociaux de ses prédécesseurs, mais en simplifiant le mode de distribution, pour éviter notamment les intermédiaires susceptibles de se servir au passage. Le génie de Modi réside aussi dans sa capacité à faire du neuf avec du vieux. ■

SOPHIE LANDRIN

DANS LES RUES DE BÉNARÈS ET D'AILLEURS, LES PARTISANS DU DIRIGEANT INDIEN LOUENT « L'HOMME DU PEUPLE »



Lloyd Austin et Dong Jun, ministres de la défense américain et chinois, à Singapour, le 31 mai. DÉPARTEMENT AMÉRICAIN DE LA DÉFENSE VIA REUTERS

A Singapour, Pékin et Washington renouent le dialogue militaire

Les ministres de la défense des deux puissances se sont rencontrés dans la cité-Etat, sur fond de rivalité croissante dans l'Indo-Pacifique

SINGAPOUR - *envoyée spéciale*

Après plus d'un an de brouille, la rencontre était très attendue. Les plus hauts responsables militaires américains et chinois, le secrétaire à la défense, Lloyd Austin, et son nouvel homologue chinois, l'amiral Dong Jun, nommé ministre de la défense en décembre 2023, ont renoué le dialogue, vendredi 31 mai, à l'occasion du Shangri-La Dialogue, à Singapour. Ce forum, qui se tient jusqu'au 2 juin, réunit chaque année les autorités militaires et sécuritaires de la zone Indo-Pacifique. Il sert traditionnellement de baromètre des tensions entre Chinois et Américains.

La rencontre entre M. Austin et l'amiral Dong Jun a eu lieu pendant un peu plus d'une heure, en marge du forum. Selon le porte-parole du ministre chinois de la défense, les deux hommes ont eu des discussions *« positives, pratiques et constructives »*. D'après le Pentagone, M. Austin a profité de l'occasion pour rappeler à Pékin que la transition politique taïwanaise ne devait pas *« servir de prétexte à des mesures coercitives »*, mais il a validé la reprise des communications téléphoniques militaires en bonne et due forme, *« dans les prochains mois »*.

Le dialogue militaire entre la Chine et les Etats-Unis était rompu depuis août 2022, après la visite à Taïwan de la présidente de la Chambre des représentants, Nancy Pelosi, alors plus haute responsable américaine à se rendre sur l'île depuis vingt-cinq ans. Cette visite avait fortement irrité Pékin – qui considère Taïwan comme une partie de son territoire – et la Chine avait interrompu les communications militaires avec les Etats-Unis. En mars 2023, Pékin a ensuite nommé un ministre de la défense – évincé, depuis, pour *« corruption »* –, Li Shangfu, qui était sous sanctions américaines et refusait, à ce titre, tout contact avec M. Austin. La dénonciation par Washington, en février 2023, d'un programme d'espionnage chinois, au moyen de ballons placés en altitude, avait encore accru les tensions.

Cette rencontre entre M. Austin et l'amiral Dong Jun finalise un rapprochement des canaux militaires sino-américains qui a débuté de manière discrète, en janvier, à la suite de la rencontre entre le président américain Joe Biden et son homologue chinois Xi Jinping, à San Francisco, en novembre 2023. Les deux dirigeants entendaient éviter tout dérapage qui aurait pu résulter des nombreuses tensions agitant la région, en particulier en mer de Chine méridionale et autour de Taïwan.

En janvier, une délégation de militaires chinois s'est ainsi rendue au Pentagone, pour la première fois depuis 2020. Des échanges entre militaires des deux pays ont aussi eu lieu, durant deux jours, en avril, à Hawaï, sur les enjeux de sécurité maritime et aérienne.

Ce renouveau de dialogue, sollicité avant tout par Washington, vient de connaître son premier test avec la démonstration de force chinoise autour de Taïwan. A la suite du discours d'investiture du nouveau président taïwanais, Lai Ching-te, jugé provocateur par Pékin, la Chine a déployé 111 avions et 46 navires, les 23 et 24 mai, pour simuler un blocus de l'île. Cet exercice militaire est toutefois resté sous le niveau de menace qu'avait mis en scène la Chine en 2022, lors de la visite de Mme Pelosi.

Rivalité technologique

La perspective d'un éventuel retour de Donald Trump à la Maison Blanche, lors de l'élection américaine en novembre, tient lieu de boussole à Pékin comme à Washington. *« 2024 est une année où la Chine n'a pas intérêt à provoquer de crise avec les Etats-Unis. Elle cherche à rester à un niveau de tensions acceptable »*, décrypte Marc Julienne, directeur du centre Asie de l'Institut français des relations internationales (IFRI). *« Une nouvelle affaire comme celle des ballons deviendrait tout de suite une polémique intérieure aux Etats-Unis, les républicains attaqueraient les démocrates sur leurs faiblesses supposées et ceux-ci surréagiraient en défaveur de Pékin, ce qui serait délétère pour la Chine »*, rappelle le chercheur. *« En revanche, rien ne dit que le calme actuel se maintienne. A partir de 2025, on risque de voir revenir un rapport de force plus vigoureux »*, estime M. Julienne.

« 2024 est une année où la Chine n'a pas intérêt à provoquer de crise avec les Etats-Unis »
MARC JULIENNE
Institut français des relations internationales

Dans ce contexte incertain, l'enjeu pour l'administration Biden, à l'issue du Shangri-La Dialogue, serait donc de réussir à aller encore plus loin dans le rétablissement des canaux de communication. Notamment en obtenant un canal au plus près des opérations, directement entre le responsable chinois du théâtre dit « oriental », qui dirige les forces armées chinoises autour de Taïwan, et son homologue côté américain, le puissant commandant pour l'Indo-Pacifique : l'amiral Samuel Paparo, nommé le 3 mai.

Ce retour aux échanges humains n'effacera pas la rivalité politique et technologique entre les deux puissances. En 2024, pour la troisième année d'affilée, le budget de la défense chinois est en hausse de plus de 7 %. Il atteint désormais 236 milliards de dollars (217 milliards d'euros). Si le budget américain atteint, lui, 842 milliards de dollars, la Chine dispose désormais de plus de navires de guerre que les Etats-Unis. De leur côté, les Américains s'appliquent à mettre en œuvre à un rythme soutenu les accords de défense qu'ils ont signés entre 2021 et 2023 avec les pays de la zone Indo-Pacifique dans le but de multiplier les points d'appui militaires et logistiques.

Un an après la signature, en février 2023, d'un accord avec les Philippines permettant l'ouverture de quatre nouvelles bases militaires sur l'archipel, les premiers marines américains sont ainsi arrivés sur place. La révision, en janvier 2023, de l'accord que les Etats-Unis avaient avec le Japon depuis la seconde guerre mondiale, prend aussi forme. Une réorganisation des unités de marines américains basés sur l'île d'Okinawa, la plus proche de Taïwan, a été amorcée. Ce qui était un simple régiment d'artillerie va être converti, dans les prochains mois, en une *« force de réserve »* de soldats d'élite.

M. Austin aura toutefois fort à faire, au Shangri-La Dialogue, pour rassurer ses partenaires de la zone Indo-Pacifique, Philippines en tête, qui s'inquiètent des difficultés de plus en plus visibles de l'appareil de défense américain à suivre le rythme depuis la guerre en Ukraine et le conflit entre Israël et le Hamas. *« Il n'y a jamais eu de moment dans l'histoire où nous avons demandé à nos militaires de faire autant de choses différentes dans autant d'endroits différents à travers le monde en même temps »*, a reconnu, le 25 mai, devant l'académie militaire de West Point, le président Biden.

Un signal positif

Taïwan en est l'une des premières victimes. L'arriéré des commandes d'équipements militaires s'élève aujourd'hui à environ 20 milliards de dollars, dont près de la moitié est liée à une commande non honorée de 66 avions de chasse F-16 passée en 2019, selon les calculs d'Eric Gomez, un chercheur à l'Institut Cato à Washington. L'Australie, quant à elle, qui a rejoint l'alliance Aukus, fin 2021, pour se procurer des sous-marins à propulsion nucléaire, a dû se résoudre à payer près de 3 milliards de dollars supplémentaires pour accélérer la cadence de livraison – qui s'étirera, au mieux, entre 2032 et 2038.

« Même si cela ne bouleverse pas la donne, cette décision de rouvrir les canaux de discussion militaires est un signal positif pour la relation sino-américaine », conclut M. Julienne, de l'IFRI. A l'issue de la rencontre entre M. Austin et l'amiral Dong Jun, vendredi, le porte-parole de la défense chinoise a, lui, estimé que les relations entre les armées chinoise et américaine avaient *« stoppé leur déclin »*. ■

ÉLISE VINCENT

Le Monde
DIMANCHE 2 - LUNDI 3 JUIN 2024

Les habitants du Norfolk seuls face à l'érosion

Les côtes de ce comté anglais donnant sur la mer du Nord sont très exposées au retrait des terres

REPORTAGE
HEMSBY (ROYAUME-UNI) - *envoyée spéciale*

Ce mercredi 29 mai, en pleine semaine de vacances scolaires au Royaume-Uni, les familles avec serviettes et pique-nique convergent vers la plage, bien décidées à profiter du soleil. Les enfants sont excités, l'air sent les frites et les confiseries à Hemsby, village côtier dans l'est du Norfolk, une station balnéaire populaire, réputée pour son sable blond. Pour autant, au Lacon Arms, le pub qui fait face à la plage, l'atmosphère est grave : les membres de l'organisation locale Save Hemsby Coastline (« sauvons la côte de Hemsby ») s'y sont rassemblés pour raconter leur détresse. Kevin Jordan, Simon Measures, Lesley Terriss, Ian et Jackie Brennan, et Lorna Bevan, la patronne du pub, font bonne figure, mais souvent l'angoisse pointe et les larmes ne sont pas loin.

L'érosion accélérée sur cette portion est de l'Angleterre bouleverse leur existence. Le Royaume-Uni fait partie des pays européens enregistrant la plus forte érosion : 28 % des côtes anglaises et galloises se rétractent de plus de 10 centimètres par an (selon une étude du Marine Climate Change Impacts Partnership publiée en 2020). Dans le Norfolk, le retrait est encore plus accentué, *« en partie parce que la côte est constituée de dunes de sable ou de falaises "molles" – de la craie surmontée d'argile mêlée à des couches de cailloux – et qu'elle fait face à la mer du Nord, avec de puissants courants »*, explique Jessica Johnson, professeure de géophysique à l'université d'East Anglia, à Norwich.



Destruction de maisons le long de la route côtière à Hemsby, village dans l'est du Norfolk, en Angleterre, le 9 décembre 2023. JOE GIDDENS/PRESS ASSOCIATION IMAGES/MAXPPP

« Aucun dédommagement »

La côte a toujours bougé dans le Norfolk, *« mais jusqu'à présent le sable était happé par la mer durant les tempêtes d'hiver et ramené vers la plage par les courants durant l'été »*, explique Simon Measures. Ce n'est plus le cas : les dunes qui protègent les maisons se rétractent de 1 à 2 mètres par an, voire plus en 2023, quand, sous le coup des tempêtes qui ont commencé en octobre et se sont succédé tout l'automne, la haute dune qui séparait les maisons du sud de la plage a disparu en quelques heures. Dans la foulée, la route desservant le quartier s'est effondrée sur plusieurs centaines de mètres.

En décembre 2023, Kevin Jordan, un ingénieur à la retraite de 70 ans, a reçu un courrier des autorités locales lui demandant d'abandonner sous sept jours sa maison acquise treize ans plus tôt, jugée désormais trop proche de la plage. Quatre de ses voisins ont reçu le même avis. *« On m'a dit que, si je ne m'exécutais pas, les travaux de démolition de ma maison seraient à ma charge. Je n'ai reçu aucun dédommagement* [sa maison a été détruite préventivement]. *Et je m'estime heureux parce que j'ai été considéré comme vulnérable, à cause de mes problèmes de mobilité. Le conseil municipal de Great Yarmouth* [dont dépend Hemsby] *m'a attribué un logement social »*, raconte Kevin Jordan. Ce menuisier amateur a dû vendre tous ses outils, impossibles à ranger dans son nouveau logement, trop petit.

Simon Measures, Ian Brennan et son épouse Jackie, et Lesley Terriss, qui vivent aussi le long de la route côtière disparue, tremblent désormais pour leurs propriétés. Même Lorna Bevan, la propriétaire du pub, ne se sent plus à l'abri. Tous s'estiment délaissés par les pouvoirs publics, le conseil municipal de Great Yarmouth, le conseil de district du North Norfolk, le ministère de l'agriculture ou l'Agence de l'environnement. *« C'est comme s'ils avaient fait une croix sur cet endroit »*, regrette Simon Measures, installé à Hemsby depuis 2021. *« Avec ma femme, nous cherchions une maison pas trop chère près de la mer. Nous avons consulté un expert, qui nous a assuré que l'érosion nous laisserait tranquilles pour cinquante à cent ans »*, explique l'entrepreneur, dont la jolie maison aux volets vert anis n'est plus protégée de la plage que par la dernière portion de la route côtière encore en place. *« Elle a perdu toute valeur, elle est invendable »*, ajoute M. Measures. Lui n'est pas considéré comme vulnérable et ne pourra prétendre qu'à un logement d'urgence dans le privé, souvent des bed and breakfasts.

Critères de coûts-bénéfices

Il existe bien des fonds publics pour dédommager les particuliers et les entreprises touchés par les inondations, mais rien de spécifique concernant l'érosion. Car au Royaume-Uni *« c'est le propriétaire du terrain qui est responsable de sa défense. Le gouvernement, concernant les côtes, n'a pas d'obligation, mais un droit facultatif d'aider »*, note Robert Nicholls, professeur d'adaptation climatique à l'université d'East Anglia.

Dans un pays où les filets de sécurité sociaux sont minimaux, cette situation reste choquante, et *« elle empêche beaucoup d'entre nous de dormir la nuit »*, souligne Jackie Brennan, qui, avec son mari, Ian, trésorier de Save Hemsby Coastline, raconte avoir acheté leur maison *« pour la retraite et pour que* [leurs] *enfants et petits-enfants puissent avoir des souvenirs de la mer »*. Eux aussi avaient reçu un avis rassurant des experts.

Le lien entre l'accélération de l'érosion et le changement climatique est *« probable »*, avec *« la montée des eaux, couplée à la plus grande fréquence des tempêtes et des précipitations »*, estime l'universitaire Jessica Johnson, qui pilote un réseau de suivi des risques d'effondrement sur une portion des falaises. Selon un rapport remis au conseil du comté de Norfolk en février, les prévisions d'élévation de la mer à la fin du siècle sont de 1,15 mètre. Sans action pour protéger les quelque 140 kilomètres de côtes du comté, environ 1030 propriétés et commerces pourraient être perdus d'ici à 2105.

Les 5700 résidents de Hemsby réclament, en vain, depuis plusieurs années une ligne de défense au pied des dunes. *« Il faudrait entre 10 et 20 millions de livres sterling* [11 à 23 millions d'euros environ] *pour apporter des blocs de pierre sur toute la longueur de la plage et obtenir une protection raisonnable »*, explique Ian Brennan. Après cinq à six ans de bataille administrative, Save Hemsby Coastline a enfin reçu la *planning permission* (« permis de construire »), mais les autorités refusent d'avancer l'argent. Et *« nous ne pouvons rassembler nous-mêmes une telle somme »*, explique Lesley Terriss.

Le district du North Norfolk promeut un nouveau fonds, Coastwise, doté de 8 millions de livres sterling (9,4 millions d'euros) pour aider à la *« transition »*. Cette somme pourra servir à *« reculer »* dans les terres les propriétés à risque, mais uniquement entre Happisburgh et Weybourne, sans inclure Hemsby, plus au sud. *« La côte continuera à s'éroder et il n'est pas possible de l'empêcher partout. Mais il est possible de chercher à adopter des approches aidant les communautés à s'adapter »*, détaille un porte-parole du conseil de district.

ÉCOSSE
ULSTER
Mer du Nord
ANGLETERRE
ROYAUME-UNI
Happisburgh
PAYS DE GALLES
Norfolk
Hemsby
Londres
100 km
FRANCE

> **« On m'a dit que, si je n'évacuais pas [ma maison], les travaux de démolition seraient à ma charge »**
> KEVIN JORDAN
> habitant de Hemsby

A partir du milieu du XIXe siècle, avec l'essor du tourisme balnéaire, les premières protections de bord de mer ont été érigées dans la région. Puis il y a eu la grande tempête de 1953, qui a tué plus de 300 personnes au Royaume-Uni. Après cet événement dramatique, des travaux d'ingénierie massifs ont été entrepris, dans les années 1960 et 1970. *« Mais, avec le temps, les autorités ont remis en cause cette stratégie de protection à tout prix, car les barrières sur une portion de côte poussent les sédiments sur une autre et créent d'autres problèmes »*, explique M. Nicholls.

A partir des années 1980, avec le gouvernement de Margaret Thatcher, l'argent public s'est fait plus rare, les autorités ont commencé à appliquer des critères de coûts-bénéfices avant d'investir dans des défenses anti-érosion. C'est en vertu de ces critères, dénoncés par les membres de Save Hemsby Coastline, que leur village est considéré comme non éligible à l'aide publique. *« Les autorités ne tiennent compte que de la valeur des maisons menacées. Si nous avions eu des maisons de millionnaire, nos défenses auraient déjà été financées »*, regrette Simon Measures. *« Le village rapporte 88 millions de livres sterling* [103 millions d'euros] *à la région par an grâce au tourisme. Cet apport économique devrait aussi entrer en ligne de compte »*, ajoute Lorna Bevan, la gérante du pub Lacon Arms.

A quelques kilomètres au nord de Hemsby, le village de Happisburgh est dans la même situation : ses falaises « molles » sont fragilisées. Ce bourg bénéficie de défenses construites dans les années 1960 (des barrières de bois et de pierre, sur la plage), mais elles se sont révélées insuffisantes dès les années 1990. L'endroit, peu dense, n'est pas non plus considéré comme éligible à l'aide publique.

Poursuivre le gouvernement

« Nous avons pourtant une église du XVe siècle, un phare construit à la fin du XVIIIe siècle, un manoir représentant l'un des plus beaux exemples du courant Arts and Crafts [mouvement artistique de la fin du XIXe siècle], *sans compter les plus anciennes traces de pas humanoïdes retrouvées hors d'Afrique, remontant à 850 000 ans »*, énumère Sarah Greenwood, membre de Save Happisburgh. L'association réclame une première enveloppe de 250 000 livres [293 000 euros], qui, selon Sarah Greenwood, pourrait suffire à consolider une partie des anciennes défenses, et à ralentir l'effondrement des falaises. Mais elle a conscience, comme les résidents de Hemsby, qu'une protection durable, même des zones non densément peuplées, nécessite un changement de politique auquel, pour l'instant, ni les conservateurs au pouvoir ni les travaillistes, qui comptent bien le leur ravir lors des élections générales du 4 juillet, ne se sont engagés.

Kevin Jordan a choisi la voie judiciaire pour tenter de faire valoir ses droits. Avec l'organisation Friends of the Earth et un autre activiste, Doug Paulley (qui promeut les droits des handicapés), le retraité poursuit le gouvernement britannique au motif que le NAP, le programme national d'adaptation au changement climatique, est déficient, car il ne protège pas assez les citoyens. La première audience devant la Haute Cour est prévue les 18 et 19 juin, à Londres. ■

CÉCILE DUCOURTIEUX

Les projets photovoltaïques sur la montagne de Lure freinés

La cour d'appel de Marseille estime que le géant du photovoltaïque Boralex n'a pas suffisamment cherché de « site alternatif »

MARSEILLE - *correspondant*

Première victoire au tribunal pour les collectifs écologistes qui tentent de freiner l'important développement des parcs photovoltaïques sur les abords de la montagne de Lure (Alpes-de-Haute-Provence). Vendredi 31 mai, la cour administrative d'appel de Marseille a annulé la dérogation accordée en janvier 2020 par le préfet de ce département à la société Boralex. Une dérogation qui a permis au géant canadien du photovoltaïque de lancer les travaux d'un parc de 16,7 hectares sur la commune de Cruis, sans se soumettre aux interdictions de destruction, de perturbation intentionnelle ou de dégradation de spécimens et d'habitats d'espèces animales protégées, contenues dans le code de l'environnement.

Les juges ont suivi l'avis du rapporteur public qui, lors de l'audience du 17 mai, a estimé que le préfet avait commis *« une erreur d'appréciation »* en accordant sa dérogation. Comme le soutenaient l'association Les Amis de la montagne de Lure (Amilure) et l'Association pour la protection des animaux sauvages (Aspas), qui ont successivement porté l'affaire devant la justice, la cour d'appel a estimé que la démarche de recherche d'une solution alternative d'implantation *« moins impactante pour la biodiversité »* par la société Boralex avait été *« insuffisante »*. Or, rappelle l'arrêt, cette *« absence de solution alternative »* est une condition qui doit être nécessairement remplie pour obtenir une dérogation aux obligations de protection des espèces animales et de leurs habitats.

Selon les juges, Boralex *« a choisi l'implantation la moins préjudiciable à l'environnement en bornant son analyse comparative au territoire de la commune de Cruis »*, alors qu'elle aurait dû mener ses recherches, notamment de terrains déjà artificialisés, *« à l'échelle de l'ensemble du secteur de la haute Provence, qui englobe partiellement le territoire d'une dizaine d'intercommunalités »*.

La décision a valeur d'avertissement pour les porteurs d'autres projets de centrale près de Lure

Pourvoi en cassation

En appui, la cour administrative d'appel évoque un avis du Conseil national de la protection de la nature, qui, dès 2019, notait l'existence d'autres projets d'installation de parcs photovoltaïques *« à proximité »* laissant à penser que d'autres options existaient. A l'époque, le Conseil national de la protection de la nature avait d'ailleurs émis un avis défavorable au projet de Cruis. Avis non pris en compte par la préfecture des Alpes-de-Haute-Provence.

La société Boralex a annoncé qu'elle allait déposer un pourvoi en cassation devant le Conseil d'Etat. Dans un communiqué, l'opérateur estime, par ailleurs, que la décision *« ne remet pas en cause le droit d'exploiter la centrale solaire de Cruis »*, ni « [sa] *présence sur le site ni les travaux de finition de la centrale, non concernés par cette dérogation espèces protégées »*. Boralex précise également que, *« durant l'ensemble du chantier, les mesures compensatoires figurant dans l'autorisation de dérogation ont été mises en place »*.

A l'audience, son représentant avait tenté de faire valoir le flou des textes sur la définition du *« champ géographique opportun »* pour rechercher un site alternatif. *« L'échelon communal peut être le bon »*, notait-il, rappelant que ce niveau était celui qu'avait choisi, en mars 2023, la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables pour déterminer les zones propices à l'implantation de structures. La cour d'appel de Marseille a vu plus large.

La décision administrative ne demande pas l'arrêt du parc solaire de Cruis, qui, malgré une opposition sur le terrain parfois violente, est désormais en phase de raccordement. Mais elle a valeur d'avertissement pour les opérateurs qui portent les projets d'une vingtaine d'autres centrales aux alentours de Lure. Et surtout pour les maires, qui, comme à Cruis, souhaitent accueillir, notamment pour des raisons financières, des parcs photovoltaïques sur leur commune. Car en annulant la dérogation préfectorale obtenue par Boralex, les juges administratifs remettent implicitement en cause le processus qui a conduit à la création de ce parc de 20 000 panneaux solaires.

A Cruis, c'est en effet la commune qui a, préalablement, identifié une zone de 75 hectares dont elle avait la maîtrise foncière et qui lui paraissait propice à l'implantation d'un projet photovoltaïque. Un préalable qui, dans les faits, empêchait toute recherche d'un site *« moins impactant »* en dehors des limites communales. ■

GILLES ROF

Environnement : l'appel de scientifiques à l'UE

Des milliers de chercheurs s'insurgent, dans une lettre ouverte, contre les récents reculs

L'initiative est inédite par son ampleur et par la rudesse du ton employé. Une dizaine de sociétés savantes et de réseaux d'organismes de recherche européens ont adressé, mercredi 29 mai, une lettre ouverte aux responsables politiques européens, manifestant leur *« profonde préoccupation »* à propos des reculs récents de l'Union européenne (UE) en matière de protection de l'environnement. Les organisations signataires, qui rassemblent plusieurs milliers de scientifiques, dénoncent une série de décisions *« qui menacent notre avenir commun »*. *« En tant que scientifiques, nous nous opposons fortement à ces choix politiques qui accélèrent la survenue de crises évitables »*, écrivent-ils.

Les auteurs fustigent en particulier l'abandon du règlement sur l'usage durable des pesticides, l'abaissement des standards environnementaux de la politique agricole commune, l'abandon du projet de réglementation sur les systèmes alimentaires durables (Framework for Sustainable Food Systems), le projet de revoir à la baisse les exigences de la directive nitrates ou encore les entraves à la mise en place de la loi sur la restauration de la nature.

Ce ne sont là que des exemples d'*« un état d'esprit anti-environnement qui semble prévaloir chez de trop nombreux responsables européens »*, alertent les signataires. Ceux-ci mentionnent aussi, pêle-mêle, la réautorisation du glyphosate pour une décennie, l'interruption des discussions sur la préservation des forêts anciennes, les appels à abroger la réglementation sur la déforestation ou à abaisser le niveau de protection des grands carnivores.

La sécurité alimentaire « en jeu »

La plupart des justifications apportées à ces décisions sont *« basées sur de la désinformation »*, estiment les auteurs, et sont *« fortement influencées par les intérêts particuliers de groupes économiques et d'entreprises qui s'expriment par le biais de méthodes violentes ou non démocratiques »*.

Enfin, ces décisions sont *« en conflit avec leur but affiché de favoriser la durabilité »*, observent les scientifiques. Ils appellent les institutions européennes à un sursaut, mettant en garde contre les conséquences délétères sur le maintien de la stabilité des écosystèmes et des services qu'ils prodiguent (pollinisation, fertilité des sols, disponibilité de la ressource en eau, etc.). C'est, disent-ils, la *« sécurité alimentaire qui est en jeu »*. Les dangers de ces reculs sont tels, écrivent les chercheurs, qu'*« ils violent le traité sur le fonctionnement de l'UE »* – en particulier ses dispositions sur les principes de prévention et de précaution. Interrogée, la Commission européenne dit ne pas commenter les lettres ouvertes. ■

STÉPHANE FOUCART

Le Monde
DIMANCHE 2 - LUNDI 3 JUIN 2024



Le ministre de l'économie et des finances, Bruno Le Maire, à Paris, le 22 mai.
JULIEN DE ROSA/AFP

Dette : la sanction de Standard & Poor's

L'agence de notation a ramené de AA à AA – la note de la France, bousculant la crédibilité du gouvernement

L'imminence des élections européennes n'aura pas protégé la France. Après des mois de suspense, l'agence de notation américaine Standard & Poor's (S&P) a finalement abaissé la note qui évalue la qualité de la dette française, vendredi 31 mai au soir, dix-huit mois après un premier avertissement, émis fin 2022, au sortir de la crise liée au Covid-19. C'est la première fois depuis 2013 que S&P dégrade la note souveraine française, mais la deuxième en un peu plus d'un an que l'une des trois agences de notation la sanctionne, après Fitch, en avril 2023. Ramenée de AA à AA –, soit le même score que la République tchèque ou l'Estonie, la note reste néanmoins parmi les meilleures du barème des agences.

« Nous restons à un niveau de notation très bon, a immédiatement réagi le ministre de l'économie et des finances, Bruno Le Maire, dans un entretien au *Parisien* publié vendredi soir. *C'est comme si nous étions passés de 18 à 17 sur 20 ! Notre dette trouve facilement preneur sur les marchés. La France garde une signature de haute qualité, une des meilleures au monde. »*

L'agence justifie sa décision par plusieurs arguments : à 5,5 % du produit intérieur brut (PIB), le déficit public 2023 a été *« significativement »* plus élevé que prévu ; celui-ci ne passera pas à ses yeux sous les 3 % d'ici à la fin du quinquennat, comme le prétend le gouvernement ; et la dette française en proportion du PIB va continuer à croître d'ici à 2027. *« Le ratio de la dette publique française est désormais la troisième plus élevé de la zone euro, derrière la Grèce et l'Italie »*, constate S&P, qui estime en outre que la charge d'intérêts de la dette française va s'alourdir elle aussi, passant à 5 % du PIB en 2027, contre 3,3 % en 2023. Si elle admet que l'environnement économique pourrait s'améliorer au second semestre, elle considère que la *« fragmentation politique ajoute à l'incertitude »* en France, et contraint la capacité à agir de l'exécutif.

Les oppositions ont immédiatement saisi l'occasion pour étriller la gestion budgétaire du gouvernement. *« La gestion catastrophique des finances publiques par des gouvernements aussi incompétents qu'arrogants a mis notre pays dans de très graves difficultés cumulant records d'impôts, de déficit et de dettes »*, a dénoncé, sur le réseau social X, la cheffe des députés du Rassemblement national (RN), Marine Le Pen.

Déflagration

« C'est une sanction à l'égard du gouvernement, qui refuse de s'engager dans une diminution conséquente des dépenses publiques et dans le désendettement de la France », a réagi Véronique Louwagie, députée (Les Républicains) de l'Orne et commissaire aux finances, qui s'est dite *« prête à proposer quelques recettes et à "challenger" le gouvernement »*. Le président de la commission des finances, l'« insoumis » Eric Coquerel, a estimé, pour sa part, que la décision *« ne changera rien sur le plan économique et financier »*, mais a craint qu'elle ne serve à *« justifier de nouvelles coupes budgétaires »*, pointant *« la baisse des recettes et des cadeaux fiscaux au capital »*.

L'efficacité de la stratégie économique depuis sept ans (baisses d'impôts et politique de compétitivité) est questionnée

Si les notes des agences servent en théorie à fixer le coût auquel la France emprunte sur les marchés financiers, il n'est pas certain que la sanction ait un effet sur les conditions auxquelles le pays se finance. Dans les faits, les taux de marché évoluent relativement indépendamment des décisions des agences de notation. *« Il n'y a pas de dérive des finances publiques dans leur ensemble en Europe*, estime Charles-Henri Colombier, économiste pour l'institut Rexecode. *Et la demande pour des titres de dette souveraine reste très élevée, ce qui joue en faveur de la France. C'est la vraie différence par rapport à la crise de la dette de 2012. »* La France dispose en outre de quelques atouts structurels, dont sa capacité à lever l'impôt efficacement, malgré les débats récurrents sur la fraude, et une épargne abondante.

La décision est en revanche une déflagration pour l'exécutif, dont la crédibilité économique était jusqu'ici l'un des principaux atouts politiques et un élément de différenciation fort vis-à-vis des oppositions. Les ministres de Bercy ont prévenu l'attaque dès vendredi soir : *« Cette note n'enlève rien aux bons résultats de notre politique économique, conduite avec constance depuis sept ans »*, a tweeté le ministre délégué aux comptes publics, Thomas Cazenave, politique ayant, à ses yeux, *« permis d'avoir une croissance solide, de créer des emplois, de baisser le chômage et de relancer l'industrie »*.

Toute la logique de la politique économique du chef de l'Etat depuis sept ans a en effet consisté à fabriquer les conditions favorables à la croissance (baisses d'impôts, politique de compétitivité) pour dynamiser les recettes et espérer sortir ainsi par le haut d'une situation de finances publiques sous tension, plutôt qu'en réduisant les dépenses ou en augmentant les impôts. Le verdict de S&P vient questionner l'efficacité de ce mécanisme, déjà fragilisé par une succession de mauvais chiffres publiés depuis le début de l'année. En l'espace de quelques semaines, Bercy a en effet présenté un déficit public 2023 beaucoup plus élevé que prévu, à 5,5 % du PIB contre 4,9 % attendus, du fait de recettes fiscales surévaluées de 21 milliards d'euros mais aussi d'une croissance revue à la baisse en 2024 (+ 1 % au lieu de + 1,4 %), et une prévision de déficit 2024 de 5,1 % du PIB en 2024, supérieure aux 4,4 % attendus. L'exécutif a, dans la foulée, annoncé deux salves de 10 milliards d'euros de coupes dans les dépenses publiques cette année, dont seule la moitié a été détaillée à ce stade. Le tableau a été complété par l'annonce, jeudi 30 mai, d'un déficit supérieur aux attentes pour les comptes de la Sécurité sociale en 2023 et en 2024, avec un dérapage de 6 milliards d'euros supplémentaires cette année. Une correction fort mal venue, alors que les oppositions accusent Bercy et le ministre des finances, Bruno Le Maire, d'avoir dissimulé au Parlement des informations sur l'accélération du déficit public en 2023.

Projections trop optimistes

Vendredi soir, Bruno Le Maire attribuait pourtant la décision de Standard & Poor's à l'enchaînement de crises ayant nécessité un important déploiement d'argent public depuis 2020 – Covid-19, puis inflation. *« En réalité, la raison principale de cette dégradation, c'est que nous avons sauvé l'économie française »*, analyse-t-il dans *Le Parisien*. Plusieurs centaines de milliards d'euros ont été mobilisés pour contrer les effets des crises, mais la Cour des comptes a établi que la dépense publique avait continué à augmenter en dépit des mesures exceptionnelles prises depuis quatre ans. En avril, le gouvernement s'est engagé auprès de

Le score, le même que celui de la République tchèque ou de l'Estonie, reste néanmoins parmi les meilleurs du barème

la Commission européenne à ramener le déficit public sous les 3 % du PIB en 2027, avec des projections économiques jugées trop optimistes, peu crédibles et cohérentes par les experts du Haut Conseil des finances publiques, une instance indépendante rattachée à la Cour des comptes. Surtout, la trajectoire de rétablissement des comptes est considérée comme très ambitieuse au regard des mesures effectivement décidées et détaillées à ce stade.

« Le problème, c'est que le gouvernement est jugé très optimiste, estime Ludovic Subran, chef économiste pour l'assureur allemand Allianz. *Il faudrait faire un ajustement de trois à quatre points de PIB, soit autour de 100 milliards d'euros en quelques années. C'est considérable. Cela implique de trouver des dizaines de mesures de plusieurs milliards chacune, alors même qu'il faut financer la transition climatique, un effort de défense, la dépendance... Les ordres de grandeur sont énormes. »*

La dernière fois qu'un tel ajustement a eu lieu, c'était au sortir de la crise de la dette, entre 2011 et 2016, sous Nicolas Sarkozy (2007-2012), puis sous François Hollande (2012-2017). Les deux présidents de la République avaient été contraints d'augmenter les impôts pour prévenir le risque d'une crise sur les marchés, ce qui a, selon certains analystes, contribué à leurs défaites respectives. Emmanuel Macron a au contraire fait de la stabilité fiscale un totem, misant sur la croissance plutôt que sur les prélèvements obligatoires pour équilibrer les comptes, mais se privant de fait d'un outil supplémentaire en période de crise. *« Le scénario d'un retour à 3 % en 2027 est très dépendant de mesures supplémentaires d'économies dont on ne connaît pas les détails »*, souligne Charles-Henri Colombier.

Comme Standard & Poor's, le Fonds monétaire international et la Commission européenne se sont inquiétés récemment de la capacité de la France à tenir sa trajectoire de réduction de la dette. *« Les scénarios consensuels actuellement sont ceux qui montrent que la dette va se stabiliser à court terme avant de repartir à la hausse dans quelques années »*, résume M. Colombier. L'inflation, qui joue un rôle d'anesthésiant pour les Etats endettés, dont elle gonfle les recettes fiscales, est en train de refluer, tandis que le dynamisme d'une croissance post-Covid-19 s'essouffle. S'ajoutent un vieillissement démographique qui s'accélère et un phénomène de découplage entre l'Europe et les Etats-Unis.

Le contexte politique complique encore la donne, puisque Emmanuel Macron ne dispose que d'une majorité relative à l'Assemblée nationale, ce qui restreint ses marges de manœuvre. Chaque texte budgétaire nécessitant une adoption par 49.3 – les oppositions ne votent par principe jamais le budget – est l'occasion d'une motion de censure des oppositions, susceptible de faire tomber le gouvernement. Les députés de La France insoumise et du RN ont d'ailleurs déposé, vendredi, des motions de censure contre le gouvernement, qui devraient être débattues, lundi 3 juin, pour contester *« la mise en place d'une austérité sans précédent »*. ■

ELSA CONESA

Valérie Hayer, vaillante soldate du camp Macron

Sortie de l'anonymat bruxellois, la tête de liste Renaissance aux européennes mène une campagne appliquée

PORTRAIT

Sous un beau soleil de printemps, le van de Valérie Hayer serpente sur une route départementale au milieu des vignobles du Mâconnais. Ce samedi 25 mai, la tête de liste de la majorité présidentielle a rendez-vous dans une ludothèque à Saint-Désert (Saône-et-Loire), 930 habitants. Installée entre une dînette, une pile de jeux de société et une statuette en forme de M. Patate, elle écoute deux employés municipaux lui parler de leurs problèmes de trésorerie. Quand une notification sort ses conseillers de leur torpeur.

« Je suis prêt à débattre maintenant avec Mme Le Pen », vient de déclarer Emmanuel Macron au *Parisien*. La députée du Rassemblement national (RN) lui répond derechef sur X. Elle accepte la proposition du chef de l'Etat, *« s'il met sur la table sa démission ou la dissolution de l'Assemblée nationale en cas d'échec de la liste Renaissance »* aux européennes. *« Pff, Marine Le Pen se dérobe ! »*, commente Valérie Hayer dans un éclat de rire moqueur. Avant de se raccrocher à ses éléments de langage. *« Ce serait pourtant très bien que ce débat ait lieu. Cela permettrait une clarification à un moment où, comme l'a rappelé le président, l'Europe est mortelle. »*

Ainsi en est-il de la campagne des européennes de Mme Hayer. Aux grands hommes, Emmanuel Macron et Gabriel Attal, les grandes manœuvres. A la députée européenne de 38 ans les figures imposées. Pendant que le premier se démultiplie dans la presse et que le second joute en prime time sur France 2 avec la tête de liste du RN, Jordan Bardella, la candidate de la majorité traverse la campagne au second plan. Comme dans l'épisode de la saison 2 de la série *Parlement* – une fiction humoristique sur les coulisses du Parlement européen – dans lequel elle fait de la figuration. *« Où est Valérie Hayer ? »*, fait même mine de s'interroger François-Xavier Bellamy, la tête de liste des Républicains (LR), sur France 2, après le duel entre Gabriel Attal et Jordan Bardella.

Elle est pourtant partout, dans les médias, devant les fédérations professionnelles, à passer d'interminables grands oraux, et sur le terrain. Un jour, dans une maison de l'Europe à Angers, pour échanger avec de jeunes volontaires internationaux. Un autre à Besançon, une charlotte sur la tête, sur une ligne de production qui bénéficie de fonds européens. Mais à chaque fois dans l'indifférence, suscitant un mélange d'admiration et de compassion au sein de la majorité. *« Elle se fait un nombre délirant de déplacements et de médias et son humeur ne bouge pas d'un iota »*, souffle le député de la Haute-Savoie Antoine Armand, trésorier de la campagne.



Valérie Hayer, pendant un meeting en vue des élections européennes, à Paris, le 7 mai. CYRIL BITTON/DIVERGENCE POUR « LE MONDE »

Peut-il en être autrement pour la députée européenne, encore peu connue au sein même de son camp ? Malgré les demandes d'Emmanuel Macron, ni Jean-Yves Le Drian ni Julien Denormandie n'acceptent de remplacer Stéphane Séjourné, l'ex-président du groupe Renew au Parlement européen, à qui la tête de liste était promise depuis de longs mois, jusqu'à sa nomination au Quai d'Orsay en janvier. Les noms d'Olivier Véran, de Clément Beaune, Bruno Le Maire ou d'Elisabeth Borne circulent également dans la presse… Ce sera Valérie Hayer. *« On a été durs de laisser fuiter qu'elle était le septième choix sur la liste*, déplore un ministre. *» « Ce qui est dur, c'est qu'elle apprend tout d'un coup*, renchérit un cadre de la campagne. *C'est sur ses épaules que ça repose. »*

> **« Elle se fait un nombre délirant de déplacements et de médias, et son humeur ne bouge pas d'un iota »**
> ANTOINE ARMAND
> député de la Haute-Savoie

Fille et petite-fille d'agriculteurs

L'eurodéputée est tirée de son anonymat bruxellois pour être poussée sur le plateau des 20 heures de TF1 le même jour que son investiture officielle, le 29 février. Et ce ne sont pas les quelques heures de *media training* des jours précédents qui lui permettent de surmonter son stress, elle qui n'avait jamais donné d'interview à une heure de grande écoute. *« C'était vertigineux en termes de téléspectateurs »*, concède-t-elle. Sa campagne commence par un lapsus. Elle bute sur le nom du présentateur Gilles Bouleau, qu'elle renomme Gilles Boyer, du nom d'un de ses collègues Renew au Parlement européen. *« Pour mon deuxième 20 heures, je me suis demandé si je devais appeler la présentatrice Anne-Claire Coudray par son nom*, confie-t-elle. *Finalement, j'ai seulement dit "bonsoir". »*

La néophyte des plateaux dispose cependant de nombreux atouts aux yeux du camp présidentiel. Fille, petite-fille et sœur d'agriculteurs, elle grandit en Mayenne dans une ferme de 130 hectares qui produit du lait, de la vache à viande et du maïs. Un milieu avec lequel elle a approfondi des liens politiques une fois devenue députée européenne, en 2019, en rencontrant régulièrement les syndicats agricoles de son département. *« Comme il y avait une crise agricole, on s'est dit qu'on allait prendre Hayer parce qu'elle est fille d'agriculteur… »*, persifle un ancien ministre du gouvernement Borne.

Un nouveau visage dont on espère qu'il est moins perçu dans l'opinion comme comptable du bilan d'Emmanuel Macron. Ce que l'intéressée affirme avoir observé : *« Je n'ai jamais senti la moindre animosité ou hostilité à mon égard lors de mes déplacements, plutôt même de la bienveillance. »* Et surtout une députée européenne appliquée dont on ne cesse de mettre en avant l'influence à Bruxelles. *« Dès que la stratégie a été d'incarner notre travail au niveau du Parlement européen, c'est devenu une candidate naturelle »*, poursuit le député Antoine Armand.

Malgré ces arguments, plus personne ne croit que Valérie Hayer puisse réaliser un bon résultat le 9 juin. En février, les dirigeants de la majorité ambitionnaient de dépasser la barre des 20 % des suffrages. Atteindre 17 % serait aujourd'hui un succès. Au fil des semaines, un récit s'est imposé : il faut sauver le soldat Hayer. Et déjà, un parfum de règlement de comptes flotte au sein des troupes présidentielles. Quand ce n'est pas l'équipe de campagne qui tacle Gabriel Attal pour ne pas avoir tenu ses ministres, à qui ils reprochent des annonces *« anxiogènes »* sur l'assurance-chômage, la dette ou les fonctionnaires, c'est l'exécutif qui déplore le manque de prise de risque de la candidate.

« Il lui faut un moment à la Bellamy », plaide un conseiller, en référence à la visite mouvementée du candidat LR sur une manifestation propalestinienne au campus de Science Po Paris. Pas le genre de la tête de liste, qui poursuit son très scolaire tour de France, cornaquée par l'ancien journaliste de CNews Loïc Signor, son conseiller en communication, qui la pousse à la punchline, sans grand succès. Quarante déplacements en trois mois, dans douze régions de France, sans couacs ni surprises. Et un passage par l'Assemblée nationale, mardi 28 mai, afin de mobiliser les parlementaires. *« Je l'ai trouvée en pleine forme*, rapporte le député de Paris Gilles Le Gendre. *Ce qui est un exploit compte tenu de la course d'obstacles qu'elle dispute depuis plusieurs semaines. »*

« Elle a de l'ambition »

Qu'est-ce qui fait courir Valérie Hayer ? *« C'est ma spécificité de ne pas avoir d'arrière-pensées politiques et de vouloir parler d'Europe »*, jure la Mayennaise. La députée européenne garde cependant un œil attentif sur l'activité du groupe Renaissance à l'Assemblée nationale, où elle dispose de plusieurs relais. Les députés Sylvain Maillard (Paris), Paul Midy (Essonne) ou Sacha Houlié (Vienne) par exemple, qu'elle sollicite au moment du vote de la loi « immigration », en décembre 2023, inquiète des retombées sur le pacte sur l'asile et la migration, qu'elle défend à Bruxelles. *« Une bonne loi néanmoins »*, avoue-t-elle, du bout des lèvres, à propos du texte français.

> **« C'est ma spécificité, de ne pas avoir d'arrière-pensées politiques et de vouloir parler d'Europe »**
> VALÉRIE HAYER

Elle tisse des liens avec Gabriel Attal, avec qui elle travaille sur des questions budgétaires lorsqu'il officie au secrétariat d'Etat à la jeunesse, de 2018 à 2020. En janvier, le nouveau locataire de Matignon lui demande si elle accepterait de devenir sa ministre de l'agriculture. Elle répond par l'affirmative. Mais M. Attal reconduit le sortant Marc Fesneau. Pas sa première désillusion, elle qui avait été investie pendant quelques heures pour les législatives 2017 en Mayenne, avant que François Bayrou n'impose une candidate du MoDem. *« Cela m'a appris beaucoup sur moi et sur la politique »*, commente-t-elle, n'en tenant pas rigueur au Béarnais, le premier à l'avoir appelée après sa désignation comme tête de liste, et pour qui elle a voté trois fois à la présidentielle.

L'épisode a le mérite de la faire élire à Bruxelles en 2019, appuyée par Jean Arthuis, inamovible cacique de la politique mayennaise, dont elle fut la collaboratrice lors de son mandat de député européen de 2014 à 2019. *« Elle a de l'opiniâtreté et de l'ambition »*, l'adoube ce dernier. Au Parlement européen, ses qualités de négociatrice lui permettent de gravir les échelons. D'abord comme coordinatrice pour le groupe Renew à la commission du budget, un poste stratégique qui en fait l'une des chevilles ouvrières du plan de relance pendant la crise due au Covid-19. Puis au sein de la délégation française, dont elle prend la tête en binôme avec sa consœur Marie-Pierre Vedrenne (MoDem), à la demande de Stéphane Séjourné, promu président du groupe Renew, en octobre 2021.

Mais c'est en janvier qu'elle réalise un coup politique, en se faisant élire présidente du groupe Renew, sans l'appui formel de son prédécesseur ni de l'Elysée, trop occupé par le remaniement. *« Elle est sensibilisée aux rapports de force politiques depuis le début de sa carrière »*, loue le député Sacha Houlié. Valérie Hayer devra à nouveau batailler si elle souhaite conserver la direction du groupe centriste à Bruxelles, elle qui promet aussi de *« ne jamais se mettre à la table de négociations avec le groupe Conservateurs et réformistes européens de Giorgia Meloni »*. De sa capacité à peser dépendront les résultats du 9 juin. ■

ROBIN D'ANGELO

Le Parti animaliste espère envoyer des députés à Bruxelles

La formation, qui avait créé la surprise parmi les petites listes en 2019, compte bénéficier de la sensibilité croissante au bien-être animal

Hélène Thouy, tête de liste du Parti animaliste, a convoqué la presse, mercredi 22 mai, pour présenter l'affiche du Parti animaliste pour la campagne des européennes. Visuellement, les changements sont minimes mais, pour la tête de liste, la situation est différente cette année. Hélène Thouy se souvient de la dernière campagne : *« En 2019, on avait peu de notoriété, peu de budget. (…) on a bénéficié de peu de médiatisation, mais malgré cela, on a réussi à faire 2,2 %. »*

Cette année, le parti, lancé en 2016, a un objectif clair : passer la barre des 5 % et envoyer ainsi des représentants au Parlement européen. *« On se donne les moyens d'y arriver »*, souligne l'avocate au barreau de Bordeaux, ajoutant : *« Il y aura nos bulletins dans tous les bureaux de vote, nous allons envoyer notre profession de foi à tous les électeurs, ce qu'on n'a jamais eu les moyens de faire auparavant. »* Pour l'impression de ces professions de foi, le parti a eu recours à un prêt bancaire : *« Il faut que tout le monde nous connaisse »*, justifie Hélène Thouy. Le Parti animaliste bénéficie d'une sensibilité croissante au bien-être animal en France. *« La cause animale est quelque chose qui me semble inscrit dans la durée »*, observe Bruno Cautrès, chercheur au CNRS et au Centre de recherches politiques de Sciences Po (Cevipof).

Un parti « transpartisan »

La cause animale donne lieu à différents positionnements politiques, *« de Brigitte Bardot à Aymeric Caron »*, rappelle le politiste. Hélène Thouy en parle comme d'une *« cause qui dépasse les couleurs politiques »*. Le parti se présente comme *« transpartisan »*. *« C'est rare qu'un parti politique se revendique transpartisan et monothématique »*, analyse Réjane Sénac, directrice de recherche CNRS au Cevipof, pour qui cela démontre la volonté de *« faire de notre rapport aux animaux un sujet politique central à travers lequel les autres sont abordés – santé, écologie, agriculture, démocratie… –, en s'adressant à un public le plus large possible »*. Cela s'observe en regardant ses adhérents, selon la tête de liste animaliste : *« Notre spécificité est notre grande diversité de militants, en matière d'origine sociale, d'âge, des ruraux comme des urbains. »*

La présence de la liste au scrutin européen est *« fondamentale »*, clame Hélène Thouy. L'échelon européen est celui qui investit le plus la question de la protection des animaux : *« La plupart des règles de protection animale proviennent de règles européennes et sans cela, fort à parier que la France serait encore moins avancée sur le sujet »*, déplore-t-elle. *« L'investissement dans les élections européennes par le parti n'est pas anodin »*, analyse Réjane Sénac.

Sur son site Internet, le parti met d'ailleurs en avant ses alliés européens : le Partij voor de Dieren aux Pays-Bas, le Partido animalista con el medio ambiente en Espagne, ou encore le Pessoas-Animais-Natureza au Portugal. Trois partis qui sont, comme leur équivalent français, réunis au sein d'Animal Politics EU, la coalition animaliste au Parlement européen. Depuis 2019, trois animalistes siègent à Strasbourg et Bruxelles. ■

SOFIANE ORUS BOUDJEMA

Le Monde
DIMANCHE 2 - LUNDI 3 JUIN 2024

FIN DE VIE

A l'hôpital de la Timone, l'écho de la fin de vie en consultation

Au sein de l'établissement marseillais, les patients en oncologie s'interrogent sur l'« aide à mourir », alors que le projet de loi est actuellement débattu à l'Assemblée nationale



REPORTAGE
MARSEILLE - *envoyée spéciale*

J*e vous préviens, docteur, je n'entre dans votre bureau que si vous avez une bonne nouvelle à m'annoncer !»* Evelyne, 83 ans, se veut guillerette, mais sa voix et sa très fine silhouette chancellent un peu lorsque le professeur Sébastien Salas, qui la prend en charge depuis six mois pour un cancer de l'amygdale, vient la chercher dans la salle d'attente du service d'oncologie médicale de l'hôpital de la Timone, de l'Assistance publique-Hôpitaux de Marseille. *«Alors vous pouvez me suivre»*, lui souffle le médecin avec un sourire, en lui indiquant la direction d'un petit bureau.

Evelyne (les personnes citées par leur prénom ont requis l'anonymat) est, ce mardi de mai, la troisième des quatorze patients que ce médecin va recevoir entre 9 heures et 14 heures. Avant la tournée des patients hospitalisés, dans l'après-midi. Pour elle, la *«première ligne»* de traitement a fonctionné, lui annonce-t-il : *«Sur le plan clinique, comme sur votre dernier scanner, la régression de la tumeur est complète.»* Pourtant, l'octogénaire doute. *«C'est vrai ? Mais alors, pourquoi est-ce que je me sens si mal ? Pourquoi est-ce que je n'arrive plus à manger ? Depuis quelques jours, je n'ai plus envie de voir personne. Et même,* finit-elle par lâcher, *j'ai envie que tout s'arrête. Je crois que j'ai envie de mourir…»*

Rien qui surprenne le professeur Salas, qui exerce à la Timone depuis plus de vingt ans. *«Pendant les consultations, même quand les nouvelles sont bonnes, la peur de la mort est souvent présente. On en parle, à mots couverts ou ouvertement. Les perspectives de vie et de mort sont étroitement liées.»* Cela vaut aussi quand la maladie progresse, dans un service qui prend en charge, pour l'essentiel, des cancers de la sphère ORL, urologiques, des sarcomes des os ou des tissus mous, et des cancers endocriniens et gynécologiques.

«L'oncologie, c'est particulier, témoigne le docteur Jean-Laurent Deville, un autre oncologue du service. *Au rythme d'une consultation tous les trois mois, parfois sur plusieurs années, une vraie proximité dans la relation de soin se crée. La mort, on peut l'aborder via les directives anticipées* [les déclarations écrites rédigées par les patients avec les souhaits liés à la fin de vie, avec notamment la poursuite ou l'arrêt des traitements médicaux] *en discutant de l'incrémentation thérapeutique. Ensuite, si la maladie progresse, et qu'elle devient incurable, certains patients veulent savoir comment ça va se passer à l'arrêt des traitements. Comment leur état va se dégrader… J'explique toujours que ce n'est pas parce qu'on n'a plus de traitement oncologique à proposer qu'on ne s'occupera pas d'eux.»*

La perspective de la légalisation du suicide assisté ou de l'euthanasie change-t-elle la teneur des échanges, en consultation ? Les débats qui ont démarré à l'Assemblée nationale, le 27 mai, rencontrent-ils un écho au sein de l'équipe et parmi les patients ? Les deux oncologues l'assurent : si l'on parle sans tabou de la mort – *«mais sans forcer les digues, quand on sent que les patients ne le veulent pas»* –, les demandes d'arrêt des traitements sont rares. Et celles d'euthanasie, l'exception.

Le service d'oncologie médicale, au premier étage d'un pavillon de ce dédale hospitalier, planté dans le 5e arrondissement de Marseille, compte vingt-quatre lits et une spécificité : sept lits de soins palliatifs sont *«intégrés»* à ceux d'oncologie. Un symbole : l'équipe défend, ici, la *«globalité»* et la *«continuité»* de la prise en charge des patients, sans opposer – comme cela peut être le cas sur la scène politique ou dans les médias, depuis que le gouvernement a mis en chantier la réforme de la fin de vie – les traitements thérapeutiques aux soins dits *«de confort»* ; le *«curatif»* (les chimiothérapies, les immunothérapies et autres anticancéreux) au *«palliatif»*. *«Nos patients sont suivis au même endroit, par le même personnel, de l'annonce de la maladie et à toutes ses étapes,* explique le professeur Salas. *Parfois, notre objectif n'est pas la guérison, mais l'augmentation de la survie globale, ou même l'apaisement des symptômes, et, dans ce cas, il n'y a pas de sentiment d'abandon thérapeutique.»*

«CHACUN DOIT POUVOIR ÊTRE ENTENDU»

Lors des consultations qui suivent celle d'Evelyne, il est beaucoup question de l'apport, mais aussi de la *«toxicité»*, des traitements. De symptômes ou des effets secondaires affectant l'ouïe, le goût, la déglutition, la capacité à parler… *«Je touche le fond»* ; *«ça commence à faire beaucoup»*… L'épuisement des patients résonne dans le petit bureau. Souvent contrebalancé par d'autres propos : *«Est-ce qu'on peut changer de traitement ?»* ; *«est-ce qu'on se revoit bientôt ?»*

Une petite phrase revient, dans la salle de repos où les infirmières et les aides-soignants se croisent : *«Chacun doit pouvoir être entendu.»* Le patient, qui exprime son désir de vivre comme, parfois, son souhait d'en finir – *«et les deux demandes coexistent, parfois»*, observe Patricia Lainé, infirmière. Mais aussi le soignant, qui peut, ou non, se sentir prêt à assumer certains gestes, *«dans les limites fixées par la loi»*, ajoute cette infirmière chevronnée.

La sédation profonde et continue jusqu'au décès, rendue possible par la loi Claeys-Leonetti (2016), lorsque le pronostic vital du patient est engagé à court terme, et que les souffrances sont réfractaires, est, à ce jour, l'ultime recours. *«C'est très peu fréquent, peut-être trois ou quatre cas par an* [une estimation confirmée par les médecins de l'équipe], *et ça nous marque toujours. Mais on peut et on sait faire»*, explique Loanne Boyer, jeune infirmière. Personne, ici, n'a oublié cette patiente qui, le *«dernier soir»*, entourée de sa famille, s'est fait porter des pizzas pour un *«dernier dîner»*, avant d'être sédatée. Cette toute jeune femme si difficile à *«soulager»*, la nuit de Noël. Ou encore ce trentenaire dont le mariage a pu être célébré, à l'hôpital, juste avant son décès.

Ces soignantes se voient-elles injecter un produit létal, ou aider un patient à l'absorber, si, demain, la loi le permet ? Elles savent qu'elles le peuvent, aujourd'hui, *«passer la main»* quand il s'agit de *«pousser la pompe»* pour pratiquer une sédation profonde. Et elles n'en font pas un problème, dès lors qu'*«il y en a une pour seconder l'autre»*. Au moins une d'entre elles pense accepter de *«faire plus»*, demain. Les autres ne se positionnent pas encore, mais elles ont bien en tête qu'une clause de conscience devrait être inscrite dans le projet de loi. *«Il n'y a pas longtemps, quelqu'un m'a dit : "Tu es infirmière, tu as choisi de faire ça"*, reprend Loanne Boyer. *Mais est-ce que j'ai choisi ce métier en imaginant que j'aurais à pousser la seringue ? Franchement, je ne sais pas…»*

S'ils n'ignorent pas les réserves qui se font entendre, dans les cercles de soignants et portées par des associations et sociétés savantes, Jean-Laurent Deville et Sébastien Salas se disent plutôt favorables sur le principe, *«à titre personnel»*, à un changement dans la loi. Sans taire certains de leurs questionnements. *«Par expérience, je sais qu'accompagner la fin d'une vie implique de s'adapter à chaque moment, à chaque patient,* explique le docteur Deville. *C'est une étape très individualisée. Une règle figée, des critères valant pour tous, c'est à la fois nécessaire, mais ce peut être très compliqué à appliquer… Après, si un patient "coche" toutes les cases, éthiquement, je ne vois vraiment pas pourquoi je devrais m'y opposer.»*

«Je suis pour, ne serait-ce que parce que certains patients le demandent, répond le professeur Salas. *Pourquoi s'arroger le droit de parler et de penser à leur place ?»* Quelques très rares parcours lui ont laissé un souvenir particulier. Comme celui de cette patiente d'une quarantaine d'années, sans souffrance physique réfractaire et atteinte d'un cancer métastatique, qui est partie à l'étranger pour obtenir une aide au suicide. Ou celui de cette femme qui était en rémission, et qui s'est tout de même tournée vers la Belgique, avant de renoncer à aller jusqu'au bout de sa démarche.

> **«À 90 ANS, QU'EST-CE QUE JE PEUX GAGNER À ME SOIGNER ? TROIS MOIS ? SIX MOIS ? J'AI L'IMPRESSION DE COURIR DERRIÈRE MON OMBRE, ET QUE JE NE LA RATTRAPE PAS»**
> **ANTOINE**
> patient à l'hôpital de la TImone

«LA SEULE VARIABLE EST CULTURELLE»

C'est parce que le médecin a le sentiment que les débats sur la fin de vie laissent un peu à l'écart les patients – pourtant *«les premiers concernés»*, dit-il – que le cancérologue a coordonné une étude, la première de cette envergure en France, visant à recueillir l'opinion de personnes atteintes de cancers incurables. Trois cent trente patients, suivis dans quatorze centres de soins palliatifs, y ont pris part entre 2016 et 2020 : ils ont accepté de répondre à des questions sur la sédation profonde, mais aussi sur la légalisation du suicide assisté et de l'euthanasie.

Les résultats, publiés à l'été 2023 dans la revue *BMJ Supportive & Palliative Care*, montrent que ces patients, sans rejeter une évolution législative, la soutiennent moins fortement que la population générale – de sondage en sondage, celle-ci y apparaît très majoritairement favorable. Dans le détail, concernant le suicide assisté, 48,6 % des patients impliqués se sont prononcés en faveur de sa légalisation, quand 27,2 % s'y sont dits défavorables, et 21,5 % sans opinion. Quant à l'euthanasie, 52 % des patients se sont déclarés pour sa légalisation, et 42 % ont dit qu'ils pourraient être prêts à l'envisager, pour eux-mêmes, si une telle loi était votée, quand 22 % n'ont pas exprimé d'opinion. *«Au-delà de ces chiffres, nous avons cherché à identifier les variables pouvant expliquer ces positionnements*, reprend le cancérologue. *Ni la douleur ou l'anxiété, ni l'historique de la maladie, les traitements reçus ou la situation sociale des patients n'ont semblé déterminants,* explique-t-il. *La seule variable significative est culturelle : elle porte sur le fait de croire en Dieu et d'être pratiquant.»*

De tous les patients rencontrés à l'hôpital de la Timone, seul Antoine, 90 ans, met spontanément l'actualité en avant. Avec verve : *«Ils attendent quoi, les parlementaires ? Ils prennent leur temps… Mais moi, je n'en ai pas.»* Venu d'Avignon pour un premier rendez-vous avec le professeur Salas, après le diagnostic d'une tumeur dans le ventre, et *«quelques jours»* d'un traitement qui l'ont mis *«par terre»*, l'homme, fringant malgré l'âge et la maladie, donne le ton dès les premières minutes de la consultation : *«A 90 ans, qu'est-ce que je peux gagner à me soigner ? Trois mois ? Six mois ? J'ai l'impression de courir derrière mon ombre, et que je ne la rattrape pas. Gagner du temps, pour être malade, ça ne me dit rien…»*

Il raconte avoir vu mourir sa première femme, puis son fils d'un cancer. Son épouse actuelle, elle, a accompagné sa mère dans la maladie. Tous deux ont eu le sentiment que c'était *«très long»*, *«très douloureux»*. Face au couple, l'oncologue écoute, répond parfois à une question par une question. Puis explique : *«Vous avez une tumeur pour laquelle un médicament agit bien. Si vous voulez être soigné, ça peut être extrêmement efficace. Après, c'est à vous de voir.»* Décision est prise, conjointement, de continuer le traitement, tout en en réduisant la dose, pour limiter les effets secondaires. *«Si on me le propose, c'est que je ne suis pas complètement fichu»*, glisse Antoine. ■

MATTEA BATTAGLIA

Les députés votent en faveur de « maisons d'accompagnement »

La première semaine de débats a porté sur le renforcement des soins palliatifs

Il ne faut *« pas laisser penser que l'on fait l'aide à mourir parce que la société n'est pas capable de prendre soin »*. Le propos d'Emmanuel Macron dans un entretien à *Libération* et à *La Croix*, le 10 mars, éclaire, à lui seul, la première partie du projet de loi sur l'accompagnement des malades et de la fin de vie : un titre I d'une dizaine d'articles dont les députés ont pratiquement terminé l'adoption, vendredi 31 mai, après quatre jours de débats commencés lundi. Ce premier volet vise à *« garantir »* les « soins d'accompagnement » – complémentaires des soins palliatifs – et a été conçu par l'exécutif comme le pendant indispensable du titre II du projet de loi, qui instaure une *« aide active à mourir »* pour les malades atteints d'affections incurables.

Au vu pourtant du maigre contenu, la portée de ce titre I laisse perplexe. Le gouvernement a parallèlement rendu publique, le 10 avril, une *« stratégie décennale pour le renforcement des soins palliatifs »*, avec la promesse de 1,1 milliard d'euros supplémentaires sur dix ans, par rapport aux 1,6 milliard d'euros consacrés chaque année à cette médecine.

Peu nombreuses sont les mesures de cette *« stratégie »* qui figurent dans le premier volet du projet de loi. Il en est pourtant une qui a son importance : la création des *« maisons d'accompagnement »*. Prévus à l'article 2 du projet de loi, ces nouveaux établissements médico-sociaux accueilleront des personnes gravement malades qui ne peuvent rester à leur domicile, mais dont l'état ne nécessite pas une hospitalisation.

Les députés Les Républicains (LR) et du Rassemblement national (RN) ont – sauf exception – voté contre ce qu'ils appellent des *« maisons de la mort »*, au motif que des patients qui le demandent pourraient s'y voir prodiguer une « aide à mourir », autrement dit *« le suicide assisté et l'euthanasie »*, des termes qu'utilisent à l'envi LR et le RN, raison suffisante à leurs yeux pour s'opposer aux « maisons d'accompagnement ».

La droite, l'extrême droite et des partis de gauche se sont opposés à la tentative du corapporteur, le député (Renaissance) de la Côte-d'Or Didier Martin, de rétablir par amendement le droit pour des opérateurs privés lucratifs d'ouvrir ces « maisons d'accompagnement ». L'interdiction avait été votée par les députés en commission avant l'examen en séance. *« Vouloir faire du profit sur la fin de vie ? Cela n'est pas possible. C'est une ligne rouge »*, a prévenu Sandrine Rousseau, députée (Les Ecologistes) de Paris. *« C'est une question d'éthique et de décence commune »*, a argué la députée (Renaissance) de Paris Astrid Panosyan-Bouvet, opposée elle aussi à l'amendement du corapporteur.

Autre mesure nouvelle du projet de loi : la création d'un « plan personnalisé d'accompagnement ». Il serait obligatoirement proposé à toute personne atteinte d'une pathologie grave. Il prévoit un soutien nutritionnel, psychologique, social, de manière précoce.

AUTRE MESURE NOUVELLE DU PROJET DE LOI : LA CRÉATION D'UN « PLAN PERSONNALISÉ » D'ACCOMPAGNEMENT

« Droit opposable »

Les députés ont surtout consacré les débats à imaginer comment obliger le gouvernement à concrétiser ses promesses. Sachant que les crédits pour la *« stratégie décennale »* seront votés dans le projet de loi de finances de la Sécurité sociale, à l'automne, ils ont introduit dans le texte l'engagement pour le gouvernement de porter une loi de programmation d'ici au 31 décembre 2025. Une feuille de route qui échelonnerait les dépenses sur cinq ans et contraindrait, selon eux, l'exécutif à financer sa *« stratégie »*.

Le débat sur la loi de programmation a conduit Catherine Vautrin, la ministre de la santé, à un aveu concernant un précédent, suscitant *« une forme de sidération »*, selon Jérôme Guedj, député (PS) de l'Essonne. Lors du débat, en janvier, sur la loi grand âge, Mme Vautrin avait affirmé que le principe d'une telle loi de programmation, promise par le gouvernement, ne pouvait être acté dans l'urgence et devait être validé par le Conseil d'Etat. Elle a, mercredi, admis que le gouvernement n'avait alors pas transmis sa demande de saisine du Conseil d'Etat pour savoir si une loi de programmation pour le grand âge était conforme à la Constitution. *« Je tiens l'ensemble des mails à votre disposition »*, s'est-elle défendue pour se dédouaner.

La manœuvre de Mme Vautrin aurait été stoppée par l'Elysée, par crainte, selon nos informations, que les membres du Palais-Royal ne donnent leur feu vert à une telle loi de programmation aux lourdes implications budgétaires. C'est *« un scandale démocratique ! »*, a tonné M. Guedj, découvrant le jeu de dupes de l'exécutif pour écarter une loi de programmation qu'il a défendu ardemment cet hiver.

A défaut de mesures fortes, le titre I a été l'occasion pour les députés d'afficher leur volonté d'obliger le gouvernement à respecter le contenu de la *« stratégie décennale »*. Ils ont confirmé le vote en commission spéciale de l'instauration d'un « droit opposable » aux soins palliatifs à travers l'adoption d'un amendement de Thibault Bazin, député (LR) de Meurthe-et-Moselle. Droite et gauche ont voté pour.

« [Avec le droit opposable], on est dans une procédure juridictionnelle longue pour répondre à des patients dont l'état pathologique nécessite l'urgence », a rétorqué Mme Vautrin. Le rapporteur Didier Martin a objecté que le « droit au logement opposable », instauré en 2017 pour les demandeurs de logement, n'avait pas montré son efficacité. Mais la mesure a été votée avec des voix d'une partie des députés macronistes. ■

BÉATRICE JÉRÔME

LES ÉLUS LR ET RN ONT – SAUF EXCEPTION – VOTÉ CONTRE CE QU'ILS APPELLENT DES « MAISONS DE LA MORT »

La Nouvelle-Calédonie entre dans le temps des discussions

Alors que la situation s'apaise, l'heure est désormais aux paroles, dans chaque camp, ainsi que devant la mission de dialogue présidentielle

NOUMÉA - *envoyée spéciale*

Après près de trois semaines d'insurrection kanak en Nouvelle-Calédonie, un lent et continu mouvement de diminution des tensions a débuté. Sous l'effet du déploiement massif des forces de l'ordre, qui démontent les barrages l'un après l'autre, et qui ont annoncé, vendredi 31 mai, tenir le terrain à Nouméa ; mais aussi par la volonté de responsables politiques indépendantistes, sidérés devant l'ampleur des violences qui ont explosé le 13 mai. L'heure est désormais aux paroles, sur chaque barrage, dans chaque tribu, par toutes les provinces de Nouvelle-Calédonie, comme devant la mission de dialogue nommée par Emmanuel Macron, qui échange avec tous les acteurs politiques, économiques, sociétaux possibles, depuis le 23 mai.

Pour les chefs des partis composant le Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS), d'interminables discussions politiques internes et un très long travail de terrain ont ainsi commencé. Le bureau politique du FLNKS poursuivait, vendredi 31 mai, une réunion entamée trois jours plus tôt. La date du 15 juin est évoquée pour tenir un congrès. Celui-ci sera crucial pour l'unité du mouvement et son engagement dans les discussions menées par l'Etat sur le prochain statut de la Nouvelle-Calédonie.

L'enjeu n'est pas moindre pour la cellule de coordination des actions de terrain (CCAT), l'organisation créée par l'Union calédonienne-FLNKS. La CCAT a complètement débordé ses concepteurs, mais se voit maintenant confrontée à la radicalité extrême d'une jeunesse déshéritée qui n'a rien à perdre.

Christian Tein, son responsable, arpente les barrages et marche sur un fil. Pour faire naître *« un pays, Kanaky »*, comme le dit aux militants ce commissaire politique expérimenté de l'Union calédonienne (UC), *« on essaiera de faire le travail pas à pas »*. Après avoir ordonné à ses troupes de laisser circuler de nouveau les Néo-Calédoniens pour qu'ils puissent manger, se soigner et travailler, la CCAT entend maintenir la pression sur le FLNKS. *« L'Etat va nous diviser »*, assurait Christian Tein dans un enregistrement qui circulait mardi 28 mai. Impossible pour lui d'engranger seulement la suspension de la réforme du corps électoral, l'objet qui a servi de détonateur à la colère. *« J'ai dit aux gens du Front que je ne me contenterais pas de ça après avoir vu dégommer nos jeunes et après qu'on a mis quatre-vingts ans d'économie coloniale un genou à terre. »*

Isolement des loyalistes

Du côté des non-indépendantistes, les flèches sont aussi lancées, contre Sonia Backès, la cheffe de file du groupe Loyalistes au Congrès calédonien. Celle-ci a radicalisé ses positions ces derniers mois, cherchant des voix à la droite de la droite. *« On est élus par des gens qui ne veulent pas être indépendants »*, a-t-elle répété, vendredi, lors d'une conférence de presse à Nouméa. Dans une tribune au *Figaro*, mardi 28 mai, l'ancienne secrétaire d'Etat assure que *« les indépendantistes veulent contraindre les Calédoniens à quitter leur pays pour le récupérer par la force »*. Qualifiant ces derniers de *« dignes descendants des résistants* [qui se sont opposés] *à l'obscurantisme nazi »*, elle affirme : *« La barbarie prend une autre forme en Nouvelle-Calédonie, mais la résistance demeure. »*

La cheffe de file des députés du Rassemblement national, Marine Le Pen, ne lui a pas facilité la tâche, en se déclarant favorable à un référendum sur l'autodétermination des Kanak. *« Si on ne fait pas cela, ce sera la guerre civile larvée »*, a-t-elle déclaré, le 22 mai sur CNews, ajoutant que *« Mme Backès a aussi quelques responsabilités dans le climat actuel »*.

« Avec elle [Sonia Backès], *on creuse la tombe de la Calédonie française*, accuse, de son côté, son ennemi juré de la droite traditionnelle locale, Philippe Gomès, chef du parti Calédonie ensemble. *On a perdu les modérés, les métis, les classes populaires qui vivent dans les logements sociaux des quartiers. Et les gens plus aisés ont vu qu'elle ne parlait que pour les quartiers sud, sa base blanche et riche. Il faut que l'Etat accepte de faire un accord sur la Nouvelle-Calédonie avec les gens raisonnables. »* Philippe Gomès, forte personnalité, s'est fâché avec tous ses alliés locaux, y compris avec l'UC, avec qui il avait commencé à préparer l'accord sur l'avenir du territoire. Mais son projet, centriste, va dans le sens du consensus à trouver.

Une lettre que vient de recevoir Bruno Le Maire, et dont *Le Monde* a eu connaissance, illustre l'isolement des loyalistes purs et durs qui ont eu l'oreille de l'exécutif ces deux dernières années. Datée du 29 mai, la missive alerte le ministre de l'économie sur la gravité de la crise du territoire et lui demande un soutien important de l'Etat. Elle est signée par le député (Renaissance) et membre de Calédonie ensemble Philippe Dunoyer, par les sénateurs Georges Naturel (Les Républicains) et Robert Xowie (membre de l'UC-FLNKS qui a rejoint le groupe communiste), tous deux victorieux face au ticket proposé par Sonia Backès aux élections sénatoriales de 2023, et par Nicolas Metzdorf, également député Renaissance et, surtout, allié loyaliste de Mme Backès au Congrès calédonien.

L'Eveil océanien, le petit parti wallisien, pivot du Congrès, se place comme un facilitateur du dialogue et un passeur d'idées

Dans ce contexte, L'Eveil océanien, le petit parti wallisien, pivot du Congrès, se place, lui, comme un facilitateur du dialogue et un passeur d'idées. *« Nous voyons depuis le 13 mai l'échec d'un gouvernement qui n'a écouté qu'une partie des Calédoniens et a fini par mettre le pays par terre*, juge Milakulo Tukumuli, président fondateur de L'Eveil. *Nous devons reprendre le dialogue, et cela prendra le temps qu'il faudra. La mobilisation, en tuant l'économie, a remis la négociation à niveau en faisant sauter la réforme du corps électoral, dont les loyalistes et les indépendantistes avaient fait le cœur de leur rapport de force. »*

En 1984, aux débuts des « événements » qui ont conduit à une quasi-guerre civile, la communauté de Wallis-et-Futuna formait le bouclier des loyalistes, jouant même les gros bras pour le Rassemblement pour la Calédonie dans la République de Jacques Lafleur. Désormais, elle se tient en dehors de la bipolarité forcée du pays, une position parfois inconfortable. L'Eveil, qui était encore il y a peu allié des non-indépendantistes au Congrès, aujourd'hui rangé du côté des indépendantistes, défend pour la Nouvelle-Calédonie un statut de *« partenariat »* avec la France, une émancipation programmée qu'il a détaillée dans un projet.

Autant de cartes à jouer pour la mission présidentielle des trois hauts fonctionnaires Rémi Bastille, Eric Thiers et Frédéric Potier. Celle-ci compte en effet pousser tous ses interlocuteurs au centre du jeu pour sortir de l'affrontement des blocs loyaliste et indépendantiste. Elle défend aussi le temps nécessaire à la palabre pour sortir de la crise. Des acteurs de la société, de l'économie, sont de nouveau consultés – l'analyse étant que l'insurrection a rebattu les cartes du dialogue en replaçant la question sociale au centre du projet néo-calédonien. Samedi, la mission réunit les maires du Nord, à Koné. D'autres réunions d'élus locaux suivront dans les provinces des îles Loyauté et du Sud. ■

NATHALIE GUIBERT

Un projet d'attentat à Saint-Etienne pendant les Jeux olympiques a été déjoué

Un ressortissant russe d'origine tchétchène de 18 ans a été interpellé et mis en examen

Il s'agit du premier projet d'attentat islamiste déjoué et formellement relié aux Jeux olympiques (JO), qui doivent se tenir du 26 juillet au 11 août. Un Tchétchène de 18 ans, de nationalité russe, a été interpellé et mis en examen pour « association de malfaiteurs terroriste en vue de préparer des crimes d'atteinte aux personnes », selon le Parquet national antiterroriste. *« Il lui est reproché d'avoir, au nom de l'idéologie djihadiste de l'Etat islamique, envisagé de commettre une action violente notamment en ciblant des rassemblements de supporteurs, en marge d'événements sportifs devant se tenir à Saint-Etienne pendant les Jeux olympiques »*, ajoute le Parquet.

A l'issue de sa mise en examen, l'intéressé a été placé en détention provisoire. Son frère, également interrogé, a été remis en liberté, sa responsabilité ayant été *« écartée »*, selon le ministère de l'intérieur. Jusqu'à présent, seul un mineur originaire de Haute-Savoie avait exprimé des velléités très floues de passer à l'acte pendant cette période à haut risque. Mis en examen, il avait été laissé en liberté provisoire, étant donné le caractère très peu abouti de son projet.

« Mourir en martyr »

C'est le ministère de l'intérieur qui a révélé dans un communiqué l'interpellation du jeune Tchétchène à Saint-Etienne, le 22 mai, par la direction générale de la sécurité intérieure. *« Les premiers éléments démontrent qu'il préparait de manière active un attentat contre le stade Geoffroy-Guichard »*, l'antre du football stéphanois, selon le ministère. D'après Beauvau, ayant compris que le stade serait sécurisé, il aurait projeté d'agir dans les abords de l'enceinte sportive : *« Il aurait souhaité s'en prendre à des spectateurs, mais également aux forces de l'ordre et mourir en martyr. »*

Saint-Etienne doit accueillir plusieurs matchs de la compétition de football pendant les JO. A ce stade de l'enquête, le mis en cause ne semblait disposer que de moyens rudimentaires.

Le jeune homme était inconnu des services de renseignement. Mais sa communauté est particulièrement surveillée par ces services. Trois attentats ont été commis par des ressortissants issus du Nord-Caucase vivant en France. Il s'agit de l'attaque au couteau dans le quartier de l'Opéra à Paris en mai 2018 par Khamzat Azimov, de l'assassinat dans les Yvelines du professeur Samuel Paty en octobre 2020 par Abdouallakh Anzorov et, le 13 octobre 2023, celui de Dominique Bernard, enseignant lui aussi, à Arras par Mohammed Mogouchkov. Après l'attentat d'Arras, le ministre de l'intérieur, Gérald Darmanin, avait appelé à une *« approche spécialisée pour les jeunes hommes originaires du Caucase sur la tranche 16-25 ans »*.

Le nouveau procureur du Parquet national antiterroriste, Olivier Christen, estimait, lors d'une rencontre avec *Le Monde* au début du mois de mai, que *« la menace terroriste pendant les JO est évidemment une des préoccupations importantes que nous avons. D'autant qu'on sait qu'historiquement ça a été le cas, que ce soit en 1972, à Munich, ou en 1996, à Atlanta. Donc nous nous y préparons à plusieurs niveaux. Nous avons un dispositif de gestion de crise avec des équipes d'astreinte et des effectifs mobilisables »*.

Ce travail de mobilisation comprend un volet décentralisé, explique-t-il alors : *« Nous allons diffuser à l'ensemble des parquets un ensemble de rappels techniques sur notre fonctionnement. Je vais réunir les délégués du parquet antiterroriste dans les treize juridictions où nous en disposons. Je vais me déplacer en juin avec mes collègues d'astreinte dans les juridictions qui sont les principales concernées par les Jeux olympiques : Bobigny, Nanterre, Versailles et, en province, Lille, Marseille, etc. »* ■

CHRISTOPHE AYAD

Le Monde
DIMANCHE 2 - LUNDI 3 JUIN 2024

Ces personnalités au cœur de l'affaire Lagardère

Nicolas Sarkozy et le président du PSG, Nasser Al-Khelaïfi, seraient intervenus en faveur de l'homme d'affaires

ENQUÊTE

Arnaud Lagardère a-t-il corrompu le Qatar, son premier actionnaire lorsqu'il était encore le puissant patron du groupe du même nom, propriétaire d'influents médias (*Paris Match*, Europe 1...), et du premier éditeur français Hachette ? La question plane sur un dossier judiciaire sensible qui vaut à l'homme d'affaires et PDG de son groupe (provisoirement interdit de gérer par la justice), propriété de Vivendi, d'avoir été mis en examen, le 29 avril, par les juges d'instruction Virginie Tilmont et Marie-Catherine Idiart pour « achat de vote », « abus de biens sociaux et abus de pouvoir » et « diffusion d'information donnant des indications fausses ou trompeuses pour agir sur le cours d'un instrument financier, manipulation de marché ».

Il est soupçonné d'avoir obtenu, au printemps 2018, le vote de Qatar Holding LLC, filiale du fonds souverain Qatar Investment Authority (QIA) et alors principal actionnaire (13 % au capital et avec 19,5 % des droits de vote) de son groupe, en faveur des résolutions de la gérance (donc les siennes), en contrepartie d'une promesse faite aux Qataris : nommer Jamal Benomar, diplomate britanno-marocain proche de Doha, au conseil de surveillance de Lagardère SCA pour y représenter les intérêts de l'émirat.

Le fils de Jean-Luc Lagardère est mis en cause pour d'autres faits présumés. D'abord, pour s'être immiscé dans l'élection du conseil de surveillance, censé être un contre-pouvoir à la gérance, en participant à des négociations directes avec des responsables qataris. Ce que « *la loi* [lui] *interdit* », ont rappelé les magistrats instructeurs. Ensuite, pour avoir présenté publiquement M. Benomar aux actionnaires comme un membre prétendument « *indépendant* » du conseil de surveillance lors de sa cooptation, en septembre 2018, puis en 2019 lors d'une assemblée générale, au risque d'avoir lésé des actionnaires. Ce qui, là aussi, est passible de sanctions pénales.

Illustres intermédiaires

Des documents judiciaires, dont *Le Monde* a pris connaissance, révèlent que M. Lagardère n'est pas le seul à avoir joué un rôle, en coulisses, lors des négociations avec les Qataris. D'illustres intermédiaires pourraient ainsi se retrouver dans le viseur des magistrats pour avoir assisté l'homme d'affaires.

Parmi ces auxiliaires zélés, on trouve l'ex-président de la République Nicolas Sarkozy, ami de M. Lagardère et proche du Qatar ; l'ancien porte-parole, directeur des relations extérieures et membre du comité exécutif de Lagardère, Ramzi Khiroun ; le patron qatari du Paris-Saint-Germain et administrateur de QIA, Nasser Al-Khelaïfi ; et Pierre Leroy, bras droit et directeur général historique d'Arnaud Lagardère et mis en examen, le 10 avril, dans ce volet pour « complicité d'achat de vote, d'abus de biens sociaux et d'abus de pouvoir ».

« *Arnaud Lagardère conteste catégoriquement ces accusations qui sont en totale contradiction avec la réalité* », déclarent au *Monde* les avocats de M. Lagardère, Sébastien Schapira et Dimitri Grémont. Céline Lasek, l'avocate de M. Leroy, n'a pas souhaité répondre à nos questions.

A l'origine, c'est une plainte déposée en 2021 au Parquet national financier par le fonds activiste Amber Capital (retirée ensuite, après un accord transactionnel avec M. Lagardère) qui attire l'attention de la justice sur ce volet « qatari » du dossier. Avant les juges, l'Autorité des marchés financiers (AMF) avait déjà enquêté sur ce volet, et considéré qu'un délit avait pu être commis.



Arnaud Lagardère, avant son audition au Sénat, à Paris, le 17 février 2022. JULIEN DE ROSA/AFP

« Qui est cet ami décrit comme "une personnalité française introduite auprès du Qatar" ?, s'enquièrent les juges. Nicolas Sarkozy ? »

Lorsque l'histoire commence, le torchon brûle entre Arnaud Lagardère et Amber, persuadé que la gestion de l'homme d'affaires laisse à désirer. Le 24 avril 2018, M. Lagardère découvre qu'Amber a convaincu celui qu'il croyait son allié indéfectible, Qatar Holding LLC, d'émettre un vote en faveur de deux résolutions destinées à faire élire deux candidats indépendants au conseil de surveillance. En ligne de mire : la prochaine assemblée générale des actionnaires, prévue le 3 mai 2018.

Un vote du Qatar qui suscite une « *grande émotion et consternation* » au sein du clan Lagardère, comme le reconnaît M. Leroy devant les juges. A l'époque, Arnaud Lagardère se flatte d'avoir les meilleures relations avec l'émirat, dont il a toujours loué la « *loyauté exceptionnelle* ». Son père, Jean-Luc, n'avait-il pas « *tissé des relations commerciales fortes* » avec la famille régnante Al Thani ? Dans les cercles d'influence parisiens, la rumeur décrit les Qataris mécontents de leur investissement, le dirigeant n'y prête pas attention.

Le 29 avril 2018, miracle, la situation change radicalement. Qatar Holding LLC modifie son vote et se rallie aux résolutions du camp Lagardère. Le fonds Amber soupçonne rapidement M. Lagardère d'être intervenu auprès de son premier actionnaire pour l'inciter à changer d'avis. A l'époque, auprès du *Monde*, le groupe Lagardère évoque un « *vote inhabituel* » suivi d'un « *retour à la cohérence* », qui n'avait nécessité « *aucun échange particulier, aucune discussion d'aucune sorte* ». Devant les juges, M. Lagardère maintient cette version des faits (« *Il n'y a eu aucune contrepartie à ce second vote* »), sans les convaincre. Pour cause. Des éléments judiciaires dont *Le Monde* a pris connaissance permettent de mettre en doute cette version.

Le 24 avril 2018, encore groggy de sa découverte, M. Lagardère contacte un influent responsable qatari avec pour objectif de « retourner » QIA et contrer Amber : Nasser Al-Khelaïfi, « *la personne la plus proche de l'émir* » Tamim Al Thani. A en croire l'homme d'affaires face aux juges, le patron du Paris-Saint-Germain et administrateur de QIA juge alors ce premier vote du Qatar « *invraisemblable* » avant de « *transmettre* » les doléances de M. Lagardère à « *l'émir lui-même* ».

En parallèle, le fidèle Pierre Leroy s'active, lui aussi. Le 26 avril 2018, il fait savoir par mail à Arnaud Lagardère qu'il a eu une discussion téléphonique avec un « *ami* » susceptible de les aider. Celui-ci va « *dès que possible joindre* » le président de QIA et le ministre des finances du Qatar et recommande alors à MM. Lagardère et Leroy de demander une « *audience* » à l'émir, proposant même de les y accompagner.

Un geste à l'endroit des Qataris

« *Qui est cet ami que vous avez décrit devant l'AMF comme "une personnalité française très importante qui est introduite auprès du Qatar" ?*, s'enquièrent les juges auprès de Pierre Leroy. *Etait-ce Nicolas Sarkozy ?* » Embarrassé, l'ex-numéro 2 du groupe Lagardère fait ce qu'il peut pour ne pas impliquer l'ex-président de la République. « *Je ne souhaite pas vous le dire* », oppose-t-il aux juges. A la même question, son patron, lui, ne tergiverse pas et donne son patronyme. Non sans assurer ne pas avoir « *utilisé* [les] *services* » de M. Sarkozy... Une version des faits qu'un autre mail de M. Leroy à Arnaud Lagardère, daté du 26 avril 2018, bat cependant en brèche, car il démontre que M. Sarkozy « *a parlé au directeur de cabinet du président de QIA, l'homme utile, selon lui, qui regarde la question et rappelle au plus tôt* ».

Contacté par *Le Monde*, Nicolas Sarkozy n'a pas donné suite. En 2020, il a rejoint le conseil de surveillance de Lagardère comme membre « indépendant » (49 939 euros lui ont été versés au titre de 2020) avant de devenir administrateur lui aussi « indépendant » du groupe en 2021 (avec une rémunération pour 2024 de 118 750 euros). A l'époque, son arrivée avait été perçue en interne comme un geste à l'endroit des Qataris.

De fait, l'ex-chef de l'Etat, supporteur historique du PSG, est très proche de l'émir Al Thani et de M. Al-Khelaïfi : il a joué un rôle-clé dans l'attribution du Mondial de football 2022 au Qatar et le rachat du club parisien par l'émirat. Les explications de M. Leroy à l'AMF laissent d'ailleurs transparaître que l'ex-chef de l'Etat a, en outre, suggéré, en avril 2018, au clan Lagardère de « *proposer* » M. Al-Khelaïfi comme « *candidat au conseil de surveillance* ».

Une option « *inutile* », que M. Lagardère dit avoir écartée. Or, dans un mail à son patron daté du 26 avril 2018, M. Leroy lui proposait pourtant d'« *utiliser autrement* » M. Al-Khelaïfi et d'« *en faire une contrepartie pour obtenir le retournement complet* [des Qataris] *si ça coince, en leur promettant de le coopter un peu plus tard* ». Déjà bien épaulé dans ses tractations avec Doha, M. Lagardère a fait appel à un troisième personnage, son homme de confiance Ramzi Khiroun, ex-communicant de Dominique Strauss-Kahn. Le 26 avril 2018, M. Khiroun rencontre, à Londres, le directeur de cabinet d'un frère de l'émir, par l'entremise du diplomate Jamal Benomar, ancien secrétaire général adjoint à l'ONU.

Selon les déclarations faites par M. Khiroun à l'AMF, lui et son interlocuteur qatari se sont mis d'accord pour avoir « *un point de contact* » et « *sur la proposition de présenter M. Benomar* » au conseil de surveillance. Auprès de l'AMF, M. Khiroun a d'ailleurs admis avoir proposé ce poste, fin avril 2018, à M. Benomar, « *une personne bien introduite auprès des Qataris* », comme l'a dépeint aux juges M. Leroy. Cet « *accord qui convien*[t] *à tous* » transparaît dans un projet de mail de M. Khiroun à l'attention de son interlocuteur qatari en date du 30 avril 2018 : « *J'espère aussi, pour toutes les raisons que vous pouvez imaginer, que nous aurons la chance d'accueillir Jamal à notre conseil de surveillance dans les prochaines semaines.* »

D'après les déclarations de M. Khiroun à l'AMF, M. Al-Khelaïfi lui a par ailleurs confirmé, lors d'un échange du 27 avril 2018, que « *QIA allait voter en faveur* [de la gérance], *comme* [il] *aura*[it] *dû le faire et que le Qatar soutenait Lagardère* ». Devant les juges, M. Lagardère a, lui, nié tout lien de causalité entre la nomination de M. Benomar, « *totalement indépendant* », et le « *changement de vote* [des Qataris] *déjà acquis* ».

Des doutes émergent dans le milieu des affaires concernant le recrutement d'un diplomate onusien sans lien avec ce monde

Le ton est à la satisfaction

Pourtant, un courrier adressé par M. Lagardère, le 29 avril 2018, à deux dirigeants de QIA, dont « *HE* [son excellence] *Sheikh Al Thani* », « *formalise* (...) *l'engagement ou la promesse prise en contrepartie du changement de vote de faire représenter Qatar Holding au conseil de surveillance* », ont rappelé les magistrats au dirigeant. Le ton de la missive est à la satisfaction : « *Par les présentes, je confirme que la société s'assurera, dans les 60 jours suivant cette lettre, que Qatar Holding LLC soit représentée par un membre au conseil de surveillance de la société. Au regard de la représentation à venir de Qatar Holding LLC, nous prenons acte positivement de la décision de Qatar Holding LLC de voter, lors de l'assemblée générale* (...), *à venir le 3 mai 2018, en faveur seulement des résolutions qui ont été proposées et approuvées par la gérance et le conseil de surveillance.* »

Si M. Lagardère prétend devant les juges que la teneur de ce courrier, qu'il a paraphé, ne signifie pas qu'un tel accord donnant-donnant a été scellé, il admet que la missive « *pourrait laisser croire qu'il y a un lien entre les deux* ». Il attribue la paternité de cette lettre à Jean Veil, l'avocat « *historique* » du groupe. « *Après vérification dans mes archives, je ne me souviens pas être l'auteur d'un tel courrier du 29 avril 2018*, rétorque auprès du *Monde* M[e] Veil. *Arnaud Lagardère est quelqu'un d'extrêmement occupé. Ses conseils le voient rarement. En ce qui concerne cette lettre et cette affaire, je suis absolument sûr de ne pas avoir vu M. Lagardère et probablement pas M. Leroy.* »

Arnaud Lagardère est mis en examen, le 29 avril, notamment pour « achat de vote » et « abus de biens sociaux et abus de pouvoir »

D'autres documents attestent d'un tel accord. Comme une lettre de M. Lagardère au cheikh Al Thani le 6 juin 2018 confirmant que « *la société s'assurera que M. Jamal Benomar, le représentant de Qatar Holding LLC, soit nommé membre au conseil de surveillance de la société lors de la réunion devant se tenir le 6 septembre 2018* ».

Des documents de QIA confirment également « *noir sur blanc* », selon les juges, un tel accord comme une « note explicative » du 29 avril 2018 sur la « *condition* » posée par QIA pour « *soutenir* [les] *résolutions* » de M. Lagardère, et une réponse apportée à l'Autorité des marchés financiers par le fonds qatari en mars 2019. Ladite réponse confirme que M. Lagardère a « *demandé à M. Al-Khelaïfi que QIA change son intention de vote* (...) *et de soutenir les résolutions de la direction de Lagardère plutôt que* [celles] *d'Amber* » et souligne que, « *au regard de la décision de Lagardère de prendre en compte les réflexions de longue date de QIA concernant sa représentation au* [conseil de surveillance], *QIA a décidé de changer son vote en faveur seulement des résolutions posées par la gérance* ».

« *Jamais l'émir ne m'a demandé d'avoir un membre au conseil* », insiste M. Lagardère devant les juges, alors que des documents montrent que QIA avait déjà fait part aux gérants du groupe, en 2014, de son aspiration à être représenté au conseil de surveillance. D'après les échanges entre les dirigeants du groupe Lagardère, ces derniers se sont appliqués à présenter publiquement M. Benomar comme une personnalité complètement indépendante, niant toute attache avec le Qatar, malgré les doutes qui émergent dans le milieu des affaires concernant le recrutement d'un diplomate onusien sans lien avec ce monde.

« *Il me semble qu'il était convenu (à la demande des Qataris) qu'il ne soit pas présenté comme leur candidat* », écrit ainsi M. Khiroun à ses patrons, le 7 septembre 2018. « *C'est sûr que c'est mieux qu'il ne soit pas présenté comme une demande des Qataris si on peut. C'est d'ailleurs tout son intérêt versus Nasser* [Al-Khelaïfi] », répond M. Lagardère à M. Khiroun.

Contacté par le biais de ses avocats Diane Lamarche et Antonin Lévy, Amber Capital, à l'origine de l'affaire et possiblement lésé dans ce dossier, n'a pas souhaité commenter. Quant à l'entourage de M. Al-Khelaïfi, il nous a renvoyés vers QIA. Mais ni le fonds qatari ni le gouvernement de Doha n'ont répondu au *Monde*. Pas plus que M. Benomar (qui a touché 21 300 euros en 2020 au titre de 2019 comme membre du conseil de surveillance), sollicité par le biais de son communicant.

Enfin, M. Khiroun – qui a empoché 17 millions d'euros d'indemnités de fin de contrat lors de son départ de Lagardère en 2022, et partagé avec le directeur financier du groupe une augmentation de 1,7 million d'euros en 2018, au titre d'une prime exceptionnelle, selon les documents financiers internes – n'a, lui non plus, pas répondu à nos questions. ■

AUDE DASSONVILLE ET RÉMI DUPRÉ

« L'économie mondiale se fragmente »

L'Europe pourrait être engloutie dans la rivalité économique entre la Chine et les Etats-Unis, estime l'économiste Agathe Demarais



Agathe Demarais, à Paris, le 30 mai. SIMONE PEROLARI POUR « LE MONDE »

ENTRETIEN

Les droits de douane de 100 % sur les véhicules électriques chinois, annoncés le 14 mai par Joe Biden, marquent un tournant dans l'escalade protectionniste entre les Etats-Unis et la Chine, explique Agathe Demarais, qui dirige les travaux en géo-économie du Conseil européen pour les relations internationales. Elle souligne que l'Europe pourrait être la perdante du conflit économique qui se dessine.

Quels effets auront les nouvelles mesures américaines visant les véhicules électriques, batteries et équipements pour panneaux solaires chinois ?

Ces annonces marquent un vrai tournant. Jusqu'ici, la stratégie des Etats-Unis était de réduire leur dépendance économique à l'égard de la Chine et de ne pas alimenter les progrès de Pékin en matière militaire. Pour cela, ils privilégiaient les sanctions – par exemple contre des entités liées à l'armée chinoise – et le contrôle des exportations de technologies de pointe, comme les semi-conducteurs. Cette fois, ils imposent des tarifs douaniers dans un secteur crucial pour leur économie, les technologies propres, mais qui n'est pas directement lié à l'armée chinoise et où, dans le cas des véhicules électriques, les entreprises chinoises sont loin d'avoir une position dominante aux Etats-Unis. Avec ces tarifs douaniers allant de 25 % à 100 %, la restriction d'accès au marché américain devient drastique. Vu de la Chine, qui exporte en masse ses produits vers le reste du monde, ce tournant est préoccupant, car c'est la première fois que les Etats-Unis restreignent à ce point l'accès à leur marché aux entreprises chinoises. Surtout si les Européens imposent à leur tour des tarifs douaniers sur leurs véhicules électriques – les inquiétudes de Pékin augmenteront encore.

Quelles sont les conséquences pour les consommateurs ?

Ces tarifs douaniers visent à protéger les producteurs de la concurrence chinoise sur le long terme et à permettre le développement des industries vertes américaines, par ailleurs soutenues par les investissements de l'Inflation Reduction Act. Pour les consommateurs, la hausse des tarifs douaniers se traduit par une hausse des prix. Ce sera cependant peu douloureux pour les électriques chinoises, car les Américains en achètent peu. Ce le sera beaucoup plus pour les batteries, car la Chine en fournit environ 70 % au marché américain.

La mondialisation libérale a beaucoup pénalisé certaines industries aux Etats-Unis et en Europe. Ces mesures protectionnistes vont-elles y soutenir la réindustrialisation ?

Ce n'est pas simple, notamment en Europe. Fabriquer en France avec des normes respectueuses de l'environnement et des salaires plus élevés qu'en Chine ou dans les pays émergents exige de gros investissements et engendrera nécessairement, là encore, un surcoût pour les consommateurs. Il s'agit d'un choix qui ne relève pas seulement de logiques économiques, mais aussi de considérations de société et de sécurité. De plus, concevoir des produits de haute technologie comme les semi-conducteurs en Europe ne va pas de soi, car la main-d'œuvre qualifiée et les compétences sont à Taïwan ou en Corée du Sud.

La pandémie de Covid-19 a déclenché une reconfiguration des chaînes de production mondiales. Assiste-t-on à un découplage avec la Chine ?

Ce terme était très utilisé il y a encore un an aux Etats-Unis, mais plus aujourd'hui. Et pour cause : un découplage total n'est pas possible, compte tenu de l'importance de la Chine dans les chaînes de production manufacturières. Désormais, on parle plutôt de « de-risking », à savoir la réduction des dépendances économiques vis-à-vis de l'empire du Milieu dans les secteurs stratégiques, tels que les masques, les produits nécessaires à la transition énergétique ou les médicaments. Pour cela, les entreprises américaines diversifient les sources d'approvisionnement et les fournisseurs dans d'autres pays.

L'Union européenne évoque également le « de-risking », mais elle est dans une position plus délicate. Ses membres ne parlent pas d'une voix commune sur la stratégie à adopter. Surtout, elle est bien plus dépendante de la Chine, qui représente 20 % de ses importations, que les Etats-Unis.

Mais la Chine, qui inonde le monde de ses produits, n'a pas intérêt à réduire ses liens commerciaux avec l'Occident…

Quand les pays occidentaux diversifient leurs sources d'importation, la Chine, elle, diversifie ses marchés à l'export. Depuis environ deux ans, la part des exportations chinoises destinée aux marchés occidentaux diminue, tandis que celles à destination des pays en voie de développement augmentent. L'économie mondiale se fragmente.

Qu'est-ce que cela signifie ?

Une logique de blocs émerge, avec, d'un côté, le bloc occidental autour des Etats-Unis et, de l'autre, celui autour de la Chine. Cela remet en cause les fondements du libre-échange, à savoir celui des avantages comparatifs, où chaque pays produit ce pour quoi il est plus compétitif par rapport aux autres. Désormais, d'autres considérations entrent en jeu, telles que le lien entre l'économie et la sécurité nationale : l'idée est de ne plus laisser la Chine ou l'Inde produire l'immense majorité de certains biens considérés comme cruciaux, tels que les médicaments.

Quelle voie peut trouver l'Union européenne face à cette poussée protectionniste ?

Les Etats-Unis misent sur l'innovation et bénéficient de leur prééminence dans la finance mondiale. La Chine est une puissance manufacturière de premier plan. L'UE, elle, veut s'ériger en modèle normatif : elle défend les règles du multilatéralisme, par exemple vis-à-vis de l'OMC, et produit des standards technologiques et écologiques. Ce choix s'inscrit en décalage par rapport à ceux de Washington et de Pékin. L'Europe pourrait être engloutie dans la rivalité entre ces deux superpuissances économiques. Pour l'éviter, elle doit faire entendre sa voix et défendre son modèle. La réponse passera peut-être par les liens qu'elle peut nouer avec les pays émergents. Dans le conflit économique qui se dessine, ils seront les arbitres.

Vous pensez au Sud global ?

Cette expression n'a guère de sens. Il n'existe pas de bloc homogène face aux Occidentaux et à la Chine. Les pays émergents adoptent aujourd'hui des logiques pragmatiques et au cas par cas, en fonction de leurs intérêts. Certains suivent Pékin pour les projets d'investissement. Mais, sur d'autres sujets, ils préfèrent continuer de faire des affaires avec leurs partenaires traditionnels. Au reste, si le ressentiment des émergents contre les pays occidentaux est fort, beaucoup de ceux qui ont fait affaire avec la Chine s'en mordent les doigts aujourd'hui, à l'exemple du Sri Lanka, de la Zambie ou du Pakistan. La Chine investit localement dans des projets de qualité parfois douteuse, en amenant sa propre main-d'œuvre, sans que le bénéfice pour l'économie concernée soit toujours évident.

> « Quand les pays occidentaux diversifient leurs sources d'importation, la Chine, elle, diversifie ses marchés à l'export »

Qui seront les gagnants de cette logique de blocs ?

Les pays émergents pourront en tirer parti. A commencer par les producteurs de matières premières et de minerais indispensables à la transition énergétique, aujourd'hui courtisés par l'ensemble des entreprises, comme l'Indonésie, le Brésil, le Chili, l'Argentine, la République démocratique du Congo ou la Turquie. Les pays « connecteurs » seront également gagnants, comme le Mexique et le Vietnam notamment, qui deviennent des « hubs » pour la réexportation de produits en provenance de Chine vers les pays occidentaux. Enfin, les régions qui tentent de se positionner comme de nouveaux « hubs » manufacturiers en profiteront sur le long terme. Comme l'Inde, qui exporte aujourd'hui des services mais aspire à devenir une alternative à la Chine en développant un secteur technologique de premier plan.

Les sanctions financières américaines se sont intensifiées ces dernières années. Comment alimentent-elles la fragmentation du globe ?

Les pays craignant d'être un jour la cible de ces sanctions, parce qu'ils ont des relations difficiles avec les Etats-Unis ou l'Europe, déploient des mécanismes pour s'en protéger préventivement. C'est le cas de la Chine, qui pour cela réduit son usage du dollar : la moitié de son commerce transfrontalier est aujourd'hui réalisée en renminbis, alors que cette part était quasiment nulle en 2010. Pékin a également créé une devise digitale, le e-yuan, ainsi que CIPS, une alternative à Swift, ce carnet d'adresses des banques internationales indispensable pour permettre les flux financiers. Si un jour la Chine était coupée de Swift – par exemple, si elle envahissait Taïwan –, elle pourrait tout de même continuer à faire du commerce. A elles seules, ces mesures ne suffisent pas à affaiblir les sanctions. Mais, mises bout à bout, elles sont susceptibles de dégrader peu à peu leur efficacité.

Les sanctions contre la Russie n'ont pas interrompu l'invasion de l'Ukraine. Sont-elles insuffisantes ?

Soyons clairs : l'objectif des sanctions n'a jamais été d'arrêter le conflit, ni de précipiter un changement de régime à Moscou ou de provoquer un effondrement économique de la Russie. Leur but est d'amoindrir la capacité de la Russie à faire la guerre. A cet égard, l'embargo européen sur les importations de pétrole russe a un impact important : la Russie exporte certes son pétrole vers l'Inde, mais cela lui coûte plus cher en frais de transport, et New Delhi négocie des rabais. La situation est probablement plus inquiétante pour Gazprom, le géant russe du gaz : l'entreprise a enregistré une perte de 6,4 milliards de dollars en 2023. Or cette entreprise fournissait jusqu'à peu 10 % des recettes budgétaires de Moscou.

L'idée que les liens commerciaux limitent les risques de conflits armés semble battue en brèche. Ce monde plus fragmenté est-il plus dangereux ?

C'est une question complexe. Les échanges économiques sont les garants de l'efficacité des sanctions qui peuvent peser sur la capacité d'un pays à faire la guerre. En ce sens, les flux commerciaux peuvent avoir un effet protecteur contre les conflits armés. Mais cela ne suffit pas à empêcher la guerre lorsqu'un pays est déterminé à déclencher un conflit pour des raisons qu'il estime existentielles. C'est le cas de la Russie avec l'Ukraine, et de la Chine avec Taïwan. Dans ce type d'exemples, les analyses économiques pragmatiques n'ont que peu de prise. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR MARIE CHARREL

En Nouvelle-Calédonie, inquiétudes autour des salaires

Plusieurs dizaines de milliers d'emplois sont menacés sur l'archipel français, alors que les entreprises en difficulté peinent à verser les paies

NOUMÉA - *correspondance*

L'économie de la Nouvelle-Calédonie, l'archipel français du Pacifique Sud, a été littéralement balayée par trois semaines d'émeutes, qui ont détruit une partie de l'agglomération nouméenne, son poumon économique. Publié à l'occasion d'une conférence de presse réunissant le gouvernement local et les représentants du monde des affaires, vendredi 31 mai, le bilan s'élève déjà à plus de 1 milliard d'euros, à mettre en rapport avec un produit intérieur brut (PIB) annuel de l'ordre de 10 milliards. Près de 500 entreprises ont été détruites ou n'ont plus la capacité de produire.

Ce bilan, qui repose sur les déclarations auprès des assureurs, n'est cependant pas exhaustif. Certaines PME n'ont pu accéder à leurs locaux que très récemment et les autorités ont rappelé que près de 30 % des entreprises néo-calédoniennes ne sont pas couvertes contre les risques.

Avant d'envisager la reconstruction, il va falloir traiter les urgences, et la première d'entre elles, ce sont les paies. *« C'est la fin du mois, on a dix jours pour verser les salaires »*, alerte Mimsy Daly, la présidente du Medef NC. Quelques entreprises dont la situation financière était saine ont pu rémunérer leurs salariés pour le mois écoulé, sans avoir toutefois plus de perspectives. *« Il me restait un peu de trésorerie, mais c'est fini, je ne peux plus »*, explique Xavier (il préfère garder l'anonymat), un chef d'entreprise qui emploie six personnes dans la communication. La boule au ventre, il devra faire des choix à très court terme, et *« c'est une question de jours »*, avant de devoir se résigner à mettre ses salariés au chômage. Sa société n'a pas été touchée, mais la majorité de ses contrats sont suspendus ou annulés.

Alexandre, gérant de plusieurs sociétés dans la restauration, connaissait déjà des difficultés. L'une de ces entreprises a été saccagée et c'est certainement le chômage qui attend environ les deux tiers des trente personnes qui composent sa masse salariale. *« Les entreprises qui n'ont pas été touchées directement et qui sont dans des domaines d'activité non essentiels vont connaître de grosses baisses d'activité. On craint la fermeture pour bon nombre d'elles »*, témoigne-t-il.

Près de 30 % des entreprises néo-calédoniennes ne sont pas couvertes contre les risques

Premier coup de pouce

Une première aide aux PME directement affectées, confirmée hier par la province Sud, devrait donner un premier coup de pouce sur la question des salaires. Mais, dans l'attente des autres mesures, comme beaucoup de chefs d'entreprise, Alexandre se retrouve dans l'incapacité de verser quoi que ce soit.

Depuis le début de l'année, la hausse des retards de paiement et de mise en redressement de sociétés avait déjà provoqué de fortes tensions sur la trésorerie. Pour les entreprises directement touchées, le gouvernement local a recensé 5000 pertes d'emplois sèches. Mais les effets d'entraînement pourraient faire croître le nombre de personnes au chômage jusqu'à 20000 dans les semaines à venir, selon Thierry Santa, membre du gouvernement néo-calédonien, en charge du travail et de l'emploi. Une catastrophe pour le territoire, dont le secteur privé totalise 68700 emplois.

A court terme, l'enjeu est d'éviter un effondrement de la consommation, principal moteur de l'économie locale. Le gouvernement a donc imaginé des mécanismes de chômage et de chômage partiel pour que *« les salariés gardent leur travail »* et *« maintenir le pouvoir d'achat »*, au moins temporairement, détaille M. Santa. Le dispositif, plus généreux que le dispositif classique, sera ainsi dégressif par tranche de trois mois.

Mais le coût pour les collectivités et le système de protection sociale sera élevé. Le gouvernement l'estime au bas mot à près de 110 millions d'euros pour les trois mois à venir et à 225 millions sur l'ensemble de l'année. Or, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie est endetté à plus de 200 % du PIB local, et le système de protection sociale présente un déficit annuel de l'ordre 40 millions d'euros. Cela, en dépit de plusieurs prêts de l'Etat ces dernières années.

« Vous imaginez bien que la Nouvelle-Calédonie est incapable aujourd'hui de financer seule ces mesures », précise encore le membre du gouvernement chargé du travail et de l'emploi, qui a également fait savoir que des aides pour le financement des collectivités avaient été demandées. Lors de son déplacement en Nouvelle-Calédonie, le président de la République, Emmanuel Macron, a rencontré les acteurs du monde économique et s'est engagé à apporter l'aide de l'Etat pour sortir de cette impasse.

Cette situation se surajoute à une profonde crise systémique qui frappe l'industrie métallurgique néo-calédonienne depuis plusieurs mois. Depuis le 13 mai, l'ensemble des mines et des usines sont à l'arrêt, bloquées par des barrages de militants indépendantistes. Or, le nickel représente directement ou indirectement un emploi sur quatre dans l'archipel français.

Si des solutions ne sont pas trouvées rapidement, la survie des outils de production est clairement menacée. C'est en particulier le cas pour la SLN, opérateur historique en Nouvelle-Calédonie et filiale d'Eramet, Prony Resources, l'usine hydrométallurgique dans le Sud calédonien, ainsi que KNS, déjà mise en sommeil dans l'attente d'un repreneur. La fermeture d'une seule des trois usines achèverait un système déjà en faillite. ■

MATHURIN DEREL

MATIÈRES PREMIÈRES
PAR LAURENCE GIRARD

Le jus d'orange, de l'or au bar

Alerte rouge sur l'orange ! Les fabricants de jus d'agrumes sortent la corne de brume. Le cours du jus de fruits connaît, il est vrai, une envolée survitaminée sur les marchés. Au point de franchir, en mai, un nouveau palier dans sa folle envolée. Le contrat à terme sur le jus d'orange concentré congelé a dépassé la cote des 4,50 dollars (4,20 euros) la livre, pulvérisant son record historique. Le jus d'orange, de l'or au bar…

En comparaison avec son niveau de février 2020, son prix a quintuplé. A cette date, la pandémie de Covid-19 déferlait sur la planète. Les Américains, qui jusqu'alors boudaient de plus en plus le jus d'orange, considéré comme naturellement trop riche en sucres, se sont empressés d'en consommer, pour se gorger de vitamine C. Une inversion de tendance, qui a alimenté la demande.

Or les vergers de Floride, jadis fleuron de cette production, manquent de jus. Depuis une vingtaine d'années, ils subissent la terrible attaque du « dragon jaune ». Lorsque cette maladie bactérienne touche l'arbre, il dépérit, et ses fruits, souvent tombés avant maturité, sont impropres à la consommation. Pour l'heure, l'antidote n'a pas été trouvé. Résultat, cet Etat n'a produit, lors de la dernière récolte, que 17,8 millions de cagettes d'un poids d'environ 40 kilogrammes.

Plus grave encore, le dragon jaune commence à sévir au Brésil, premier producteur mondial d'oranges à jus. En outre, ce pays a subi des épisodes météorologiques peu favorables. L'Etat de Sao Paulo, en particulier, a été victime de sécheresse, limitant d'autant les promesses des vergers. Les experts estiment que la récolte, déjà mauvaise en 2023, le serait encore plus cette année, avec une prévision de 232 millions de cagettes, en recul de 24 % sur un an. Ces estimations de début de campagne, alors que chacun s'attendait à un rebond après une année noire, ont accentué la pression sur l'orange. Le spectre de la pénurie est agité par les investisseurs et la spéculation fait flamber le marché du jus concentré congelé. L'orange a donc un goût amer pour les fabricants de jus de fruits.

Une situation inédite

Emmanuel Vasseneix, président-directeur général de la Laiterie de Saint-Denis-de-l'Hôtel et président de l'Union nationale interprofessionnelle des jus de fruits, donne quelques jalons de l'évolution de la facture : *« La tonne de pur jus d'orange se négociait à 500 dollars en 2021, puis à 900 dollars en 2023, et maintenant à 1200, voire 1300 dollars. »* Et juge cette situation inédite.

Une hausse de 45 à 50 centimes le litre a déjà été transférée dans les rayons des supermarchés. Une seconde hausse similaire semble inéluctable. Sauf qu'elle reste en travers du gosier du client qui boit à plus petites gorgées. « Habituellement, nous écoulons 7 millions de litres de pur jus par mois, mais, depuis avril, le rythme est tombé à 5,5 millions de litres », s'inquiète M. Vasseneix.

Des marques jouent la carte du format plus réduit, comme Innocent (Coca-Cola) avec ses bouteilles de 90 centilitres. Ou privilégient des fruits comme la mandarine, l'ananas ou la pomme, voire misent sur les boissons aux fruits. Ou comment mettre de l'eau dans son jus pour diluer la facture. ■

Les îles Féroé paralysées par un important mouvement social

Déclenchées le 14 mai à l'appel de quatre syndicats, les grèves pourraient durer encore plusieurs semaines. Elles mobilisent près de 5 000 salariés réclamant des hausses de salaire

MALMÖ (SUÈDE) - *correspondante régionale*

Vendredi 31 mai, les avions continuaient d'atterrir à l'aéroport de Vagar, dans l'ouest des îles Féroé. Mais, sur son site Internet, l'office du tourisme de l'archipel met en garde les voyageurs qui avaient prévu de visiter la province autonome danoise, située dans la mer du Nord, à 1500 kilomètres de Copenhague : en raison de la grève des travailleurs, entreprise le 14 mai, et toujours en cours, les îles Féroé, qui comptent 54000 habitants vivant sur dix-huit îles, sont en *« stand-by »*.

Si l'aéroport reste ouvert, les bateaux ne sont plus accueillis dans les ports, y compris ceux qui viennent régulièrement ravitailler l'archipel. Il n'y a donc plus d'essence dans les stations-service. Le trafic des bus et des taxis est affecté, de même que les sociétés de location de voitures. Dans les magasins, les produits frais ont disparu des rayons. Les fruits, les légumes, la viande et les œufs, tout, ou presque, vient du continent.

Par ailleurs, des jardins d'enfants et des écoles ont dû fermer, pour des raisons sanitaires, car la collecte des déchets n'est plus assurée, ni le nettoyage des établissements, forçant les parents à rester à la maison – pour ceux qui avaient encore de l'essence ou pouvaient compter sur les transports publics pour se déplacer d'une île à l'autre.

Environ 5000 Féringiens ont cessé le travail, dans un mouvement de grève, touchant le public et le privé, décrit comme le plus important depuis vingt ans. Parmi eux : les éboueurs, les chauffeurs de camion, les magasiniers, mais aussi le personnel d'entretien, les ouvriers des usines de traitement du poisson et ceux du secteur de la construction, ainsi que les gardes de sécurité. La grève a été déclenchée le 14 mai à minuit, à l'appel de quatre syndicats, faute d'avoir trouvé un accord avec le patronat.

Depuis le 4 avril, les partenaires sociaux négociaient de nouvelles conventions collectives, pour remplacer celles qui sont arrivées à terme le 1er mai. Les syndicats réclament une hausse de 13 % à 15 % des salaires. Le patronat refuse d'aller au-delà de 9 %. *« Le projet d'accord est tellement éloigné de notre revendication minimale que nous avons décidé de le rejeter immédiatement »*, ont réagi les syndicats, estimant que leurs membres méritaient *« une augmentation correcte »*.

Les syndicats demandent une hausse de 13 % à 15 % des salaires. Le patronat refuse d'aller au-delà de 9 %

Médiateur

Dans un message de solidarité avec leurs collègues féringiens, les syndicats nordiques de l'agroalimentaire, réunis à Stavanger, en Norvège, le 27 mai, rappellent que les ouvriers avaient limité leurs demandes, lors de précédentes négociations, tenant compte de l'impact de la pandémie de Covid-19 sur l'économie de l'archipel et ses entreprises, puis de celui de la guerre en Ukraine. Mais, depuis, l'inflation – un peu plus de 11 % entre 2022 et 2023 – a grevé leur niveau de vie. *« Le pouvoir d'achat de nos membres a tellement baissé qu'ils se retrouvent dans des situations extrêmement difficiles dans plusieurs endroits de l'île »*, confirme Heri Reynheim, président du syndicat Havnar Arbeidarafelag, qui représente notamment les employés des secteurs des transports et du BTP, sur la chaîne DR.

Jeudi 30 mai, les partenaires sociaux se sont réunis à la table des discussions, en présence d'un médiateur. Sans résultat : les positions des syndicats et du patronat sont *« historiquement éloignées »*, estime M. Reynheim.

Dans le secteur du tourisme, la colère commence à monter, alors que les bateaux de croisière ne mouillent plus dans le port de Torshavn et que les hôtels commencent à voir des réservations annulées. *« Prendre les touristes étrangers en otage à cause d'un conflit interne entre employeurs et travailleurs envoie un mauvais message aux visiteurs (…) »*, ont déclaré les sociétés de location de voitures dans un communiqué commun, ajoutant que le tourisme ne s'est même pas remis de la récente crise sanitaire. *« Si cette grève affecte cette industrie plus qu'elle ne l'a déjà fait, les entreprises risquent de ne pas survivre »*, ont-elles alerté.

Selon Susanna Olsen, maîtresse de conférences en sciences sociales à l'université des îles Féroé, qui s'exprime dans le journal danois *Jyllands Posten*, il est difficile d'envisager l'issue de la grève, qu'elle qualifie de *« bras de fer entre les travailleurs et les employeurs »*. Le mouvement, dit-elle, pourrait durer encore plusieurs semaines. Ces derniers jours, la tension est montée d'un cran, alors que des informations circulent, notamment dans le secteur du bâtiment public, qui auraient recours à des briseurs de grève. ■

ANNE-FRANÇOISE HIVERT

5 MILLIARDS

C'est, en euros, le montant de l'investissement que le fabricant franco-italien de puces électroniques STMicroelectronics va consacrer à la construction, en Sicile, d'une usine de production de composants en carbure de silicium, prisés notamment par l'industrie automobile. Cette unité, annoncée vendredi 31 mai, commencera ses activités en 2026, puis produira quelque 15000 plaquettes par semaine d'ici à 2033. L'Etat italien fournira 2 milliards d'euros, dans le cadre du Chips Act européen, qui vise à porter la production de semi-conducteurs dans l'Union européenne de 10% à 20% de la capacité mondiale, d'ici à 2030.

AUTOMOBILE

Le Salon de Genève annonce son arrêt

Le Salon international de l'automobile de Genève a annoncé, vendredi 31 mai, qu'il renonçait à organiser une prochaine édition. *« Il existe des incertitudes trop nombreuses liées à l'industrie automobile et à la perte d'attrait des grands salons européens pour prendre le risque de se projeter plus en avant dans l'avenir »*, précise le communiqué. – *(Reuters)*

DISTRIBUTION

Casino a cédé 90 magasins à Auchan et au groupement Les Mousquetaires

Le distributeur Casino, en proie à de graves difficultés financières, a annoncé, vendredi 31 mai, la cession de 90 de ses magasins au groupement Les Mousquetaires et à Auchan Retail France, dans un communiqué. Casino a changé de main fin mars et a désormais pour actionnaires principaux Daniel Kretinsky, Marc Ladreit de Lacharrière et le fonds Attestor. – *(AFP.)*

ÉNERGIE RENOUVELABLE

Bond de l'action Neoen après l'offre de rachat de Brookfield

L'action du fournisseur français d'énergies renouvelables Neoen grimpait de plus de 20 %, vendredi 31 mai, dans les premiers échanges de la Bourse de Paris, pour se rapprocher du prix de l'offre publique d'achat proposée par le gestionnaire d'actifs canadien Brookfield, qui valorise l'entreprise à 6,1 milliards d'euros. – *(AFP.)*

COMMERCE EN LIGNE

L'UE impose des règles renforcées au chinois Temu

Bruxelles a ajouté, vendredi 31 mai, le groupe chinois de commerce en ligne Temu à la liste des très grandes plates-formes soumises à des contrôles renforcés dans le cadre de la nouvelle législation sur les services numériques, selon un responsable européen. Le site devient la 24e plateforme à se voir imposer ces règles pour protéger les consommateurs contre les contenus illégaux. – *(AFP.)*


Mine de lithium à Yichun, dans la province du Jiangxi, en Chine, le 30 mars 2023. REUTERS

REPORTAGE
YICHUN (CHINE) - *envoyé spécial*

Le Jiangxi chinois, cœur mondial du raffinage de lithium

LA COURSE AUX MÉTAUX STRATÉGIQUES 3|3 Cette région du sud-est de la Chine concentre des dizaines d'usines dévolues à l'« or blanc », minerai indispensable aux batteries et à la transition verte

Les montagnes d'un vert profond, les rizières en escalier, les petits villages traditionnels alentour. Rien n'indique à l'arrivée à Yichun, ville d'apparence modeste au milieu de la Chine rurale, qu'elle est devenue un nœud de l'économie mondiale. Tout juste les flancs de colline entaillés témoignent-ils de l'activité minière de la région. Il faut se rendre dans la zone de développement économique et technologique de cette ville de la province du Jiangxi surnommée « capitale du lithium » pour prendre la mesure de l'avance prise par le pays dans les minerais devenus stratégiques.

Là, par dizaines, se font suite des usines de groupes au nom inconnu du grand public : Ganfeng, Gotion, Huilong, Tianci, CLOU, et le numéro un mondial de la batterie, CATL. Ce sont des raffineries qui transforment les roches dont est issu le lithium en produit brut, et, comme l'industrie est de plus en plus intégrée, des chaînes de production dont ressortent des batteries.

Chaque portail d'usine témoigne des ambitions sans limites de l'industrie chinoise. *« Le leader mondial des batteries »*, lit-on devant chez CATL. *« Rendre les énergies propres accessibles »*, affiche CLOU. Avant, il y avait ici aussi des collines, mais tout a été terrassé pour faire place à la zone. Il y a de l'espace pour d'autres projets encore, mais la chute des cours du lithium, après leur ascension vertigineuse, a un peu rationalisé ces perspectives.

DES « DEALS » DE PAR LE MONDE

La Chine dispose déjà de plus de 60 % des capacités de raffinage de lithium. Une partie est sourcée en Chine, des mines situées à quelques dizaines de kilomètres dans la campagne du Jiangxi, ou dans des régions plus reculées dans les montages du Sichuan ou les lacs salés du Qinghai.

Mais le gros vient de l'étranger. A mesure que la transition vers les véhicules électriques et autres produits à batterie s'accélère sur la planète, les entreprises du coin sont allées signer des « deals » de par le monde. Le groupe Ganfeng, par exemple, qui a sa plus grosse usine de transformation à Yichun et son siège à une soixantaine de kilomètres à l'est, a multiplié les acquisitions de droits d'exploitation de mines, de l'Argentine à l'Australie en passant par le Mali.

Après avoir transformé ce lithium issu des roches brutes, il le fournit à des géants comme Tesla et BMW, qui se sont empressés de signer avec ce groupe des contrats sur plusieurs années. Un concurrent, Sinomine, a acheté des mines au Canada et plus récemment au Zimbabwe, d'où le matériau est embarqué par bateau jusqu'aux grands ports chinois des provinces du Fujian et du Zhejiang, au sud de Shanghaï, avant d'être raffiné, notamment ici au Jiangxi.

MONGOLIE
Pékin
QINGHAI
CHINE
Shanghaï
SICHUAN
Yichun
ZHEJIANG
JIANGXI
FUJIAN
TAÏWAN
CHINE
500 km

La Chine, qui assemblait déjà la plupart des produits électroniques de la planète, est devenue, par son efficacité et ses coûts, championne du monde de la batterie. La plupart du temps, Wang Qianlong songe plutôt aux vingt minutes de pause qu'il doit faire toutes les trois heures trente de conduite de son 40-tonnes, au volant duquel il relie les provinces côtières où sont livrés les matériaux aux raffineries et lignes de production de Yichun. Mais quand il parvient enfin aux baies de déchargement de CATL après trois jours de route, cet homme de 40 ans, cheveux ras, tee-shirt noir et jogging, est toujours étonné : *« Je me dis : "Quand même, ce qu'ils ont réussi à faire, c'est très fort." »*

IMPACT ENVIRONNEMENTAL

De fait, son pays a pris l'avantage. *« La Chine a une avance technologique, elle a développé son savoir-faire depuis plus d'une décennie »*, constate Yin Yiwei, spécialiste des métaux de batterie pour le cabinet d'analyse CRU, qui relève que les autres pays manquent d'expérience dans le traitement chimique du lithium.

Comment expliquer que le pays se soit ainsi détaché ? *« C'est une combinaison de facteurs, mais le premier est le marché, la chaîne de production en aval est en Chine, et la Chine a fait énormément d'efforts pour accélérer sa transition énergétique et adopter le véhicule électrique. C'est donc naturellement que s'est construite la chaîne d'approvisionnement, c'est ça qui a poussé l'industrie du lithium en Chine »*, dit Susan Zou, vice-présidente chargée de la recherche sur les batteries chez Rystad Energy.

La région est riche en lépidolite, un minerai dont la concentration relativement pauvre en lithium par rapport à d'autres sources de ce métal implique des coûts d'affinage élevés. L'opération était peu rentable jusqu'à il y a quelques années, la Chine importait du lithium plus riche d'Australie notamment, mais la hausse des cours avec la ruée vers les minerais stratégiques l'a enfin rendu rentable – ce qui correspondait aussi à l'objectif étatique de sécuriser une extraction locale. La capacité a augmenté, le coût de transformation à la tonne a chuté, le pays a acquis de l'expérience et a baissé en prix.

Cette course locale n'est pas sans impact environnemental. Les rejets du raffinage ont pollué la rivière Jin qui traverse la région. Lorsque les officiels ont ouvert une enquête et fait suspendre temporairement certaines usines au début de l'année 2023, la production mondiale a subitement chuté (de 8 % à 13 %, selon les estimations).

Les pays occidentaux se sont éveillés, notamment durant la pandémie de Covid-19, à cette dépendance à la Chine, devenue goulet incontournable pour les minerais stratégiques. L'Australie essaye de développer ses capacités de raffinage, l'Allemagne ouvre un site industriel à Guben, à la frontière polonaise. Mais la Chine a acquis un savoir-faire, des économies d'échelle et une chaîne intégrée qui rendent le rattrapage difficile.

La pays a acquis un savoir-faire, des économies d'échelle et une chaîne intégrée qui rendent le rattrapage difficile

« Les projets de raffinage en Australie ou en Europe vont constater qu'il n'est pas aisé de concurrencer les sites chinois car, en commençant tout juste la production, ils vont avoir des coûts très élevés au moment où la logique est à la baisse du prix par batterie pour que les véhicules électriques puissent être aussi intéressants que les moteurs thermiques », prévient Susan Zou. *C'est le dilemme : l'Europe et les Etats-unis veulent réduire leur dépendance à la Chine et sécuriser la chaîne des minerais critiques, mais ils commencent tout juste dans ce domaine et peineront donc à faire concurrence sur les coûts. »*

S'ajoute à cela l'appui étatique. Au niveau national, Pékin a fait du leadership dans ces secteurs un objectif stratégique, bien conscient qu'il s'agit d'un enjeu de puissance et d'autonomie, mais aussi une source de croissance économique et d'emplois. Au niveau local, puisque le pouvoir central incite à faire le maximum, les administrations des provinces, villes et cantons veulent toutes leur place dans l'économie du futur. Il y va de la création d'opportunités locales autant que d'aller dans le bon sens politiquement. *« Le gouvernement a une réactivité très vive sur cette course pour les nouvelles énergies comparativement à d'autres »*, constate Yin Yiwei.

Le centre administratif de la zone industrielle de Yichun ne pourrait être plus indicatif de cette priorité. Outre son style marbre blanc et démesure caractéristique des bâtiments officiels de province, il est une ode à l'appui que la puissance publique peut donner au secteur. Dans le hall ont été disposées deux voitures du constructeur d'autos électriques Neta, qui s'est implanté à Yichun.

Mais domine surtout un écran de 10 mètres sur 5. Il ne sert pas qu'à projeter les films promotionnels sur le lithium de la chaîne de propagande locale, il expose aussi la liste de tous les projets de la zone, les dizaines de millions investis, le niveau d'avancement des dossiers et les bureaux administratifs qui se sont mis en mouvement pour régler les blocages, ainsi que les possibles difficultés rencontrées par ces entreprises. *« Peine à stabiliser sa production »*, lit-on pour l'une, le signe de l'impact de la baisse des cours du lithium.

La Chine est convaincue qu'il s'agit de fluctuations d'ajustement, pas d'une baisse de l'intérêt à très long terme, l'électrification des usages étant la tendance de fond de l'économie mondiale, dont Yichun entend être un acteur majeur. ■

HAROLD THIBAULT

FIN

Henri Nallet
Ancien ministre



A Paris, en 2016. BERTRAND GUAY/AFP

6 JANVIER 1939 Naissance à Bergerac (Dordogne)
1985-1986 Ministre de l'agriculture. Il le sera de nouveau de 1988 et 1990
1986 Elu député de l'Yonne
1989 Elu maire de Tonnerre (Yonne)
1990-1992 Garde des sceaux
29 MAI 2024 Mort à Paris

Son allure très britannique peinait à dissimuler une passion retenue. Ancien ministre de François Mitterrand, Henri Nallet, qui avait de nombreux ennuis de santé, est mort le 29 mai à Paris à l'âge de 85 ans. *« C'est un grand homme d'Etat que la France perd aujourd'hui »*, a salué Jean-Marc Ayrault, président de la Fondation Jean Jaurès dont Nallet était président d'honneur. Emmanuel Macron a rendu hommage à sa *« flamme de l'engagement pour la justice »*.

Henri Nallet naît le 6 janvier 1939 à Bergerac (Dordogne) où il fait ses études secondaires. En classe de 5e, à l'âge de 13 ans, il entre à la Jeunesse étudiante chrétienne (JEC). Devenu secrétaire général de la JEC, ce jeune protestant se heurte à la hiérarchie catholique et démissionne en 1964. Sorti major de l'Institut d'études politiques de Bordeaux en 1961, titulaire d'une licence de droit public en 1962 et d'un diplôme d'études supérieures de science politique en 1966, avec un mémoire sur l'agriculture, il rejoint en 1965 la FNSEA comme chargé de mission. Mais jugé trop à gauche, il claque la porte du syndicat agricole en 1970.

Fondateur du Centre de recherche et d'intervention révolutionnaire qui prépare Mai 68, Henri Nallet, avocat, s'essaie au journalisme jusqu'en 1973 à l'hebdomadaire protestant *Réforme*. Il y fait la connaissance de Pierre Joxe qui le convainc d'intégrer l'équipe de campagne de François Mitterrand en 1980. A la même époque, il épouse une journaliste de *Croissance des jeunes nations*, Thérèse Leconte, avec qui il aura un fils.

Affaire Urba, Mediator

Henri Nallet fait une carrière de chercheur dans l'agriculture, une passion qui le conduit en 1970 à l'Institut national de la recherche agronomique, où il dirigera jusqu'en 1981 le département de sociologie rurale et inspirera la gauche paysanne. En juillet 1981, il devient conseiller technique de Mitterrand chargé des questions agricoles. En avril 1985, il succède à Michel Rocard comme ministre de l'agriculture, dans le gouvernement de Laurent Fabius. Il pacifie les relations avec la FNSEA, négocie l'élargissement de la Communauté économique européenne à l'Espagne et au Portugal et soutient les Restos du cœur.

Technicien doué d'un sens politique, Henri Nallet, toujours d'une extrême courtoisie, dégage une image de raideur, mais l'homme est drôle et chaleureux dans le privé. En avril 1986, il est élu député de l'Yonne, réélu en 1988 puis en 1997. Ce n'est qu'en 1986 qu'il adhère au Parti socialiste (PS), auquel il demande de ne pas *« refaire le monde sur catalogue mais de s'imposer l'ascèse d'un vrai programme de gouvernement »*. Attaché à l'action locale et au service public, il est maire de Tonnerre (Yonne) de mars 1989 à juin 1998.

En mai 1988, Henri Nallet retrouve le portefeuille de ministre de l'agriculture élargi à la forêt dans le gouvernement Rocard. Il fait voter plusieurs lois agricoles dont celle qui généralise les « appellations d'origine contrôlée ». En août 1989, pour contrer la crise de la vache folle, il arrache à Rocard la fermeture des frontières à l'importation de farines de viandes britanniques. *« Les ministres de l'agriculture*, plaide-t-il, *ne sont pas au cul de tous les bateaux qui débarquent des farines en Europe. »*

En pleine fronde du monde judiciaire, il est nommé, le 2 octobre 1990, garde des sceaux, ministre de la justice. Trésorier de la campagne de Mitterrand en 1988, il est pris dans la tempête de l'affaire Urba, relative au financement du PS. Lorsque le juge Thierry Jean-Pierre mène une perquisition au siège d'Urba, il dénonce une *« équipée sauvage »*. Il laisse une loi importante facilitant l'accès à l'aide juridictionnelle.

L'engagement d'Henri Nallet est aussi européen. En 1997, secrétaire national du PS chargé des questions européennes, il est élu président de la délégation de l'Assemblée nationale pour l'Union européenne. Conseiller d'Etat honoraire, il est, de 1997 à décembre 2008, directeur général des affaires européennes du laboratoire Servier, et continue ensuite de travailler pour le groupe pharmaceutique en tant que consultant, ce qui lui vaut d'être mis en cause par de nombreuses victimes du scandale sanitaire du Mediator, dans lequel le groupe sera condamné pour homicide involontaire, tromperie aggravée et escroquerie.

Auteur de nombreux livres, il préside la Fondation Jean Jaurès de 2013 à 2022. François Hollande l'avait fait, en 2015, commandeur de la Légion d'honneur. ■

MICHEL NOBLECOURT

Le Monde
Le Carnet

Vous pouvez nous faire parvenir vos textes soit par e-mail : carnet@mpublicite.fr
(en précisant impérativement votre numéro de téléphone et votre éventuel numéro d'abonné ou de membre de la SDL)

soit sur le site : https://carnet.lemonde.fr

L'équipe du Carnet reviendra vers vous dans les meilleurs délais pour vous confirmer la parution.

carnet@mpublicite.fr
https://carnet.lemonde.fr

AU CARNET DU «MONDE»

Décès

Le frère Michel ALBARIC o.p.

est entré dans la Paix du Seigneur,
le 29 mai 2024,
dans sa quatre-vingt-cinquième année,
la soixante et unième année
de sa profession religieuse
et la cinquante-cinquième année
de son ordination presbytérale.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 3 juin, à 10 h 30, au couvent Saint-Jacques, 20, rue des Tanneries, Paris 13e.

De la part
Du frère Nicolas Tixier,
prieur provincial,
Du frère Bernard Senelle,
prieur du couvent Saint-Jacques
Et des frères de la Province dominicaine de France.

Sa famille,
Ses amis,

ont la grande tristesse d'annoncer le décès de

Lucien BIREAUD,
médecin généraliste à Orly Ville,
qui a apporté beaucoup
à tous ses patients.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 31 mai 2024, dans la plus stricte intimité.

Mireille, Charles et Jean-Pierre,
ses enfants,
Patrice et Leticia,
son gendre et sa belle-fille,
Ses petits-enfants
Et arrière-petits-enfants,

ont le chagrin d'annoncer le décès, survenu le 29 mai 2024, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année, de

Marie Paule BOUZOLS,
née TEISSIER DE CADILLAN.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 5 juin, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame-d'Auteuil, Paris 16e, avant l'inhumation dans le caveau familial du cimetière de Saint-Étienne-du-Grès (Bouches-du-Rhône) où elle reposera auprès de son époux,

Louis,

décédé le 10 mai 1988.

Famille Bouzols,
26, avenue Perrichont,
75016 Paris.

Henri et Catherine, Marie, Anne et Alain, Claire (†), Claude et Patrick,
ses enfants,
Pierre-Henry et Magali, Alix et Thomas (†), Benoît et Ina, Joachim et Alix, André (†), Roxane, Gabrielle, Lucie, Antoine, Paco, Moïse, David,
ses petits-enfants,
Gabriel, Marius, Odélia, Pyrène, Basile, Annaëlle,
ses arrière-petits-enfants,

ont la tristesse d'annoncer le rappel à Dieu, le 26 mai 2024, à la Maison Marie-Thérèse, Paris 14e, muni des sacrements de l'Église, de

André BUSSERY,
ingénieur des Mines,
maire honoraire
de Juvisy-sur-Orge,
officier de la Légion d'honneur,
chevalier
de l'ordre national du Niger.

Ses obsèques ont été célébrées en l'église Saint-Léger de Ruffey-lès-Beaune (Côte-d'Or), le 31 mai, à 10 h 30, suivies de l'inhumation.

Une messe de requiem sera célébrée en l'église Notre-Dame-de-France de Juvisy-sur-Orge, le 11 juin, à 15 heures.

Celles et ceux qui ont eu la chance de croiser sa route regrettent amèrement, depuis le vendredi 24 mai 2024, le départ de

Bénédicte KERMADEC,
scripte renommée du cinéma français,
mais surtout personnalité
extraordinaire, libre, généreuse,
exigeante et attentive aux autres.

Mme Anne Langlois,
son épouse,
Laurent, Pascale, Sophie,
ses enfants,
Mona, Gabriel, Étienne, Léopold, Aurélien,
ses petits-enfants,
Les familles Lafitte, Gorce, Boucenna, Levaillant, Dauzet,

ont la douleur de faire part du décès du

professeur
Claude LANGLOIS,

survenu le 26 mai 2024,
à l'âge de quatre-vingt-six ans.

La cérémonie religieuse se tiendra en l'église Notre-Dame de Vincennes, le mardi 4 juin, à 10 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

(*Le Monde* du 1er juin.)

Quimper. Le Vieux-Marché.

Pierre Lautridou,
son époux,
Anna et Pierre Edern,
ses enfants
et leurs compagnons,
Mado,
sa petite-fille adorée,

ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Marie Alice LAUTRIDOU,
née PIRIOU,
avocat,

survenu le 12 mai 2024, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Marie Alice reposera au Vieux-Marché dans son Trégor natal.

Contact : ma.lautridou@gmail.com

Delphine de Bodman,
Gilles Massonaud,
Marianne Massonaud,
ses frère et sœurs,
Charles-Antoine, Clémence,
Artus et Adrien
de Beaumont d'Autichamp,
Églantine de Bodman,
Augustin de Bodman,
Mathilde, Antoine et Gabrielle Massonaud,
ses neveux, nièces et petits-neveux,

ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Emmanuelle MASSONAUD,

survenu le 24 mai 2024,
dans sa soixante-quatrième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 31 mai, à 14 h 30, en la chapelle Saint-Symphorien de l'église Saint-Germain-des-Prés, Paris 6e, suivie de l'inhumation dans le Perche.

Bergerac. Paris. Tonnerre. Réville.

Mme Thérèse Nallet,
son épouse,
Vincent Nallet,
son fils,
Alice-Sophie,
sa belle-fille,
Baptiste, Candice, Perrine, Basile,
ses petits-enfants,
Andrée Leroux,
sa belle-sœur,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Lacaze, Lafon, Leconte, Perdereau, Darbeau et Nallet,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Henri NALLET,
ancien secrétaire général de la JEC
(1963-1964),
directeur de recherches à l'INRA,
conseiller à la présidence
de la République (1981-1985),
ministre de l'Agriculture
(1985-1986 puis 1988-1990),
garde des Sceaux (1990-1992),
député de l'Yonne
(1986-1988 puis 1997-1999),
maire de Tonnerre (1989-1998),
conseiller général de l'Yonne
(1988-2001),
président du Haut Conseil de la
coopération agricole (2015-2020),
président de Droits d'urgence
(2021-2022),
président de la
Fondation Jean-Jaurès (2013-2022),

survenu le 29 mai 2024, à Paris,
à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Les obsèques seront célébrées en l'église Saint-Martin de Réville (Manche), le mardi 4 juin, à 14 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Villeneuve-lès-Avignon.

M. Hubert Rispoli,
son époux,
Catherine, Pierre, François,
ses enfants
et leurs conjoints,
Matthieu, Charlotte, Ines, Andrea,
ses petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mireille RISPOLI,
née **SIEGWALD,**

survenu le 24 mai 2024,
à Villeneuve-lès-Avignon,
à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Une cérémonie en son honneur a eu lieu le 31 mai, à 11 heures, en la collégiale Notre-Dame de Villeneuve-lès-Avignon, suivie à 14 h 30, de l'inhumation au cimetière des Perrières à Villeneuve-lès-Avignon.

obseques.mireille.rispoli@gmail.com

Nora,
sa fille,
Annie, Pierre, Patrick,
ses frères et sœur,
Ses neveux et nièces,
Ses belles-sœurs
Ainsi que Ludovic,
Ses nombreux amis,

ont le chagrin de faire part de la disparition de

Michel ROTMAN,

survenue le 27 mai 2024, à l'âge de quatre-vingts ans.

Il sera enterré auprès de

Josée.

Les obsèques auront lieu le mardi 11 juin, à 14 h 30, au cimetière du Père-Lachaise, Paris 20e, retrouvons-nous devant l'entrée principale du cimetière, 8, boulevard Ménilmontant.

Pour l'envoi de fleurs à son attention, au funérarium :
7, boulevard Ménilmontant,
75020 Paris.

Eric Bonnet-Maes,
président-directeur général
de LexisNexis France,
Anne-Laurence Monéger,
directrice éditoriale,
Le conseil scientifique,
L'ensemble des collaborateurs
de LexisNexis,

ont la profonde tristesse de faire part du décès du

professeur François TERRÉ,
professeur émérite
de l'université
Paris 2-Panthéon-Assas,
conseiller scientifique
et ami de LexisNexis,
ancien conseiller scientifique
de La Semaine Juridique,

survenu le 27 mai 2024.

Le président de l'université Paris-Panthéon-Assas,
Ses collègues,
L'ensemble du personnel,

ont la tristesse de faire part du décès de

François TERRÉ,
professeur émérite de l'université.

Ils s'associent à la douleur de sa famille et de ses proches auxquels ils présentent leurs plus sincères condoléances.

Anniversaire de décès

In memoriam.

Trois ans déjà…

Virgile KURI,
26 mars 1997 - 2 juin 2021.

Tu seras toujours dans nos cœurs.

Souvenir

Nicolas,

« Dix-huit ans sans ta présence, mais toujours aussi présent dans nos cœurs. »
« Eighteen years without your presence, but still as present as ever in our hearts. »

Anne, Alain, Alix.

Société éditrice du « Monde » SA
Président du directoire, directeur de la publication Louis Dreyfus
Directeur du « Monde », directeur délégué de la publication, membre du directoire Jérôme Fenoglio
Directrice de la rédaction Caroline Monnot
Direction adjointe de la rédaction Grégoire Allix, Maryline Baumard, Philippe Broussard, Nicolas Chapuis, Emmanuelle Chevallereau, Alexis Delcambre, Marie-Pierre Lannelongue, Franck Nouchi, Harold Thibault
Directrice éditoriale Sylvie Kauffmann
Directrice déléguée au développement des services abonnés Françoise Tovo
Directeur délégué aux relations avec les lecteurs Gilles van Kote
Rédaction en chef Laurent Borredon, Emmanuel Davidenkoff (Evénements), Jérôme Gautheret, Michel Guerrin, Nicolas Jimenez (photographie), Sabine Ledoux (cheffe d'édition), Alain Salles (Débats et Idées)
Direction artistique Emmanuel Laparra
Infographie Delphine Papin
Directrice des ressources humaines du groupe Emilie Conte
Secrétaire général de la rédaction Sébastien Carganico
Conseil de surveillance Aline Sylla-Walbaum, présidente, Gilles Paris, vice-président

Marie-José Pérec « J'ai mis du temps à trouver mon chemin »

ENTRETIEN

Le 7 juin, à Brest (Finistère), Marie-José Pérec montera à bord du maxi-trimaran d'Armel Le Cléac'h pour le Relais des océans. Aux côtés du chef doublement étoilé Hugo Roellinger, du dramaturge Alexis Michalik et de la Miss France 2013 et docteure en médecine Marine Lorphelin, l'athlète emmènera la flamme olympique jusqu'à la Guadeloupe, son île natale. A 56 ans, grâce à ses victoires aux Jeux olympiques de Barcelone (1992) et d'Atlanta (1996), elle reste l'une des sportives qui ont le plus marqué la mémoire collective.

Je ne serais pas arrivée là si…

… Si Eléonore, ma grand-mère maternelle, n'avait pas semé une petite graine quand j'avais 6 ans. Un jour de 1974, elle nous a appelés, avec mes frères, sœurs et cousins, pour nous faire écouter une émission de radio consacrée au combat de Muhammad Ali contre George Foreman. Ma grand-mère était branchée en permanence sur son poste, mais c'est la seule fois où elle nous a conviés. Quand l'émission s'est terminée, je l'ai vue se mettre à danser, avec une joie immense.

Pourquoi ce souvenir vous a-t-il autant marquée ?

Ma grand-mère aimait les grandes figures. Chaque jour, après avoir travaillé au marché, elle revenait avec le journal *France-Antilles* et le lisait intégralement. Muhammad Ali représentait beaucoup à ses yeux, quasiment un sauveur. Elle ne connaissait rien à la boxe, mais elle s'intéressait au personnage, à sa manière de s'imposer par le sport, de relever la tête. Elle nous disait toujours : « Tu tombes, tu relèves la tête. »

Passiez-vous beaucoup de temps auprès de votre grand-mère ?

A Basse-Terre, notre petite maison et la sienne étaient côte à côte. Nous étions tous les jours chez elle. A cette époque, à la Guadeloupe, les gens vivaient en famille élargie. Ma grand-mère était une forte personnalité, très populaire. Comme elle était commerçante, tout le monde la connaissait en ville. Elle avait élevé seule ses deux enfants – mon grand-père est mort quand ma mère avait 3 ans. Avec mon oncle, pilier de notre famille, ils formaient un trio très soudé. Ma grand-mère était à la fois sévère et gentille ; avec elle, on devait marcher droit, bien se comporter.

A Basse-Terre, quelle enfant étiez-vous et quels étaient vos rêves ?

Je voulais partir de la Guadeloupe, voyager, aller jusqu'en Australie, ce pays tellement loin de ma petite île où je me sentais coincée. Je n'arrivais pas à me projeter dans un métier. « Qu'est-ce qu'on va faire de toi ? » était la phrase que j'entendais sans cesse dans ma famille. Je n'aimais pas l'école. En classe, je passais mon temps à regarder par la fenêtre, je rêvais d'être ailleurs, dans la nature. A 12 ans, je mesurais déjà 1,75 mètre, et c'était très handicapant. Mon corps avait grandi tellement vite que je n'avais pas le mode d'emploi. Je disais tout le temps à ma mère : « Tu m'as mal faite. » Toute mon adolescence, j'ai détesté être si grande, avoir de si longs bras et de si longues jambes.

A quel moment avez-vous apprivoisé ce corps ?

Tout a démarré avec ma prof d'EPS *[éducation physique et sportive]*, Marie-Hélène Soual. J'avais 16 ans. Un jour, dans la cour du lycée, elle nous a demandé de faire un 60 m. En regardant son chronomètre, elle m'a dit : « Je n'ai pas dû prendre le bon temps, peux-tu recommencer ? » Je n'avais pas envie, mais elle a insisté et j'ai refait la course. « Mais tu cours très vite ! Mercredi prochain, il y a une compétition, veux-tu venir ? », m'a-t-elle proposé. J'ai répondu oui, sans envie particulière. A cette époque, j'aimais surtout pêcher les écrevisses dans la rivière ou aller sur le petit bateau de mon oncle pêcher à la traîne en mer.

Pour cette première compétition, ma prof d'EPS est passée à la maison. Si elle n'était pas venue me chercher et si ma grand-mère n'avait pas été sévère, m'obligeant à écouter mon enseignante, je serais passée à côté de beaucoup de choses… Ce jour-là a changé ma vie. J'ai gagné la course. Autour de moi, j'entendais que la majorité des autres candidats étaient en sport-études. Tout le monde me regardait – ça me mettait mal à l'aise – en se demandant : « D'où sort-elle ? » J'avais remporté la course sans m'entraîner et j'étais qualifiée pour les championnats de France scolaires en métropole. Mme Soual s'est battue pour m'inscrire, elle m'a expliqué comment tout cet univers fonctionnait. J'étais partante pour le voyage. Puis, sur ses conseils, je me suis inscrite dans un club. Sans elle, rien ne serait arrivé.



A Paris, en 2019. STÉPHANE GRANGIER/PRESSE SPORTS

JE NE SERAIS PAS ARRIVÉE LÀ SI… La seule Française à avoir été sacrée triple championne olympique en athlétisme rend hommage à sa grand-mère, qui lui a appris à « relever la tête »

Quels souvenirs gardez-vous de votre arrivée à Paris ?

Au bout de trois mois, quand l'automne est arrivé, je voulais rentrer. J'étais à l'Insep *[Institut national du sport, de l'expertise et de la performance]*, il faisait gris tous les jours, je trouvais les gens tristes dans le métro. Ma famille, la nourriture guadeloupéenne, vivre dehors en tongs et débardeur, tout me manquait. Mais l'avion coûtait cher. « Tu te rends compte, c'est 5 000 francs *[750 euros]* », me disait ma mère. Je suis finalement rentrée pour les fêtes de Noël et je ne voulais plus repartir. J'ai fini par retourner en métropole six mois plus tard et reprendre les compétitions. Je m'étais inscrite au Stade français parce qu'il y avait beaucoup d'athlètes antillais dans ce club. Je me suis ainsi constitué un cercle amical.

A quel moment percevez-vous que vous pouvez aller loin, devenir une athlète de haut niveau ?

J'entendais dans la bouche des autres que mes résultats étonnaient, et je commençais à comprendre qu'ils ne me regardaient pas uniquement parce que j'étais grande et maigre. Mais j'ai mis du temps à trouver mon chemin. Entre 16 et 20 ans, j'ai sans cesse arrêté et recommencé. Pendant ces quatre années perdues, j'ai notamment été renvoyée de l'Insep parce que je n'allais pas en cours le matin. Je n'arrivais pas à me réveiller. J'ai été inscrite dans un BEP électronique, j'ai bossé dans une boîte de flocage de tee-shirts, dans une pizzeria… Je me cherchais. Ma mère, qui avait pris un petit appartement à Paris, craquait face à mon attitude. Elle estimait que le sport n'était pas un métier. Entre ma grand-mère et mon oncle qui se demandaient ce que j'allais faire dans la vie et ma mère qui voulait que je travaille, il y avait beaucoup de pression.

Un jour, mon petit copain de l'époque, Richard, m'a proposé d'assister à de l'athlétisme à Saint-Maur-des-Fossés *[Val-de-Marne]*. On était en 1987, il connaissait le coach François Pépin. Ce dernier m'a dit : « Tu passes à côté de quelque chose, tu n'as pas le droit de faire ça. » Et il m'a proposé un deal : « Viens t'entraîner, quand tu veux, trois fois par semaine avec moi, pendant trois mois, et après on verra. »

Cela a-t-il été un déclic ?

François Pépin m'a sauvée. Il a compris qu'il ne fallait pas m'imposer des choses. En l'espace de quelques mois, je vais devenir championne d'Europe. J'ai compris que les gens qui me poussaient avaient raison et que j'avais toujours aimé courir, depuis toute petite. Ma grand-mère n'arrêtait pas de me dire : « C'est ton truc, accroche-toi. On a tous un talent. Certains passeront à côté. Toi, tu l'as trouvé, tu n'as pas le droit de gaspiller cette chance, lance-toi. »

Les Jeux de 1988, je n'y pensais pas. En mai de la même année, lors d'une compétition, j'avais dit à François Pépin : « Je vais faire un 400 m. » « Mais d'où sort cette lubie ? », m'a-t-il demandé. J'aimais faire le tour de piste, c'est cette épreuve que je préférais. Dans ma tête, je me voyais sur cette distance. J'étais prête à ne pas courir, s'il refusait. J'avais un caractère de cochon ! J'ai insisté, insisté, il m'a laissée faire, j'ai gagné cette course et j'ai décroché mon premier record de France. Tout a démarré comme ça.

Lors de vos premiers JO, à Séoul, en 1988, vous dites avoir pris rendez-vous avec vous-même. C'est-à-dire ?

Dans un événement comme celui-là, on est happé. Lors de la cérémonie de clôture, au milieu de tous les autres athlètes, j'ai regardé le grand écran et j'ai lu : « See you in Barcelona. » Je me suis dit : « Dans quatre ans, j'irai et je gagnerai. » Mais je n'en ai parlé à personne, je le gardais pour moi, de peur qu'on me rie au nez. Ma grand-mère, qui s'était mise à lire *L'Equipe*, m'appelait souvent et me soutenait.

Et à Barcelone, en 1992, vous remportez votre premier titre olympique…

Quand je suis entrée dans ce stade olympique, j'avais les jambes en coton, la sensation d'être une fourmi qui allait être écrasée. Au fur et à mesure que j'avançais vers mon starting-block, mon cœur battait tellement vite que j'avais l'impression d'avoir déjà fait la course et que mon cœur allait sortir de mon corps. Les gens n'ont pas idée de l'intensité de ces moments, à quel point c'est insupportable, inhumain. J'étais tétanisée, j'ai baissé les yeux et j'ai essayé de me concentrer. J'ai pensé à tous ces gens qui, à la Guadeloupe, allaient me regarder sur les grands écrans qui avaient été installés en plein air. J'ai revu mon enfance, les parties de pêche aux écrevisses. Quand j'ai eu cette image de la rivière, tout d'un coup, mon cœur ne voulait plus se sauver et s'est mis à trouver un rythme normal. Je me suis dit : « Waouh, c'est quoi ce truc ? Je suis dans une finale olympique, pourquoi, quand je pense à ça, ça va mieux ? » Je ne sais pas comment ce truc-là, que j'ai utilisé tout le reste de ma carrière, est arrivé. Sans doute parce que je suis une instinctive. J'ai appris, des années plus tard, qu'on appelait ça la « visualisation ».

En 1994, vous quittez la France pour Los Angeles, sans parler anglais. Pourquoi ce départ ?

Lors de la finale du 400 m aux JO de Barcelone, j'avais senti que mon coach, Jacques Piasenta, avait peur. Je vomissais avant les courses, j'étais très stressée. Ce jour-là, pendant l'échauffement, il s'est passé deux choses : en levant la tête, j'ai vu Guy Drut debout qui nous regardait. Un champion olympique qui venait me voir juste avant la finale, pour moi, c'était un signe. J'ai pris cette énergie. Et, de l'autre côté du stade, j'ai vu le coach américain John Smith. Le 400 m hommes s'était déroulé avant le 400 m femmes. Avec son équipe, ils dansaient, casque sur la tête. Je me disais : « Comment font ces Américains pour s'amuser et tout rafler ? » J'avais très envie de gagner à leur manière.

Quand les relations sont devenues difficiles avec Jacques Piasenta, j'ai décidé de frapper à cette porte américaine. La première fois, John Smith m'a dit : « Je n'ai jamais entraîné de fille. Tu es championne du monde et olympique, que veux-tu ? » Je lui ai répondu : « Je veux le record du monde du 400 m haies. » « Mais tu n'en fais pas. » Il ne voulait pas m'entraîner. Malgré tout, j'ai pris la décision de partir aux Etats-Unis. Je me suis fait aider par quelqu'un de Reebok, mon sponsor, qui connaissait un agent qui bossait avec John Smith chez Nike. Bref, je me suis démerdée, j'ai pris un hôtel et je suis allée à l'ambassade de France pour avoir un traducteur. John Smith a bien voulu me revoir parce que j'avais fait le voyage. Lors de notre premier rendez-vous, il m'a redit qu'il ne savait pas comment entraîner les filles. Je lui ai dit : « Il faut les entraîner comme les garçons. » « Oui, mais les filles, elles ont leur maquillage, leur miroir, les cheveux bien faits, tout ça », a-t-il ajouté. Je lui ai répondu : « Ah, si c'est ça la définition d'une fille, eh bien je n'en suis pas une, je peux donc venir dans le groupe. » Ça l'a fait rire.

Vous êtes têtue ! Vous allez être entraînée par John Smith jusqu'en 1999. Néanmoins, lors de votre départ aux Etats-Unis, les médias ont parlé d'une « fuite »…

En fait, j'ai toujours pris mon destin en main. A cette époque, je ne communiquais pas, je ne racontais pas ce que je faisais. C'était le coach qui parlait, pour contrôler, exister. Moi, j'adorais surgir et disparaître. Avec la presse, ça n'a jamais fonctionné. Tout me semblait faux dans les articles qui étaient publiés. Faute d'information, ils fabriquaient un personnage. Les gens ne savaient pas qui j'étais réellement. Par exemple, lors de mon départ aux Etats-Unis, personne ne savait ce que j'avais vu au stade lors de l'échauffement à Barcelone. Je n'étais pas dans la fuite, j'ai simplement été attirée par ces gens qui gagnaient dans la joie et la bonne humeur. J'ai appris en avançant. Encore une fois, c'était une question d'instinct.

Quand vous repensez à votre double victoire olympique à Atlanta, en 1996, quelle est la première image qui apparaît ?

Muhammad Ali qui allume la vasque. J'étais porte-drapeau de la délégation française. J'avais dit à ma grand-mère que je voulais marquer l'histoire, pour changer l'image de la petite fille qui avait longtemps été paumée. Mais si j'avais raconté ça autour de moi, ça aurait semblé prétentieux. Ma grand-mère disait souvent : « Agis avant de parler. » J'ai été éduquée comme ça. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR SANDRINE BLANCHARD

Guerre à Gaza
La faillite diplomatique de l'Union européenne

Divisés entre un camp pro-israélien et un autre attaché au respect du droit international, les Vingt-Sept ont été incapables de réfréner l'Etat hébreu dans sa violente riposte à l'attaque du 7 octobre 2023. L'UE assiste, impuissante, à l'anéantissement de l'enclave palestinienne

BRUXELLES - *bureau européen*

La décision se voulait avant tout symbolique. Mais elle a surtout souligné les profondes divisions de l'Union européenne (UE) sur le brûlant dossier israélo-palestinien. Mardi 28 mai, après quasiment huit mois de guerre à Gaza, qui a anéanti une grande partie de ce territoire et causé plus de 35 000 morts, en grande majorité des civils, l'Espagne et l'Irlande, associées à la Norvège (hors UE), ont reconnu l'Etat de Palestine. La Slovénie devrait le faire le 4 juin. *« Nous espérons que notre reconnaissance et ses motifs contribueront à pousser d'autres pays européens à suivre ce chemin, car plus nous serons nombreux, plus nous aurons de force pour imposer un cessez-le-feu, parvenir à la libération des otages détenus par le Hamas et relancer le processus politique qui peut conduire à un accord de paix »*, a assuré Pedro Sanchez, en annonçant son choix, le 22 mai, à Madrid.

Dans les semaines précédentes, le chef du gouvernement socialiste espagnol avait cherché à rallier d'autres pays à son initiative. En vain. Toujours soucieuse de ménager Israël, quatre-vingts ans après la Shoah, l'Allemagne ne veut pas entendre parler d'une telle reconnaissance, pas plus que les Etats-Unis et le Royaume-Uni. *« La France ne considère pas que les conditions étaient à ce jour réunies pour que cette décision ait un impact réel dans ce processus »*, commente de son côté Stéphane Séjourné, le ministre des affaires étrangères français.

Ainsi vont l'Union européenne et ses Etats membres depuis l'attaque menée le 7 octobre 2023 par le Hamas, qui a abouti à la mort de 1 200 Israéliens et à la capture de 252 autres. Sous le choc de ce massacre, les Vingt-Sept vont d'abord insister, en chœur, sur le droit d'Israël à se défendre, quitte à crisper les capitales arabes. Puis, très vite, les divergences vont se creuser. Au Conseil européen du 27 octobre 2023, alors que les bombardements sur Gaza ont déjà fait plus de 7 000 morts, les Vingt-Sept se déchirent sur l'opportunité d'appeler à un cessez-le-feu. A l'issue de débats houleux, ils se contentent d'appeler à des *« pauses humanitaires »*. Berlin en particulier refuse de parler d'un cessez-le-feu, afin de ne pas limiter le droit d'Israël à riposter.

Le même jour, le consensus forgé dans la douleur à Bruxelles vole en éclats dans les discussions menées en parallèle, à New York, au sein de l'Assemblée générale des Nations unies. Huit Etats européens approuvent la résolution qui appelle à une *« trêve humanitaire immédiate »* dans la bande de Gaza (France, Irlande, Belgique, Luxembourg, Espagne, Slovénie, Portugal et Malte), tandis que quatre se prononcent contre (Autriche, République tchèque, Hongrie et Croatie) et qu'une majorité d'Etats membres (quinze pays, dont l'Allemagne et la Pologne) s'abstiennent.

Au fil des semaines, l'Union européenne, qui se targue d'avoir opéré une véritable mue géopolitique face à l'invasion russe en Ukraine, révèle son impuissance. *« Cette débandade ne constitue pas vraiment une surprise, car cela fait longtemps que les Européens ont renoncé à avoir la moindre influence sur le conflit*, analyse Nicole Gnesotto, vice-présidente de l'Institut Jacques-Delors. *C'est le conflit par excellence sur lequel les Européens laissent les Etats-Unis en première ligne. Bien que le continent ait joué un certain rôle dans le passé, une espèce de fatalisme s'est imposé ces dernières années, chacun défendant la solution à deux Etats sans plus y croire. »* D'après cette spécialiste en relations internationales, les Vingt-Sept donnent la priorité à la guerre en Ukraine, un conflit *« existentiel »* pour eux. Ils auraient donc *« encore moins l'envie, ni le temps, ni les moyens, de s'intéresser au Proche-Orient »*.

Si les Européens ont su sauvegarder leur unité face à la Russie, parfois au prix de laborieux compromis pour contourner les veto posés par la Hongrie, les clivages paraissent insurmontables dès lors qu'ils abordent le conflit israélo-palestinien. Au fil des mois, les Etats européens se sont divisés essentiellement en deux camps. En premier lieu, les pays qui s'affichent *« aux côtés d'Israël »* et *« soutiennent sans sourciller sa campagne militaire et évitent les critiques contre ses actions à Gaza, même après la multiplication des victimes civiles palestiniennes. La République tchèque, l'Autriche et la Hongrie se distinguent dans ce camp, suivies par l'Allemagne »*, constate Martin Konecny, de l'ONG European Middle East Project, installée à Bruxelles.

A l'autre bout du spectre, on trouve des gouvernements qui se proclament *« du côté de la paix »* et qui, tout en condamnant fermement le Hamas, appellent à un cessez-le-feu et critiquent Israël pour avoir violé le droit humanitaire international. La Belgique, l'Espagne ou l'Irlande sont les membres les plus engagés de ce « camp de la paix », suivies par la France, qui cherche un équilibre entre soutien à Israël et contact avec les capitales arabes.

DES DIVERGENCES LIÉES À L'HISTOIRE

Certes, les Européens en appellent au respect du droit international humanitaire, *« mais, finalement, aucun Etat européen ne peut vraiment être qualifié de propalestinien : aucun gouvernement n'a hissé de drapeau palestinien comme certains l'ont fait pour Israël, ou n'a condamné l'occupation israélienne de longue durée comme étant la cause première de la violence actuelle, comme l'ont fait de nombreux pays de ce qu'on appelle le "Sud global" »*, juge M. Konecny.

A en croire Zaki Laïdi, conseiller spécial de Josep Borrell, le chef de la diplomatie européenne, ces différences sont ancrées dans l'histoire de chaque pays, et donc difficiles à dépasser. *« On ne peut comprendre la position de l'Allemagne vis-à-vis d'Israël sans prendre en compte le poids de l'Holocauste*, dit-il. *En Irlande, il existe au contraire une profonde identification avec la cause palestinienne, enracinée dans l'histoire d'émancipation du pays vis-à-vis de la couronne britannique. »*

De surcroît, la droitisation de la vie politique et le développement d'une extrême droite islamophobe ont fait évoluer certains pays, telle la Suède. Stockholm a reconnu la Palestine dès 2014, mais a opéré depuis un rapprochement avec Israël, sous l'égide d'un gouvernement de droite, soutenu par l'extrême droite.

« Un axe droitier, "illibéral", n'a cessé de se renforcer en Israël comme en Occident, combinant poussée identitaire et nationalisme, rhétorique de la "guerre contre le terrorisme islamiste" et logique du tout-sécuritaire, au détriment d'une analyse politique du conflit. A cette aune, il n'est pas surprenant de voir Viktor Orban, Giorgia Meloni ou Marine Le Pen s'aligner totalement sur la politique sécuritaire du gouvernement Nétanyahou », note le diplomate français Maxime Lefebvre.

Pour David Khalfa, chercheur à la Fondation Jean Jaurès, *« Donald Trump et Benyamin Nétanyahou ont compliqué les choses, en contribuant à occulter la question palestinienne et en radicalisant les positions, même si les divisions européennes sont bien antérieures à leur passage au pouvoir »*.

> **« CETTE DÉBANDADE NE CONSTITUE PAS VRAIMENT UNE SURPRISE, CAR CELA FAIT LONGTEMPS QUE LES EUROPÉENS ONT RENONCÉ À AVOIR LA MOINDRE INFLUENCE SUR LE CONFLIT »**
> NICOLE GNESOTTO
> vice-présidente de l'Institut Jacques-Delors

Depuis les attaques du Hamas, la cacophonie n'a pas non plus épargné Bruxelles et les principaux dirigeants communautaires, alors que ces derniers avaient su afficher un front uni sur l'Ukraine. Le 13 octobre 2023, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, décide de se rendre de sa propre initiative en Israël. Elle s'invite dans l'avion loué par la présidente du Parlement européen, Roberta Metsola, conviée de son côté par la Knesset. Sur place, l'ancienne ministre de la défense d'Angela Merkel rencontre Benyamin Nétanyahou et souligne le *« droit d'Israël à se défendre – aujourd'hui et dans les jours à venir »*.

Elle ne fait aucune allusion au sort des Palestiniens de la bande de Gaza. Un appui inconditionnel qui choque d'autant plus à Bruxelles, Paris ou Madrid que, trois jours plus tôt, les ministres des affaires étrangères des Vingt-Sept ont élaboré un compromis *« condamnant les récentes attaques et appelant à la protection des civils, à la retenue, à la libération des otages, à ce que l'accès à la nourriture, à l'eau et aux médicaments soit autorisé à Gaza, conformément au droit international humanitaire, et à l'ouverture de couloirs humanitaires »*.

Au moment de cette visite controversée, près de 2 000 Palestiniens ont déjà été tués dans la campagne de frappes israéliennes. *« Les déclarations de M^me^ von der Leyen au cours de cette visite ont fait énormément de dégâts »*, rappelle un diplomate en poste à Bruxelles. Pour corriger le tir, chefs d'Etat de gouvernement publient, sous l'égide de Charles Michel, une déclaration commune, le 15 octobre 2023 : ils rappellent alors que l'UE est *« attachée à une paix durable et pérenne reposant sur une solution fondée sur la coexistence de deux Etats »*. Dans l'entourage du président du Conseil européen comme à Paris, on ne se prive pas alors de souligner que la patronne de la Commission n'est pas censée être en première ligne sur les questions de politique étrangère.

La confusion dépasse la seule personnalité d'Ursula von der Leyen. Le commissaire (hongrois) chargé de la politique de voisinage, Oliver Varhelyi, un proche du dirigeant Viktor Orban, tente, le 9 octobre 2023, de suspendre les transferts financiers vers l'Autorité palestinienne, puis, en janvier, ceux vers l'agence de l'ONU chargée des réfugiés palestiniens (l'UNRWA), après qu'Israël a accusé sans preuve une douzaine de ses agents d'avoir participé aux attaques du Hamas… A chaque fois, Josep Borrell, le haut représentant pour les affaires étrangères de l'UE et vice-président de la Commission, mais également Janez Lenarcic, le commissaire (slovène) chargé de l'aide humanitaire, montent au créneau pour que M. Varhelyi rétablisse ces financements.

Depuis, les tensions se sont à peine apaisées, mais chacun a tenté de trouver sa place, surveillé de près par les capitales européennes. *« Personne ne nie qu'il y a eu cacophonie*, reconnaît-on à Bruxelles. *Néanmoins, Ursula von der Leyen est rapidement sortie du paysage, et Josep Borrell a repris le flambeau. Aujourd'hui, il porte une voix forte sur le sujet, qui peut déplaire aux Etats membres, mais qui est entendue, notamment dans les pays du Sud »*, veut-on croire au sein de son service diplomatique. L'ancien ministre socialiste des affaires étrangères espagnol connaît bien Israël. Il a même travaillé dans un kibboutz à l'été 1969.

En 2022, à son poste de chef de la diplomatie européenne, Josep Borrell a présidé à la relance de la discussion politique à haut niveau avec le gouvernement israélien, alors dirigé par le centriste Yaïr Lapid. En septembre 2023, alors que la cause palestinienne avait largement disparu des radars de la diplomatie mondiale, il a réuni, lors de l'Assemblée générale des Nations unies, une cinquantaine de ministres des affaires étrangères européens et arabes afin de réfléchir aux moyens d'accompagner, un jour, un éventuel accord de paix entre la Palestine et Israël. Depuis, les événements se sont précipités, prenant de court l'ensemble de la diplomatie européenne.

Dans la tourmente, Josep Borrell n'échappe pas aux critiques. Ses déclarations, souvent fortes, qui stigmatisent tout à la fois les attaques du Hamas et la réaction d'Israël, ne vont pas sans quelques incohérences : en novembre 2023, il déclare sur la chaîne arabe Al-Jazira, alors que 13 000 morts ont déjà été comptabilisés à Gaza, qu'il ne peut dire s'il s'agit de crimes de guerre, parce qu'il n'est pas avocat. Pourtant, dans la minute suivante, il assène, sans l'ombre d'une hésitation, que les actes du Hamas, le 7 octobre, relèvent de crimes de guerre.

MANIFESTATIONS INÉDITES À BRUXELLES

« Il a tenté de secouer la désunion des Vingt-Sept. Mais, pour faire bouger les lignes, il aurait fallu peut-être plus de discrétion, rapporte une source à Bruxelles. *Il a échoué, mais la faillite morale de l'UE ne peut lui être attribuée. » « J'essaye toujours de présenter une position consensuelle : si dire que couper l'eau, l'électricité, la nourriture à une population assiégée est contraire au droit international en Ukraine, alors c'est la même chose à Gaza. Si on n'accepte pas cette position universaliste, nous sommes accusés de "deux poids, deux mesures" »*, se défend le chef de la diplomatie européenne.

Ce recentrage est loin de convaincre, même au cœur des institutions bruxelloises. A trois reprises, en décembre 2023 et au printemps de cette année, des collectifs de fonctionnaires européens ont manifesté, de manière inédite, face au Conseil ou à la Commission, en faveur d'un cessez-le-feu à Gaza. Ils demandaient une révision du positionnement européen sur le conflit israélo-palestinien. *« Notre politique est définie par un mot : "inaction" »*, regrette un des manifestants, qui poursuit : *« Ce n'est pas surprenant que l'UE apparaisse comme un observateur silencieux, mais cela crée un profond malaise en interne. »* Au sein du service diplomatique à Bruxelles, comme entre les délégations de l'UE à Tel-Aviv auprès d'Israël, et à Jérusalem auprès des Palestiniens, les divisions sont également manifestes. *« Entre les diplomates qui suivent la région au jour le jour et leur hiérarchie, il y a de vraies différences sur l'approche à adopter »*, constate Hugh Lovatt, spécialiste du conflit au Conseil européen sur les relations internationales (ECFR).

Pour l'ancien diplomate européen Jérôme Bellion-Jourdan, qui fut en poste à Jérusalem, *« s'abriter derrière la difficulté de trouver un consensus entre les Vingt-Sept est trop facile »*. Dans une série de notes confidentielles envoyées aux responsables européens, il plaide pour une nouvelle approche. *« Contrairement à l'idée reçue selon laquelle* "EU is a donor, not a player" [« l'UE est une donatrice, pas une actrice »], *l'UE a joué, et continue de jouer, un*


Inas Abu Maamar, 36 ans, tient le linceul de sa nièce de 5 ans, tuée lors des frappes israéliennes sur Khan Younès, à la morgue de l'hôpital Nasser, le 17 octobre 2023. Ce cliché a reçu le prix Pulitzer de la photographie d'actualité. MOHAMMED SALEM/REUTERS

rôle politique qui, paradoxalement, va à l'encontre de son engagement en faveur de la solution à deux Etats : en alimentant la division de la scène politique palestinienne par un soutien aveugle à l'Autorité palestinienne et en soutenant des gouvernements israéliens qui œuvrent contre l'établissement d'un Etat palestinien, ne serait-ce que par la politique de colonisation en Cisjordanie », poursuit-il.

A mesure que le bilan des morts à Gaza s'est envolé, le renoncement de l'Union européenne à utiliser les leviers dont elle dispose pour peser sur Israël, dont elle est le premier partenaire commercial, est devenu criant. *« Il y a un tabou pour prendre des mesures concrètes. On pourrait par exemple interdire les produits en provenance des colonies de Cisjordanie, en se basant sur le consensus européen et le droit international, qui considèrent la colonisation en territoire occupé comme illégale. Cela répondrait aux attentes des citoyens-consommateurs européens*, constate Jérôme Bellion-Jourdan. *Mais, dans ce domaine comme dans bien d'autres, le leadership européen n'a rien fait. Pis, en donnant, en pleine guerre, un feu vert au transfert de données à Israël et au lancement de nouvelles coopérations avec cet Etat, les institutions européennes ont envoyé à Nétanyahou un signal de "business as usual". »*

Le 14 février, pour sortir de cette paralysie perçue dans le monde arabe comme une forme d'indifférence, voire de complaisance à l'égard des massacres perpétrés par l'armée israélienne à Gaza, les premiers ministres espagnol et irlandais, Pedro Sanchez et Leo Varadkar, avaient demandé une révision de l'accord d'association entre l'UE et l'Etat hébreu. *« L'UE considère que le respect des droits de l'homme constitue un élément essentiel de cet accord d'association »*, observent la Fédération internationale pour les droits humains et 195 ONG, pour justifier la suspension de ce texte, entré en vigueur en 2000.

L'Allemagne, l'Italie, l'Autriche, la République tchèque, la Bulgarie et la Hongrie ont d'abord refusé toute discussion en ce sens. Mais, finalement, le 27 mai, les ministres des affaires étrangères de l'UE ont décidé, à l'unanimité, de convoquer un conseil d'association avec Israël pour discuter du respect par ce pays de ses obligations en matière de droits de l'homme. A suivre.

Plus tabou encore, les Européens auraient pu décréter un embargo sur les armes à destination d'Israël. Si la justice néerlandaise a bloqué la réexportation de composants d'avions de chasse F-35, les gouvernements n'ont jamais arrêté leurs livraisons, en premier lieu l'Allemagne et les Pays-Bas. Ces Etats devraient pourtant *« arrêter ces transferts lorsqu'il y a un risque de contribuer à des violations du droit international humanitaire »*, rappelle M. Konecny. En 2018, en pleine guerre du Yémen, Berlin avait refusé la vente d'armes à l'Arabie saoudite.

« À LA TRAÎNE DES ÉTATS-UNIS »

Résultat, l'Europe se retrouve aujourd'hui totalement désemparée. *« Au sein des Vingt-Sept, les pro-Israéliens sont prêts à bloquer complètement l'adoption de positions communes si elles contiennent une critique directe de l'opération en cours à Gaza »*, relève M. Konecny. En conséquence, l'Union se retrouve accusée d'avoir des principes à géométrie variable. *« Entre l'Ukraine, où l'UE encourage les enquêtes sur les crimes de guerre commis par la Russie, et Gaza, où l'UE ne va pas au-delà de quelques condamnations, nous assistons au pire d'une politique de deux poids, deux mesures »*, constate Claudio Francavilla, du bureau européen de Human Rights Watch.

Les rares fois où l'Union européenne est parvenue à adopter des sanctions, elle a mis plus de six mois à le faire, avec un résultat plus que minime : en avril, quatre colons violents de Cisjordanie et deux organisations procolonisation ont été interdits d'entrée sur le territoire des Vingt-Sept, tandis que leurs avoirs dans les banques européennes étaient gelés. *« Et encore,* regrette M. Francavilla, *les Européens se sont mis à la traîne des Etats-Unis. »*

Cette impuissance est d'autant plus frappante que l'Europe a joué, par le passé, un rôle moteur dans les efforts de résolution du conflit. Par la déclaration de Venise, adoptée en 1980, lors d'un sommet européen, le Vieux Continent a ouvert la voie à la solution à deux Etats, à l'époque où cette idée était inconcevable outre-Atlantique. Le texte défend le *« droit d'exister en sécurité de tous les Etats de la région, dont Israël, et la justice pour les peuples, ce qui implique la reconnaissance des droits légitimes du peuple palestinien »*. En 1993, les Douze (devenus Quinze en 1995) ont soutenu avec force les accords de paix d'Oslo, fondés sur le principe de « la terre contre la paix ».

Ce positionnement à équidistance des deux camps s'est mis à vaciller à partir de la deuxième Intifada, en 2000. Les chefs d'Etat ou de gouvernement qui s'indignent de la violence de la répression israélienne – y compris le président de la République française d'alors, Jacques Chirac – s'exposent à de virulentes critiques de l'Etat hébreu. Après les attentats du 11 septembre 2001, perpétrés aux Etats-Unis par Al-Qaida, le gouvernement d'Ariel Sharon réussit à imposer l'idée que toute forme de résistance palestinienne s'apparente à du terrorisme. *« Ce label a neutralisé toute réflexion sur ce conflit »*, juge Elena Aoun, professeure à l'Université catholique de Louvain.

« POUR NÉTANYAHOU, LES EUROPÉENS SONT DIVISÉS, PRENNENT TROP EN COMPTE LES POSITIONS PALESTINIENNES ET NE SONT DONC PAS VUS COMME DES PARTENAIRES UTILES »
PIERRE VIMONT
ex-secrétaire général du service diplomatique européen

D'autres facteurs, propres à l'Union européenne, sont venus renforcer l'immobilisme continental. A commencer par l'élargissement de 2004, qui fait entrer dans l'UE dix nouveaux Etats membres, comme la Hongrie et la Pologne. D'après Denis Bauchard, ancien diplomate français, *« les nouveaux membres ont de bonnes relations avec Israël et sont surtout très soucieux de ne pas se distinguer des Etats-Unis »*. La guerre de Gaza a révélé la force de la relation stratégique entre ces pays et Israël d'une part, et leur alignement sur les Etats-Unis d'autre part, ce qui a affaibli la capacité de l'UE à parler d'une seule voix.

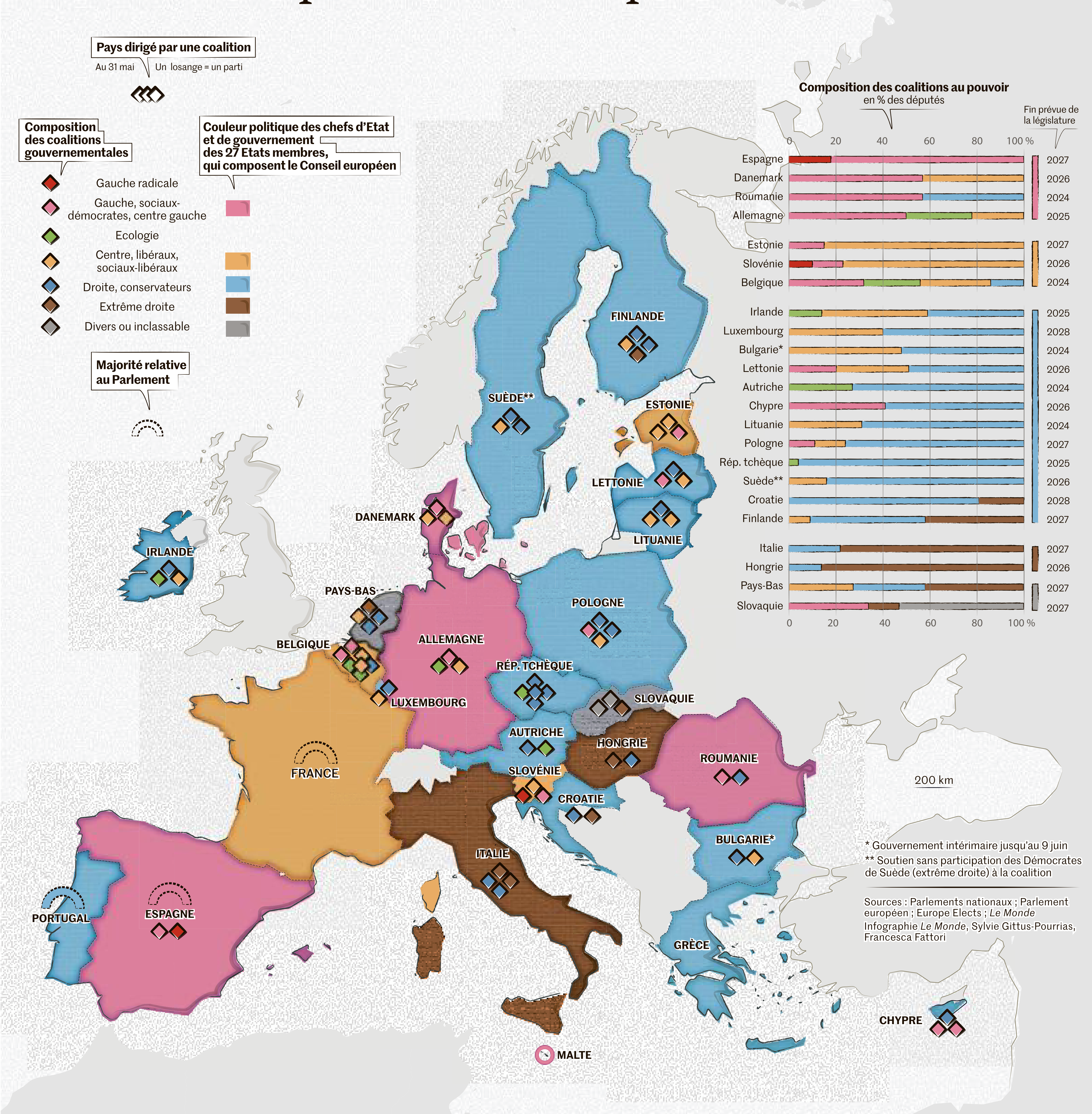
A partir des années 2010, l'Europe décide, par ailleurs, d'intégrer Israël dans sa politique de voisinage. Elle commence ainsi à penser sa relation avec Israël en saucissonnant les dossiers de coopération, comme la recherche, la mobilité étudiante, l'énergie, le commerce, etc. Et ce, sans plus aucune référence au contexte régional, et donc sans conditionnalité en matière de droits humains.

Alors que le blocus de Gaza se poursuit et que la colonisation s'accélère en Cisjordanie, les capitales européennes se désintéressent peu à peu de la région. Leurs communiqués de condamnation de la politique israélienne se transforment en formules creuses, lénifiantes, auxquelles plus personne ne croit. *« Selon nos calculs, l'UE a condamné 76 fois en cinq ans des initiatives de colonisation israélienne*, constate M. Francavilla. *Mais comment être crédible si vous ne prenez jamais de mesures tangibles après vos condamnations ? La conséquence directe est qu'Israël n'écoute même plus ce que lui dit l'Union européenne. »*

« Pour Nétanyahou, les Européens sont divisés, prennent trop en compte les positions palestiniennes et ne sont donc pas vus comme des partenaires utiles », regrette le diplomate Pierre Vimont. Selon l'ancien ambassadeur de France à Washington et ex-secrétaire général du service diplomatique européen, les attaques du Hamas ont compliqué encore les choses. *« Les positions traditionnelles de l'UE n'ont plus du tout d'écho en Israël, tant le 7 octobre* [2023] *a accentué la droitisation de la scène politique locale. »* A la décharge des Européens, précise-t-il, les Etats-Unis eux-mêmes sont incapables de convaincre Israël de mettre un terme à la guerre et de relancer le processus de paix. Une maigre consolation pour les Vingt-Sept. ■

PHILIPPE JACQUÉ
ET PHILIPPE RICARD (À PARIS)

L'Union européenne au temps des coalitions



Les vingt-sept chefs d'Etat et de gouvernement de l'UE, qui forment le Conseil européen, sont en majorité conservateurs. Mais seuls quatre gouvernements ne sont pas le fruit d'une alliance entre divers partis

Face au nouveau Parlement européen qui sortira des urnes le 9 juin, quel est le profil politique du Conseil européen, qui réunit les vingt-sept chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne (UE) ? Si le Parlement est renouvelé intégralement tous les cinq ans, le Conseil évolue en permanence, au gré des élections nationales. Les trois quarts de ses membres actuels n'étaient pas présents il y a cinq ans, en juin 2019. Cela fait du Français Emmanuel Macron (libéral), de l'Espagnol Pedro Sanchez (socialiste), du Hongrois Viktor Orban (national-conservateur), de la Danoise Mette Frederiksen (social-démocrate), du Croate Andrej Plenkovic (conservateur) et du Roumain Klaus Iohannis (centre droit, avec un gouvernement social-démocrate) les vétérans de ce cénacle qui joue un rôle essentiel dans les décisions communautaires et l'orientation de la politique de l'UE.

Alors que le scrutin européen pourrait refléter la montée des droites extrêmes sur le continent, la photographie des Vingt-Sept montre un Conseil où les conservateurs dominent (on compte seulement quatre gouvernants sociaux-démocrates et trois libéraux, sans compter le Néerlandais démissionnaire Mark Rutte), avec de nombreux exécutifs sinon affaiblis, du moins lestés par les complications des vies politiques nationales.

Des exécutifs affaiblis

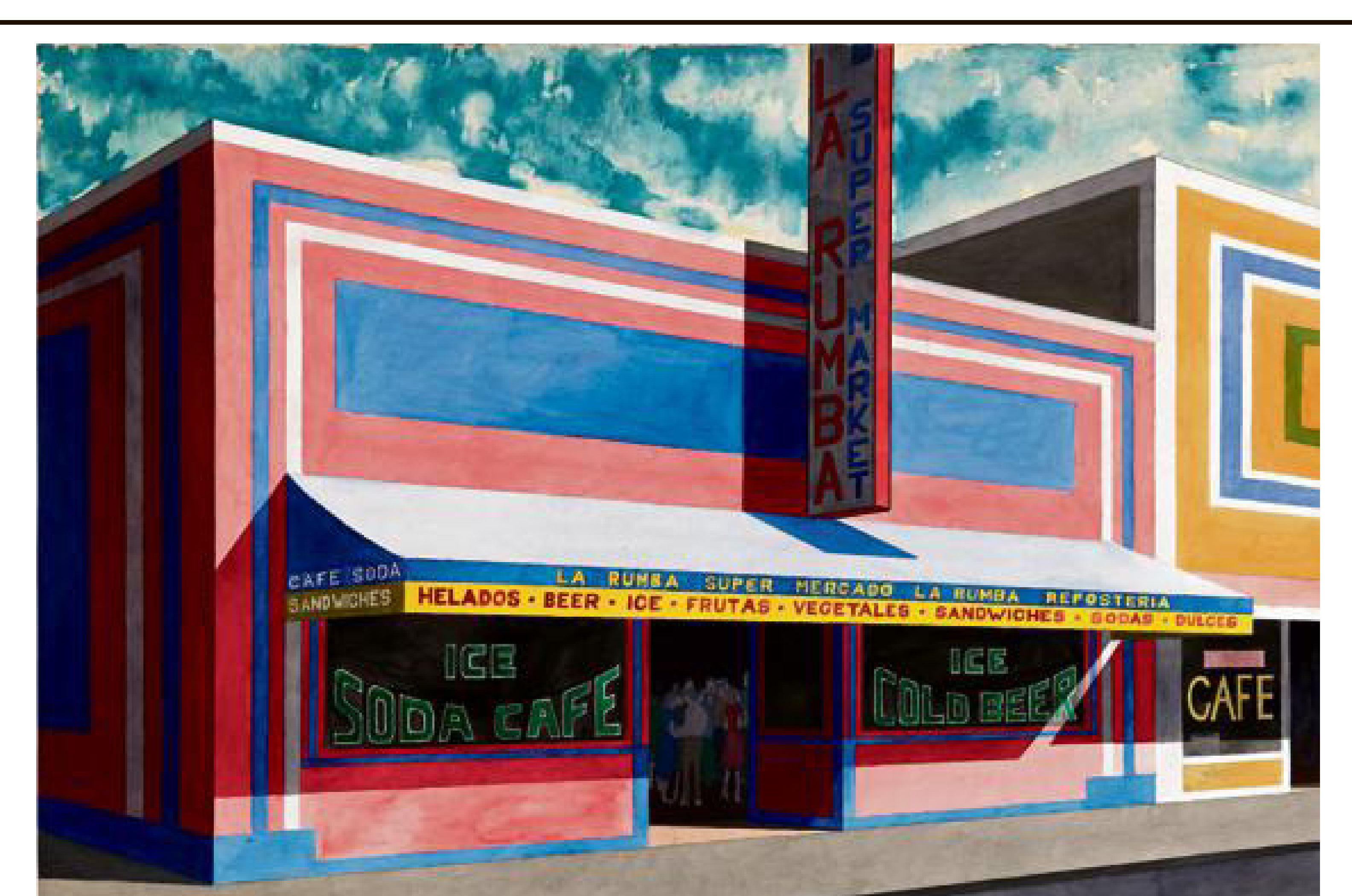
Seuls deux pays sont gouvernés par les représentants d'un seul parti disposant d'une majorité absolue dans leur Parlement. Il s'agit de la Grèce, où le parti du conservateur Kyriakos Mitsotakis est hégémonique depuis juin 2023, et de Malte, où le travailliste Robert Abela gouverne les mains libres. Tous les autres gouvernements disposant d'une majorité absolue au Parlement sont le fruit d'une coalition. En Espagne, malgré un accord de gouvernement avec la gauche radicale, Pedro Sanchez n'a qu'une majorité relative, ce qui ne lui a pas permis de faire voter son projet de budget et le contraint à des négociations politiquement coûteuses avec les indépendantistes catalans.

Qui dit coalition ne dit pas nécessairement gouvernement faible ou fragile. Pendant seize ans, Angela Merkel a imprimé en Allemagne un leadership solide alors qu'elle était en coalition tantôt avec les sociaux-démocrates, tantôt avec les libéraux. Mais la situation actuelle du gouvernement allemand d'Olaf Scholz est différente. Sur plusieurs dossiers importants, le représentant allemand au Conseil de l'UE a dû se résoudre à s'abstenir, faute d'accord entre sociaux-démocrates, Verts et libéraux qui composent l'actuelle coalition au pouvoir à Berlin. S'agissant de la première puissance économique de l'Union, cette situation pèse forcément sur le processus de décision communautaire.

D'autant que, pour des raisons un peu différentes, l'exécutif français est, lui aussi, affaibli par des considérations intérieures. A la suite de la présidentielle et des législatives de 2022, Emmanuel Macron a perdu la majorité absolue au Parlement. Même s'il n'a pas été contraint de former à proprement parler une coalition, grâce au rôle structurant de l'élection présidentielle – Horizons est issu de La République en marche et le MoDem le soutient depuis le début –, il doit composer avec des députés extérieurs à sa majorité.

Enfin, depuis cinq ans, l'entrée de partis d'extrême droite au sein des coalitions gouvernementales est en passe de se banaliser. L'extrême droite est aujourd'hui aux affaires, en coalition, en Finlande, en Slovaquie et en Croatie. A Stockholm, les Démocrates de Suède n'ont pas de ministres, mais ils ont obtenu d'être présents dans les ministères et imposent leur tempo au gouvernement. Aux Pays-Bas, le Parti pour la liberté de Geert Wilders est en position de force pour négocier un gouvernement en remplacement de celui de Mark Rutte (libéral). Autant de points d'appui pour les chefs de gouvernement bien installés, et dotés de majorités solides, que sont Viktor Orban, en Hongrie, et Giorgia Meloni, en Italie. ■

CÉCILE CHAMBRAUD



« Untitled, Bronx Storefront, "La Rumba Supermarket" », aquarelle sur papier, 101,6 × 151,1 cm, fin des années 1980. MILDRED BALDWIN/SMITHSONIAN AMERICAN ART MUSEUM/EMILIO SANCHEZ FOUNDATION

Emilio Sanchez était un peintre cubano-américain. Né à Cuba en 1921, il a emménagé à New York en 1944 pour y suivre des études d'art et y a vécu jusqu'à sa mort, en 1999. Connu pour ses peintures architecturales, il s'est particulièrement intéressé, à partir des années 1980, aux scènes urbaines new-yorkaises de devantures de magasins, de garages et de gratte-ciel. Ici, cette « bodega » (épicerie du coin) de Big Apple évoque, par son nom (La Rumba) et ses couleurs vives, les Caraïbes et suggère la manière dont la culture latino a imprimé sa marque sur l'apparence de la métropole américaine.

Mike Madrid Aux Etats-Unis, « le vote de la communauté latino va être déterminant »


PHIL DESMANGLES

D'après le politiste américain, le bulletin des Hispaniques (12 % à 14 % des votants), n'est acquis ni aux démocrates ni aux républicains à l'approche de la présidentielle de novembre

ENTRETIEN

SAN FRANCISCO - *correspondante*

Le républicain Mike Madrid, spécialiste de l'électorat latino, a travaillé pour la campagne de George W. Bush en 2000 et 2004. En 2020, il a été l'un des fondateurs du Lincoln Project, le groupe des républicains anti-Trump. Son livre *The Latino Century. How America's Largest Minority is Transforming Democracy* (« le siècle latino, comment la plus grande minorité des Etats-Unis transforme la démocratie », Simon & Schuster, 272 pages, 28 euros, non traduit) sort le 18 juin.

Votre livre annonce un « siècle latino ». Que voulez-vous dire ?

Pendant deux cent cinquante ans, la population des Etats-Unis a été principalement d'origine européenne. Cela va changer. Dans les huit à dix prochaines années, les habitants d'ascendance européenne représenteront moins de 50 % de l'ensemble de la population américaine. Les Latinos seront la minorité ethnique la plus importante et leur nombre croît de manière spectaculaire. En 1980, les Latinos étaient 14,8 millions aux Etats-Unis, soit 7 % de la population. Maintenant, ils sont plus de 62,5 millions, soit quelque 20 %. En 2060, ils représenteront 30 % des habitants. Ce phénomène changera l'identité américaine et la perception que l'Amérique a d'elle-même.

La population hispanique elle-même a évolué…

Depuis la grande récession de 2007-2008, l'immigration a ralenti. La croissance de la population latino n'est pas liée au nombre de nouveaux arrivants. Elle résulte, pour l'essentiel, des naissances aux Etats-Unis. Aujourd'hui, 67 % des Latinos y sont nés. En 2000, ils n'étaient que 59,9 %. Même si nous fermions les frontières à l'immigration, l'évolution dont nous venons de parler se produirait naturellement, du fait des naissances.

Il est inutile d'essayer de construire un mur pour arrêter cette « invasion latine ». Elle vient. Mais elle n'est pas aussi néfaste que le suggère la droite nativiste. Cette population est plus assimilée, plus *mainstream*, plus « américaine » entre guillemets, que les générations précédentes. Le nombre de jeunes Latinos de 18 à 24 ans inscrits à l'université a doublé en quinze ans. Ils représentent près de 20 % des étudiants américains.

C'est un nouvel électorat qui arrive. Parmi les adultes, la proportion des Latinos nés aux Etats-Unis est passée de 45 % en 2007 à 55 % en 2019. Leurs perceptions sont radicalement différentes. Pour les électeurs récemment naturalisés, l'existence est définie par l'expérience de l'immigration. Ce n'est pas le cas des autres. Malheureusement, nous continuons à avoir cette vision stéréotypée selon laquelle les préoccupations des Latinos sont principalement celles des immigrés.

Le pays est-il prêt pour cette évolution ?

C'est un défi pour ce mythe d'une société pluraliste sur lequel le pays a été fondé. Il est facile d'affirmer qu'on est une société pluraliste quand 85 % des habitants sont blancs. C'est plus difficile quand cette majorité est remise en question, comme actuellement.

Le péché originel de l'Amérique est l'esclavage. Nous avons une perception très dichotomique de la race. Nous ne comprenons pas la nuance, le mélange racial. La population noire est restée stable, à 12 %. Il n'y a jamais eu de réelle menace que les personnes non européennes deviennent majoritaires dans le pays. Maintenant que cela se produit, le seul langage racial que nous avons pour l'expliquer découle d'un paradigme en noir et blanc.

Quelle a été l'évolution du discours politique ?

En 1960, la campagne de John F. Kennedy a été la première à s'adresser directement aux Latinos, avec une initiative appelée « Viva Kennedy ». Jackie Kennedy avait même enregistré un message en espagnol. La communauté latino ne représentait probablement que de 1 % à 2 % de l'électorat ! Des années plus tard, en 1986, Ronald Reagan a accordé une amnistie à 6 millions de Latinos sans papiers, c'était considérable. Il disait que les Hispaniques étaient républicains, même s'ils ne le savaient « pas encore ». Mais c'est surtout avec George W. Bush que s'est développée l'idée de rassembler une majorité républicaine permanente grâce aux Latinos. Bush était très à l'aise avec les Hispaniques. Il croyait en cette idée selon laquelle tout le monde a sa place à la table américaine. En 2000, il a obtenu 37 % du vote latino et 44 % en 2004.

Dix ans plus tard, ce sont les démocrates qui ont cru qu'ils pouvaient parvenir à réunir une majorité permanente grâce aux Latinos. La gauche considère que les électeurs non blancs sont obligatoirement une minorité raciale opprimée, qu'il suffit d'attendre et que ces Latinos vont, pour l'essentiel, devenir des électeurs démocrates. Finalement, les deux partis ont compris que, politiquement, il n'existe pas de majorité démographique acquise.

Quel est le poids politique des Latinos ?

Ils vont constituer de 12 % à 14 % de l'électorat lors des élections de novembre. Près d'un quart d'entre eux va participer pour la première fois à une présidentielle. En trente ans de travail sur le sujet, je ne m'étais jamais dit, jusqu'ici, que la communauté latino était déterminante dans une course nationale.

Jusqu'en 2020, les Latinos étaient surtout concentrés dans trois Etats : la Californie, le Texas et la Floride. Le vote latino n'avait pas d'impact sur le collège électoral. Cette année, les Latinos vont être déterminants en Arizona, dans le Nevada, probablement en Géorgie. Dans le Wisconsin, ils surpassent en nombre les électeurs noirs. En Caroline du Nord, ils représentent désormais de 2 % à 3 % de l'électorat, ce qui va probablement correspondre à la marge de victoire. Nous avons des discussions que je n'aurais jamais pensé avoir sur la taille et l'impact du vote latino dans le Tennessee ou le Montana. C'est maintenant un facteur qui est considéré partout.

Pour qui vote cet électorat ?

Les Latinos émergent comme un type d'électeur différent, ni républicain ni démocrate. Ils se rangent parmi les modérés, dans les deux partis. Ils sont moins guidés ethniquement et racialement que ne le suggèrent les démocrates, mais plus sensibles à la question raciale que ne le disent les républicains. Ce nouveau bloc va changer la division partisane. Les démocrates devront adopter un langage qui transcende leur récit stéréotypé du Latino immigré. Les républicains devront cesser d'être nativistes et anti-immigrants.

L'affirmation de la communauté latino est l'un des rares éléments, sinon le seul, qui vont permettre de surmonter la division hyperpartisane actuelle. Nous parlons beaucoup des réformes du collège électoral ou du financement des campagnes. Mais nous devons véritablement nous transformer si nous voulons que perdure cette fragile expérience américaine.

Les Latinos s'éloignent-ils des démocrates ?

Obama avait recueilli 71 % du vote latino en 2012. Hillary Clinton, 66 % en 2016. Biden, 59 % en 2020. Le Parti démocrate ne peut pas concevoir que les électeurs non blancs, et notamment les Latinos, ne sont pas comme les électeurs noirs. Il commet cette erreur depuis dix ans.

Les démocrates ont un problème non pas de message mais de politique. Les Latinos sont le groupe qui croît le plus rapidement parmi la main-d'œuvre ouvrière. Ils ne croient pas que le gouvernement résout tous les problèmes. Ils sont beaucoup plus intéressés par la protection des industries qui les font vivre. Pour moi, ils sont les « Reagan democrates » des années 1980 – en référence aux cols bleus de la Rust Belt séduits par Reagan. Quand les élites disent : « Voilà comment le gouvernement peut résoudre ce problème », eux répondent : « D'accord, mais ne me mettez pas au chômage. Je travaille dans le secteur de l'énergie ou dans la construction, comme un Latino sur cinq. » Si la construction ralentit ou s'arrête, que ce soit à cause des taux d'intérêt ou des restrictions environnementales, ou si l'agriculture pâtit des restrictions d'eau, comme en Californie, par exemple, il ne faut pas être surpris que ces Latinos ne votent pas pour le Parti démocrate. D'après les sondages, les Latinos partagent les préoccupations concernant le changement climatique mais, quand vous devez nourrir vos enfants et payer le loyer, vous n'avez pas le luxe de vous en soucier concrètement. C'est la capacité à être proche des gens que le Parti démocrate a perdue.

Comment se situent-ils dans les guerres culturelles qui fracturent la société américaine ?

Pas sûr que cela importe. Ce qui compte, c'est de comprendre que plus la fracture éducative redéfinit la politique américaine, plus le Parti démocrate devient blanc, éduqué, riche et prospère, plus les minorités de la classe ouvrière ont du mal à s'identifier à lui.

Les Latinos n'ont aucune propension culturelle à être antitransgenre ou antigay ou antiquoi que ce soit. Au contraire. En tant que peuple mélangé, ils comprennent mieux les nuances et les complexités de l'identité humaine. Ils ne sont pas antiwoke. Mais ils n'ont pas le luxe de ces conversations culturelles qu'ont les gens aisés et éduqués.

Quelle est leur attitude envers Trump ?

Je pense que Trump est un obstacle à un plus grand changement. Si vous regardez les candidats républicains au poste de gouverneur comme Ron DeSantis en Floride, Greg Abbott au Texas, Doug Ducey en Arizona, tous ont atteint voire dépassé le score de Trump en 2020. Pareil pour le Congrès : dans les circonscriptions où les Latinos sont très implantés, les candidats républicains ont souvent fait mieux que Trump. Sans lui, les Latinos seraient probablement déjà à près de 40 % en faveur des républicains. Ce virage à droite n'est pas dû à Trump. Il se produit, malgré Trump.

Que pensez-vous de l'écart femmes-hommes dans le vote latino ?

L'écart entre les sexes est très corrélé au niveau d'éducation. Les Latinos ont le plus grand fossé en matière d'éducation de tous les groupes ethniques du pays : 33 % des femmes sont diplômées de l'université, contre 26 % des hommes. Est-ce que certains électeurs sont attirés par les discours autoritaristes ? Sûrement. Mais l'idée que les électeurs latinos sont attirés par l'image de l'homme fort participe d'un stéréotype offensant. Il y a des Blancs, des Asiatiques ou des Afro-Américains qui aiment les politiques musclées.

Alors, Trump va-t-il gagner ?

Je ne pense pas, mais l'élection est encore loin. Si Donald Trump gagne, ce sera à cause des électeurs latinos. L'ironie des ironies. Et simplement parce que les démocrates ont perdu les électeurs latinos, pas parce que Donald Trump a gagné leur vote. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR CORINE LESNES

Le Monde
DIMANCHE 2 - LUNDI 3 JUIN 2024



L'affaire Deborah de Robertis divise le monde de l'art

L'artiste franco-luxembourgeoise a été mise en examen, le 29 mai, pour vol et dégradation après sa performance, le 6 mai, au Centre Pompidou-Metz

ENQUÊTE

Le 29 mai 2014. Deborah de Robertis, à demi-nue, écarte les cuisses sous *L'Origine du monde* (1866), le célébrissime tableau de Gustave Courbet, au Musée d'Orsay, à Paris, pour dénoncer la place des femmes dans le monde de l'art. L'artiste franco-luxembourgeoise s'en sort alors avec un rappel à la loi après quelques heures de garde à vue.

Ironie du calendrier, ce mercredi 29 mai, soit dix ans plus tard, jour pour jour, Deborah de Robertis, 40 ans, a été mise en examen pour les chefs de « dégradation de biens culturels commis en réunion » et « vol d'un bien culturel en réunion », pour une action d'une tout autre ampleur, perpétrée, le 6 mai, dans le cadre de l'exposition « Lacan », montée par Bernard Marcadé et son épouse, Marie-Laure Bernadac, au Centre Pompidou-Metz.

Pendant que deux complices taguaient cinq œuvres du slogan « #metoo » , dont *L'Origine du Monde* – protégée par une vitre –, l'artiste subtilisait une broderie d'Annette Messager, portant l'inscription « Je pense donc je suce ». Dans un post Instagram publié dans la foulée, Deborah de Robertis annonce qu'elle ne restituera pas l'œuvre, dont le commissaire de l'exposition, Bernard Marcadé, est propriétaire.

Pour justifier son geste, la performeuse diffuse sur Vimeo une troublante vidéo de dix-sept minutes, tournée une dizaine d'années plus tôt – le film présenté comme une *« œuvre artistique »* a depuis été retiré de la plate-forme. S'y dévoile la relation intime que l'artiste entretenait, à l'époque, avec Bernard Marcadé. Lui, habillé sur le lit. Elle, nue derrière la caméra. L'échange est cru. *« J'ai envie que tu me suces. C'est la seule chose qui me fera bander »*, dit l'historien d'art, avant que la caméra ne zoome sur la broderie d'Annette Messager, accrochée au-dessus de son lit.

Outrances artistiques

Le nom de Bernard Marcadé apparaît simultanément dans un long texte sur le blog de *Mediapart* – qui l'a depuis dépublié pour cause d'atteinte à la vie privée –, aux côtés de ceux de six autres personnalités que Deborah de Robertis accuse de *« précariser les femmes artistes jusqu'à les faire céder dans le but unique d'avoir le sexe plutôt que l'œuvre »* : Fabrice Hergott, directeur du Musée d'art moderne de Paris ; Juan d'Oultremont, un ancien enseignant de l'Ecole de recherche graphique (ERG) à Bruxelles ; le précédent directeur de la Cité internationale des arts, Jean-Yves Langlais ; le marchand privé français John Sayegh-Belchatowski, ainsi que deux collectionneurs, le Canadien François Odermatt et le Belge Alain Servais. Cinq d'entre eux ont fait l'objet d'un signalement que Deborah de Robertis a adressé, le 3 mai, au parquet de Paris. Contacté par *Le Monde*, celui-ci déclare toutefois ne pas en trouver trace.

Depuis, un silence persistant entoure cette affaire. Quand l'actrice et réalisatrice Judith Godrèche émeut le monde du cinéma en évoquant son adolescence volée par le cinéaste Benoît Jacquot, Deborah de Robertis scandalise le milieu de l'art, où la révolution #metoo n'est pas encore advenue. Comment l'expliquer ? Ce monde est plus petit, clanique, endogame. Les artistes sont souvent précaires, la parole cadenassée.

L'embarras tient surtout à la personnalité clivante de l'artiste. Ses pairs la tiennent à distance, comme si elle était radioactive, disqualifiant ses outrances artistiques et sa position de victime. *« Deborah de Robertis dit avoir agi pour dénoncer le sexisme dans l'art alors qu'elle n'a toujours agi que pour elle-même »*, tance, sur Instagram, la performeuse Carole Douillard, en résumant sa performance messine à un *« comportement provocateur et victimaire ». « "#metoo", balance-t-elle sur les œuvres, comme un éternel "moi aussi je veux être vue". »* Contacté par *Le Monde*, le plasticien Jean-Luc Verna, dont une œuvre était aussi montrée dans l'exposition « Lacan », fustige un *« revenge porn même pas porn, un acte unilatéral et autocentré dicté par l'amertume et l'aigreur, un mauvais coup porté à des causes essentielles de notre époque que sont le féminisme et #metoo »*.

Plusieurs artistes femmes, figurant dans l'exposition, partagent cette indignation. L'Autrichienne Valie Export, dont la photo taguée n'était pas protégée par une vitre, a sèchement rappelé sur Instagram que *« chaque œuvre d'art a son propre langage, un langage autonome, dans lequel on ne peut intervenir sans le consentement de l'artiste ». « En blessant une œuvre, en portant atteinte à son intégrité, c'est d'abord soi que l'on blesse. En la réduisant à un discours, on se réduit soi-même »*, écrit la Franco-Suisse Agnès Thurnauer dans un court texte accroché au Centre Pompidou-Metz.

Pionnière de l'art corporel, ORLAN veut bien reconnaître au geste de sa cadette un caractère politique et féministe. Le vandalisme toutefois lui fait horreur. *« Quand on est artiste, il me semble qu'il y a mieux à faire, et la première chose est de respecter les autres artistes, et l'exposition dans laquelle on a accepté, donc voulu, exposer »*, sermonne-t-elle.

Dans son petit studio parisien, où nous l'avons rencontrée dix jours avant sa garde à vue, Deborah de Robertis encaisse les critiques. *« Si j'avais été opportuniste, j'aurais pu me contenter d'être accrochée au musée, à côté de* L'Origine du monde *et de* Valie Export, réplique-t-elle fermement. *Je ne l'ai pas voulu parce que je ne suis précisément pas opportuniste. On était là, toutes ces femmes artistes réunies, tous ces sexes ensemble. Tout était très propre, alors que le monde de l'art ne l'est pas. »*

La performeuse accuse six personnalités de « précariser les femmes artistes dans le but d'avoir le sexe plutôt que l'œuvre »

C'est d'ailleurs dans d'autres sphères que Deborah de Robertis a trouvé des oreilles complices. Ainsi de Geneviève Fraisse, philosophe de la pensée féministe, qui la suit depuis 2015. Ou de Martial Poirson, professeur d'études théâtrales à l'université Paris-VIII, qui regrette *« l'opacité d'un milieu qui se dérobe au devoir d'inventaire »*. Le sujet, ajoute l'universitaire, *« ce n'est pas de savoir si Deborah est une grande artiste, mais si les revendications qu'elle porte sont audibles et doivent entraîner un changement de pratique »*.

Le sociologue Eric Fassin, qui a suivi de près le militantisme de l'actrice Adèle Haenel et de Judith Godrèche, a aussi pris le temps de l'écouter, se rendant au Centre Pompidou-Metz, pour y voir de plus près. *« L'exposition "Lacan" neutralisait la critique féministe au moment même de l'inclure, et c'est cela que Deborah de Robertis est venue troubler en inscrivant "#metoo" sur des œuvres de femmes »*, décrypte ce spécialiste des études de genre. Quant à la vidéo mettant en scène Bernard Marcadé, elle témoigne à ses yeux d'une *« imbrication entre la sphère privée de la chambre et l'espace public du musée, deux lieux qui ne sont pas étanches »*.

D'autres artistes, rappelle l'universitaire, ont fait bien plus choquant par le passé. Elles aussi ont divisé le monde de l'art. Lynda Benglis, aujourd'hui plébiscitée, s'était mis à dos une partie de ses consœurs en posant nue, un godemiché entre les cuisses façon magazine porno, dans une double page qu'elle s'était offerte, en novembre 1974, dans la revue *Artforum*. Les rédactrices de la revue démissionnèrent en bloc, estimant qu'un travail pornographique ne pouvait être féministe. *« Il s'agissait pour Lynda Benglis d'une satire du star-système de l'art et de la façon dont les artistes s'utilisent eux-mêmes, leur personnage, pour vendre des œuvres »*, rappelle l'historienne d'art Isabelle Alfonsi, cofondatrice de la galerie Marcelle Alix. Des années plus tard, en 2003, l'Américaine Andrea Fraser fait, elle aussi, scandale en se faisant filmer en train d'avoir une rela-


Le 6 mai, lors de la performance de Deborah de Robertis, dans l'exposition « Lacan », devant « L'Origine du monde » (1866), de Gustave Courbet, et des œuvres de Betty Tompkins et d'Agnès Thurnauer, au Centre Pompidou-Metz. Le floutage a été réalisé par l'artiste. DEBORAH DE ROBERTIS

tion sexuelle avec un collectionneur de sa galerie dans une chambre d'hôtel.

Autant de références que convoque aujourd'hui Deborah de Robertis pour donner de l'épaisseur à sa démarche, en racontant son parcours d'aspirante artiste, semé d'abus et d'embûches. Tout commence à l'ERG, où elle fait ses classes. Dans cet établissement bruxellois réputé, où s'est formé avant elle, entre autres, le comédien Benoît Poelvoorde, règne un esprit libertaire hérité des années 1970. Mais, derrière l'effervescence créative, l'ambiance, décrite par d'anciennes étudiantes, est moins sereine. Energisés par la transgression, certains enseignants se croient intouchables.

Pas froid aux yeux

« Les corps des femmes étaient en concurrence, se souvient Cécile (son prénom a été changé). *Lorsqu'une fille se teignait en blond, elle gagnait des points. »* Lise (un prénom d'emprunt) n'a pas oublié les séances d'humiliation qu'aurait infligées Juan d'Oultremont, qui y enseigne la performance jusqu'en 2019. *« Il poussait les étudiantes à bout, jugeait qu'une fille trop grosse ne devait pas faire de performance nue. C'était courant de partir en larmes de son cours »*, confie-t-elle, racontant s'être fait traiter de *« salope »* à l'issue d'une performance. Chaque année, poursuit-elle, Juan d'Oultremont avait ses têtes de Turc. Mais aussi ses favorites.

Deborah de Robertis était l'une d'elles. La jeune femme n'a pas froid aux yeux. Elle se fait engager comme strip-teaseuse et filme sa prestation, qu'elle présente pour un mémoire à l'ERG. Elle récidive l'année suivante, en interprétant une prostituée dans une vitrine de Bruxelles, caméra sur la tête, histoire d'inverser le regard. La provocation est son carburant. C'est de cette *« audace de jeune artiste »* que Juan d'Oultremont aurait profité, pour, écrit-elle, la *« faire céder à* [ses] *désirs les plus sombres, les plus sales, les plus inavouables »*. Selon son récit, le performeur l'aurait contrainte à *« regarder des films pornographiques incestueux entre une fille et son père »*, poussant *« le vice jusqu'à* [la] *forcer à l'appeler comme tel »*.

Tout en démentant *« cette version des faits »*, Juan d'Oultremont a refusé de répondre aux questions du *Monde*. La direction de l'ERG, qui, depuis 2016, a mis en place des espaces d'écoute et d'accompagnement des élèves, s'est aussitôt adressée aux étudiants et aux enseignants, rappelant qu'il est important de prendre soin de la parole des victimes. *« Ce qu'a vécu Deborah n'est pas unique*, déclarent d'une même voix Laurence Rassel et Wendy Liebermann, respectivement directrice et codirectrice de l'établissement. *Les écoles d'art ont hérité de figures de validation du champ des arts qui ont façonné des modèles d'autorité qu'il faut aujourd'hui déconstruire. »*

« Quand tu es jeune artiste, ces hommes ont ton futur entre les mains »
DEBORAH DE ROBERTIS

C'est en tentant le concours du Fresnoy, une école de vidéo de Tourcoing (Nord), que Deborah de Robertis rencontre Bernard Marcadé, membre du jury de sélection. L'historien d'art – qui refuse que ses propos soient rapportés bien qu'il ait accepté de répondre au *Monde* – lui donne rendez-vous quelque temps plus tard, à Lille. Ce jour-là, confesse-t-il dans la vidéo retirée de Vimeo : *« Je t'avais pénétrée avec les mains dans un parc public. »* Et de se rappeler, face caméra : *« T'as remarqué que tu me plaisais. »* Elle : *« J'ai pensé que mon travail te plaisait. »*

Des années plus tard, lorsqu'elle a vent du projet de l'exposition « Lacan », Deborah de Robertis insiste pour en être. Les commissaires s'y refusent. Elle s'en offusque dans un post Instragram, en août 2023, dans lequel elle sous-entend des motivations d'ordre intime et non artistique. Le couple Marcadé-Bernadac finit par céder. *« Au départ, nous ne l'avions pas sollicitée*, disait au *Point*, le 7 mai, Marie-Laure Bernadac. *Mais, lorsqu'elle a appris qu'elle ne figurerait pas dans l'exposition, elle a fait tout un scandale. Alors, plutôt qu'elle crie à la censure et se pose en victime, nous avons exposé son œuvre. Cela faisait sens. »*

Deborah de Robertis est invitée au vernissage, elle exulte. *« J'ai senti pour la première fois ce qu'était le pouvoir. »* Mais le bras de fer a fait sauter un verrou. A 40 ans, elle n'est plus la jeune femme culottée et intellectuellement désarmée qui tolère les fantasmes d'un professeur. Celle qui se laisse *« tripatouiller »* dans un parc public par un commissaire d'exposition qu'elle venait à peine de rencontrer. Celle qui accompagne aux Chandelles, une boîte échangiste parisienne, un collectionneur influent après un dîner arty *« parce que tout le monde autour de la table y allait, parce que ça semblait être la norme »*. Personne ne l'y a certes forcée. *« Mais quand tu es jeune artiste, ces hommes ont ton futur entre les mains*, insiste-t-elle. *Céder à leurs désirs, c'était la seule voie que je connaissais depuis l'école. »* Ces hommes, elle a décidé de les interpeller nommément, quoi qu'il lui en coûte.

« Des friandises »

De Fabrice Hergott, directeur du Musée d'art moderne de Paris, Deborah de Robertis attendait davantage que des encouragements sur l'oreiller. *« Il me disait que j'étais une artiste importante, pourquoi ne m'a-t-il jamais montrée ? Le soutien, ce n'est pas une parole, une faveur, c'est prendre position pour une artiste. »* Quand on lui fait remarquer que ne pas l'exposer ne relève pas d'un délit et que leur relation sexuelle était consentie, Deborah de Robertis se braque : *« On ne peut pas faire abstraction du pouvoir qu'il exerçait. Pour ces hommes, on est des friandises, ils nous séduisent, en sachant qu'ils ne vont pas s'engager dans notre travail. »* Fabrice Hergott n'a pas souhaité répondre aux questions du *Monde*. Sa tutelle, Paris Musées, déclare n'avoir *« été saisie d'aucun signalement, ni interne ni venant de l'extérieur, si bien qu'il ne* [lui] *revient pas de commenter à ce stade une affaire qui relève de la vie privée »*.

Jean-Yves Langlais, l'ancien directeur de la Cité internationale des arts, où Deborah de Robertis avait été résidente en 2013, s'étonne de figurer sur la liste des accusés. Quand il entend des mots comme « intimidation », « menace déguisée » et « harcèlement », il dit se sentir *« loin de tout cela »*. L'artiste raconte que Jean-Yves Langlais s'est invité un soir dans son atelier et y a pris racine. *« Il m'a raconté le cadavre de sa femme* [morte à la suite d'un accident] *sur la table de dissection. C'était d'une violence extrême et sordide, il y avait quelque chose d'érotique et de malaisant. »*

L'intéressé reconnaît s'être rendu dans l'atelier de l'artiste, *« une seule fois »*, comme il le faisait pour tout nouvel arrivant. Il admet que, à la vue du travail de la jeune femme, il a évoqué la mort violente de sa femme, décapitée lors d'un accident, en 1982. *« J'ai raconté un moment de ma vie privée, c'est vrai, qui a fait l'objet d'un travail artistique avec Jean-Claude Gallotta sur le corps démembré et érotisé »*, confie-t-il. Mais *« c'est tout »*, ajoute-t-il. Il tient, en revanche, à faire part de son propre malaise, à l'occasion de la Nuit blanche, en 2013, à laquelle participait la Cité des arts. Deborah de Robertis avait alors transformé un local de distributeur de boissons en Photomaton érotique. *« Elle portait un peignoir sur ses sous-vêtements, plusieurs fois, elle a voulu que j'entre dans le local et je n'ai pas voulu, ce n'était pas mon monde »*, assure-t-il.

Gestes déplacés

François Odermatt, aussi, se dit surpris par la charge de Deborah de Robertis, qui l'accuse d'avoir fait d'elle *« sa pute sous couvert de mécénat artistique »*. Leurs chemins se croisent en 2012, à la sortie d'une vente aux enchères de Phillips, à New York. Fils et beau-frère de marchands d'art, le Canadien est un riche collectionneur, régulièrement cité dans la presse artistique. *« Il me donne 50 euros, m'invite dans sa chambre, me propose de prendre une douche et me saute dessus »*, raconte Deborah de Robertis, qui dit s'être démenée pour le repousser.

« Ça ne fait pas sens, si je l'avais agressée, comme elle dit, elle ne m'aurait pas vu pendant deux ans », proteste François Odermatt, en nous envoyant la capture écran d'un message de la jeune femme, daté du 7 octobre 2013, dans lequel elle demande des nouvelles. *« Chaque fois qu'elle était dans la merde, elle m'appelait pour que je l'aide*, assure-t-il. *On s'est fréquentés de manière amicale, j'ai peut-être couché avec elle quatre-cinq fois dans ma vie. Je l'ai emmenée deux fois aux Chandelles, mais ne l'y ai pas entraînée de force. »*

« La séduction, le rapport de force, c'est monnaie courante, ce que décrit Deborah de Robertis, c'est un système », dit une cofondatrice du collectif My Art, Not My Ass

Baisers forcés, mains baladeuses… Le collectionneur n'en est pas moins connu dans le milieu pour ses gestes déplacés. *« Il m'a un jour attrapé les seins par-derrière dans un dîner, deux ans avant sur un vaporetto à Venise, il m'a mis la main dans la culotte*, témoigne au *Monde* une employée de galerie. *Mais, comme c'est un gros client, tu ne peux pas lui mettre ta main sur la figure. » « Je suis quelqu'un de tactile et chaleureux »*, objecte François Odermatt, tout en reconnaissant son comportement. Et d'assurer avoir *« changé depuis cinq ans »*.

Plus précisément, depuis la révélation, en 2017, de ses inconduites dans une enquête fouillée du quotidien québécois *La Presse*. La photographe Natalie Reis l'y accuse alors de l'avoir violée quatre ans plus tôt, dans le centre d'art contemporain l'Arsenal, dans le quartier de Griffintown, à Montréal. François Odermatt nie les accusations. L'enquête ouverte par la police a été classée. Contactée par *Le Monde*, Natalie Reis se dit *« profondément attristée »* par le témoignage de Deborah de Robertis, sans toutefois vouloir s'étendre sur une *« expérience traumatisante qui* [la] *marque encore aujourd'hui »*.

C'est François Odermatt qui présente Deborah de Robertis à John Sayegh-Belchatowski, un marchand d'origine française avec lequel il avait coutume d'acheter des œuvres cotées. Selon elle, ce dernier aurait *« lourdement insisté pour obtenir des faveurs sexuelles »*, lors d'une vidéo qu'elle tournait sur le thème de la séduction. Le marchand n'a pas répondu aux sollicitations du *Monde*, pas plus qu'Alain Servais que l'artiste accuse d'avoir dévalué son travail tout en cherchant ses faveurs sexuelles.

Des affaires purement privées ? *« La séduction, le rapport de force, c'est monnaie courante, ce que décrit Deborah de Robertis, c'est un système »*, dit en soupirant une cofondatrice du collectif My Art, Not My Ass, qui, depuis 2019, épingle sexisme et harcèlement dans le monde de l'art, par le biais de témoignages anonymes sur Instagram. *« Ce que dit le texte que Deborah a publié pour expliquer son geste, c'est qu'on fait croire aux jeunes femmes que s'attirer les faveurs des hommes grâce à leur physique, c'est prendre un raccourci pour le succès, alors qu'en réalité la plupart n'y gagnent rien (et y perdent parfois leur santé mentale et/ou abandonnent leur carrière d'artiste), le pouvoir est toujours résolument du côté des hommes qui proposent ce pacte faustien »*, se désole Isabelle Alfonsi, donnant l'exemple des jeunes assistantes de galerie *« à qui on conseille de porter plus de décolletés pour parler aux clients »*.

Informées de notre enquête, plusieurs jeunes artistes ayant le vent en poupe ont tenu spontanément à apporter leur soutien à leur consœur. *« En lisant sa lettre, je me suis dit que c'était très complexe, très ambigu, mais pourquoi l'ambiguïté est-elle toujours acceptée du côté des agresseurs, mais pas des victimes ? »*, s'étonne Mélanie Matranga, en saluant le courage de Deborah de Robertis, *« à laquelle beaucoup de femmes s'identifient sans oser s'exprimer »*.

Star montante de la peinture, Apolonia Sokol tient aussi à manifester son soutien. Proche de la cofondatrice des Femen, Oksana Chatchko, morte en 2018, c'est quelque chose de ce combat qu'elle entrevoit dans la démarche de Deborah de Robertis. *« On cherche à faire d'elle une hystérique, mais elle est très pertinente, elle dénonce une violence structurelle »*, affirme-t-elle, avant d'ajouter, un brin inquiète : *« J'espère que la défendre ne me nuira pas. »* ■

ROXANA AZIMI

Le Monde
DIMANCHE 2 - LUNDI 3 JUIN 2024

« Requiem(s) », un magistral ballet de la mort

Jusqu'au 6 juin, à La Villette, à Paris, Angelin Preljocaj s'empare du thème de la disparition et du deuil

DANSE

Déchirement, impuissance, colère, tristesse, effondrement, résignation, toutes les couleurs du deuil se recouvrent dans le spectacle *Requiem(s)*, d'Angelin Preljocaj. Ce vrac émotionnel est emporté dans un tourniquet de danses qui montent et descendent, pirouettent et girouettent, s'affolent et se figent. Et c'est la rage du vivant qui, heureusement, prend le dessus dans le show final rock hurleur et bondissant de cette pièce magistrale de lamentation, à La Villette, à Paris.

Le thème de la mort bouleverse nombre de spectacles de théâtre et de danse depuis quelques années. Pour la première fois en quarante ans de travail et soixante créations, Angelin Preljocaj, personnalité phare de la scène contemporaine depuis les années 1980 et plus que jamais en tête de pont, s'attaque à ce motif délicat et complexe. En 2023, il a perdu son père et sa mère, ainsi que des amis, et éprouvé le besoin de formaliser cette épreuve si particulière de la séparation ultime. Entre ritualisation et théâtralité, Preljocaj, directeur du Centre chorégraphique national d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), réussit un grand et très beau ballet pour dix-neuf interprètes avec des dénivellations chorégraphiques et musicales qui ne nous lâchent pas en route.



« Requiem(s) », d'Angelin Preljocaj, au Grand Théâtre de Provence, à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), le 17 mai. DIDIER PHILISPART

Sujet périlleux

De la naissance au royaume des morts, du cocon au cercueil, de la nudité originelle à celle du cadavre, *Requiem(s)* offre une traversée de la vie où l'individuel et le collectif se tiennent la main. Sur le *Requiem* de Ligeti ou le *Lacrimosa* de Mozart, la solitude s'efface dans des duos superbes, nombreux, se dissout en groupes effervescents, s'envole dans des mouvements de foule qui courent et tracent. La construction de la pièce entretient une ébullition permanente, distribuant les entrées et les sorties. Les lumières, signées par Eric Soyer, badigeonnent le plateau de bas en haut comme un rouleau de peinture, lorsqu'elles n'encerclent pas d'obscurité les personnages en noir et blanc de cette prière qui ne dit pas son nom. La nuit gagne toujours, même zébrée d'éclairs.

Le paradoxe de cette pièce, qui relève le défi d'un sujet périlleux revu en grand format spectaculaire, lorsqu'elles... réside dans la façon dont le tremblement existentiel qu'entraîne la disparition de ceux qu'on aime se retrouve, en quelque sorte, lissé, calmé par l'écriture limpide d'Angelin Preljocaj. Elle tamise les crispations physiques et mentales de ceux qui restent dans des faisceaux de lignes nettes dont les segments, si nerveusement articulés soient-ils, restent précis. Si le vocabulaire de ce passionné du geste se renouvelle encore et s'assouplit en même temps que son sens de l'espace se déploie, son goût de la géométrie éclate. Compositions en triangles, cercles enchevêtrés, les scènes de groupes, souvent à l'unisson, jettent des paillettes optiques.

Des séquences envoûtantes parsèment *Requiem(s)*. Celle où les danseurs semblent bégayer en se tapant le mollet ou en jouant des coudes pendant que la voix remixée du philosophe Gilles Deleuze questionne la phrase de Primo Levi à son retour des camps de concentration sur la *« honte d'être un homme »* et la *« honte d'avoir assez pactisé pour survivre »*. Puis, serrés les uns contre les autres, les interprètes s'assoient en tailleur pour une séance de yoga revisitée, houle de mains et de bras sur laquelle plane l'image vidéo d'un crâne.

La violence de la mort s'impose néanmoins. Qu'il s'agisse de la Shoah ou de la perte d'un enfant, aucune douceur, mais des corps que l'on tire, jette, ballotte, démembre presque et emporte. Proche de la lutte et du kidnapping, mourir transforme les êtres en objets entre les pattes sans précautions de figures plus ou moins maléfiques. Deux personnages encagoulés, tels des gardiens de l'enfer, arrachent une femme d'un couple. Des silhouettes voilées de blanc glissent un masque sur la tête d'une danseuse. La mort défigure.

Chorégraphier l'inertie est un moteur de créativité souvent présent sur scène, notamment chez Preljocaj. On se souvient du pas de deux tragique de *Roméo et Juliette*, créé en 1996 par l'artiste sur la partition de Prokofiev, au cours duquel Roméo étreint désespérément Juliette, qu'il croit morte. On retrouve à plusieurs reprises dans *Requiem(s)* ces duos parfois proches de la manipulation de marionnettes. Le vivant s'allonge sur le cadavre, s'enroule dans un bras, une jambe. Le chaud ne veut pas croire au froid glacial qui gagne le squelette. L'écharpe de chair n'accroche plus l'air et son poids retombe mollement.

L'imagerie de la mort déplie son album de visions qui ont construit parfois de manière un brin manichéenne notre relation à l'au-delà. Corps en croix, portés à bout de

Entre ritualisation et théâtralité, le chorégraphe réussit un grand et très beau spectacle

bras comme un guerrier ou une victime, enlacés façon pietà, les références revisitées par Angelin Preljocaj sont nombreuses. Il cite, entre autres, les gravures sur bois de danses macabres du cloître des Saints-Innocents, à Paris, la peinture de Bacon, de Bosch et de Goya. Quant aux musiques, très bien choisies, qui les accompagnent, elles tressent Bach à Messiaen et des chants grecs du Moyen Age, en passant par le metal de System of a Down, en distinguant le pouvoir de consolation de la voix humaine, si spécifique à chacun.

Requiem(s) appelle en écho une œuvre historique conçue par Preljocaj, plus modeste en nombre de danseurs mais tout aussi ambitieuse dans son thème : *Annonciation* (1995), pour deux femmes interprétant l'archange Gabriel et la Vierge. Le défi extrême d'incarner cette grossesse miraculeuse était incroyablement relevé dans un espace-temps élastique où chaque mouvement se dilatait. Ce mystère rejoint celui de la grande bascule mortelle sublimée ici par le chorégraphe. Son *Requiem(s)* s'inscrit déjà dans notre mémoire auprès du *Jeune Homme et la mort* (1946), de Roland Petit, avec Jean Babilée, ou d'*Orphée et Eurydice* (1975), de Pina Bausch, dont le lyrisme chair de poule draine le chagrin comme par magie. ■

ROSITA BOISSEAU

Requiem(s), d'Angelin Preljocaj. La Villette, Paris 19e. Jusqu'au 6 juin. Lavillette.com ; du 4 au 6 juillet, à l'Opéra Berlioz, dans le cadre du festival Montpellier Danse. Montpellierdanse.com

A Mulhouse, l'art est en premier de cordée

Dans le cadre de l'Olympiade culturelle, une exposition prend place dans une salle d'escalade

ART
MULHOUSE (HAUT-RHIN)

Un mur d'escalade se détache d'un alignement de bâtiments en brique rouge et de toitures en dents de scie (les « sheds », des hangars), au cœur d'une friche industrielle de Mulhouse (Haut-Rhin). Cette ancienne usine textile, qui a fait rayonner la « Manchester de l'Est » jusqu'au milieu du XXe siècle, a été transformée en 2020 en salle d'escalade. Une exposition d'art contemporain y est organisée par la Réunion des musées nationaux-Grand Palais (RMN-GP) des Champs-Elysées, à Paris, jusqu'au 30 juin. Elle s'inscrit dans une série d'expositions « Art & Sport », qui se tiennent jusqu'au 1er novembre, dans le cadre de l'Olympiade culturelle.

Pour que l'art cohabite avec les infrastructures sportives, la RMN a puisé dans les réserves des vingt-deux fonds régionaux d'art contemporain (FRAC), riches de plus de 35 000 œuvres d'art. Du circuit des 24 heures du Mans au stade nautique de Pau, en passant par le phare de Senetosa, à Sartène (Corse-du-Sud) ou le pôle hippique de Saint-Lô, treize lieux ont été choisis, et les expositions seront ajustées *« à leur typologie et à leur temporalité »*, précise Violette Wood, curatrice indépendante, qui a assisté Fabien Danesi, directeur du FRAC Corsica, à Corte (Haute-Corse), pour le commissariat des expositions.

Cinq installations artistiques se donnent à voir dans l'enceinte neuve du Climbing Mulhouse Center. Dans la pièce principale, une grande sculpture de l'artiste français Daniel Firman est installée au pied des murs de grimpe. Intitulée *Gathering*, elle provient des collections du FRAC Bourgogne. Un bazar d'objets – bidon d'essence, serpillière, boule disco, pelle – sont empilés sur la tête d'un mannequin en résine, modelé par le corps de l'artiste. *« Nous souhaitons que l'art aille à la rencontre des usagers sans interrompre leurs pratiques »*, observe Violette Wood.

La Réunion des musées nationaux-Grand Palais a puisé dans les réserves des vingt-deux fonds régionaux d'art contemporain

Les cartels sont accessibles sous la forme d'un QR code, que l'on peut scanner à l'entrée de l'exposition, afin que les spectateurs puissent interagir avec les œuvres sans la médiation d'un texte.

Curiosité des grimpeurs

Un souhait qui se concrétise le 15 mai, le jour où l'exposition est dévoilée au public. L'œuvre de Daniel Firman a tout de suite éveillé la curiosité des grimpeurs matinaux. Deux étudiants mulhousiens gravissent un mur de la salle principale. Pour leur deuxième virée au centre sportif, ils ont été interpellés par l'œuvre, installée au centre de la salle. *« C'est original de voir une forme humaine avec une tête en bordel. On ne s'attendait pas à voir ça ici, dans ce genre de lieu »*, s'étonne Mathis Bello, 19 ans, un harnais autour de la taille. *« C'est marrant, on peut observer l'œuvre sous un autre angle quand on est en haut du mur »*, s'enthousiasme son ami, Adrien Leconte. Bruno Givord, professeur d'éducation physique et sportive à la retraite, un habitué du Climbing Mulhouse Center, est, lui aussi, surpris par l'œuvre, qu'il trouve vivifiante : *« C'est étonnant, le personnage est noyé par l'accumulation de biens matériels »*, observe-t-il, en se préparant à grimper sur un mur.

Dans une autre salle du centre, à côté d'un mur d'escalade olympique, 250 parapluies sont amoncelés. Récupérés dans des cafés et des restaurants de la banlieue d'Osaka, au Japon, par l'artiste japonais Kohei Sasahara, ils forment une petite cabane, un refuge. Le reste du parcours – un triptyque multicolore signé Stéphane Lallemand avec des Télécran, une ardoise rectangulaire inventée dans les années 1980 pour dessiner, les rouleaux de moquette verticaux de John M. Armleder et l'installation vidéo d'Oliver Beer – se fait plus discret dans le couloir qui mène du restaurant à la salle d'escalade principale.

Bruce Coll, le gérant de la salle, qui accueille en moyenne 70 visiteurs par jour, entend profiter de cet interlude culturel pour *« faire mieux connaître* [le lieu] *et attirer de nouveaux publics »*. *« On va également essayer de sensibiliser nos salariés aux œuvres exposées, pour qu'ils puissent en parler aux clients. »* Et tenter d'accrocher les grimpeurs à des prises plus artistiques. ■

DJAÏD YAMAK

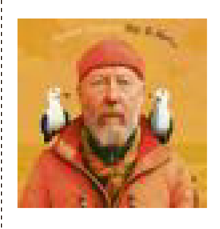
« Pop Up Play Polychrome ». Climbing Mulhouse Center, 21, rue des Brodeuses, Mulhouse (Haut-Rhin). Jusqu'au 30 juin. Entrée gratuite. Grandpalais.fr

SÉLECTION ALBUMS



DUO SHUM
Œuvres pour violoncelle et piano
Œuvres de Fazil Say, Myroslav Skoryk, Mykola Lysenko, Sergueï Rachmaninov, Béla Bartok, Alfred Schnittke et Arvo Pärt, par Anastasia Rizikov (piano) et Lisa Strauss (violoncelle).

La pianiste Anastasia Rizikov et la violoncelliste Lisa Strauss n'ont pas seulement en commun d'être nées la même année (1998) – la première au Canada et la seconde en France. Toutes deux ont aussi des origines slaves (ukrainienne pour l'une, russe pour l'autre). Le duo qu'elles ont formé le laisse entendre par son nom et surtout par le contenu de son premier CD. C'est toutefois l'œuvre d'un Turc, *Four Cities*, de Fazil Say, qui permet d'apprécier d'emblée l'impressionnante étendue de leurs qualités. Qu'il évoque le duduk (hautbois oriental), dans le premier mouvement de cette partition très imagée, ou la contrebasse de jazz (pizzicato du finale), le violoncelle de Lisa Strauss excelle dans la mystification. Le piano d'Anastasia Rizikov n'est pas moins enclin aux métamorphoses. Engagé tour à tour dans la virtuosité tétanisante comme dans la retenue fantomatique, le Duo Shum ignore la demi-mesure. C'est aussi le cas d'Alfred Schnittke, dont la *Sonate pour violoncelle n° 1* (1978), interprétée à la manière d'un manifeste esthétique, s'achève là où la note devient bruit : *shum*, en russe comme en ukrainien. ■ PIERRE GERVASONI
Erato/Warner Classics.



RICHARD THOMPSON
Ship to Shore

Un nouvel album du Britannique Richard Thompson est toujours une valeur sûre. Depuis 1967, le pionnier du british folk avec Fairport Convention est un modèle de constance et de qualité d'écriture, jamais démenti tout au long de sa vertigineuse carrière solo (dix-huit albums) ainsi qu'en duo avec son ex-épouse Linda (six albums). Un statut de légende vivante accru depuis la disparition de ses pairs John Martyn (1948-2009), Bert Jansch (1943-2011) et John Renbourn (1944-2015). A 75 ans, le prodigieux guitariste et songwriter au pessimisme mordant sort de sa semi-retraite après six ans de silence. *Ship to Shore*, recueil de douze chansons autoproduites et enregistrées à Woodstock, traverse le temps et les styles avec une classe confondante : celtique, évidemment, sur le majestueux *Freeze* en ouverture, musique européenne du XVII^e^ siècle (*The Old Pack Mule*), faux air de cabaret (*Life's a Bloody Show*), country rock mélodieux (*Turnstile Casanova*, *Maybe*, *Trust*) et ballade soul crève-cœur (*Singapore Sadie*). ■ FRANCK COLOMBANI
New West Records.



VINCE STAPLES
Dark Times

Un album avec une pochette aussi sombre qui commence par des chants d'oiseaux et des cris d'enfants ne peut être que de bon augure. Apparu sur la scène rap au milieu des années 2010, élevé à Compton, ex-membre de gang, Vince Staples est un pur produit de son environnement, comme il le chante dans le titre introductif de son sixième album, *Black & Blue*, ou dans *Etouffée*. Sauvé par sa mère, qui l'envoya à l'adolescence à Atlanta, loin des gangs, et par des copains rappeurs comme Earl Sweatshirt du groupe Odd Future, qui lui fit visiter le studio de Mac Miller à Los Angeles, Vince Staples finira par se consacrer à la musique. Son talent d'écriture est vite reconnu, sa voix nasillarde vite identifiée et le succès fut au rendez-vous, mais dans son morceau *Government Cheese*, il l'avoue au moment de recevoir un appel d'un ami détenu au pénitencier de Pelican Bay (Californie) : *« C'est dur de bien dormir quand tu es le seul à avoir réussi. » Laid-back* (« décontracté »), presque jazzy, cet album est un bijou, plein de confidences livrées avec délicatesse et parfois avec autodérision comme sur *Justin*, où il raconte comment il a été braqué par le cousin d'un flirt. ■ STÉPHANIE BINET
Def Jam Recordings/Universal Music.

Lire aussi sur Lemonde.fr les critiques des albums d'Elim Chan (avec l'Antwerp Symphony Orchestra), « All These Lighted Things », et du Jihye Lee Orchestra, « Infinite Connections ».

GALERIE


BERTRAND HUET/TUTTI IMAGE/COLL. GILLET ET GALERIE NATHALIE OBADIA, PARIS ET BRUXELLES

ROGER-EDGAR GILLET
Galerie Nathalie Obadia

Deuxième épisode de la résurrection de Roger-Edgar Gillet (1924-2004), après une première présentation en 2021. Sa notoriété, grande dans les années 1960, a fléchi par la suite. Sa faute ? Avoir été abstrait, comme la plupart des peintres français de sa génération, et s'être convaincu ensuite qu'il était plus intéressant de regarder et de donner à voir le monde. L'exposition, qui montre trente ans de travail, de 1966 à 1997, lui donne raison. Avec des gestes courts et nets inscrits dans une matière picturale dense, dans un chromatisme sévère d'ocres et des bruns, Gillet fait surgir figures seules et scènes de groupe. Les premières sont satiriques et politiques : bigotes – le mot est de l'artiste – éperdues de religion et juge grisé de pouvoir. Les secondes sont parmi ce qui s'est peint de plus cruel et de plus juste dans l'époque. Gillet réduit les touristes du Club Méditerranée à Marrakech à la domination qu'ils jouissent d'exercer sur la population marocaine. Les concerts de grands orchestres virent à l'hystérie collective, sincère ou non. Les nus féminins, qui pourraient être érotiques, tombent dans le grotesque et un exhibitionnisme que l'on soupçonne strictement commercial. La société contemporaine passe ainsi dans une machine à broyer qui ne laisse rien intact. On aimerait voir ces toiles en compagnie de celles de Bacon et de Rebeyrolle. Si leurs manières n'ont rien en commun, leurs auteurs partagent le même dégoût de leurs semblables. ■ PHILIPPE DAGEN
« Une figuration Autre ». Galerie Nathalie Obadia, 91, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8^e^. Jusqu'au 27 juillet. Nathalieobadia.com

Sangitananda et Paco El Lobo, pour l'amour du flamenco

Le guitariste et le chanteur présentent le premier volet de l'anthologie « Memoria de los cantes flamencos » et seront en concert à Paris le 5 juin

MUSIQUE

Commençons par une drôle d'anecdote : dès l'âge de 13 ans, Paco El Lobo, gitan de la région parisienne, se fait une réputation dans cet univers aussi secret qu'exigeant du flamenco des banlieues. C'est un art qu'il a découvert grâce à la discothèque de son beau-père, un ancien ambassadeur du Pérou, à Urrugne, au Pays basque. Lequel lui offre sa première guitare. Il ne parle pas castillan, apprend tout d'oreille et découvre une anthologie connue chez les amateurs (éditée en France par Ducretet-Thomson, en 1954). Paco El Lobo écoute, avale par cœur – c'est le mot – musique et paroles, et répète tout avec son propre tempérament : très pur, sans lamentations forcées. Les paroles (les *letras*), il les prononce à l'amiable, comme il joue de la guitare. Il reproduit phonétiquement ce qu'il entend. Il est très doué. On le repère.

Si fait qu'un soir, à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), lors d'une fête espagnole, un public d'aficionados l'invite à jouer et à chanter. Ce n'est pas la première fois. Il monte sur scène sans la moindre appréhension. Très décidé, il entame un *cante* que précède, dans le disque, un bref récitatif. Fou rire général. Il en est tout étonné. On lui explique. Le « récitatif » du *cantaor* (« chanteur »), dans le disque, simple présentation d'usage, disait à peu près ceci : *« Y ahora, et maintenant* – Paco a 15 ans et son visage d'ange des gitans aux cheveux bouclés – *je vais vous chanter une* solea, *que je dédie à ma femme chérie et à mes trois enfants, qui font ma fierté* (…) *»* Lui croyait que ça faisait partie du chant. Tout est là.

Né à Paris le 25 février 1953, Paco El Lobo est un chanteur et guitariste flamenco dont la longue marche se confond avec la découverte d'une passion de toujours, l'art flamenco. Placements en famille d'accueil, séjours en maisons de correction, fugues à répétition, le train-train. De fugue en fugue, il file à Madrid, dans le quartier de Santa Ana. Il est d'emblée adoubé par les gitans. Parmi eux, trois légendes très anciennes du *cante* flamenco : Pepe El de la Matrona, Rafael Romero et Juan Varea. Ils le prennent sous leur aile. Il a 16 ans. Franquisme à tous les étages. Paco El Lobo se produit dans les cabarets flamencos, les *tablaos*, avec lui, les « Anciens ». Il se fait expulser d'Espagne, revient illico, le manège se répète. Plus tard, il rencontre les révolutionnaires du flamenco, Paco de Lucia et Camaron de la Isla. Il s'installe avec eux et continue sa vie d'apprentissage.

De quarante ans son cadet, Samuel Rouesnel, né en 1993, commence la guitare classique à l'âge de 7 ans au conservatoire de Caen. Très vite, il se passionne pour le flamenco et se fait connaître sous le nom de scène de Samuelito. Nom qu'il remplace plus tard par celui de Sangitananda. Soit, en sanskrit, béatitude et musique : *« La voie pour la félicité divine à travers la musique. »*

> **Enfants, tous deux ont été « fascinés, mais submergés, par cet océan magnifique et mystique qu'est l'art flamenco »**

Ensemble, Paco El Lobo et Sangitananda se lancent dans un projet très fou. Enregistrer 71 *palos* (« styles »), en 60 titres qui constitueront une anthologie forte de cinq volumes. Ambition qu'ils disent *« artistique, musicologique et pédagogique »*. Puisque les anthologies flamencas ont joué un rôle décisif dans leur vie : *« Nous souhaitons vous faire vivre ce qui nous a toujours profondément bouleversés dans le flamenco et vous transmettre ses codes. »* Rêve des enfants qu'ils ont été, *« fascinés, mais submergés par cet océan magnifique et mystique qu'est l'art flamenco »*.

> **Leur ambition est d'enregistrer 71 palos (« styles »), en soixante titres pour constituer un recueil de cinq volumes**

« Une histoire de confiance »

Ils n'auront pas lésiné. Ce premier volume de leur *Memoria de los cantes flamencos* a toutes les vertus. Coffret superbement présenté. *Letras* en trois langues (espagnol, français, anglais). Prise de son raffinée. Voix nue et guitare au sommet. Production commencée par le musicologue et historien Bernard Leblon, mort en cours de réalisation : musiciens, rythmiciens, tout est juste, jusqu'à cette présence inattendue du trompettiste Médéric Collignon… Premier volume préfacé par Claude Worms (journaliste à *Flamenco Magazine*) : *« Ce premier volume est un événement important. D'une part, parce qu'il s'agit du premier projet de cet ordre, en Espagne comme en France, depuis un quart de siècle. D'autre part, et surtout, parce qu'il est entrepris, non sans courage, par deux musiciens français, Sangitananda et Paco El Lobo. »*

Et chanter sans s'accompagner, comme il le faisait, lui, Paco El Lobo dans ses quatre premiers albums ou sur scène, est-ce difficile ? *« Pas du tout… C'est le bonheur absolu. Sam* [Sangitananda]*, il m'a découvert quand il avait 7 ans. C'est un guitariste hors du commun. Il a compris ma voix. Il sait tout ce qui s'y passe. Il me propose, je lui dis oui ou non, ça reste une histoire de musique, de connivence et de confiance. »* Est-ce toujours le cas ? *« Oui, chaque fois que c'est le cas… Avec Paco* [de Lucia] *et Camaron, on a vécu ensemble. Il y a eu un truc fraternel. Avec les vieux de Madrid, quand j'étais un ado fugueur, c'était différent : ils m'ont, comment dire, adopté. »*

Dans ce premier volume, douze *palos*, douze géographies, douze styles, douze voyages dans le temps des mémoires et des vies. Le *palo* ? *« Nom donné aux styles de chants spécifiques du flamenco. »* C'est expliqué dans le livret, qui décidément dit tout ce qu'il convient de savoir. Sublimes, la voix et la guitare se chargent de l'essentiel. Engagement total de Paco El Lobo, connivence sidérante avec la guitare de Sangitananda. Question de vie ou de mort dans la joie. Réussite absolue. Rendez-vous, mercredi 5 juin, au Studio de l'Ermitage, à Paris. En scène, tout, vraiment tout, est remis en jeu. Telle est la splendeur du mystère. ■

FRANCIS MARMANDE

Memoria de los cantes flamencos, volume 1*, de Paco El Lobo et Sangitananda, Thalica Records.*
Concert *au Studio de l'Ermitage, 8, rue de l'Ermitage, Paris 20^e^. Le 5 juin, à 20 heures. 18 €.*

Julianne Moore, mère Courage du XVIIe siècle

La minisérie « Mary & George » s'inspire de la vie de George Villiers


Mary Villiers (Julianne Moore) et son fils George Villiers (Nicholas Galitzine).
NBCUNIVERSAL

CANAL+
LUNDI 3 JUIN – 21 H
MINISÉRIE

Dans ses premiers épisodes, qui sont les plus réussis, *Mary & George* ressuscite avec gourmandise l'esprit des *Tudors* (2007-2010), première série à avoir radicalement dépoussiéré le genre historique pour révéler la vivacité et la modernité de personnages jusqu'ici très corsetés. Quelques décennies plus tard, au début du XVIIe siècle, cette production anglo-américaine suit les manigances de Mary Villiers, une femme d'origine modeste mariée à un rustre qui vient de mourir, pour se trouver une situation et garantir un avenir à ses quatre enfants.

Malgré le goût de son fils préféré, George, pour le mélodrame – dans le premier épisode, il met en scène un faux suicide par amour pour la soubrette qu'il veut absolument épouser –, Mary mise beaucoup sur lui et l'envoie en France pour apprendre les manières de l'aristocratie. Le jeune homme, interprété avec beaucoup de grâce par la coqueluche du moment, Nicholas Galitzine, revient parfaitement éduqué, notamment à l'art de la séduction. Et sa mère voit en lui le potentiel futur favori du roi Jacques Ier, dont le goût pour les amitiés masculines est notoire à la cour.

Librement inspiré d'un ouvrage du journaliste Benjamin Woolley consacré à cette période encore marquée par les tensions religieuses, la minisérie développée par le dramaturge D. C. Moore propose une relecture contemporaine d'intrigues de palais vues mille fois, des *Tudors* jusqu'aux *Chroniques de Bridgerton*. Très classique dans sa façon de filmer l'entrechoquement des classes sociales et l'éducation des jeunes gens au plaisir, la série parvient dans ses meilleurs moments à se défaire de son côté Puy du Fou et à surprendre par son humour décalé et la finesse de ses personnages.

Violence et luxure

C'est dans leur conquête du pouvoir que Mary et George sont les plus attachants. Encouragé par sa mère, George use et abuse de sa plastique d'éphèbe – de retour de son voyage initiatique français, il semble avoir changé d'orientation sexuelle en un clin d'œil –, tandis que Mary complote sans vergogne pour asseoir l'influence de son fils auprès du roi. Après avoir forcé l'accès au lit de Jacques, Mary espère que George forcera les portes du pouvoir. Il fallait une actrice de la trempe de Julianne Moore pour faire de cette forme de proxénétisme un acte d'amour, et la démonstration d'une détermination sans faille.

Malgré les quolibets et les moqueries, celle que l'on désigne comme une parvenue ne se démonte jamais. Son indépendance passe aussi par la revendication de son propre plaisir. Sa romance avec une ancienne prostituée est une tentative de construction d'un discours sur le sujet dans un récit qui s'avère au bout du compte assez peu politique.

Menée à grand renfort de « *fuck* », de déchaînements de violence et de luxure, cette phase de séduction est la partie la plus joyeuse, mais à mesure que la série avance et se cherche une conclusion, l'esprit de sérieux revient au galop. Les jurons de Julianne Moore deviennent rares, George vieillit, les risques encourus par les Villiers à mesure qu'ils gagnent du pouvoir s'accroissent et la série perd de sa causticité. La fête est finie, et c'est avec un brin d'ennui qu'on enchaîne les derniers épisodes. ■

AUDREY FOURNIER

Mary & George, série créée par D. C. Moore. Avec Julianne Moore, Nicholas Galitzine, Tony Curran, Nicola Walker (EU-RU, 7 × 52 min). Trois épisodes le lundi 3 juin, puis deux épisodes par soirée.

Aux sources de l'esclavage, 1400 ans d'un système criminel

Chronologique et ambitieuse, une série documentaire corrige en quatre épisodes nombre de lieux communs sur les traites africaines

PLANÈTE+
DIMANCHE 2 - 17 H 30 ET
LUNDI 3 - 20 H 55
SÉRIE DOCUMENTAIRE

Réalisée en 2018 à l'occasion du 170e anniversaire de l'abolition de l'esclavage en France, la série *Les Routes de l'esclavage* est particulièrement ambitieuse par son amplitude, puisqu'elle envisage les traites africaines sur mille quatre cents ans. Réunissant une quarantaine de spécialistes originaires des Antilles, d'Afrique, d'Amérique et d'Europe, elle se joue en quatre temps – quatre épisodes –, que Planète+ a l'excellente idée de rediffuser.

De la faillite de l'Empire romain d'Occident au Ve siècle à l'abolition de l'esclavage au Brésil en 1888, l'évocation chronologique permet d'appréhender ce système planétaire. Surtout, les auteurs réalisent le tour de force d'offrir une vision synthétique et corrigent nombre de lieux communs. Le premier épisode (476-1375) remonte ainsi à l'origine, dans le monde antique. Ce sont alors les guerres, les enlèvements et les razzias qui font l'esclave, blanc le plus souvent.

Culture du dominant

L'essor de l'islam, qui gagne l'Egypte, va bouleverser la donne. Il convient désormais de recruter l'esclave parmi les mécréants. Et, lorsque la pénurie de bras survient au IXe siècle, des peuplades sont chargées de fournir les hommes nécessaires aux marges de l'aire musulmane. C'est donc la culture du dominant qui fixe la différence, et non la peau ou l'origine. L'Afrique devient alors la terre d'élection des rapines humaines.

Le deuxième volet de la série (1375-1620) met en évidence le rôle capital des Portugais et permet de comprendre l'établissement du commerce triangulaire, dont l'île vierge de Sao Tomé devient le symbole. Un nouveau chapitre s'y ouvre, avec la modélisation d'une société esclavagiste. De là, le transfert du « modèle » vers le Brésil puis les Caraïbes n'est qu'une suite logique.

Les épisodes 3 et 4 sont plus familiers. Les grandes puissances européennes imitent le modèle portugais. L'homme noir est réduit au rang de produit, et la terreur sans frein garantit le profit des plantations. Sur les bateaux, les individualités se dissolvent. A l'arrivée, dans le chaudron antillais, se construit la notion de race, des « Blancs » contre des « Noirs ».

L'indignation face aux horreurs de la traite mais surtout les insurrections vont nourrir un mouvement abolitionniste. Mais le reliquat est pérenne et le racisme relaie l'opprobre. La leçon de ce documentaire est aussi magistrale que terrible. Nécessaire aussi, qui oblige chacun à endosser sa part d'héritage d'un drame universel. ■

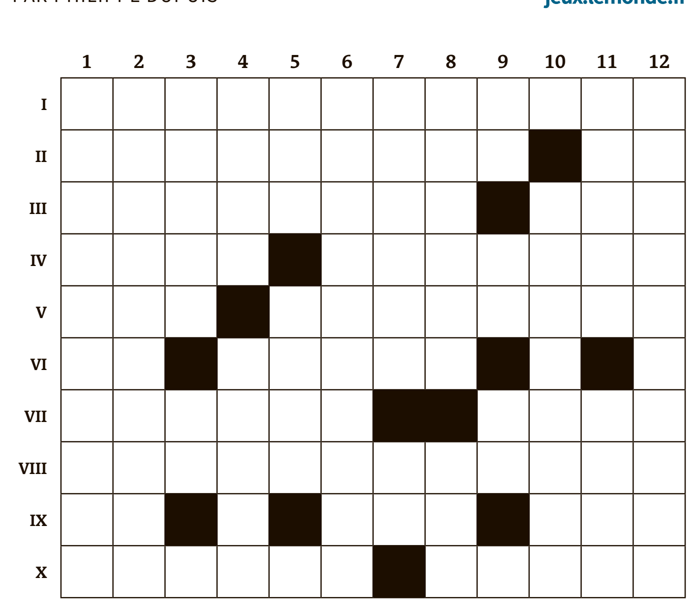
PHILIPPE-JEAN CATINCHI

Les Routes de l'esclavage, de Daniel Cattier, Juan Gélas et Fanny Glissant (Fr., 2018, 4 × 52 min).

MOTS CROISÉS

GRILLE N° 24 - 128
PAR PHILIPPE DUPUIS

Retrouvez l'ensemble de nos grilles sur **jeux.lemonde.fr**



HORIZONTALEMENT

I. Plus de 300 points l'intéressent sur nos 14 méridiens. **II.** Comme une patate sans tenue. Un peu d'intox. **III.** Fine planche décorative. Dada puis surréaliste. **V.** Courroie de transmission. Apprécié du bout des doigt et des lèvres. **V.** Baie nippone. Découper en tête. **VI.** Soutien fragile. Déjà réglée. **VII.** Trompa tout le monde. Tente de l'Ouest américain. **VIII.** Lourdement équipé d'armes à feu. **IX.** Réponse enfantine. Pour de bons muscadets. Fait l'innocent. **X.** Empereur romain installé à Capri. Mesurés.

VERTICALEMENT

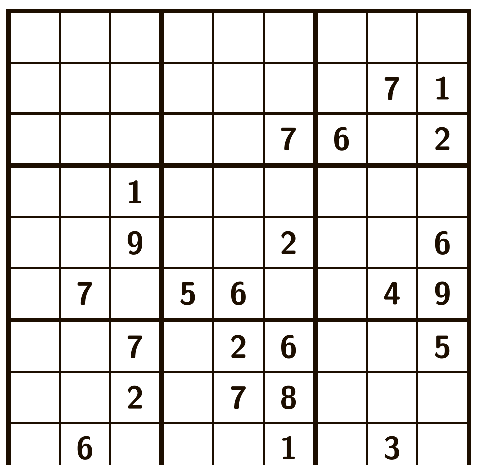
1. Séduisant et plutôt excitant. **2.** Approcheraì avec douceur. **3.** Production rénale à évacuer. Dans le bouquet. **4.** Belle de Toscane. Se ramasse en toutes saisons. **5.** Vitrine de la presse. Mauvaise part de l'héritage. **6.** Pourra donc retrouver belle allure. **7.** Touche la peau. Arturo chez BB. **8.** Glossine africaine. Comme un bon petit blanc. **9.** Note. Piégé. Le titane. **10.** Forme d'avoir. **11.** Difficile et compliqué. S'adresse au-dessus. **12.** Examinés en détail avant de chiffrer.

SOLUTION DE LA GRILLE N° 24 - 127

HORIZONTALEMENT I. Actionnaires. **II.** Chamboulai. **III.** Rima. Ilem (méli). Il. **IV.** Orages. Sbire. **V.** Surélevée. Oc. **VI.** Triées. Ont. **VII.** IGN. Pairie. **VIII.** Ci. Mêlais. Qu. **IX.** Hélerai. Sour. **X.** Entraîneuses.

VERTICALEMENT 1. Acrostiche. **2.** Chirurgien. **3.** Tamarin. Lt. **4.** Imagée. Mer. **5.** Ob. Elèvera. **6.** Noises. Lai. **7.** Nul. Pain. **8.** Alésera. **9.** Iambe. Issu. **10.** Ri. Or. OS. **11.** Ironique. **12.** Sélecteurs.

SUDOKU
N°24-128



1	2	3	9	7	8	4	6	5
5	8	4	1	6	3	7	2	9
6	9	7	4	5	2	3	8	1
3	1	9	5	2	4	8	7	6
4	5	6	3	8	7	1	9	2
8	7	2	6	9	1	5	4	3
2	4	5	7	1	6	9	3	8
9	3	8	2	4	5	6	1	7
7	6	1	8	3	9	2	5	4

Expert
Complétez toute la grille avec des chiffres allant de 1 à 9. Chaque chiffre ne doit être utilisé qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de neuf cases.

Réalisé par Yan Georget (https://about.me/yangeorget)

Le Monde est édité par la Société éditrice du « Monde » SA. Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 124.610.348,70 €. Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).

Rédaction 67-69, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris. Tél. : 01-57-28-20-00

Abonnements par téléphone au 03 28 25 71 71 (prix d'un appel local) de 9 heures à 18 heures. Depuis l'étranger au : 00 33 3 28 25 71 71. Par courrier électronique : abojournalpapier@lemonde.fr. Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €

Courrier des lecteurs
Par courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr

Internet : site d'information : www.lemonde.fr ; Emploi : www.talents.fr/

Collection : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40
Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60

Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0727 C 81975 ISSN 0395-2037


Directrice générale
Elisabeth Cialdella


PRINTED IN FRANCE

67-69, avenue Pierre-Mendès-France 75013 PARIS
Tél : 01-57-28-39-00
Fax : 01-57-28-39-26



L'Imprimerie, 79, rue de Roissy, 93290 Tremblay-en-France
Midi-Print, Gallargues le Montueux



Origine du papier : UK, France.
Taux de fibres recyclées : 100 %. Ce journal est imprimé sur un papier issu de forêts gérées durablement et de sources controlées.
Eutrophisation : PTot = 0,0083 kg/tonne de papier

Geneviève de Galard

Infirmière pendant la bataille de Dien Bien Phu

En 1954, à Dien Bien Phu, pendant les quelque soixante jours que Geneviève de Galard a passés sur le champ de bataille, les blessés par balles ou par éclats, les mutilés, les aveugles, les grands brûlés, et tous les soldats de l'armée française pris au piège par le Vietminh dans la cuvette, tous les durs à cuire des régiments parachutistes, de la Légion étrangère ou des troupes coloniales, ont appelé l'infirmière successivement *« Mademoiselle »*, *« Mam'zelle »*, puis *« Geneviève »*. Quand ils ne criaient pas *« Maman »* dans leur délire d'agonie. Pour la postérité, ou du moins pour la belle histoire, la femme qui vient de mourir jeudi 30 mai, à 99 ans, est à jamais devenue *« l'ange de Dien Bien Phu »*.

« Geneviève de Galard fit montre, aux pires heures de la guerre d'Indochine, d'un dévouement exemplaire du courage et des souffrances de 15 000 soldats français. Je salue sa mémoire », a réagi Emmanuel Macron, vendredi.

Son courage au milieu du chaos et sous le déluge des obus a été mis en lumière comme un baume à une défaite qui consommait la perte de l'Indochine et, au-delà, le début de la fin de l'Empire français. L'infirmière se retrouvait ainsi héroïsée contre son gré et contre sa nature. *« Je ne mérite pas cet honneur, car je n'ai fait que mon devoir »*, ne cessait de répéter la femme portée aux nues. Cette réelle modestie ajoutait finalement à l'enluminure, autant que son éternel sourire gêné.

Une photo d'elle, petite dame flottant dans sa tenue de parachutiste, manches retroussées, prise le 24 mai à sa descente d'avion à Luang Prabang, dans l'actuel Laos, juste après sa libération, et publiée en couverture de *Paris Match*, achevait de statufier l'icône populaire. Son visage rond, ses pommettes saillantes, ses lèvres fines, ses yeux bleus devenaient le symbole de l'épopée dans laquelle fut enrobée comme de sucre glace une lamentable erreur stratégique de l'état-major. Geneviève de Galard n'était pas dupe du rôle qu'on lui faisait jouer. *« Longtemps, je me suis tue,* écrira-t-elle dans de tardifs Mémoires (*Une femme à Dien Bien Phu*, Les Arènes, 2003). *Je ne souhaitais pas alimenter la publicité dont j'avais été l'objet en 1954. Elle m'avait paru exagérée, et parfois déplacée, à l'heure où mes camarades prisonniers souffraient encore dans les camps. »*



A Luang Prabang, au Laos, le 24 mai 1954. RENÉ ADRIAN/CHRISFER/ECPAD

« Dieu me protégera »

Geneviève de Galard Terraube, de son patronyme complet, est née le 13 avril 1925 à Paris. Elle est issue d'une famille aisée qui cultive un patriotisme exacerbé et revendique des titres de noblesse remontant à Jeanne d'Arc et même aux Croisades. Son père meurt quand elle a 9 ans. Sa mère l'élève dans les valeurs de la droite catholique. La foi chrétienne ne la quittera jamais et s'enracinera même un peu plus en elle aux pires moments. *« Dieu me protégera ! »*, se persuadait-elle à Dien Bien Phu, tandis qu'elle courait d'une tranchée à l'autre sous les obus.

La jeune fille vit entre la capitale et la propriété familiale de Labatut, dans les Landes. Pendant la guerre, elle se réfugie à Toulouse, avant de regagner Paris en novembre 1942 après l'invasion par les Allemands de la zone non occupée. La gamine se nourrit de livres d'aventures et de voyages. Après son bachot, elle entame des études d'anglais à la Sorbonne. Elle se cherche un métier, une vocation, un avenir, trouve tout ça en 1950 : elle passe son diplôme d'infirmière. Deux ans plus tard, elle est reçue au concours des convoyeuses de l'air, ces infirmières volantes chargées d'assister les blessés et les malades évacués par avion. Rattachée à l'hôpital Lanessan d'Hanoï, elle découvre l'Indochine en 1953. La guerre d'indépendance du Vietnam, qui a éclaté en 1946, fait rage. Geneviève de Galard convoie les blessés sous le feu, fait dans la carlingue vibrante les gestes qui les maintiennent en vie, surveille les perfusions, sent parfois les hommes partir malgré ses efforts pour les retenir. Après un séjour en Algérie, elle revient en Extrême-Orient en février 1954.

Pensant fixer les troupes du Vietminh, l'armée française a installé depuis novembre 1953 un point fortifié dans la cuvette de Dien Bien Phu, bientôt encerclée par les soldats du général Giap. Avec une douzaine d'autres convoyeuses, Geneviève de Galard effectue sur place quelques missions de jour, sans encombres. *« Le camp retranché m'apparaît déjà intégralement dénudé : vu du ciel, c'est un univers de boyaux, de tranchées, d'abris »*, décrit-elle. Mais, le 13 mars, Giap lance son offensive. La piste se retrouvant sous le feu direct des canons, il faut bientôt atterrir de nuit à la lueur de trois fanaux indiquant simplement le début et la fin de la piste, charger à la va-vite les blessés et redécoller aussitôt vers Hanoï. Le 28 mars, l'atterrissage se passe de manière particulièrement acrobatique. L'avion dérape et un piquet de barbelés perce son réservoir d'huile. Au lever du jour, l'artillerie adverse détruit le Dakota. Les deux jours suivants, d'autres avions tentent d'atterrir, mais en vain, tant la canonnade est intense. Le 30 mars, il faut se rendre à l'évidence : la piste est devenue impraticable. Geneviève de Galard est bloquée à Dien Bien Phu, ainsi que toute la garnison.

13 AVRIL 1925 Naissance à Paris
1954 Infirmière durant la bataille de Dien Bien Phu
1983 Elue au conseil municipal du 17e arrondissement de Paris
30 MAI 2024 Mort à 99 ans

La jeune femme va alors se démultiplier auprès des blessés, dans l'antenne médicale où les chirurgiens Paul-Henri Grauwin et Jacques Gindrey opèrent, cautérisent, recousent, amputent nuit et jour dans des conditions sanitaires de plus en plus précaires. Dans un chapitre de ses Mémoires (*J'étais médecin à Dien Bien Phu*, 1954, Editions France Empire), Grauwin dresse le portrait d'une madone qui finit par imposer le respect à ce monde masculin et même machiste. *« Pendant la chute des obus, je la regardais et je fus étonné de son calme. Elle allait de blessé en blessé comme si de rien n'était. Elle avait les gestes qu'il fallait, la douceur, la précision, les mots qu'on attendait avec sa pure et fraîche voix de jeune fille. »* Il la dépeint aidant les blessés à manger et à boire, les mutilés à fumer leur cigarette. *« Voilà encore une piqûre. Vous ai-je fait mal ? »*

La convoyeuse troque son tailleur bleu marine et ses petits souliers vernis pour une tenue que lui a cédée un parachutiste, reprise à la taille avec du fil chirurgical, et une solide paire de Pataugas. Les hommes parviennent à lui ménager un peu d'intimité, dans ces espaces surpeuplés. Sa sollicitude et sa patience la font adouber par les soldats. *« A Dien Bien Phu, je suis un peu la mère, un peu la sœur, un peu l'amie »*, résume Geneviève de Galard dans ses souvenirs. *« Ma seule présence, parce que je suis une femme, semble alors rendre cet enfer un peu moins inhumain »*, poursuit-elle. Les blessés retrouvent leur bonne humeur à son contact. Un soldat amputé des deux bras et d'une jambe promet de l'emmener danser sitôt tout cela fini. Avec la mousson, il faut patauger dans la boue, entre les civières posées à même le sol. Atteinte par un anthrax, l'infirmière est à son tour opérée sans anesthésie.

A Hanoï, la presse commence à trousser la légende de ce personnage. Elle est présentée comme *« la seule femme de Dien Bien Phu »*. C'est oublier avec une belle hypocrisie les compagnes des troupes supplétives et les prostituées des deux bordels militaires de campagne installés au sein du camp. Le 29 avril 1954, Geneviève de Galard est décorée de la Légion d'honneur. Pour sa bravoure et son dévouement, la Légion étrangère l'adoube *« légionnaire de première classe honoraire »*, en même temps que le colonel Marcel Bigeard. Un honneur autrement plus rare qu'une rosette, qui dit l'estime qu'a acquise cette femme au sein de la troupe.

Le 7 mai, la défaite est consommée. La canonnade cesse. Le camp est définitivement investi par les « bodoï » (soldats des unités régulières du Vietminh). Tandis que les premiers prisonniers partent à pied vers des camps de rééducation où beaucoup périront, Geneviève de Galard continue de soigner les blessés restés sur place. En échange de la promesse que certains d'entre eux seront libérés, elle se fend d'une lettre à Ho Chi Minh, à l'occasion de son anniversaire, le 19 mai : *« Je désire vous exprimer mes remerciements, monsieur le président, pour votre attitude de clémence à l'égard des prisonniers blessés de Dien Bien Phu que vous voulez bien libérer. Les vœux que je formule pour vous, monsieur le président, sont des vœux de paix. »* La lettre est reprise par la propagande Vietminh, ce qui irritera au plus haut point cette anticommuniste viscérale.

La libération de Geneviève de Galard est annoncée le 21 mai. Elle repousse son départ pour continuer à s'occuper des blessés. Elle quitte finalement Dien Bien Phu le 24 mai. *« Je ne sais si vous avez réalisé que le monde entier a les yeux fixés sur vous »*, la prévient dans l'avion du retour un accompagnateur. Après l'escale de Luang Prabang, elle découvre sa notoriété en atterrissant à Hanoï où elle est assaillie par la presse internationale. Le 1er juin, c'est une foule dense qui l'applaudit à Orly.

Gardienne d'une mémoire

Geneviève de Galard se retrouve exhibée, son panache permettant de masquer les inévitables questions que soulève l'échec cuisant de Dien Bien Phu. Alors que viennent d'être ratifiés le 21 juillet les accords de Genève consacrant la partition du Vietnam et le deuil des prétentions françaises sur l'Indochine, Geneviève de Galard entame une grande tournée américaine. Les Etats-Unis entendent ainsi faire oublier leur mol soutien à la France et préparer la population à l'idée que le pays va devoir assurer la relève face à l'expansionnisme communiste.

Le 26, l'infirmière parade à New York, en uniforme blanc dans une Cadillac noire découverte, sur Broadway et la Ve Avenue, sous une pluie de confettis. A Washington, elle est invitée par le Congrès. Le président Eisenhower la décore à la Maison Blanche. Suit une tournée triomphale à travers les grandes villes américaines, entre bains de foule et cocktails en robe du soir. Hollywood lui propose un pont d'or pour adapter son histoire au cinéma. Elle refuse, comme elle avait refusé l'argent des journaux qui voulaient publier en exclusivité ses souvenirs. Tandis qu'elle croule sous les honneurs, elle ne cesse de rappeler le sort de ses camarades prisonniers que la France semble avoir bien oubliés.

« Je sens qu'il y a dans mon existence un avant et un après-Dien Bien Phu », ne peut que constater Geneviève de Galard. Elle reprend son métier de convoyeuse à Saïgon en novembre 1954. Puis quitte l'armée en juillet 1955, avant d'entrer au centre de rééducation des Invalides. Elle se marie l'année suivante avec un militaire, Jean de Heaulme, l'union étant annoncée comme un événement mondain par toute la presse, *Le Monde* ne faisant pas exception (le couple aura trois enfants). L'épouse suit ensuite son mari au fil de ses affectations, notamment à Madagascar, qui vient d'accéder à l'indépendance. De retour en France, Geneviève de Galard s'occupe des boat people qui fuient le Vietnam communiste. Elle devient à partir de 1983 et pendant dix-huit ans conseillère municipale du 17e arrondissement de Paris.

En raison de sa discrétion, en raison également de la mauvaise conscience française envers cette guerre jugée impérialiste par l'histoire, Geneviève de Galard est peu à peu oubliée. Mais elle gardera toute sa vie le contact avec les anciens de Dien Bien Phu, croulera sous le courrier des survivants lui exprimant leur gratitude. *« Vous avez été pour moi, dans cet enfer, l'image de la charité chrétienne »*, lui écrira un de ces anciens soldats, l'écrivain et cinéaste Pierre Schoendoerffer. S'estimant gardienne d'une mémoire, elle proteste en 1984 contre un documentaire d'Henri de Turenne qui fait à ses yeux la part trop belle aux images de propagande vietnamienne et aux scènes reconstituées avec des prisonniers français. En 2001, Geneviève de Galard retournera au Vietnam. Mais elle refusera de se rendre à Dien Bien Phu. ■

BENOÎT HOPQUIN

Le Monde
DIMANCHE 2 - LUNDI 3 JUIN 2024

INÉGALITÉS MONDIALES

Le Brésil, qui préside le G20 en 2024, a choisi pour thème la « construction d'un monde juste et d'une planète durable ». Les outils d'un tel projet existent, mais restent méconnus

Abhijit Banerjee Le revenu de base universel est un instrument efficace

Les résultats d'une expérience menée au Kenya démentent les préjugés négatifs qui pèsent sur l'idée d'un versement régulier d'un revenu aux plus pauvres, détaille l'économiste

Faire trop de promesses pour ne pas les tenir est l'un des risques professionnels dans le monde de la lutte contre la pauvreté. Trop souvent, des rêves sont brisés par la brutale épreuve des faits. Qu'en est-il de la dernière coqueluche en date, le revenu de base universel ? L'idée selon laquelle chacun devrait bénéficier d'un revenu minimum de base, indépendamment de ses ressources, séduit un large public. Cet engouement est partagé aussi bien par ceux pour qui il ne peut y avoir de justification morale à l'extrême pauvreté que par les milliardaires de la Silicon Valley, qui s'inquiètent des retombées politiques des pertes d'emplois induites par l'intelligence artificielle.

Une allocation universelle et inconditionnelle élimine la tentation d'exagérer sa pauvreté soit en travaillant moins, soit en cachant ses revenus en travaillant au noir. L'expérience montre que le premier souci n'en est pas vraiment un, mais le deuxième l'est. Aujourd'hui, dans les pays pauvres, les programmes gouvernementaux ciblés sur les pauvres finissent par arroser beaucoup de non-pauvres. Hélas, les contrôles supplémentaires (imparfaitement mis en œuvre) destinés à empêcher ces fuites finissent souvent par exclure davantage les plus vulnérables. Et ceux qui le sont moins finissent souvent par contourner le système. Le revenu de base universel évite ces erreurs de ciblage, mais il le fait en distribuant de l'argent à un grand nombre de personnes qui n'en ont pas besoin. Cela signifie que le montant qui peut être distribué à ceux qui en ont vraiment besoin est réduit d'autant. Mais ce sacrifice peut en valoir la peine si les capacités de ciblage sont très faibles, comme c'est le cas dans les pays les plus pauvres.

Par ailleurs, un argent garanti, versé mois après mois, peut changer le comportement des gens. L'idée selon laquelle l'argent facile rend les gens paresseux ou, pis, les rend dissolus, parce qu'ils ont désormais le temps et l'argent pour fumer et boire, a une longue tradition dans l'économie et la politique conservatrices.

Mais il existe aussi une vision plus optimiste, selon laquelle un revenu de base pourrait être un tremplin. Imaginez quelqu'un dont le rêve est de quitter son travail de cuisinière dans une maison pour ouvrir son échoppe. Il pourrait s'agir d'un stand au bord de la route à Calcutta, servant les snacks prisés des employés de bureau. Ce qui l'arrête peut-être, c'est le fait qu'elle ne peut pas financer le pot-de-vin exigé par les voyous locaux pour quiconque veut occuper un bout de trottoir. Maintenant, grâce au revenu de base universel, elle peut y arriver. Ou bien elle hésite peut-être à sauter le pas, parce qu'elle se dit que les clients potentiels n'aimeront pas sa cuisine. Le revenu de base universel lui donnerait un filet de sécurité. Ou bien c'est une barrière psychologique qui l'arrête : sa vie a été si dure pour elle qu'elle pense que rien ne marchera jamais pour elle. Le revenu de base universel pourrait lui donner l'espoir qu'une deuxième chance est possible.

> AUJOURD'HUI, DANS LES PAYS PAUVRES, LES PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX CIBLÉS SUR LES PAUVRES FINISSENT PAR ARROSER BEAUCOUP DE NON-PAUVRES

Dans l'ouest du Kenya, au bord du lac Victoria, se trouvent les régions les plus pauvres du pays : 85 % de la population des comtés de Siaya et Bomet avaient souffert de la faim en 2018. GiveDirectly, une ONG américaine qui croit à l'importance d'aider les gens en leur donnant de l'argent, a financé un revenu de base universel pour chaque adulte dans 44 villages de la région. Ils se verraient garantir l'équivalent en monnaie locale de 75 centimes d'euro par jour pendant douze ans.

Projets sûrs

Puisqu'il était si important de connaître les effets du revenu de base universel, les villages ont été choisis au hasard parmi plus de 300. Cent autres ont été choisis pour constituer le groupe témoin, où aucune intervention n'était prévue mais où des données similaires ont été collectées. Et 80 autres villages ont bénéficié d'une variante du revenu de base universel à court terme : les mêmes paiements mensuels, mais pendant seulement deux ans. Nous commençons à disposer de résultats de cette étude, après deux ans de mise en œuvre.

D'une part, il n'y a aucune preuve que l'obtention du revenu de base universel rende les gens paresseux. Globalement, ils travaillent plutôt plus, pas moins : ils travaillent moins pour les autres, mais plus à leur compte. Dans les villages bénéficiant du traitement, on voit un tiers de plus d'entreprises non agricoles (magasins, restaurants, ateliers), et plus d'entreprises agricoles aussi. Les revenus sont environ 20 % plus élevés que dans les villages témoins. Les bénéficiaires mangent mieux, leur santé mentale s'améliore.

Le contraste entre revenu de base universel à deux ans et celui à douze ans est également instructif. Même s'ils ont reçu le même montant d'argent au cours de ces deux années, les habitants des villages recevant le revenu de base universel sur deux ans ont créé moins de nouvelles entreprises. Ils sont conscients que la source d'argent va bientôt se tarir et qu'ils doivent trouver des moyens de l'économiser. Les nouvelles entreprises sont risquées et nécessitent des investissements continus, donc ils choisissent des projets qu'ils sont sûrs de pouvoir conserver : acheter un toit ou des biens durables pour la maison, mieux nourrir leurs enfants. En revanche, la certitude que le revenu de base universel sera là de manière sûre semble encourager les habitants des villages le recevant pendant douze ans à être plus entreprenants.

En tant qu'économistes, notre premier réflexe est de résister à la question de savoir s'ils gaspillent leur argent, par exemple en boissons ou en cigarettes. Après tout, nous n'avons de comptes à rendre à personne lorsque nous achetons une bouteille de vin. Au contraire, nous signalons par là notre art de vivre. Alors, pourquoi poser cette question aux pauvres ? Mais le monde veut cette réponse, c'est pourquoi nous avons collecté des données sur diverses mesures de la consommation d'alcool : la proportion de villageois qui déclarent boire tous les jours diminue de manière significative pour ceux qui reçoivent le revenu de base universel sur douze ans.

Il faut bien sûr continuer à collecter des données, mais jusqu'ici il semble que le revenu de base universel ne soit pas destiné à rejoindre le cimetière des fausses bonnes idées. Et, au passage, nous apprenons aussi qu'il nous faut nous défaire de nos préjugés : les personnes qui vivent dans la pauvreté sont parfaitement capables d'utiliser des revenus efficacement. ■

Abhijit Banerjee, *Prix Nobel d'économie 2019, est professeur au Massachusetts Institute of Technology (MIT) et à l'Ecole d'économie de Paris (PSE-PSL)*

Le contexte

L'Ecole d'économie de Paris organise, en partenariat avec le Centre for Economic Policy Research (CEPR), du 5 au 7 juin à Paris, la deuxième édition du PSE-CEPR Policy Forum. Ce forum a pour but de nourrir la discussion entre le monde de la recherche et les décideurs publics sur les grands défis de nos sociétés contemporaines. L'édition 2024 sera consacrée à l'étude des conditions d'un monde juste et d'une planète durable, questions au cœur de l'agenda du prochain sommet du G20. Les textes proposés ici montrent qu'il est possible de lever des ressources, ne serait-ce qu'en imposant au minimum des personnes qui ont fait leur fortune dans un environnement globalisé, et qu'il existe des pistes sérieuses pour les dépenser afin d'éliminer la pauvreté extrême et de financer la protection sociale, y compris face aux accidents du climat. Ce ne sont pas les seules pistes possibles, mais cette juxtaposition doit donner à réfléchir, et à espérer.

Shameran Abed et Esther Duflo Eradiquer la pauvreté et la faim est à notre portée

Il faut soutenir et étendre les programmes qui ont fait leurs preuves dans les pays en développement, plaident le président du Bangladesh Rural Advancement Committee et la Prix Nobel d'économie 2019

Le président Lula a annoncé vouloir placer la présidence brésilienne du G20 sous le double signe de la justice et de la durabilité. L'un de ses principaux projets pour le G20 est la création d'une alliance mondiale contre la faim et la pauvreté, dont le but principal est d'inverser la tendance au recul enregistrée dans la réalisation des deux premiers « Objectifs de développement durable » lancés par les Nations unies en 2015 : la réduction de l'extrême pauvreté et celle de la faim dans le monde. C'est faisable, et cela doit être fait.

Les Nations unies s'étaient fixé pour ambition d'éradiquer l'extrême pauvreté, définie comme le fait de vivre avec moins de 2,15 dollars (1,99 euro) par jour, et la faim dans le monde. Mais, après des décennies d'amélioration, les crises récentes (la pandémie de Covid-19, l'inflation et la dette) ont fait que le nombre de personnes en situation d'extrême pauvreté ne diminue plus. Et, selon les critères de l'Integrated Food Security Phase Classification, utilisée par les ONG et les institutions internationales, 173 millions de personnes sont aujourd'hui confrontées à une crise alimentaire grave. Certaines crises alimentaires (au Soudan, à Gaza) sont dues aux guerres et à l'insécurité. D'autres sont liées à des crises météorologiques. Le monde a suffisamment de nourriture pour tous : à l'origine de chaque famine, il y a un échec politique.

La crise climatique se profile à l'horizon et touche déjà de plein fouet les citoyens les plus pauvres du monde, bien qu'ils soient ceux qui contribuent le moins au problème. Le 26 mai, alors qu'une vague de chaleur sans précédent en Inde et au Pakistan renvoyait des millions d'écoliers chez eux et des centaines d'autres à l'hôpital, un cyclone provoqué par les fortes températures a fait au moins 65 morts et déplacé des millions de personnes au Bangladesh et au Bengale-Occidental (Inde).

> LA COMMUNAUTÉ MONDIALE DOIT REDOUBLER D'EFFORTS DANS LES ACTIONS QUE NOUS SAVONS EFFICACES

Les problèmes liés à la pauvreté et ceux liés au changement climatique s'exacerbent mutuellement. Parce qu'ils travaillent plus souvent à l'extérieur, notamment dans l'agriculture ou la construction, les pauvres sont plus exposés aux aléas climatiques. A son tour, un événement climatique peut priver quelqu'un de ses moyens de subsistance et le faire basculer dans la pauvreté.

Mais ce n'est pas le moment de perdre espoir. Même avec le changement climatique, l'extrême pauvreté n'est pas un problème insurmontable. Nous disposons des ressources et des outils nécessaires. Si l'objectif de mettre fin à l'extrême pauvreté d'ici à 2030 peut sembler ambitieux, des progrès considérables ont été accomplis au cours des cinquante dernières années. Le nombre de personnes vivant dans la pauvreté au seuil actuel de 2,15 dollars est passé de plus de 2 milliards en 1990 à 659 millions en 2019.

La croissance économique a joué un rôle, mais l'action des gouvernements a été tout aussi essentielle. Certains pays très pauvres qui n'ont pas connu une croissance particulièrement rapide, comme la Tanzanie, ►►►

Gabriel Zucman Pour un impôt mondial sur la fortune

L'économiste présente une proposition du Brésil de taxation à 2 % des 3 000 milliardaires de la planète, qui échappent largement à l'impôt

L'année 2024 marquera-t-elle un tournant dans la taxation des grandes fortunes mondiales ? Sous l'égide du G20 et de l'OCDE, la communauté internationale a, depuis une dizaine d'années, réalisé de réels progrès dans la lutte contre le secret bancaire et l'optimisation fiscale des grandes entreprises. Ces efforts ont culminé avec la signature d'un accord instaurant une taxe minimale de 15 % sur les bénéfices des sociétés multinationales, qui est entré en vigueur le 1er janvier dans l'Union européenne et une dizaine d'autres pays.

De nombreuses voix s'élèvent désormais pour étendre cet effort à l'imposition des grandes fortunes. Le Brésil, qui préside le G20 en 2024, fait preuve d'un volontarisme remarquable sur ce sujet et l'a inscrite à l'agenda des négociations internationales. Il s'agirait d'une évolution logique. Comme l'a révélé le « Rapport mondial sur l'évasion fiscale 2024 », publié en octobre 2023 par l'Observatoire européen de la fiscalité, dans tous les pays où les données existent, les milliardaires paient proportionnellement moins d'impôts (toutes taxes comprises) que le reste de la population. Pour une raison simple : les plus riches peuvent facilement structurer leur patrimoine de telle sorte que celui-ci génère peu, voire pas, de revenus imposables. D'où, au sommet de la pyramide des richesses, une quasi-faillite de l'impôt sur le revenu, normalement pierre angulaire de la progressivité fiscale.

Le média américain *ProPublica* avait illustré le problème de façon spectaculaire en 2021, en révélant les maigres contributions des grands capitaines d'industrie américains aux recettes du Trésor public : pas d'impôt sur le revenu pour Jeff Bezos en 2011 – il avait même réussi à percevoir les allocations familiales –, 8 410 dollars (7 767 euros) pour Elon Musk en 2018… Mais le problème est bien plus systématique et se retrouve peu ou prou dans tous les pays. Sans doute de façon encore plus marquée en France et dans l'Union européenne qu'aux Etats-Unis, pays qui dispose de mécanismes anti-abus plus sophistiqués, limitant en particulier le recours aux sociétés holdings à des fins d'optimisation.

> L'IMPÔT ACQUITTÉ PAR LES MILLIARDAIRES NE REPRÉSENTE QUE DE L'ORDRE DE 0,3 % DE LEUR PATRIMOINE

Quoi qu'il en soit, cette situation de quasi-non-taxation des milliardaires est difficilement justifiable. Compte tenu des besoins massifs d'investissement dans la santé, l'éducation et la lutte contre le changement climatique, ainsi que de la situation détériorée des finances publiques de la plupart des pays après la crise due au Covid-19, les gouvernements vont devoir demander des efforts supplémentaires aux contribuables aisés au sens large, efforts difficilement acceptables si les milliardaires peuvent s'y soustraire. Il y a urgence à s'attaquer à leur déficit fiscal.

Concrètement, la façon la plus efficace de procéder consisterait à créer un nouveau standard international, en vertu duquel l'impôt payé par les ultrariches ne pourrait descendre en dessous d'un certain niveau. Le taux minimal d'imposition devrait être exprimé en référence au patrimoine lui-même, car la notion de fortune est bien mieux définie et plus simple à observer pour les milliardaires que celle de revenu, facilement manipulable. On pourrait envisager un taux minimal de 2 %, proposition formulée par l'Observatoire européen de la fiscalité et reprise par le Brésil.

Dynamique inégalitaire

Dans la pratique, un tel prélèvement pourrait être structuré sous forme de surtaxe d'impôt sur le revenu. Pour les grandes fortunes qui s'acquittent déjà de l'équivalent de 2 % ou plus de leur fortune en impôt chaque année, rien de plus ne serait dû. Pour celles – la grande majorité – qui payent moins que cela, un complément d'impôt sur le revenu serait prélevé pour arriver à 2 %.

Les enjeux financiers sont tout sauf anecdotiques. Il n'y a certes qu'environ 3 000 milliardaires sur la Terre, dont environ 150 Français. Mais leur richesse, en plein boom depuis les années 1980, pèse lourd : de l'ordre de 13 000 milliards d'euros à l'échelle mondiale, 750 milliards d'euros pour les seuls Français. Or celle-ci n'est quasiment pas imposée. L'impôt sur le revenu acquitté par ces milliardaires ne représente que de l'ordre de 0,3 % de leur patrimoine, et proche de 0 % pour nos ultrariches hexagonaux. Un impôt minimal, même au taux modeste de 2 %, pourrait rapporter gros : de l'ordre de 220 milliards d'euros au niveau mondial, 15 milliards d'euros en France.

Utopique, diront certains. En réalité, les obstacles techniques sont mineurs. Cette taxe sur les milliardaires serait assez simple à prélever, compte tenu du faible nombre de contribuables concernés et de la grande visibilité de leur richesse, souvent constituée de titres de sociétés cotées en Bourse. Un rapport technique commandité par le Brésil sera publié à la fin du mois de juin pour détailler les modalités pratiques de cette possible nouvelle forme de coopération internationale.

Depuis que le G20 s'est emparé du sujet, une véritable dynamique s'est enclenchée. La France, l'Afrique du Sud, l'Espagne, la Belgique, la Colombie et l'Union africaine ont déjà apporté leur soutien à cette proposition. Aux Etats-Unis, Joe Biden défend une mesure similaire : il a inscrit dans son budget une *billionaire minimum tax*, dont les modalités sont légèrement différentes mais les finalités identiques. Les opinions publiques, exaspérées par la dynamique inégalitaire de la mondialisation depuis les années 1980, plébiscitent ces réformes.

La présidence brésilienne du G20 pourrait donc ouvrir une étape décisive vers l'émergence d'une nouvelle forme de régulation de la mondialisation. Tout le monde aurait à y gagner, même les plus grandes fortunes, car il y va de la soutenabilité même de l'intégration économique internationale, dont elles bénéficient tant. ■

Gabriel Zucman *est professeur à l'Ecole d'économie de Paris, à l'Ecole normale supérieure et à l'université de Californie à Berkeley*

►►► ont fait de grands progrès dans la lutte contre la pauvreté. Au Brésil, grâce à Bolsa familia, un programme massif de protection sociale, 55 millions de personnes sont sorties de la pauvreté.

Les contraintes financières ne doivent pas servir d'excuse. Les gouvernements des pays du Sud dépensent déjà des dizaines de milliards de dollars par an pour des programmes de lutte contre la pauvreté, et pourraient le faire plus efficacement. Les contributions des pays du Nord doivent être renforcées, ne serait-ce que pour compenser les dommages causés par les émissions actuelles de CO_2. Entre les deux, nous pouvons combler le déficit de financement de l'éradication de la pauvreté.

Gains dans tous les domaines

Après plus de vingt ans de recherche scientifique, nous disposons aujourd'hui de données solides sur les politiques et les interventions qui fonctionnent, mais une grande partie de ces connaissances n'ont pas encore été pleinement mises en œuvre. Un exemple-clé est l'approche dite « de graduation » – une approche née dans le Sud, combinant le transfert d'un actif productif important, un accompagnement et un soutien –, qui a permis de réduire durablement la pauvreté dans de nombreux contextes différents.

Lancée par le Bangladesh Rural Advancement Committee (BRAC), l'approche de graduation part du principe que même les personnes extrêmement pauvres peuvent sortir de la pauvreté, à condition qu'on leur donne les ressources et le soutien nécessaires. Dans le cadre d'un processus participatif, les membres de la communauté identifient les plus pauvres d'entre eux. Ces ménages reçoivent en cadeau un bien productif (et non un prêt), ainsi qu'un soutien de dix-huit mois pour prendre soin de ce bien. Par exemple, selon son choix, une famille peut recevoir une vache, quelques chèvres, un stock pour ouvrir un magasin, une machine à coudre… Pendant deux ans, les vaches seront vaccinées, les femmes seront emmenées au marché pour acheter de nouveaux articles, elles se réuniront pour épargner et apprendre à écrire, elles recevront une allocation pour démarrer. Après deux ans, les familles sont autonomes.

L'Abdul Latif Jameel Poverty Action Lab, le BRAC et toute une coalition d'autres organisations se sont réunis pour concevoir, étudier rigoureusement et ensuite étendre cette approche dans des pays du monde entier. Deux études ont montré que le programme initial au Bangladesh et sa reproduction dans six autres pays avaient un effet important. Toutes ces études utilisent des essais contrôlés randomisés (l'équivalent en sciences sociales et en politique des expériences en médecine, avec un groupe « traité » et un groupe « témoin »). Les bénéficiaires ont enregistré des gains dans toutes les dimensions de la vie, dont la santé mentale et physique, la sécurité alimentaire et la capacité à travailler. En Inde, une évaluation publiée en 2021 montre que les effets perdurent dix ans plus tard. Les transformations sont profondes : non seulement les bénéficiaires initiaux sont devenus moins pauvres, mais leurs enfants, aujourd'hui adultes, gagnent mieux leur vie. Une étude récente sur le programme bangladais a également montré que les bénéficiaires sont plus résilients face aux chocs climatiques.

Ce type de programme est aujourd'hui passé à une échelle plus grande, notamment au Bihar (Inde), où le dispositif gouvernemental de lutte contre la pauvreté fait bénéficier 150 000 ménages de ce programme.

Pour éradiquer la pauvreté et la faim, la communauté mondiale doit redoubler d'efforts dans les actions que nous savons efficaces, dont l'approche de la graduation. Pour ce faire, nous devons remédier au manque de coordination.

Dans les pays qui s'attaquent à l'extrême pauvreté, on trouve des centaines, voire des milliers de programmes gérés par les gouvernements et les ONG, souvent motivés par l'intérêt des donateurs, et qui n'ont souvent ni envergure ni efficacité. Tout le monde veut réinventer la roue. C'est l'une des raisons pour lesquelles une alliance mondiale contre la faim et la pauvreté pourrait changer la donne, si les leaders mondiaux avaient le courage d'orienter les financements vers les mesures qui ont fait leurs preuves. ■

Shameran Abed *est PDG du Bangladesh Rural Advancement Committee ;* **Esther Duflo,** *Prix Nobel d'économie 2019, est présidente de l'Ecole d'économie de Paris. Professeure au Massachusetts Institute of Technology et au Collège de France, elle dirige l'Abdul Latif Jameel Poverty Action Lab*



La transition est un nouveau contrat social

Jézabel Couppey-Soubeyran *est maîtresse de conférences en économie à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne et directrice scientifique de la chaire Energie et prospérité*

Les élections de ce mois de juin, à l'issue desquelles le Parlement européen sera recomposé et la présidence de la Commission européenne renouvelée, vont largement déterminer l'avenir de la transition écologique en Europe. A l'heure où une percée de l'extrême droite menacerait de l'enterrer, peut-on encore espérer une accélération en y insufflant plus de démocratie ?

Après tout, les élections européennes de 2019 avaient amené ce qu'on n'attendait pas : un pacte vert, feuille de route environnementale consacrée à la réalisation des objectifs de neutralité carbone, a en effet vu le jour après que le Parti populaire européen d'Ursula von der Leyen a dû faire alliance avec les socialistes et démocrates pour obtenir la présidence de la Commission. La coalition s'était formée autour d'un pari de *« croissance verte »*, censé concilier développement économique et respect de l'environnement, sans d'ailleurs convaincre le groupe des Verts. S'il n'a pas franchement accéléré la transition, le pacte vert a fixé des objectifs ambitieux et proposé une approche plus systémique de la crise écologique. Il s'est affiché *« comme un processus législatif en profondeur qui prend au sérieux les engagements climatiques de l'Europe et entend produire des résultats »* (Xavier Timbeau, « Un premier bilan du pacte vert », *L'Economie politique*, 16 janvier).

Il a cependant indéniablement pâti de l'approche technocratique de la Commission européenne et du technosolutionnisme qui l'anime. La transition écologique a besoin de démocratie plus que de technocratie. Elle ne peut se réduire à des choix techniques d'instruments. Précisément parce que, derrière les choix instrumentaux, il y a des choix politiques à débattre démocratiquement. Vouloir décarboner l'économie avec un prix du carbone dont on attend qu'il se forme sur un marché de quotas est un choix politique. Vouloir que la finance verdisse avec de la communication d'informations extrafinancières plutôt qu'au moyen d'une décarbonation imposée des bilans bancaires est un choix politique. Vouloir financer la transition uniquement avec des financements de marché en excluant des subventions de la banque centrale est un choix politique, etc.

> LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE A BESOIN DE DÉMOCRATIE PLUS QUE DE TECHNOCRATIE

Le choix politique implicite d'un capitalisme vert qui sous-tend toutes ces mesures n'a été jusqu'ici ni explicité ni débattu. Certes, il ne fait que prolonger le projet de société prévalant depuis environ deux siècles, mais la transition n'est-elle pas, au sens littéral du terme, un chemin vers un autre projet à délibérer collectivement ? Nul doute que trouver le consensus dans une société plurielle, a fortiori quand celle-ci agrège celles de 27 pays, soit une gageure. Mais le Parlement européen est précisément l'une des enceintes où cette concertation démocratique autour du projet politique qu'est la transition écologique peut – et doit – avoir lieu.

Dans leur livre *Un nouveau contrat écologique* (PUF, 280 p., 17 €), Emmanuel Combet et Antonin Pottier exhortent, selon leur expression, à *« concerter la transition »*. Cherchons *« la bonne méthode plutôt que la bonne mesure »*, plaident-ils, appelant à un *« changement d'approche et de stratégie pour concerter la transition écologique à tout niveau de la société »*. Il n'y a pas de solution technique, technocratique qui tienne : la transition écologique est avant tout un nouveau contrat social à établir ensemble. Il faut pour cela trouver un mode de concertation qui permette d'engager la société dans un avenir commun, choisi ensemble.

Intéresser les abstentionnistes

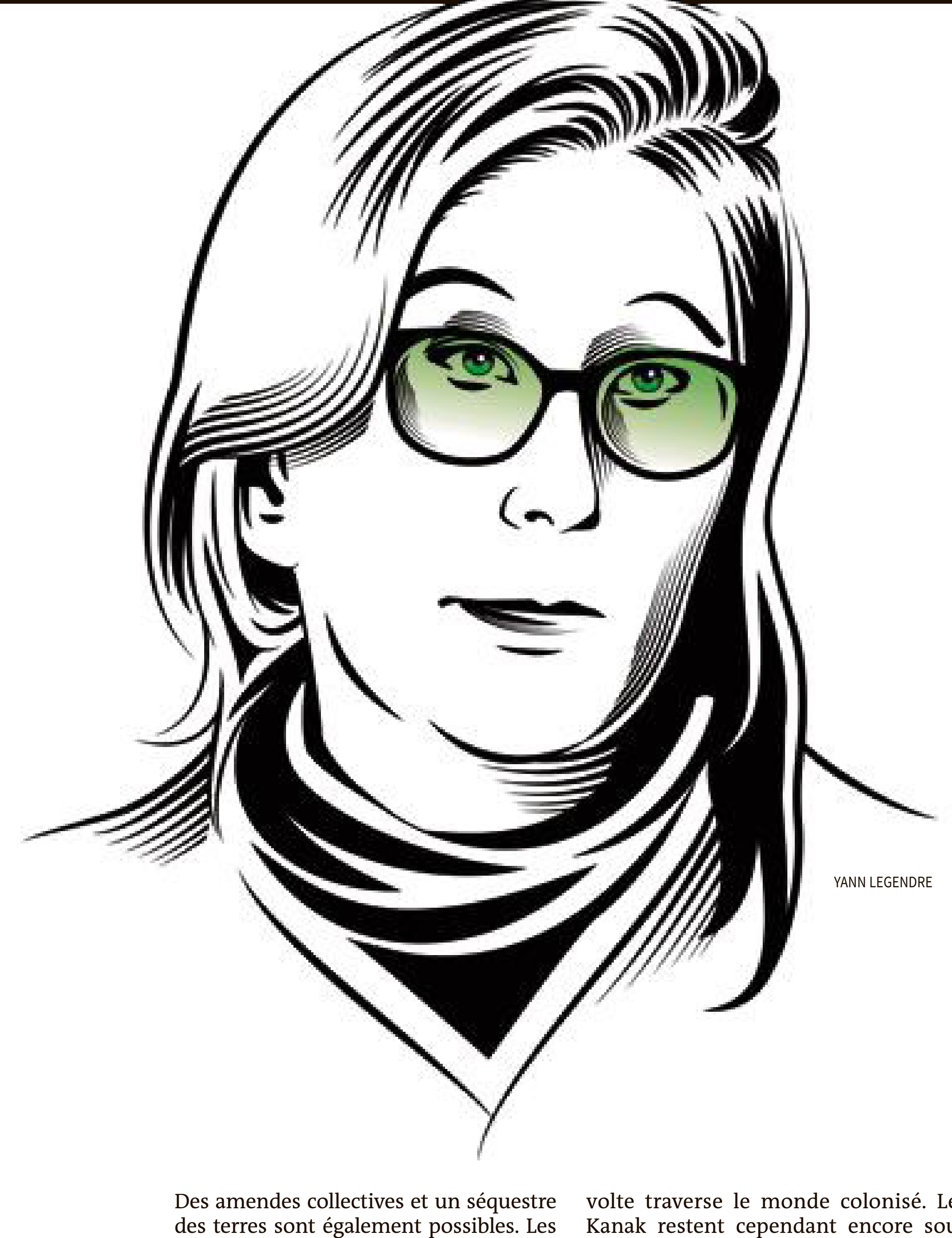
Comment y parvenir ? Emmanuel Combet et Antonin Pottier tirent les leçons de tentatives qui ont eu lieu par le passé, en France, pour associer la société civile aux décisions de politique environnementale, du Grenelle de l'environnement à la convention citoyenne pour le climat. Ils en soulignent les insuffisances et les hésitations quant aux formats et aux publics visés, puis formulent des orientations générales visant à éclairer les modalités de la concertation : d'abord partir d'un constat partagé, qui pourrait faire l'objet d'une déclaration d'état d'urgence écologique et sociale ; ensuite fixer l'objectif et la méthode en résistant à la tentation de faire accepter des solutions toutes faites ; concerter à toutes les échelles, nationale autant qu'européenne ou locale, à tous les niveaux de la société, sur les lieux de travail et de vie ; se donner du temps pour débattre, entendre et dépasser les désaccords, décider ; décloisonner les sujets économiques, sociaux, écologiques pour les concilier dans le nouveau contrat social ; mobiliser les connaissances scientifiques, non pour avaliser des décisions déjà prises mais pour éclairer les choix.

D'aucuns douteront du temps dont on dispose pour conduire un tel processus face à l'urgence écologique. D'autres mettront en doute la volonté même des citoyens d'y participer. Les dispositifs participatifs sont très critiqués par ceux qui les jugent trop peu représentatifs, fonctionnant souvent avec une poignée de personnes très investies, toujours les mêmes, *« incapables de faire émerger la parole des sans-voix »* et d'intéresser les abstentionnistes, comme le déplorent Manon Loisel et Nicolas Rio dans *Pour en finir avec la démocratie participative* (Textuel, 192 p., 18,90 €). Les citoyens ont peut-être davantage besoin d'être mieux représentés dans la diversité de leurs situations et de leurs préoccupations qu'ils n'ont envie de participer directement à la chose publique.

Quoi qu'il en soit, c'est parce qu'elle n'est pas (encore) un choix collectif et concerté que la transition écologique avance si peu. Qu'il emprunte la voie de la participation ou celle de la représentation, ce choix n'émergera que dans le dialogue citoyen et parlementaire. A l'échelle européenne, il incombera au Parlement et à la Commission de le rendre possible. ■

Le Monde
DIMANCHE 2 - LUNDI 3 JUIN 2024

Isabelle Merle
Sous la colonisation en Nouvelle-Calédonie, les Kanak ont subi une exploitation sans bornes


YANN LEGENDRE

L'historienne retrace la mémoire kanak de la colonie de peuplement ainsi que la spoliation de leurs terres par la France. La situation actuelle vient raviver les traumatismes de ce passé

ENTRETIEN

Directrice de recherche au CNRS, Isabelle Merle est historienne de la colonisation. Ses travaux portent sur l'histoire du Pacifique et plus particulièrement de la Nouvelle-Calédonie. Dans son premier ouvrage, *Expériences coloniales. La Nouvelle-Calédonie (1853-1920)* (Belin, 1995, réédité par Anarcharsis en 2020), elle étudie les « petits Blancs » venus s'installer en Nouvelle-Calédonie sur des terres spoliées. Plus récemment, elle a écrit avec Adrian Muckle *L'Indigénat. Genèses dans l'empire français. Pratiques en Nouvelle-Calédonie* (CNRS Editions, 2019).

En quoi la crise actuelle en Nouvelle-Calédonie vient-elle raviver la mémoire de la colonisation française ?

L'histoire reste, en Nouvelle-Calédonie, un sujet très sensible, la colonie de peuplement demeurant un traumatisme. Depuis 1853, date à laquelle la France prend possession de cet archipel, jusqu'à la circulaire envoyée par le premier ministre Pierre Messmer en 1972 appelant à l'immigration pour réduire le poids du vote indépendantiste, les Kanak ont fait face à cette logique. Ils redoutent de se retrouver dilués, minorisés dans leur propre pays. C'est pourtant l'effet qu'aura l'élargissement du corps électoral pour les scrutins provinciaux, défendu par le gouvernement. En remettant en cause le principe d'un corps électoral restreint, Paris a rompu avec l'accord de Nouméa *[1998]* et avec la parole donnée aux aînés.

Que savons-nous sur les premiers habitants de la Nouvelle-Calédonie, avant l'arrivée des Européens ?

Les Kanak y vivent depuis trois mille ans. Leurs ancêtres, originaires du Sud-Est asiatique, sont arrivés au gré d'une immigration faite d'île en île. La Nouvelle-Calédonie est un pays mélanésien, comme la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les îles Salomon, le Vanuatu, et pour partie les îles Fidji. Les échanges maritimes existent toujours lorsque le navigateur britannique James Cook accoste sur la Grande Terre en 1774. Selon l'estimation des archéologues, quelque 100 000 personnes habitent alors sur cet archipel. Les Kanak forment un peuple d'horticulteurs avec ses jardins. Ce qui les amène à être très racinaires, très implantés à un endroit, mais aussi mobiles, se déplaçant au gré des jachères. L'arrivée des premiers Européens vient cependant déstabiliser ce monde. Comme dans les Amériques, ils apportent avec eux des maladies et provoquent un choc épidémiologique qui entraîne une chute rapide de la population autochtone.

Comment la France en vient-elle à prendre possession de la Nouvelle-Calédonie ?

James Cook repart et inscrit sur les cartes européennes ce territoire. Au début du XIXe siècle, Français et Britanniques rivalisent à coups d'expéditions scientifiques dans le Pacifique. Des chercheurs de santal partis de Sydney écument les îles d'est en ouest et des missionnaires protestants sillonnent aussi les mers pour évangéliser les peuples, bientôt imités par des prêtres catholiques et français, qui atteignent la Nouvelle-Calédonie en 1843.

La France prend véritablement pied en 1853, à la recherche d'un point d'appui afin de ravitailler ses bateaux dans le Pacifique. Elle s'approprie donc ce territoire, en s'imaginant pouvoir soumettre aisément les Kanak, ce qui est une profonde erreur. Ne pas voir la population qui habite un territoire que l'on souhaite occuper est le propre de la colonisation, en particulier lorsqu'il s'agit d'un projet de peuplement. De vastes territoires sont d'abord distribués à des éleveurs, venus souvent d'Australie. Puis l'Etat s'engage fortement en 1863, avec la création du bagne.

Pourquoi la France ouvre-t-elle une prison là-bas ?

Un premier bagne avait déjà été créé en Guyane, en 1852. Deux ans plus tard, la loi sur la transportation est adoptée avec l'objectif de purger la France des criminels. Les condamnés iront faire les travaux les plus pénibles de la colonisation. A partir de 1880, la France commence à favoriser aussi une petite colonisation libre issue des classes populaires, avec la promesse d'un passage gratuit et l'octroi de concessions de terres.

Comment réagissent les Kanak ?

Face à l'accaparement de leurs territoires, les Kanak se soulèvent à de multiples reprises après 1853. La répression de cette résistance est l'occasion pour la France de poursuivre sa politique de spoliation foncière. Puis, pour mieux contrôler la population autochtone, l'administration coloniale décide, en 1868, de créer des réserves. Une insurrection éclate en 1878, emmenée entre autres par le chef Ataï. Militaires et colons sont attaqués et tués dans le centre-ouest de la Grande Terre, de La Foa à Poya. La répression ne se fait pas attendre, les populations dispersées et les chefs sont exécutés sans jugement. Environ un millier de Kanak perdent la vie, sur une population qui atteint alors environ 42 000 personnes.

Le cantonnement des Kanak s'accélère et, à partir de 1887, l'indigénat est étendu à l'ensemble de l'empire. Ce régime autorise les administrateurs d'un territoire à infliger aux autochtones des peines (amendes, assignation à résidence, prison, exil) sans aucune forme de procès. Des amendes collectives et un séquestre des terres sont également possibles. Les gendarmes ou le service des affaires indigènes se chargeront, en Nouvelle-Calédonie, d'appliquer l'indigénat avec l'appui des grands et des petits chefs rendus responsables du maintien de l'ordre public colonial dans les réserves indigènes. Le régime de l'indigénat conduit à une forte ségrégation de l'espace. Les Kanak ont l'interdiction de circuler sans autorisation, ils sont enfermés dans leurs réserves et dans leurs districts.

> AVEC LA CRISE ACTUELLE, C'EST LE RETOUR DE L'ÉTAT IMPÉRIAL ET AUTORITAIRE QUI AFFICHE SON MÉPRIS POUR LES INSTITUTIONS ET LES FORCES LOCALES, EN PARTICULIER INDÉPENDANTISTES

Où en est alors la colonisation ?

A partir de 1897, le gouverneur Feillet *[1857-1903]* rompt avec la transportation des bagnards, déclarant : « On va fermer le robinet d'eau sale. » Tout en continuant de s'appuyer sur l'extraction du nickel, qui a débuté vingt ans plus tôt, il veut faire de cette colonie de peuplement une France australe pour des petits entrepreneurs, avec le café comme culture de rentabilité. Avec l'arrivée de ces « colons Feillet », la colonisation s'étend. Des travailleurs vietnamiens et indonésiens arrivent pour fournir de la main-d'œuvre aux mines. En 1901, la Nouvelle-Calédonie compte un peu plus de 27 000 Kanak et une population européenne de quelque 23 000, dont plus de la moitié est sous le contrôle de l'administration pénitentiaire.

Les Kanak sont alors soumis à une exploitation sans borne. L'administration réquisitionne les adultes autochtones, et les colons exigent qu'ils viennent faire les récoltes moyennant un paiement dérisoire. S'abat alors « la nuit coloniale », comme le dit le leader nationaliste Jean-Marie Tjibaou *[1936-1989]*.

Pour sa part, la population européenne reste clivée, les unions entre colons libres et pénaux sont inconcevables. Le conseil général, l'instance élective à Nouméa, demeure aux mains des libres. Une logique de classe s'installe également, puisque de grandes familles spécialisées dans l'import-export se forment et contraignent le petit colonat, venu acheter du matériel dans leurs magasins, à s'endetter. Les années 1930 sont particulièrement difficiles, une maladie s'abat sur le café et le Brésil mène une rude concurrence.

Quel est l'impact de la seconde guerre mondiale sur cette société ?

En 1942, les Américains débarquent en Nouvelle-Calédonie pour en faire une base militaire. Leur arrivée bouleverse profondément les choses, car ils traitent les Kanak avec plus de considération que les Français. Puis, en 1944, la conférence de Brazzaville, organisée par le général de Gaulle, annonce la libération des peuples colonisés. L'indigénat prend fin en 1946 et le corps électoral, qui était alors restreint en faveur des Européens, est timidement ouvert aux Kanak. Au sortir de la guerre, un bruissement de révolte traverse le monde colonisé. Les Kanak restent cependant encore sous l'emprise des missions religieuses. Est néanmoins fondée, en 1953, l'Union calédonienne, qui regroupe Kanak et « petits Blancs » sous la bannière « Deux couleurs, un seul peuple ».

A quel moment le mouvement kanak prend-il véritablement son essor ?

Un tournant est pris dans les années 1970. L'accès à l'école est plus grand après-guerre et des jeunes Kanak viennent poursuivre leurs études en France. Ils y découvrent une tout autre société, en pleine transformation avec mai 1968. Le mouvement des droits civiques aux Etats-Unis vient aussi attiser ce désir d'émancipation. Sur le plan politique, le mouvement des « foulards rouges » réclame la restitution des terres. Jean-Marie Tjibaou incarne, pour sa part, une volonté d'une renaissance nationale. En 1975, il crée un festival mélanésien qui fait vivre, dans la ville blanche qu'était Nouméa à l'époque, la culture kanak, avec des danses, des contes, une littérature orale, etc.

Mais tandis que le mouvement indépendantiste s'affirme, la société blanche s'arc-boute sur ses privilèges, et Paris n'a pas perdu ses préjugés coloniaux. Dans les années 1980, les tensions montent et la violence atteint son paroxysme avec la prise d'otages d'Ouvéa, en mai 1988. L'assaut militaire lancé contre la grotte où un groupe d'indépendantistes retient trente prisonniers se solde par la mort de vingt-cinq personnes.

La même année, les accords de Matignon-Oudinot, signés par Jean-Marie Tjibaou, Jacques Lafleur et Michel Rocard, permettent de ramener la paix. Un premier pas vers l'autonomie est franchi, des pouvoirs étendus sont accordés aux instances territoriales et une redistribution des terres est opérée. La confiance bâtie à cette époque est aujourd'hui compromise par le retour d'une figure de l'Etat impériale et autoritaire qui affiche son mépris pour les institutions et les forces locales, en particulier indépendantistes.

Face au désastre actuel engendré par la politique du gouvernement français menée depuis 2021 au moins et, en particulier, la fermeture de toute option autre que l'intégration pleine et entière du territoire dans la République, des voix s'élèvent pour soumettre à nouveau, sous une forme renouvelée, le projet d'« indépendance en partenariat », déjà proposé dans les années 1980 par Edgard Pisani. Le retour à la paix risque d'être difficile et exige, quoi qu'il en soit, des gestes forts ainsi que l'ouverture de perspectives de l'ensemble des forces politiques locales et de la France, pour tenter de renouer avec « le pari sur l'intelligence » que prônait Jean-Marie Tjibaou. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR MARC-OLIVIER BHERER



HUMANITÉS | CHRONIQUE

PAR PHILIPPE BERNARD

Surenchère sur l'immigration européenne

S'il est un domaine où personne ne conteste le rôle primordial que doit jouer l'Europe, c'est bien celui de l'immigration. Parce que le continent, prétendument en perte de vitesse, attire massivement les laissés-pour-compte du développement, les victimes des guerres et des tyrannies politiques. En 2023, 380 000 personnes sont entrées irrégulièrement dans l'Union européenne (UE) – une goutte d'eau au regard des 450 millions d'habitants –, ce chiffre est le plus élevé depuis 2016. Mais aussi parce que le projet européen, bâti sur la libre circulation des biens et des personnes, impose, sous peine de déliquescence, un contrôle des frontières extérieures de l'UE. 86 % des Européens souhaitent le voir renforcé selon une enquête du cercle de réflexion Fondapol, dont 80 % des électeurs de gauche.

L'ennui est que les discours sur ce sujet, qui domine la campagne des élections européennes du 9 juin, tournent davantage autour de slogans simplistes que sur des idées susceptibles d'avoir prise sur la réalité.

Prenez la « double frontière » prônée par Jordan Bardella, tête de liste du Rassemblement national (RN). Il s'agit d'abord de *« refouler systématiquement les bateaux de migrants qui veulent arriver sur le sol européen »*. Sur ce point, l'héritier de Marine Le Pen devrait demander conseil à Giorgia Meloni. La présidente du conseil italien est arrivée au pouvoir en promettant un *« blocus naval »* dans ce but. Depuis qu'elle dirige son pays, elle en appelle à la solidarité de l'UE et à la coopération des pays d'Afrique du Nord pour prévenir les arrivées. Elle a même autorisé 452 000 étrangers à travailler en Italie d'ici à 2025.

M. Bardella veut, de surcroît, priver les étrangers non ressortissants de l'UE de la libre circulation dans l'espace Schengen. Mais lorsque le premier ministre, Gabriel Attal, lui a fait remarquer qu'une telle mesure impliquerait de contrôler tout le monde, y compris les travailleurs frontaliers, et créerait d'immenses files d'attente, le leader d'extrême droite s'est replié sur l'idée de *« renforcer les contrôles aléatoires »*, précisément ce qui se fait aujourd'hui.

Le même décalage entre slogan choc et réalité vaut pour l'idée des *« barrières physiques à l'Est (murs, fossés, caméras, intelligence artificielle, etc.) »* que François-Xavier Bellamy, tête de la liste Les Républicains (LR) aux européennes, rêve de déployer. L'exemple des murs érigés à la frontière mexicaine, notamment au cours du mandat de Donald Trump, qui n'empêchent pas des arrivées record de migrants, fait douter de l'efficacité de ces installations.

Quant à la promesse phare de l'ancien premier ministre britannique Boris Johnson, reprise par son successeur, qui consiste à expulser vers le Rwanda les demandeurs d'asile, elle fait des émules dans l'UE. Mais elle ne sera pas honorée, a dû admettre Rishi Sunak, avant les élections générales du 4 juillet. Et probablement jamais, puisque les travaillistes, largement favoris, ont promis de l'annuler. Ce « plan Rwanda », en a conclu le Labour, *« était une escroquerie du début à la fin »*.

LES DISCOURS QUI DOMINENT LA CAMPAGNE DU SCRUTIN EUROPÉEN TOURNENT AUTOUR DE SLOGANS SIMPLISTES

Que les slogans démagogiques se muent rarement en mesures efficaces ne signifie pas que toute action soit vaine. Fruit de compromis laborieusement négociés pendant huit ans, le pacte sur la migration et l'asile, adopté par les Vingt-Sept et validé le 10 avril par les députés européens, a beaucoup de défauts. Il est muet sur les noyades en Méditerranée et ne remet pas en cause la règle dite « de Dublin », qui désigne le pays de première entrée comme le seul à devoir examiner les demandes d'asile et pénalise les Etats situés à la périphérie sud de l'Union.

Centré sur l'endiguement des arrivées, ce « pacte » risque d'empêcher certaines personnes persécutées d'accéder à l'asile. Et ne constitue pas l'amorce d'une politique commune d'immigration destinée à définir le profil des étrangers dont l'Europe souhaite la venue, pour sa démographie et son économie, dans un « marché » migratoire mondial dont les Etats-Unis et le Canada, par exemple, savent tirer le maximum.

Typologie complexe des votes

Pourtant, ce « pacte », en généralisant le filtrage des arrivants et en accélérant les procédures d'examen des demandes d'asile aux frontières extérieures (mais non dans des pays tiers), constitue la première réponse commune des Vingt-Sept aux crises récurrentes et aux inquiétudes des populations. La typologie complexe des votes sur ce texte au Parlement européen reflète des préoccupations de politique intérieure : les députés conservateurs et socio-démocrates allemands et espagnols l'ont très largement approuvé, mais, parmi les élus français, presque aucun socialiste ou LR.

Or, sitôt adopté, ce compromis, qui amorce un mécanisme attendu de responsabilité et de solidarité commun, est remis en cause par certains de ses promoteurs, comme les conservateurs allemands de la CDU à laquelle appartient la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen. Sous la pression de l'extrême droite, à l'approche du scrutin européen, ils défendent désormais l'idée d'une externalisation du traitement des demandes d'asile sur le modèle « rwandais » du Royaume-Uni. Les dirigeants de quinze pays de l'UE viennent de signer un appel commun dans ce sens.

Quant au RN, il veut supprimer la possibilité de demander l'asile une fois sur le sol français, seuls les consulats à l'étranger pouvant les recueillir. Un projet ingérable et injuste – il provoquerait un afflux de migrants aux guichets consulaires tandis que les véritables persécutés craindraient de s'y rendre –, bafouant de surplus la convention de Genève sur les réfugiés qui oblige à examiner la situation de ceux qui continueraient à entrer en France. Au rythme de ces embardées répressives et de ces slogans liberticides, le pacte migratoire européen, voué aux gémonies par l'extrême droite comme un « pacte de submersion », va finir par paraître pour ce qu'il est : insatisfaisant mais modéré. ■

ON OBSERVE UN DÉCALAGE ENTRE SLOGAN-CHOC ET RÉALITÉ

UNE MAUVAISE NOTE POUR LA CRÉDIBILITÉ ÉCONOMIQUE DE LA FRANCE

ÉDITORIAL M

Le couperet a fini par tomber. Après plusieurs alertes restées sans suite ces derniers mois, la note souveraine de la France a été abaissée, vendredi 31 mai, par l'agence Standard & Poor's (S&P) de AA à AA –. Cette dégradation est notamment la conséquence logique d'une séquence budgétaire chaotique. La mauvaise appréciation du ralentissement de la croissance par le gouvernement l'a conduit à surestimer de 21 milliards d'euros les recettes fiscales en 2023. Cet optimisme coupable a fait dérailler la trajectoire budgétaire avec un déficit beaucoup plus lourd que prévu.

Au pied du mur, le gouvernement a annoncé dans la précipitation 20 milliards d'euros d'économies qui restent à détailler, sans oser affronter l'Assemblée nationale, où il ne dispose que d'une majorité relative. Alors que la menace d'une motion de censure plane, le projet de loi de finances pour 2025 s'annonce particulièrement ardu à construire, sans compter les efforts à accomplir d'ici à la fin du quinquennat.

S&P s'inquiète d'autant plus de la situation que le poids de la dette (qui dépasse 3 100 milliards d'euros) par rapport au PIB va continuer d'augmenter dans les prochaines années. Tandis que la plupart des pays de la zone euro amorcent une phase de désendettement, la France reste sur la pente inverse. Le doute s'installe sur la capacité du gouvernement à tenir ses objectifs de réduction du déficit. Seul Bruno Le Maire, le ministre de l'économie et des finances, s'accroche encore à l'idée de pouvoir descendre sous les 3 % du PIB en 2027.

Le tocsin de l'agence de notation américaine risque néanmoins de se faire davantage entendre sur le plan politique qu'auprès des marchés financiers. Ceux-ci ont déjà une photographie assez précise de la situation, et l'appétit des investisseurs pour une dette française protégée par le parapluie de l'euro ne va pas s'écrouler du jour au lendemain.

L'effet risque d'être plus palpable auprès de l'opinion. Cette dégradation peut servir de justification au gouvernement pour les tours de vis budgétaires à venir. Mais elle contribue surtout à affaiblir la crédibilité économique de l'exécutif, qui prétendait contenir les déficits en dopant la croissance par la politique de l'offre. L'illusion a été rompue par la brusque remontée des taux d'intérêt et le ralentissement de la croissance européenne. Il est alors apparu que le gouvernement, au demeurant fortement encouragé par les oppositions, avait prolongé au-delà du raisonnable la politique du « quoi qu'il en coûte ».

A une semaine des élections européennes, cette dégradation donne le sentiment que le pouvoir actuel n'a finalement pas fait mieux que ceux qui l'ont précédé. Elle renvoie aux Français l'image d'un pays bloqué, faute de marges de manœuvre financières. La sanction vient fragiliser le leadership européen auquel prétend Emmanuel Macron au lendemain de son deuxième discours de la Sorbonne. Difficile d'entraîner le continent lorsque son propre pays est pris dans le piège budgétaire.

Pour les oppositions de tous bords, qui pourtant, ces dernières années, ne se sont guère préoccupées de l'équilibre des comptes publics, l'occasion de fustiger la légèreté du gouvernement en matière budgétaire est trop belle. Leur joie mauvaise serait pourtant malvenue. L'avertissement de S&P ne vaut pas seulement pour le chef de l'Etat, mais pour le pays tout entier. Ceux qui aspirent à le diriger après 2027 n'échapperont pas aux questions auxquelles Emmanuel Macron peine à trouver des réponses. ■

Année 2024 - LIDL RCS Créteil 343 262 622 - Photos non contractuelles - Jusqu'à épuisement des stocks

EN VENTE LE LUNDI 3 JUIN



••• Le vrai prix •••
des bonnes choses

SILVERCREST®
KITCHEN TOOLS

CUISINER N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI SIMPLE !



-224€

~~399€~~

175€ L'unité

Dont 2,10 € d'éco-participation

Monsieur Cuisine Connect

GARANTIE 3 ANS



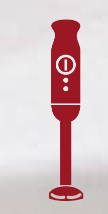
COOKING PILOT

Recettes avec instructions étape par étape

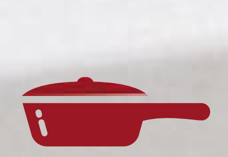
JUSQU'À 600 RECETTES DISPONIBLES !


MIXER ET BROYER DE LA GLACE


HACHER


RÉDUIRE EN PURÉE


MÉLANGER ET PÉTRIR


FAIRE REVENIR


ÉMULSIONNER


CUIRE À LA VAPEUR


PESER



CUIRE


MARCHE À DROITE/ À GAUCHE

l'époque

Le Monde

ENQUÊTE

2

L'école des sorcières

Entre préservation de leur culture, folklore mercantile et sortilèges 2.0, les sorcières de Bucarest réinterprètent la tradition magique de la communauté rom de Roumanie. Et s'inscrivent dans le regain des pratiques occultes

Deux poupées d'envoûtement sur la table des objets de rituels, dans la maison de Mihaela Minca à Mogosoaia, dans la banlieue de Bucarest, le 4 avril 2024. PAULINE GAUER

ENQUÊTE

Cours de magie à Bucarest

En chantier depuis 2011, la première école de sorcières au monde ambitionne de préserver les traditions des Roms de Roumanie. Entre discours féministe, sortilèges 2.0 et folklore marchandisé, difficile d'y voir clair au pays de l'occulte



Par Victoire Radenne

A Mogosoaia, dans la banlieue populaire de Bucarest, une immense structure en béton sur quatre étages surplombe la résidence familiale de Mihaela Minca. Habillée d'une robe traditionnelle tzigane et coiffée d'une épaisse tresse noir corbeau, l'autoproclamée sorcière *« la plus puissante d'Europe »* nous invite à redoubler d'imagination devant ce décor pour le moment fantomatique : au-delà du terrain en friche où la végétation reprend ses droits et où des distributeurs de boissons prennent la poussière, il faut imaginer ce que sera la future et première institution de sorcellerie de Roumanie, à la croisée des chemins entre une école et un musée. Le projet de l'établissement, en travaux depuis 2011, est toujours intact : valoriser et transmettre l'art des rituels, réhabiliter les traditions de la culture rom et bâtir un lieu d'éducation, dans un pays où l'illettrisme chez les Roms atteint 22 % chez les 16-24 ans et où plus d'un foyer rom sur trois vit toujours sans accès à l'eau potable. *« L'Etat roumain n'a pas créé de possibilités pour notre émancipation. Au contraire, on nous a poussés dans un coin et on nous a invités à y rester. Nous nous en sortirons par nous-mêmes, entre femmes sorcières »*, assure Mihaela, amère, rejetant la fumée de sa Cigaronne noire, qu'elle tient du bout de ses doigts, colorés d'un vernis sombre.

Fréquemment stigmatisés sur les plateaux de télévision, les Roms – dont la moitié vit au-dessous du seuil de pauvreté – sont victimes d'un racisme décomplexé en Roumanie, bien qu'ils représentent 8,6 % de la population. L'ONG Amnesty International alertait déjà en 2021 sur la prévalence des discours de haine prononcés par des personnalités politiques à leur encontre. Parmi eux, l'un des leurs, Nicolae Paun, représentant des Roms au Parlement roumain, a qualifié la sorcellerie d'escroquerie nuisant à la réputation de la communauté. Une trahison venue de l'intérieur qui a entériné leur envie de prendre leur revanche sociale.

Mihaela et ses deux filles en sont convaincues : sortie de terre, cette école-musée contribuera à inscrire la sorcellerie rom dans un patrimoine culturel immatériel sur le territoire roumain et deviendra le symbole d'un *empowerment* féminin qu'elles défendent. Ce projet s'inscrit, en réalité, dans le sillage d'un mouvement plus large en Roumanie, dans lequel plusieurs organisations civiques ou féministes gérées par des femmes roms tentent, depuis quelques années, à faire des pratiques magiques un vecteur d'émancipation sociale. *« La pièce de théâtre* Romacen-The Age of the Witch ["Romacen, l'âge des sorcières"], *écrite par Mihaela Dragan en 2019, raconte l'histoire de six sorcières gitanes qui, pour fuir les oppressions de toutes sortes, créent une société alternative, fondée sur la solidarité, où elles vivent sans racisme ni discrimination, refondant la puissance des femmes en dehors de la misogynie et de la violence de l'ordre patriarcal »*, complète Ioan Pop-Curseu, maître de conférences en littérature et anthropologie à l'université Babes-Bolyai de Cluj-Napoca, auteur de *Witchcraft in Romania* (« la sorcellerie en Roumanie », Palgrave Macmillan, 2023, non traduit).

Quelle valeur auront les diplômes délivrés par l'école, alors que la pratique de la sorcellerie se transmet traditionnellement de mère en fille ? La question n'est pas encore tranchée, la priorité étant de visibiliser leur cause et de sortir les pratiques magiques du cadre privé qui a longtemps primé chez les professionnelles de la divination. Depuis que ses deux filles Cassandra et Ana ont investi Instagram, la clientèle de Mihaela a d'ailleurs une tout autre envergure. Déterminées à créer une nouvelle génération de sorcières connectées, elles cumulent toutes les trois près de 13 000 followers et sont, depuis, abreuvées de sollicitations. Du bouche-à-oreille local, elles sont passées aux consultations en visio avec des clients du monde entier. *« Ma mère reçoit sans cesse des appels de personnes en détresse qui ont besoin d'aide. Elle répond de jour comme de nuit »*, assure fièrement la benjamine, Cassandra, tout en déposant une épaisse couche de fond de teint sur son visage, scrutant son reflet dans un petit miroir portatif.

Leurs rituels, traditionnellement cantonnés à la sphère privée, sont désormais diffusés en live et attisent la curiosité d'internautes de passage. Un vivier de contenus qui motive d'autres praticiennes roumaines à se lancer. Sur Facebook, une trentaine de sorcières 2.0 apparaissent en lançant une simple recherche sur *vrajitoare* (« sorcières », en roumain). L'esthétique est relativement similaire sur chaque compte : entourées de cartes de tarot et de bougies en tout genre, les sorcières vendent leurs services et fidélisent leur public. *« Aujourd'hui, chacune veut mettre en avant quelque chose de spécial pour attirer les clients. Elles se voient comme une vraie entreprise »*, confiait la sorcière Sandra à la photographe Lucia Blahova, qui menait un projet anthropologique sur le retour de la sorcellerie en Roumanie. Et que pense Mihaela du sursaut de ses consœurs féministes françaises ou roumaines sur Instagram et TikTok ? Elle évacue la question d'un : *« On ne joue pas dans la même cour »*, avant de nous inviter à poursuivre l'entretien dans une annexe de la maison.

> **« L'Etat roumain nous a poussés dans un coin. Nous nous en sortirons par nous-mêmes, entre femmes sorcières »**
> *Mihaela Minca*

Dans une pièce sombre de 10 mètres carrés qui appartenait à la grand-mère maternelle, la suite de l'échange sera éclipsée par la tenue d'un rituel dûment préparé. Autour d'un feu allumé dans un large bol en granite, Mihaela et ses filles répètent des incantations à l'envi, parfois avec une variante polyphonique, souvent ponctuées de rictus et de regards complices. Autour d'elles, rien n'est laissé au hasard : poupées d'envoûtement, bougies, têtes de mort incrustées de strass, potions, écailles de poisson, faucilles, couteaux, sel, végétaux… L'arsenal complet de la sorcière du XXIe siècle est réuni. C'est parmi tous ces objets un poil encombrants qu'elles accueillent les clients mais aussi les médias, depuis que la journaliste du *Guardian* Ashionye Ogene leur a consacré un reportage en novembre 2023.

Après quinze minutes de récitation pour éloigner les mauvais esprits, c'est au tour de la présentation des objets magiques et trophées en tout genre, étape elle aussi minutieusement orchestrée. Les unes après les autres, Mihaela, Ana, Cassandra et la belle-fille Anda posent chacune avec les objets, prenant soin d'afficher leur profil le plus photogénique. La promesse d'un rituel authentique prend soudain une tournure de mise en scène parfaitement maîtrisée. *« La folklorisation d'elles-mêmes est le signe d'une volonté d'alimenter l'imaginaire des sorcières tziganes telles qu'on les imagine en Europe de l'Ouest, pour exister malgré leur ostracisation dans leur pays. On retrouve le même procédé avec le chamanisme au Pérou, où les chamans mettent en scène ce qu'ils pensent être authentique pour les touristes étrangers »*, éclaire Fanny Charasse, docteure en sociologie et autrice de l'essai *Le Retour du monde magique* (La Découverte, 2023).

Toujours est-il qu'en Roumanie, pays où les mythes et l'occulte sont devenus un argument touristique – le château de Dracula est visité par un million de visiteurs par an –, la sorcellerie est relativement bien ancrée dans la culture locale. Près de la moitié des habitants (40 %) déclarent avoir eu recours au moins une fois dans leur vie aux services d'une sorcière, selon une enquête réalisée par l'anthropologue Vintila Mihailescu, mort en 2020. La profession est reconnue dans le code des occupations de Roumanie, sous le métier n° 5161 d'« astrologue, devin et associés », décrits comme ceux qui révèlent le passé et prédisent les événements futurs. *« C'est vague, et cela permet la floraison de tout un marché de l'occulte en Roumanie »*, explique Ioan Pop-Curseu.

Depuis vingt ans, Mihaela reçoit chez elle des célibataires qui ont soif de vengeance, des salariés licenciés qui en veulent à leur patron, des amoureux transis et même des politiciens ambitieux. Sans distinction sociale. *« Celles et ceux qui consultent une sorcière pour résoudre des problèmes, guérir les maladies ou prédire l'avenir peuvent appartenir aux classes populaires, mais aussi faire partie des élites politiques, sportives ou médiatiques »*, précise Ioan Pop-Curseu. Sorcière tout-terrain, Mihaela assure aussi avoir jeté des sorts à Donald Trump et avoir prédit la mort imminente de la reine Elizabeth d'Angleterre en 2022…

Le tarif d'une consultation oscille entre 200 euros et des milliers d'euros. Tout dépend de la situation des clients, préviennent les professionnelles du devis magique : il faudra quarante jours pour qu'un rituel amoureux fonctionne, vingt jours pour assurer un succès professionnel. *« Beaucoup s'endettent en espérant résoudre un problème intime ou traverser une crise existentielle. Ce sont souvent des personnes vulnérables, qui auraient davantage besoin d'un accompagnement psychologique adéquat ou, au moins, d'un encadrement social attentif »*, assène le chercheur Ioan Pop-Curseu.

« Il y a une nouvelle demande en biens spirituels chez les Occidentaux »

Fanny Charrasse est chercheuse à l'université Saint-Louis de Bruxelles. Dans *Le Retour du monde magique*, publié en 2023 aux éditions La Découverte, la sociologue explore la résurgence des pratiques ésotériques, occultes et mystiques dans la société contemporaine.

Vous expliquez avoir eu plus de facilité à prendre au sérieux le chamanisme péruvien que le magnétisme en région parisienne. Le magique est-il toujours plus facile à concevoir ailleurs ?

Généralement, nous n'avons aucun mal à concevoir les pratiques magiques aux confins du monde. Cela s'accompagne souvent d'une forme de curiosité condescendante et, surtout, d'une mise à distance : ça ne nous concerne pas. Quand ces pratiques se rapprochent de nous, notamment des espaces urbains, il y a presque un enjeu de lutte pour la rationalité, cela rebat beaucoup de cartes. Si le magnétisme existait vraiment, cela pourrait alors remettre en cause la médecine conventionnelle, et même notre rapport à la vie et à la mort. Face à ce vertige, deux postures sont souvent adoptées : tomber dans l'éloge de l'efficacité de la pratique magique ou la réprimer en tant que superstition. J'ai opté pour une troisième voie. L'ambition de ce livre est d'expliquer sociologiquement ce phénomène. Je ne pouvais pas faire une enquête sérieuse sur le magnétisme et le magique en les réduisant à du folklore et des superstitions.

Certains consultent un magnétiseur pour guérir, d'autres s'immergent dans le folklore chamanique péruvien… Vous décrivez un « changement d'attitude à l'égard des pratiques magiques venues du passé ». Concrètement, quelle forme cela prend-il ?

Au Pérou, certaines agences de tourisme misent sur des circuits en immersion dans la culture chamanique authentique, sous-entendant qu'elle serait restée exactement la même qu'à ses prémices. Ce phénomène peut être interprété comme le symptôme d'un capitalisme tardif, où l'émergence d'une nouvelle demande en biens spirituels parmi les consommateurs occidentaux entraîne une offre croissante de pratiques indigènes recyclées en « produits ». Il est d'ailleurs déjà arrivé que des touristes se plaignent d'avoir entraperçu une télévision chez des chamans. Mais que ce soit la nouvelle génération de sorcières de Bucarest ou les chamans du Pérou, ces praticiens de la magie ont une vie ordinaire, sont pères ou mères de famille, ont un emploi. En voulant légitimer ou patrimonialiser le magique, on construit une authenticité faussée.

L'un des exemples les plus significatifs du retour en force de l'ésotérisme est l'intégration du magnétisme dans certains protocoles de soins à l'hôpital, notamment en oncologie. Comment l'expliquez-vous ?

En Occident, le processus de scientifisation nous a collectivement appris à douter de tout, à critiquer l'ordre établi. Naturellement, on en vient aussi à douter de la science elle-même. Par exemple, la foi inébranlable envers la médecine conventionnelle est moins forte qu'auparavant. De plus en plus technicisée, la médecine a également moins de temps à accorder aux patients. Résultat, des magnétiseurs prennent en charge des malades lorsque la médecine n'est plus capable de le faire, répondant à la logique de la division du travail. Plusieurs médecins n'hésitent pas à recommander des magnétiseurs quand des patients subissent les effets secondaires d'une radiothérapie, des brûlures, par exemple.

Vous rappelez cependant que les pratiques magiques n'ont pas les mêmes défis à relever au Pérou et en France. Qu'entendez-vous par là ?

Au Pérou, la réhabilitation du chamanisme passe par le fait d'être intégré par l'Etat dans le patrimoine culturel immatériel national. Cela s'explique par la violente répression qui a ciblé les pratiques chamaniques autochtones pendant la colonisation espagnole. C'est pourquoi les chamans actuels cherchent à attirer une clientèle de touristes étrangers ou venant de grandes villes comme Lima, appartenant à des classes supérieures, dans l'espoir de légitimer leurs pratiques. En France, on cherche davantage à professionnaliser les pratiques ésotériques comme le magnétisme. Cela passe par leur intégration dans notre conception de la modernité et, donc, de la division du travail. Bien sûr, il y a des résistances. Chez nous, des médecins s'inquiètent de la disparition de la médecine conventionnelle au profit de l'ésotérisme. Au Pérou, certains rejettent sévèrement leurs propres pratiques comme le chamanisme, notamment à cause des stigmates laissés par la colonisation.

Vous expliquez que cette résurgence tient également au fait qu'il n'est désormais plus nécessaire d'avoir des aïeux magnétiseurs pour le devenir et que tout le monde peut donc potentiellement se former aux pratiques magiques…

Dans les années 1960, tous les magnétiseurs affirmaient avoir hérité d'un don. Ils essentialisaient un talent qui serait inné, à la manière de l'artisanat, qui, à une époque, était perçu comme un don familial qui inscrivait la famille dans une lignée d'artisans. Désormais, un commandant de police, une responsable qualité ou un éducateur sportif peuvent devenir magnétiseurs et acquérir un certain nombre de savoirs, dû au fait que la pratique s'est professionnalisée et s'est transformée : le magnétisme n'est plus une médecine alternative, il est davantage perçu comme une thérapie complémentaire aux soins conventionnels.

Le retour du monde magique a-t-il un rapport avec la prise de conscience de nos limites planétaires ?

C'est l'un des aspects de la pensée de l'ethnologue Philippe Descola, qui a observé que certaines sociétés – notamment celles qui pratiquent le chamanisme ou d'autres formes de spiritualité – conçoivent le monde comme étant peuplé d'entités non humaines avec lesquelles les humains peuvent interagir. En considérant la nature comme peuplée d'entités avec lesquelles les humains sont en relation, ces sociétés peuvent être amenées à adopter des attitudes de respect, de gratitude et de responsabilité envers leur environnement. Ces idées séduisent nécessairement une partie de la population.

Propos recueillis par V. R.





Mihaela Minca, entourée de ses filles Cassandra Buzea et Ana Buzea (à gauche) et de sa belle-fille Anda Mihaela (à droite) préparent le rituel qu'elles devaient effectuer le 8 avril, lors de l'éclipse totale, afin d'« éloigner les démons de la terre », dans la maison familiale à Mogosoaia, dans la banlieue de Bucarest, le 4 avril.

A gauche : à Mogosoaia, le 4 avril, la « première école de sorcières au monde », en chantier depuis 2011.
PAULINE GAUER

En rendant l'école-musée accessible au public, ses promotrices comptent attirer des visiteurs étrangers qui auraient envie de se plonger, le temps d'un séjour, dans les *« traditions et le folklore tziganes »*, assure avec pragmatisme le fils de Mihaela, Antonio, 23 ans, dénué de pouvoirs mais pas du sens des affaires. Un tourisme misant sur le mysticisme qu'elles pratiquent déjà en organisant des rituels près d'un lac certains soirs de pleine lune. *« Dans le passé, la communauté rom fabriquait des bijoux en argent. Le monde a évolué. Nos rituels, prodigués à nos clients ou publiés sur les réseaux sociaux, sont une entreprise comme une autre »*, défend Mihaela, les sourcils froncés.

Historiquement, la sorcellerie a toujours profité d'un contexte relativement favorable en Roumanie. Après la révolution de 1989 et la chute du dictateur Nicolae Ceausescu, qui interdisait la pratique de la magie, les sorcières sont devenues populaires auprès d'un public vulnérable et précaire, en séduisant les laissés-pour-compte de l'ère communiste. A l'époque des chasses aux sorcières qui ont embrasé l'Europe entre le XVIe et le XVIIIe siècle, les sorcières roumaines n'ont pas connu les mêmes persécutions qu'ailleurs. Cela tient notamment au fait que la plupart des Roumains ont appartenu à l'Eglise orthodoxe, moins virulente contre la sorcellerie que ses consœurs catholique et protestante, mais aussi par la place occupée par les communautés rurales dans le pays.

« Si les rites, les mythes, les croyances et les pratiques magiques ont survécu plus longtemps en Roumanie, c'est aussi parce qu'elles ont entretenu un rapport avec des activités économiques dont dépendaient le bien-être et la survie d'une communauté rurale importante. On leur a attribué une nécessité fonctionnelle, une signification symbolique, un rôle fondamental dans la cohésion même du groupe social », explique Ioan Pop-Curseu. Jusqu'en 2002, plus de 50 % de la population roumaine vivait en milieu rural. Dans les villages où les médecins étaient très peu présents, les guérisseuses et sorcières ont longtemps été considérées comme une alternative.

Si un regain d'intérêt pour les pythies existe, il doit néanmoins être relativisé. *« La dernière génération pour laquelle les pratiques et croyances magiques avaient une réelle signification, qui a autour de 70 ans, se prépare à quitter la scène de l'histoire. Quant à la jeunesse urbaine, à l'exception de quelques cercles alternatifs restreints, elle ne montre aucun intérêt pour la sorcellerie »*, nuance Ioan Pop-Curseu. Cela n'empêche pas le gouvernement roumain de voir d'un mauvais œil le vent de modernité qui souffle sur les pratiques magiques, insufflé par une communauté rom marginalisée. En 2015, une proposition de loi a été déposée pour que la profession de sorcière soit taxée, en vain. En 2011, la brigade antiterroriste de Bucarest a arrêté des sorcières accusées d'avoir escroqué quelques millions d'euros à plusieurs personnalités roumaines. *« La sorcellerie en Roumanie ? C'est un marché noir peut-être pas aussi profitable que celui du sexe ou de la drogue, mais s'en approchant en quelque sorte ! »*, résume l'anthropologue.

Un argumentaire balayé d'un revers de la main par Mihaela et ses filles, qui y voient une nouvelle tentative malveillante pour invisibiliser leur identité collective. Une chose est sûre, le sort des sorcières de Bucarest ne sera pas scellé en un jour.

Les promotrices de l'école-musée comptent attirer des touristes qui auraient envie de se plonger dans « le folklore tzigane »

LA FRANCE BUISSONNIÈRE

La tête de veau, bête de foire aux Hérolles

Frédéric Potet

Savourer ce fleuron de la cuisine paysanne, le 29 de chaque mois, dans ce village de Haute-Vienne relève du pèlerinage. Mais les vraies vedettes de la foire sont les vendeurs de hachoirs, épluche-légumes et autre « balai-serpillière-aspirateur »

Il n'y a pas d'heure pour déguster de la tête de veau. A la foire des Hérolles, organisée chaque 29 du mois sur la commune de Coulonges-les-Hérolles (Vienne), les premiers coups de fourchette se font entendre dès 8 heures. Quand d'autres finissent à peine leur petit déjeuner, cinq amis du département voisin de la Haute-Vienne s'attaquent, mercredi 29 mai, à ce fleuron de la cuisine paysanne, autrefois exalté par Jacques Chirac (1932-2019).

Invariablement présenté à la carte du Restaurant du champ de foire, le fantasmé ragoût – mélange de joue, de langue et de couenne ayant mijoté quatre heures – fond sous le palais des boustifailleurs du petit matin. Point de sauce gribiche ni ravigote pour faire transiter les morceaux, mais *« une vinaigrette qui réveille »* (dix volumes de vinaigre pour trois d'huile), dixit le propriétaire de l'auberge, Stéphane Kohler, un éleveur porcin ayant développé une activité de traiteur.

Préalablement mis en appétit par une assiette de terrine en entrée, Michel, Raymond, Eric, Philippe et Nicolas – retraités de La Poste et de l'horticulture, mécaniciens auto et ouvriers de travaux publics – « enchaînent » avec une entrecôte-frites, un plateau de fromages et une tarte aux pommes. Le tout pour 25 euros, café et vin compris. *« On vient là tous les mois*, racontent-ils. *C'est notre sortie du 29. Si vous ne nous y trouvez pas, c'est qu'on est en vacances ou malades. »*

ALE GIORGINI

Dès 8 heures, quand d'autres sont encore au petit déjeuner, certains attaquent les morceaux de joue, langue et couenne

Bombance accomplie, la fine équipe peut aller faire ses emplettes sur le foirail voisin, l'un des plus vieux de France. Des écrits font remonter à 1484 l'existence d'une foire aux Hérolles. Transformé en bazar à ciel ouvert, l'ancien marché à bestiaux accueille aujourd'hui *« entre trois mille et dix mille visiteurs chaque mois »*, d'après le maire de ce village de quelque 240 habitants, Jean-Charles Varescon. Y savourer de la tête de veau relève du pèlerinage. Y dénicher l'indispensable babiole de quincaillerie ou de passementerie fait également partie du rituel.

« Si tu viens nu aux Hérolles, dit un dicton local, *tu peux en repartir avec une maison. »* Maison que l'on remplira, par exemple, de mouchoirs en coton, de presse-purée dernier cri, de perches télescopiques, de boîtes à reblochon, d'ustensiles à peler les pommes ou à débiter les frites, d'effileurs de haricots, de semelles antivibrations, de coussins à l'effigie de Pikachu, de best-of de Mireille Mathieu et de montagnes de chaussettes en fil d'Ecosse. Les pinces à linge, ici, sont vendues à l'unité, et les asperges (de saison) par caissettes entières.

Contre toute attente, le marchand de parapluies fait grise mine : temps de chien au printemps ne vaut pas abondance de pluie en automne, à l'en croire. Les affaires tournent bien, en revanche, sur la parcelle réservée aux producteurs de volailles. Jamais les poules pondeuses n'ont eu autant de succès qu'en ces temps d'inflation, même ralentie.

Aux Hérolles, on voit aussi des joueurs de flûte péruviens, des pâtissiers britanniques derrière un stand de *carrot cakes* et de puddings, des Témoins de Jéhovah… Et même, ce jour-là, un homme politique venu multiplier les selfies à l'approche des élections européennes : Eric Zemmour pour Reconquête ! en personne, très à son aise dans l'exercice, avant d'être pris pour cible par le jet d'une tomate à proximité de la caravane de la section locale du Parti communiste.

Mais les vraies vedettes du champ de foire sont les camelots. Démonstrateur d'un épluche-légumes *« six fonctions »*, l'un d'eux harangue une passante : *« Vous avez sans doute déjà cet ustensile chez vous, madame ? Comment, votre mari ne vous l'a pas encore offert ? Changez de mari ! »* Grimace du mari. A deux pas, c'est un *« Super Sweeper avec batterie intégrée »* – combinant les fonctions de balai, serpillière et aspirateur – dont on vante les mérites. Le colporteur va jusqu'à tester l'engin sur… le gravier des allées. *« Ce n'est pas votre Dyson qui ferait ça ! »*

A 13 heures, les marchands ont tous plié leurs tréteaux, les restaurateurs prennent le relais. L'estomac encore lesté par l'assemblage d'abats avalé dès potron-minet, on repart avec une trouvaille : un hachoir d'ail et d'oignon circulaire à propulsion manuelle. Tout en plastique. Made in China, s'entend.

LE DILEMME



MAGOZ

Peut-on encore jeter ?

De « bien jeter », la consigne est désormais passée à « ne plus jeter ». Mais concilier le consumérisme ambiant et l'objectif du zéro déchet relève de la mission impossible, observe Valentine Faure

Après un pique-nique familial au bord d'un lac, le père finit sa canette de bière et la lance dans l'eau, puis la famille ramasse ses affaires et part, laissant sur place tous ses détritus sans se retourner. Un seul plan de la série américaine *Mad Men* (2007-2015) résume bien l'état d'esprit insouciant des « trente glorieuses » vis-à-vis des déchets. Longtemps, jeter fut un geste simple. Joyeusement représentatif d'un mode de vie précisément « jetable », renouvelable à l'infini, il s'est progressivement lesté d'un poids moral qui pèse sur nous à chaque fois que l'on ouvre la poubelle (mais laquelle ?).

Depuis les années 1990, les usagers ont été incités à contribuer à la gestion des déchets. *« Longtemps oublié, le déchet est ainsi progressivement associé à une menace, un danger diffus face auquel l'individu se doit de prendre position »*, explique Baptiste Monsaingeon, auteur d'*Homo detritus* (Seuil, 2017). Nos déchets nous font peur. Ils sont devenus source de culpabilité, d'angoisse, de confusion. Les gourdes de compote peuvent-elles être déposées dans le bac jaune ? Peut-on mettre les flacons de parfum dans les conteneurs à verre ? Qu'est-ce que le Trimobile ? Et quelle différence avec Trilib' ?

Le document de la Ville de Paris sur le tri des déchets fait 50 pages (mais les règles seront différentes dans une autre commune), avec des questions presque poétiques (*« Où jeter la barquette en polystyrène quelle que soit sa couleur ? »*). Pourtant, l'écocitoyen a de quoi désespérer : *« C'est dans les pays où l'on trie le mieux les déchets que l'on en produit aussi le plus »* – beaucoup plus qu'à l'époque où se déroule *Mad Men* –, poursuit Baptiste Monsaingeon. Selon la Banque mondiale, la production annuelle de déchets solides a dépassé les 2 milliards de tonnes dans le monde et devrait atteindre 3,4 milliards en 2050.

De « bien jeter », la consigne est désormais passée à « ne plus jeter ». Un cran supplémentaire avec le concept de zéro déchet, qui repose sur le développement de l'économie circulaire. Ainsi de la plate-forme Vinted, 23 millions de membres en France, qui se présente comme une solution de remplacement de la fast fashion – la mode étant une des industries les plus polluantes au monde. A la fois promesse de « désencombrement », de circularité vertueuse et de profit, la pratique de la revente est venue compliquer encore davantage notre façon de nous séparer des choses dont on ne veut plus : de plus en plus, on vend ce que l'on donnait, et l'on donne ce que l'on jetait.

De plus en plus, on vend ce que l'on donnait, et l'on donne ce que l'on jetait

Dans une boutique solidaire parisienne, où l'anthropologue Emmanuelle Durand, autrice de *L'Envers des fripes* (Premier Parallèle, 160 pages, 9,50 euros), a effectué une partie de son enquête sur la filière de la seconde main, les dons se font maintenant sur rendez-vous pour bien les distinguer d'un geste de débarras. Elle en a rapporté des anecdotes sur des vêtements à la propreté douteuse ou couverts de moisissures, généreusement « donnés ». Néanmoins, *« concrètement, il vaut toujours mieux donner un vêtement à des acteurs associatifs de la filière de récupération textile, que le jeter dans une poubelle »*, précise-t-elle. Ainsi donné et non jeté, un vêtement sera redistribué selon les lois implacables de ce marché de seconde main : la « crème » (la meilleure qualité) ira en Europe, la deuxième catégorie rejoindra l'Amérique du Sud et le Moyen-Orient, la troisième atterrira sur les marchés en Afrique et en Asie. Quand les habits sont trop nombreux ou importables, ils terminent leur course dans des décharges à ciel ouvert.

Quand on « dépose » plutôt que de jeter, on ne règle pas le dilemme : on alimente un cercle vicieux, explique Emmanuelle Durand. Car cette filière de récupération de la fripe permet aussi à la fast fashion de s'oxygéner, et ainsi, de perdurer. *« C'est une variable d'ajustement, sans laquelle l'industrie textile dysfonctionnerait, étouffée par ses stocks »*, souligne-t-elle.

L'évacuation des rebuts n'est donc, en réalité, que leur déplacement. En fait, *« la gestion du déchet nous empêche d'être confrontés à lui »*, dit Baptiste Monsaingeon. Le sociologue dénonce un système d'*« anesthésie critique généralisée »*, un flux du déchet, *« sans épaisseur, sans matérialité, sans coût, sans effet, qui rend virtuel quelque chose qui est pourtant bien réel »*. En luttant au jour le jour contre le « problème des déchets », l'écocitoyen crée les conditions de son oubli. *« Le "bien jeter" est une modalité de cet oubli plus qu'un quelconque mode de résolution d'un problème en cours : un rituel contemporain de dénégation »*, analyse Baptiste Monsaingeon. On le voit à la moindre grève d'éboueurs : cette masse de choses, que l'on passe notre temps à faire circuler ou à faire disparaître, devient visible et apparaît dans toute sa démesure. *« Elles viennent encombrer l'espace urbain, l'espace domestique et, en un sens, encombrer l'espace moral »*, conclut le sociologue.

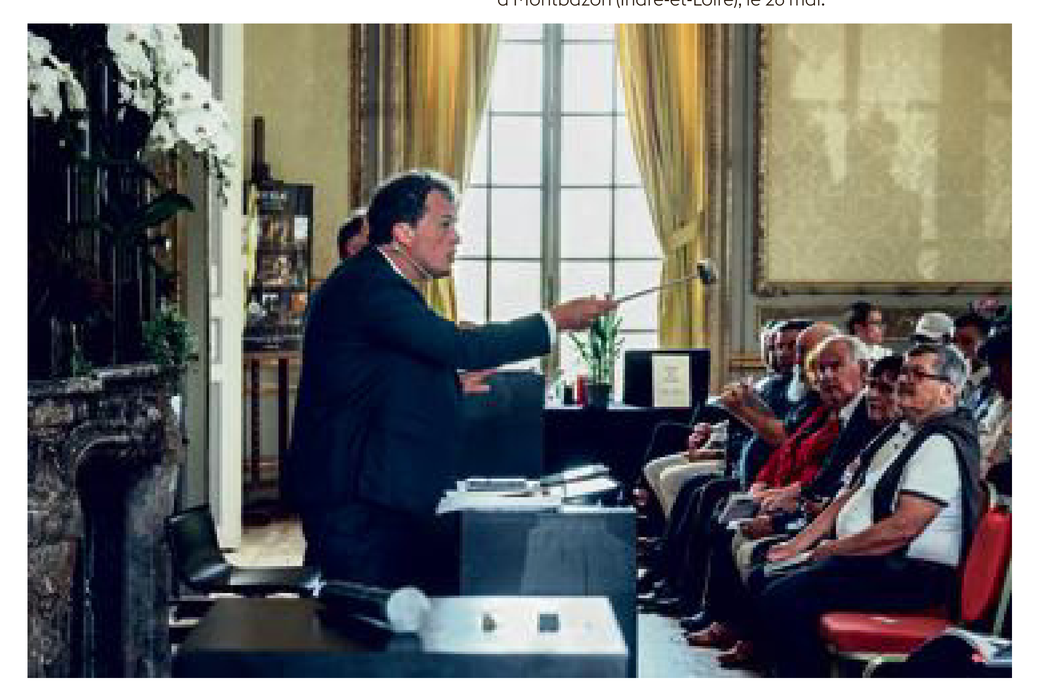
Il faudrait ainsi regarder nos déchets. Leur accorder un statut d'indice, de symptôme. Fréquenter nos restes : estimer le vrai poids de ce tee-shirt à bas prix qui diffusera des microparticules tout au long de son usage, et se confronter à son éternité toxique. Mesurer l'incapacité à laquelle il nous condamne, car on ne saura jamais quoi en faire. Bref, se laisser accabler par nos restes.

On peut voir Vinted comme un coffre aux trésors ou une plate-forme qui ne fait que reconduire la culture consumériste ; un sympathique paradis pour néochiffonniers à grande échelle, ou un cas typique de ces pratiques faussement vertueuses aux effets rebonds. On peut aussi le voir comme un grand charnier qui ne dit pas son nom. Car au lieu de *« faire le tri dans ses placards »*, comme nous y invite le slogan, on conserve des objets à la valeur encore moindre que les frais de port exigés pour les déplacer. Et nos intérieurs deviennent les entrepôts où l'on stocke cette marchandise et ces achats ratés. *« Ma "vitrine" Vinted me sert de memento mori. Quand j'ai envie d'acheter un nouveau vêtement, je l'imagine finir là, dans ce cimetière avec la mention "à peine porté", mais en réalité en train de moisir dans mon placard »*, raconte une usagère. Vinted montre l'obsolescence de nos envies, qui transforment si vite les objets en déchets.

Jeter, garder, vendre, donner : ces choix nous invitent *« à considérer la nature des relations qu'on entretient avec les objets en tant qu'humains »*, dit Emmanuelle Durand. C'est à cela qu'appellent plusieurs essais récents : faire durer, repenser notre attachement aux objets, non plus seulement réparer, mais accepter l'objet imparfait, fragile. Parmi ceux-ci, *Le Soin des choses. Politiques de la maintenance*, de Jérôme Denis et David Pontille (La Découverte, 2022), s'intéresse à *« l'art délicat de faire durer les choses »*, quand *Eloge du bricolage*, de Fanny Lederlin (PUF, 2023), prend pour guide Wall-E, le petit robot de Pixar qui collecte les déchets comme autant de trésors.

Dans *Les Besoins artificiels* (La Découverte, 2019), le sociologue Razmig Keucheyan appelle, lui, à définir une nouvelle politique des besoins, à réfléchir très concrètement à des objets robustes, démontables, standardisés, évolutifs, que nous pourrions ne pas jeter : des *« biens émancipés »* de la logique d'obsolescence et d'accumulation. Qui nous émanciperaient aussi de ces multiples dilemmes quotidiens qui nous encombrent.

La vente aux enchères, au Château d'Artigny, à Montbazon (Indre-et-Loire), le 26 mai.



ICÔNE

Quoi qu'il en scoot!

L'engin à trois roues qui véhiculait François Hollande président quand il allait retrouver Julie Gayet a été vendu aux enchères le 26 mai. Devenu un fétiche pop, il va rejoindre un musée de l'automobile

Michel Dalloni

Il était entré dans l'histoire en sortant du garage et s'apprête à faire marche arrière. Un dispositif dont il n'est pourtant pas équipé. Mais le scooter Piaggio MP3125 cm³, immatriculé AL-807-SX, méprise les conventions. Déjà, il a trois roues. Ensuite, il a servi au transport amoureux clandestin de François Hollande, alors président de la République et compagnon de Valérie Trierweiler, mais épris de Julie Gayet. Par ailleurs, il a été vendu aux enchères, dimanche 26 mai, à Montbazon (Indre-et-Loire), pour la somme de 25 420 euros, alors que son millésime (2009) et son kilométrage (34 000 kilomètres) lui valaient, selon l'algorithme de *La Centrale*, une cote occasion de 1 338 euros. De surcroît, il a été adjugé lors d'une vacation organisée le jour de la Fête des mères, alors qu'on avait, en principe, autre chose à faire. Enfin, il quitte la une des magazines de la presse people internationale pour goûter aux joies simples de la retraite anticipée dans un musée de l'automobile du Maine-et-Loire.

Son dernier baroud a eu lieu dans les jardins du Château d'Artigny, un hôtel cinq étoiles, où la maison Rouillac, commissaires-priseurs de père (Philippe) en fils (Aymeric) depuis 1983, mettait la pétrolette adultérine à l'encan. Elle posait, bardée de cocardes tricolores, façon quartier de charolaise, puisqu'il s'agissait d'un morceau de choix. A sa droite, un étendard républicain, flanqué d'un simili garde du corps en costume bleu marine. A sa gauche, pareil. A l'arrière-plan, la silhouette d'une réplique en aluminium de la tour Eiffel (travail contemporain, 5 mètres de haut, lot n° 375 du catalogue de la vente) se détachait sur la façade XVIIIe siècle de ce palais construit au début du XXe. A ses pieds, une collection d'amateurs, de curieux, de notables et d'envoyés spéciaux (dont celui du *Monde*). Disons, une centaine de personnes. Tout autour, de grands arbres et les SUV aux vitres fumées des clients de l'établissement, garés en épi.

Avant que le marteau ne s'abatte – et même après qu'il s'est abattu –, le propriétaire de l'engin, Patrick Sionneau, 71 ans, ci-devant négociant en matériel agricole, installé à Villeromain (Loir-et-Cher), a retracé son odyssée : réforme par l'Elysée, vente par le Domaine, achat par un garagiste poitevin, puis par deux particuliers dont un ami qui accepte de le lui céder, en 2021. *« Son histoire m'a amusé*, a-t-il répété, *et je me suis dit que ce serait drôle de fêter mes noces d'or avec mon épouse, Manola, en retournant sur les lieux de notre mariage à son guidon. »* Ce qui fut fait le 8 octobre 2022, à Vendôme (Loir-et-Cher). Cinquante ans de vie commune, 10 kilomètres de route, onze minutes de trajet. Mission accomplie. Et maintenant, que faire ? *« Depuis un accident médical, je ne peux plus m'en servir*, a révélé Patrick Sionneau. *J'ai eu peur qu'on me le vole. J'ai préféré m'en séparer. »* Mais pas à n'importe quelle condition : mise à prix 10 000 euros.



Présentation du scooter ayant appartenu à François Hollande par le commissaire-priseur Aymeric Rouillac, dans les jardins du Château d'Artigny à Montbazon (Indre-et-Loire), le 26 mai. PHOTOS ESTELLE LESUR-BOURGEOIS/HANS LUCAS POUR « LE MONDE »

A 14 h 15, à l'issue d'une bagarre de dix minutes opposant quatre acheteurs par téléphone ou en ligne et après dix-sept enchères croisées, la monture présidentielle changeait une nouvelle fois de pilote. Applaudissements. *« Il y avait Vizir, le cheval de Napoléon, et la DS 21 1-PR-75 du général de Gaulle, il y aura le scooter de François Hollande ! »*, s'exclamait Me Philippe Rouillac. Sourires. Patrick Sionneau et madame, main dans la main, rayonnaient. Vavavoum ! *« De quoi s'agit-il, essentiellement ? »*, se demandait André Malraux, ministre des affaires culturelles, en inaugurant la Maison de la culture d'Amiens, le 19 mars 1966. *« D'un changement absolument total de civilisation »*, répondait, dans la foulée, le grand homme torturé. Et ici, à Montbazon, à quoi avons-nous assisté, essentiellement ? Aux premiers plans d'un film de Claude Chabrol ? A une saynète signée Jean-Pierre Mocky ? Aux prémices d'une satire pasolinienne ?

« Cela évoquerait plutôt un ready-made de Marcel Duchamp, avance le sémiologue François Jost, qui a signé *Le Culte du banal. De Duchamp à la télé-réalité* (CNRS Editions, 2007). *Je prends un urinoir, je le renverse, je l'appelle "fontaine" et je le présente comme une œuvre d'art. C'est une transfiguration du banal. Même chose pour ce scooter : sa valeur d'usage est quelconque, mais le récit qu'il porte et les mises en scène imaginées par ses propriétaires successifs en font un objet sacré. »* Une dame, qui observait tout ce manège du haut du perron castral, à l'abri de ses lunettes noires, confirmait : *« Le sujet, c'est l'amour. Un président qui s'échappe de chez lui, au petit matin, en motocyclette, comme un gamin sauterait de la fenêtre pour rejoindre sa copine, je trouve ça presque touchant. C'est un homme... Evidemment, il y a cette histoire de tromperie, c'est vrai. Ce n'est jamais drôle d'être cocue. »*

Plus bas, quatre jeunes Tourangeaux, trois filles et un gars, pariaient, pour de rire, sur le résultat final : 37 500 euros pour l'une, 100 000 euros pour une autre, sourire interrogatif pour la troisième, le prix de l'estimation pour le jouvenceau. Raté. Dans les allées gravillonnées, deux messieurs bien plus âgés maugréaient, déplorant et le temps qui se couvrait et l'abaissement de l'Etat, sur le mode : *« Ah, il nous aura vraiment tout fait, Flamby ! »* Allusion à un des surnoms peu flatteurs de François Hollande. Un documentariste, venu traîner là son bob kaki en coton huilé et un ami à lui, tentait une synthèse : *« Tout ça est très curieux. »* Si le faux est un moment du vrai, l'anecdotique est sans doute un moment de l'essentiel. Analyse de François Jost : *« Cette affaire de scooter est aussi surestimée que le sont les vedettes de la télé-réalité, mais elle est devenue un élément de la culture pop. »*

> « SA VALEUR D'USAGE EST QUELCONQUE, MAIS LE RÉCIT QU'IL PORTE EN FAIT UN OBJET SACRÉ », AVANCE LE SÉMIOLOGUE FRANÇOIS JOST

Le lendemain, le commissaire-priseur lui-même s'amusait, au téléphone, qu'on souhaite revenir sur *« la plus belle non-information du week-end »*, mais se félicitait de ce puissant flash médiatique sur sa 36e vente « garden party ». Quant à l'acheteur, Denis Breheret, 51 ans, rencontré sur le site de son musée Prestige & Collection, sis à Jallais (Maine-et-Loire), il recontextualisait l'affaire : *« L'actualité est tellement dramatique en ce moment. Ça, au moins, ça distrait les gens. Il n'y a aucun enjeu. »* Et puis voilà du bon buzz pour un projet dont le démarrage, en 2021, a pâti des confinements. Le tricycle le plus célèbre de France trônera au milieu d'une collection de 120 véhicules rares ou populaires, alignés dans une ancienne halle à canards de 1 000 m² (car, autrefois, le maître des lieux faisait dans la volaille). Vu son pedigree, il est probable qu'on le stationne à proximité de la Lagonda cabriolet 3L 1955 dont Lady Gaga et Nicole Kidman ont déjà profité.

Question retour sur investissement (ROI), zéro souci. *« Je me suis inscrit à la vente in extremis. J'ai acheté sur photo. Je n'étais pas inquiet, même si les enchères sont montées haut et que j'étais à la limite de mon budget. Je sais qu'il va y avoir quelques demandes de selfies. Le téléphone sonne déjà ! »*, a confié Denis Breheret. En revanche, interdiction formelle de rouler avec, alors que, moyennant contribution, il est possible d'emprunter la plupart des bolides exposés (tarifs sur le site Prestigeetcollection). *« Pour le coup, il n'y a que des gagnants*, décortique François Jost. *Le vendeur, le commissaire-priseur, l'acheteur, le fabricant, la presse et François Hollande, qui, après le scandale et le ridicule, a gagné en sympathie en démontrant qu'on pouvait ne pas sacrifier sa vie privée aux responsabilités, en incarnant, au-delà de ses déclarations, une présidence normale. »* En résumé : merci pour ce moment (warholien).

Au fait, qu'en pense Valérie Trierweiler ? Pas que du bien. *« Moi, si j'étais Julie Gayet, je l'achèterais, comme ça je serais tranquille »*, avait-elle moqué sur RTL, le 9 avril, lors des « Grosses Têtes », dont elle est une des sociétaires. Et lorsque l'animateur de l'émission de RTL, Laurent Ruquier, a proposé que le plateau se cotise pour acheter ledit scooter, elle a répliqué, offusquée : *« Pas moi ! Alors ça, sûrement pas. Ne me demandez pas d'argent. »* On la comprend.

Il convient de s'interroger sur la place des femmes dans ce récit légendaire. Une Julie en Juliette et un mâle alpha en Roméo. Une compagne bafouée qu'on éconduit par communiqué. Une épouse qui a signé le chèque du trois-roues qu'on lui offre en cadeau de noces d'or. Le rappel de la liste des maîtresses qui ont garni les lits royaux des châteaux de la Loire, en ultime argument commercial. Certes, nous vivons une époque charnière en matière de parité mais reconnaissons que ça grince encore pas mal.

Inutile de se le cacher : les rapports de pouvoir sont le véritable moteur de ce véhicule singulier et anodin, et l'orgueil masculin son principal carburant. Il tient le premier rôle d'un scénario qui doit autant à Feydeau qu'à Shakespeare.

Sinon, la tour Eiffel en aluminium a été adjugée 1 200 euros (hors frais) et une ceinture de chasteté *« en fer recouvert d'un velours cramoisi sur la partie externe et d'un tissu crème sur la partie interne (tour de taille 72 cm) »*, provenant de la collection du docteur Edgar Bérillon (1858-1948), est partie à 500 euros. Mais où serait le rapport, je vous le demande ? Quant à la réplique du trône de Sa Majesté l'empereur de Centrafrique Bokassa Ier, en acajou sculpté et doré à la feuille, qui semble inspirée par les aventures sud-américaines de Spirou et Fantasio, mais due en réalité à la main habile de Rémi Le Forestier, spécialiste français de ce genre de sièges, mise à prix 10 000 euros, elle n'a pas suscité la moindre enchère. Parce qu'il y a tout de même des limites.

CYCLO-TOURISME

Cinq cafés-vélos où faire une pause

Bistrot, refuge, boutique : dans ce havre multifonction, vous pourrez garer votre biclou, reposer vos cuisses, acheter un nouveau casque… Et, bien sûr, vous rassasier

Olivier Razemon



Dans la Nièvre

Halte british à Nevers, sur le chemin de la Loire à vélo

En passant le pont de Loire, à Nevers, on ne peut pas manquer la devanture bleue barrée d'une inscription en lettres blanches, et la large terrasse. Si ce repaire, créé en 2020 par un ancien journaliste britannique, ne figure pas dans l'ouvrage de Laurent Belando et Julien Sommier, tous les amateurs de la Loire à vélo, l'itinéraire cycliste le plus fréquenté de France, y recommandent une halte. Au Café Vélo, on déguste, selon l'envie ou l'heure de la journée, cafés, jus, bières et surtout de fameuses pâtisseries british faites maison (de 4 à 7 euros). De petits outils et des cartes routières, bien utiles en cas de téléphone déchargé, sont à la disposition des cyclistes de passage. De temps en temps se tiennent des concerts. Le Café Vélo dispose même, à l'étage, de trois chambres équipées d'une kitchenette destinées aux voyageurs au long cours.

Café Vélo, 7-8, place Mossé, Nevers.

Dans les Alpes-Maritimes

Le repos du champion, à Nice

Entre mer et montagne, la Côte d'Azur se prête aux balades à vélo dans des paysages fantastiques : le long du littoral dans la douceur de l'hiver, sur les routes en lacets de l'arrière-pays, lorsque le soleil tape et que les touristes affluent en ville. Sur le chemin du retour, les amateurs de courses se retrouvent immanquablement au Café du Cycliste, sur le vieux port de Nice. Sous une hauteur sous plafond impressionnante, le local, décoré de fanions jaunes, blancs et verts (les couleurs des maillots des vainqueurs du Tour de France), propose des boissons (à partir de 2 euros), une petite restauration sucrée (à partir de 3 euros), mais aussi une large gamme de vêtements. Les voyageurs de passage y trouveront un vestiaire et des douches. Avis aux coureurs de la Grande Boucle qui pédaleront entre Monaco et Nice lors de l'étape finale, le 21 juillet.

Café du Cycliste, 16, quai des Docks, Nice.



En Seine-Saint-Denis

Une manufacture de cycles au Pré-Saint-Gervais

Sol en béton, murs bruts, une carte qui change chaque semaine, et une terrasse pour les beaux jours. Le Stolen Garage, autrement appelé la « manufacture de cycles », comme l'indique la devanture, est le genre d'endroit où les riverains adorent prendre un café (à partir de 2 euros) ou un brunch (13 euros) le samedi matin. Mais pas seulement. Dans la salle, les trophées sportifs trônent. Des casques, selles, antivols, tee-shirts sont proposés à la vente. Surtout, derrière une vitre, au milieu des outils suspendus, quelques artisans s'affairent autour de cadres de vélo montés sur des pieds d'atelier. « *Nous fabriquons quatre cadres sur mesure par mois* », explique Fin Skillen, porte-parole de la bande de copains, membres de la même équipe de bike-polo (comme le polo, mais à vélo) qui a fondé le lieu. Certains soirs, des projections de films, des débats ou des concerts viennent animer le quartier.

Stolen Garage, 11, avenue Jean-Jaurès, Le Pré-Saint-Gervais (Seine-Saint-Denis).

En Belgique

Faire le MUR à Huy

Entre Liège et Namur, c'est l'un des rendez-vous masochistes dont la Belgique, pas si plat pays que ça, a le secret : le « mur de Huy », une montée de seulement 1,3 kilomètre, mais affichant une pente moyenne de 19 %, qui se grimpe tous les ans en avril dans le cadre de la Flèche wallonne, célèbre course classique. Le reste de l'année, les amateurs viennent de tout le pays, et de plus loin, pour reproduire l'exploit. Après la descente – beaucoup plus rapide –, une pause est bienvenue au MUR Coffee & Cycling, café chaleureux situé sur une place piétonne. Les cyclotouristes qui se contentent de pédaler le long de la Meuse sont évidemment les bienvenus. Sous les murs, où sont affichées les photos des légendes locales en plein effort, le lieu propose des bagels faits maison accompagnés de salade (à partir de 7,50 euros). Le café (à partir de 2 euros) est servi, comme il se doit, avec une petite gaufre, et des bières locales attendent toujours au frais.

MUR Coffee & Cycling, 7, place Saint-Séverin, Huy (Belgique).





A Paris 11e

Au rendez-vous des « riders » parisiens

La boutique Steel, qui a ouvert en 2015 dans cette partie du 11e arrondissement parisien désormais plus bourgeoise que bohème, est sagement aménagée. Des vêtements de sport sont suspendus à des cintres. Le magasin propose des accessoires pour bicyclette ou la location d'équipements. Face au comptoir, tables et chaises accueillent les télétravailleurs du quartier. Pour l'animation, il faut venir le samedi après-midi, lorsque les *riders*, après leur balade hebdomadaire, commentent leurs prouesses. Au centre de la carte, à côté des pâtisseries, trône le café. Mais pas n'importe lequel, un « café de spécialité », assemblages et torréfactions choisis avec soin, vante Julien Sommier, responsable de l'établissement et coauteur de l'ouvrage *Café vélo. 20 lieux emblématiques de la culture cycliste à travers le monde.* Steel célèbre aussi la retransmission d'événements de cyclisme sportif, dans une joyeuse ambiance.

Steel, 58, rue de la Fontaine-au-Roi, Paris 11e.

OT NEVERS ; LAURENT BELANDO ; JULIEN SOMMIER

À TABLE !

Cuisiner pour digérer le deuil

Dans « La Cuisine de la consolation », Stéphanie Schwartzbrod montre que, derrière le fait de s'alimenter, manger est aussi un moyen de nourrir le lien avec nos chers disparus

Léo Bourdin



HAREL+OCANTE POUR « LE MONDE »

Rien ne vous prépare jamais à la disparition d'un être cher. Lorsque ma mère est morte, l'année dernière, j'ai d'abord ressenti un vide immense. Puis, les jours qui ont suivi, j'ai subitement perdu l'appétit. Je ne prenais plus aucun plaisir à passer à table, et tout ce que je goûtais me paraissait inévitablement fade. Je vivais avec ce nœud, coincé quelque part entre le sternum et l'œsophage. Une boule de tristesse qui réapparaissait à chaque repas et empêchait la nourriture de passer.

C'était comme si, dans mon cas, l'absence de la mère se matérialisait au creux de l'assiette. Comme si je comprenais peu à peu que, en plus d'avoir perdu celle qui m'avait mis au monde, j'avais aussi perdu mon *alma mater*, ma mère nourricière – celle qui m'avait appris à me nourrir. Et maintenant qu'elle n'était plus là, mon cerveau avait besoin d'une mise à jour. J'étais devenu orphelin d'un apprentissage primaire : mettre des aliments dans sa bouche et les mastiquer, pour finalement les avaler – si possible en prenant du plaisir à le faire. Et puis, un midi où je pensais encore à elle, je me suis mis en tête de cuisiner l'un de ces repas frugaux qu'elle avait l'habitude de préparer quand on venait la voir, ma sœur, mon frère et moi. Ce genre de frichti tout simple qui ne s'embarrasse pas de longues recettes. D'un côté, dans une petite coupelle, du fromage de chèvre frais battu avec du sel, du poivre, de l'huile d'olive et quelques herbes, à déguster sur une belle tranche de pain. De l'autre, une salade d'asperges vertes recouverte simplement de vinaigrette et de cébette ciselée. En plat principal, des carrés de polenta, bien dorés à la poêle, enfouis sous une épaisse couche de sauce tomate à l'ail. C'est drôle, mais, en élaborant ce repas pour ma compagne et mon fils, j'ai senti la présence de ma mère.

En assemblant les différents ingrédients et en les associant par couleurs, comme elle m'avait appris à le faire, je la revoyais à l'œuvre dans sa petite cuisine. Je l'imaginais mettre tel tour de poivre ou telle pincée de sel, à tel moment précis. Je retrouvais des sons, images et odeurs qui m'étaient familiers, au sens intime du terme. En reproduisant ces gestes du quotidien, en donnant à nouveau corps aux saveurs de ma mère, je parvenais en quelque sorte à la maintenir vivante, au plus proche de moi. Ce jour-là, la petite boule qui m'était restée en travers de la gorge a disparu… et l'appétit est revenu. Je prenais conscience que la cuisine allait être un moyen de surmonter le deuil.

La vie est bien faite, parfois. Quelques mois plus tard, alors que je cuisinais en écoutant la radio, je suis tombé sur un épisode des « Bonnes Choses », l'émission culinaire de France Culture. Caroline Broué y recevait Stéphanie Schwartzbrod pour parler de son livre *La Cuisine de la consolation* (Actes Sud, 512 pages, 24 euros). A la lumière de son expérience personnelle – la perte de sa mère –, la comédienne de théâtre et autrice y explore les liens qui existent entre la cuisine et la mort ; entre l'acte de préparer à manger et celui de faire son deuil. Dans son ouvrage, Stéphanie Schwartzbrod mène de longs entretiens auprès d'endeuillés originaires des quatre coins de la planète : de la France à l'Italie, du Mexique au Japon, en passant par Madagascar, Haïti, la Corée, le Sénégal, l'Inde ou encore l'Afghanistan. Les témoignages, ponctués de recettes, ont tous à voir avec l'intime et la façon dont la nourriture peut faire office – selon les rites et traditions que l'on suit ; selon les différentes cultures auxquelles on appartient – de pansement comestible à la tristesse. *« Dans beaucoup de cultures, la cuisine est un pont entre les vivants et les morts*, explique l'écrivaine en préambule. *Une femme raconte que sur les autels d'O-bon, la fête des morts japonaise, se trouvent toujours une aubergine et un concombre piqués chacun par quatre bâtons en bois pour figurer une vache et un cheval. Le cheval "concombre", pour que le mort revienne plus vite du royaume des morts, la vache "aubergine", pour qu'il reparte en prenant son temps. Ainsi, la nourriture se fait chemin pour retrouver les défunts. (…) Manger n'est plus seulement se nourrir, apaiser sa faim, se régaler, c'est aussi créer un lien avec quelque chose de plus profond, la foi, l'invisible, la pensée d'une morte. »*

Au fil du récit, je m'immerge dans ces histoires de deuils ordinaires qui ont plus à voir avec la quête d'un soulagement affectif et gourmand qu'avec une pratique morbide. La nourriture s'y exprime comme un outil puissant de réconfort. Une certaine Sabrina raconte comment, dans son petit village croate, la mort d'une figure locale implique la mobilisation de la communauté auprès de la famille endeuillée afin qu'elle n'ait plus à se préoccuper ni de faire la cuisine, ni de préparer les obsèques. Plus loin, je découvre la symbolique que l'on peut attribuer à la nourriture, et la forme qu'elle prend, après la disparition d'un proche. Françoise évoque par exemple la nature des aliments consommés lors de Shiv'ah, cette période de deuil de sept jours observée dans le judaïsme : des bagels, des œufs durs, des boulettes, des lentilles, des pois chiches et des olives noires. Leur forme ronde rappelle le cycle de la vie et de la renaissance. Je bois enfin les paroles de Noha, une Libanaise qui raconte comment, lors des rites orientaux des condoléances, des femmes cuisent le pain à la vue de tous sur le *saj* (une grande poêle convexe) et le font *« danser »*… pour *« faire danser la vie de ceux qui restent »*.

Un témoignage résonne particulièrement en moi. C'est celui de Cesca, à propos du souvenir qu'elle garde de sa grand-mère italienne, de ses gnocchis et de ses pâtes à la bolognaise : *« Quand je cuisine, je l'imite, je sens qu'à travers les rituels qu'elle faisait, on se retrouve un peu. Il y a des moments où j'ai presque l'impression qu'elle s'incarne en moi, quand malgré moi je refais ses gestes. »* Il y a bien là cette idée que les fantômes de nos morts peuvent resurgir, au détour des fourneaux. Dans *La Cuisine de la consolation*, Stéphanie Schwartzbrod parle aussi de ces *« livres de cuisine funéraire »* thaïlandais dans lesquels les familles consignent les meilleures recettes de leurs défunts, comme pour garder une trace savoureuse de leur passage sur terre.

En poursuivant mon exploration sur le sujet, je fais une découverte amusante. En 2020, l'écrivaine américaine Allison C. Meier a publié un fanzine, sobrement intitulé *Cooking with the Dead* (« cuisiner avec les morts »), dans lequel elle a collecté et reproduit des recettes glanées lors de ses visites dans des cimetières. Ces dernières étaient gravées directement… sur les pierres tombales des défunts. Une pratique originale qui semble avoir cours un peu partout à travers le monde. Selon ses souhaits, ma mère a été incinérée et les cendres ont été dispersées. A défaut de pierre tombale, ses recettes continueront de vivre quelque part, au gré du vent, dans la nature – ou à chaque fois qu'il me viendra l'envie de préparer de la polenta à la sauce tomate.

Un peu partout à travers le monde, des recettes sont gravées sur les pierres tombales



RENAUD MORIN POUR « LE MONDE »

PLAT FÉTICHE

L'île flottante de Clément Higgins

Elvire von Bardeleben

A 36 ans, Clément Higgins est à la tête de cinq adresses. Après un master en droit des affaires, il s'est découvert une passion pour la pâtisserie, qu'il a apprise en autodidacte. En 2015, il a ouvert sa première boutique, Bricoleurs de douceurs, dans sa ville natale, Marseille.

« Au début, j'aimais bien faire compliqué. Quand j'ai ouvert, il y a neuf ans, je proposais une tarte curry-fruit de la Passion, un gâteau menthe-wasabi, ce genre d'associations de goûts particuliers. Ça a plu et attiré les clients, mais ça ne les fait pas revenir. Pas parce que ce n'est pas bon. Mais parce qu'un dessert, ça se partage, et il faut trouver un certain consensus autour de la table.

Ces dernières années, j'ai évolué : je continue de faire des accords un peu différents, comme pamplemousse-yuzu-fleur d'oranger, mais j'ai élargi mon offre à des gâteaux aux goûts rassurants. C'est ce qui fonctionne le mieux. Et, aujourd'hui, si je m'écoutais, je ne ferais que des classiques, même pas revisités. Car c'est ce que je préfère, je ne m'en lasse jamais. Le baba au rhum, l'opéra, le fraisier… J'ai grandi dans cette culture sucre, avec ma grand-mère paternelle qui passait sa vie à pâtisser : des forêts-noires, des saint-honoré, des gâteaux des rois, des galettes, des bûches, des bugnes… la totale !

Même si c'est complètement cliché de dire ça, l'île flottante, c'est un souvenir d'enfance. Ma grand-mère maternelle en faisait dès qu'elle recevait du monde. Elle préparait des blancs en neige cuits au bain-marie, ajoutait de la crème et du caramel dans un gros saladier en plastique pas très beau, on se servait dans le plat à la cuillère, tout ça était assez anarchique, mais vraiment bon. J'aime beaucoup refaire des recettes de mes grand-mères, dans des versions détournées.

Quand j'ai voulu adapter les saveurs de l'île flottante à un gâteau de boutique qui tienne toute la journée dans une vitrine et puisse être transporté, je me suis vite rendu compte que ça allait être complexe. Premier problème : les blancs en neige qui dégorgent. J'aurais pu les remplacer par une mousse traditionnelle à la vanille avec de la meringue, genre bavarois, mais ça aurait été un peu gras et je voulais garder le côté aérien.

Au bout de trois semaines de tests, j'ai fini par trouver une solution : j'utilise de l'albumine plutôt que des blancs frais, et je rajoute à ma préparation un peu de fibres de chicorée, qui absorbent l'eau. Evidemment, une crème anglaise liquide ne tiendrait pas, donc je prépare à la place un crémeux à la vanille. Et un caramel moelleux pour pouvoir être poché dessus. Enfin, j'utilise une pâte sucrée pour tenir le tout. Quand je l'ai fait goûter à ma maman, elle m'a dit : "Ce n'est pas une île flottante, il y a un fond de tarte !" Bah oui, c'est un travail autour des marqueurs de l'île !

Ce n'est pas parce qu'un gâteau a des goûts simples qu'il n'y a pas de travail derrière. Mais je pense que la technique doit se faire discrète, sinon ça soûle les gens. On ne vend pas des orgasmes culinaires, juste des bons gâteaux. C'est ce que doit défendre la pâtisserie aujourd'hui. Il y a quelques années, j'aurais sans doute essayé de réaliser un visuel beaucoup plus tapageur, mais le gâteau n'aurait pas été meilleur.

Ce qui n'a pas changé, c'est mon goût pour les jeux de mots dans les noms de gâteaux. L'île flottante, je l'ai appelée "Ile flo et Oli" *[une référence au groupe de rap toulousain Bigflo et Oli]*. J'ai beaucoup hésité avec "Cypress Hill flottante", mais j'ai demandé leur avis à mes collaborateurs, qui sont assez jeunes, et ils m'ont répondu : "C'est qui, Cypress Hill ?" Non seulement je fais des gâteaux de grand-mère, mais, en plus, je suis déjà vieux dans ma tête ! »

Ile flo et Oli, 5,90 €.
Bricoleurs de douceurs, quatre boutiques à Marseille et une à Aubagne (Bouches-du-Rhône).

LA DÉGUSTATION

Sa mère a raison : la pâte sucrée, assez présente, ne permet pas de vraiment se projeter dans une île flottante. N'empêche que c'est très bon, notamment grâce à la légèreté de l'appareil.

UN APÉRO AVEC... ALEXIA LAROCHE-JOUBERT

Chaque semaine, « L'Epoque » paie son coup. La présidente de Banijay, premier groupe de production audiovisuelle indépendant au monde, défend bec et ongles la télé-réalité, les « vraies histoires », l'« intime ». Et, pour l'après, celle qui « aime le pouvoir » se verrait bien maire d'une grande ville



« J'aime les problèmes »

Hélène Bekmezian

Au Café de Paris, Paris 1er, le 15 mai. IORGIS MATYASSY POUR « LE MONDE »

On a d'abord vu arriver une petite frimousse grise et poilue. Puis, au bout de la laisse de Hip-Hop, jovial teckel de 12 ans, sa maîtresse qui suivait d'un pas assuré, talons qui claquent sur le plancher de l'étage du Café de Paris, au cœur du 1er arrondissement de la capitale. « Discrète » n'est certainement pas le mot qui qualifie le mieux Alexia Laroche-Joubert, qui en quelques secondes occupe l'espace de la salle vide de sa voix sonore, son rire facile et son regard vif derrière des lunettes hexagonales à l'épaisse monture.

A 54 ans, celle que l'on avait connue en train de se dandiner sur les plateaux des premières saisons de « Star Academy », dont elle était la productrice et directrice, est désormais la plus grande patronne de la télévision française, depuis que, en juillet 2023, elle a été nommée présidente-directrice générale de Banijay France. Fondé en 2008 par Stéphane Courbit, Banijay est aujourd'hui le premier groupe de production audiovisuelle indépendant au monde, avec dix-sept filiales rien qu'en France et des programmes qui inondent presque toutes les chaînes, de « Fort Boyard » (France 2) à « Koh Lanta » (TF1) en passant par « 28 minutes » (Arte) ou « Touche pas à mon poste » (C8).

Comment en arrive-t-on là ? C'est simple, elle a dit : *« Je veux le job »*, et voilà. Bien sûr, c'est plus facile quand on a plus de vingt ans d'expérience en production et qu'on dirige déjà l'une des filiales du groupe (Adventure Line Productions) depuis sept ans. Et qu'on est au clair sur qui on est et ce qu'on veut, capable de balancer sans ciller des phrases comme *« Je suis une femme qui aime le pouvoir »*, alors que ça ne fait même pas dix minutes que notre entretien a commencé. Elle est comme ça, Alexia Laroche-Joubert, pas vraiment du genre à s'excuser d'être là ni à parler par circonlocutions. Une franchise aussi rafraîchissante que désarmante quand, de notre côté, on prend des pincettes pour lui demander si elle n'a pas commencé sa carrière un peu par piston, en entrant dans la boîte de son beau-père, Michel Thoulouze, en 1988. *« Bah oui, bien sûr, c'est comme ça que ça s'appelle, du piston. »* Mais qu'on ne pense pas pour autant que tout n'a été qu'un chemin de roses.

Issue d'un milieu *« très bourgeois »* (née dans le 16e arrondissement de Paris, d'une mère fille d'ambassadeur devenue grande reporter de guerre et d'un père descendant d'une des plus riches familles françaises), cela ne l'a pas empêchée d'avoir une scolarité *« dramatique »* entravée par une dyslexie diagnostiquée tardivement, sans doute doublée d'une hyperactivité : *« Je n'ai appris à vraiment lire et à écrire qu'à 10-11 ans. »* Pas de quoi la dégoûter des études pour autant, enchaînant sur une fac de droit après un bac obtenu de justesse pour atteindre son objectif : devenir commissaire de police. Ce n'est pas l'orthographe qui aura raison de son rêve, mais sa taille, inférieure d'un centimètre au seuil requis.

Si son petit côté autoritaire tendance directif n'aurait pas dépareillé dans un commissariat, ce qui l'attirait *« n'était pas d'arrêter les méchants mais de comprendre pourquoi ils le sont »*. C'est ce goût pour la psychologie, *« les vraies histoires et l'intime »*, qui l'orientera finalement vers la télévision, et plus particulièrement la télé-réalité, qu'elle a introduite en France en produisant « Loft Story », en 2001, et qu'elle continue de défendre bec et ongles. *« J'aime profondément la télé-réalité*, assume-t-elle. *C'est une matière vivante, toujours en mouvement, qu'on ne peut pas anticiper. »* Elle a un petit faible pour « Mariés au premier regard », qu'elle se dépêchera de regarder en replay après notre apéro, et si l'une de ses deux filles veut un jour y participer, elle ne s'y opposera certainement pas. Des dizaines d'émissions du genre sont à mettre à son actif, dont « Secret Story », « Les Marseillais » ou « Les Ch'tis », et malgré l'odeur de soufre qui entoure ces programmes, accusés de promouvoir une forme d'anti-intelligence et de véhiculer une image dégradante de la femme, elle n'en démord pas.

C'est même le seul sujet sur lequel elle s'emporte un peu, fustigeant *« les critiques des intellos qui intellectualisent la télé-réalité »*. *« Ce sont les femmes qui tiennent le pouvoir dans la télé-réalité, c'est vous qui portez un jugement ! Ça me rend dingue, parce que c'est une infantilisation de la femme, elles savent très bien ce qu'elles font et qui elles sont, elles sont très contentes d'aller chez leur chirurgien esthétique et ce sont celles qui gagnent le plus. C'est juste qu'elles ne vous ressemblent pas et que, oui, elles n'ont pas de culture. »* Vraiment, pas de manipulation de la part des productions, pas d'humiliation, rien d'avilissant ? *« Je crois que vous ne vous rendez pas compte… »*, insiste-t-elle, se dédouanant toutefois de leurs éventuelles mésaventures, *« quand elles sortent de la télé-réalité »*.

> « CE SONT LES FEMMES QUI TIENNENT LE POUVOIR DANS LA TÉLÉ-RÉALITÉ. ELLES SAVENT TRÈS BIEN CE QU'ELLES FONT, ET CE SONT CELLES QUI GAGNENT LE PLUS »

Derrière cette plaidoirie vigoureuse à faire trembler son verre de Perrier citron, se terre aussi une autre Alexia, celle qui ne s'est jamais vraiment défaite de son complexe d'infériorité, quand, à l'école, *« les gens pensaient* [qu'elle était] *débile »* et que, dans sa *« famille d'intellos »*, on lui faisait comprendre qu'elle était moins cultivée que son frère. Celle aussi qui a connu son lot de drames personnels, voyant son père dégringoler dans la pauvreté jusqu'à *« se retrouver dans une chambre de bonne et à la soupe populaire »*. Elle a beau être née avec une cuillère en argent dans la bouche, la vie la lui a vite retirée : *« Je n'ai pas eu un centime de mes parents, je me suis battue pour être là où je suis, la valeur de l'argent, je sais ce que c'est »*, assure-t-elle.

Elle a aussi côtoyé la mort, avec le décès brutal d'un de ses quatre frères et celui de son compagnon, tué dans un accident de moto en 2003, alors que leur fille avait à peine 1 an. Refusant le statut de veuve et d'être *« deux fois victime »*, elle a repris le travail trois jours après, *« sauvée »* par Beyoncé et son tube *Crazy in Love*, qu'elle écoutait en boucle et à plein volume dans sa voiture.

Alors, arrivée au mitan de la cinquantaine, elle ne s'est jamais sentie aussi légère que maintenant, débarrassée du *« poids de réussir* [sa] *vie,* [sa] *famille, avoir des super copains, avoir du pognon »*. Elle se retourne sur sa vie avec lucidité, reconnaissant que, pour s'épanouir dans un métier qui la *« passionne »* en étant mère de famille, elle a dû *« sacrifier* [ses] *enfants »* et déléguer la présence domestique à des nounous. *« Vous ne pouvez pas avoir la carrière que j'ai et penser que l'on peut rentrer à la maison à 18 heures »*, assène-t-elle, regrettant que l'on *« raconte aux femmes que l'on peut tout faire, avoir des copains, une carrière, fonder une famille »*.

Et après ? Avec son profil de grande gueule qui n'a peur de rien, à la Rachida Dati, on l'imaginerait bien en politique. Elle rigole. Elle nous dit qu'on n'est pas les premiers à soulever cette hypothèse, et ça l'amuse. Elle ne dit pas non d'ailleurs, elle a certes un doute sur sa capacité à faire des compromis, mais elle se verrait bien maire d'une *« grande ville »* car elle *« aime décider »* et a une appétence particulière pour les emmerdes : *« J'adore les problèmes ! »* Pas de panique, elle ne sera pas prête pour 2026, mais les jeux sont ouverts pour le tour d'après : *« 60 ans, c'est pas mal pour commencer une carrière politique, non ? »*, interroge-t-elle, avec malice. Bien noté, on a déjà pris rendez-vous pour le prochain apéro… de campagne.

PLAYLIST

> DERNIÈRE SÉRIE VUE
« Dark Matter »

> DERNIER LIVRE LU
« A pied d'œuvre », de Franck Courtès (Gallimard, 2023)

> DERNIER CONCERT VU
Zaho de Sagazan, avec l'Orchestre philharmonique de Radio France

> DERNIER FILM VU
« La Planète des singes », de Wes Ball

> DERNIÈRE APPLI CONSULTÉE
Pinterest

> DERNIÈRE RECHERCHE SUR GOOGLE
« Où acheter la robe de Taylor Swift »